

Equipe suisse de football: la situation devient pénible

(Lire en page 15)

Conséquence de la votation de dimanche

Budget provisoire

pour 1975 adopté au

Conseil national

D'un correspondant à Berne par intérim :

C'est par 123 voix contre 0, et après un débat bref et sans passion, que le Conseil national, au début de la matinée de mardi, a approuvé le budget provisoire pour 1975, pratiquement tel que l'a proposé le Conseil fédéral. La séance s'est heureusement poursuivie sur un ton plus animé, notamment à l'occasion d'une discussion sur la peine de mort, citée dans un postulat de M. Muller (an-ZH), et de réponses du conseiller fédéral Furgler, chef du département de justice et police, sur l'espionnage et la subversion, objets d'une interpellation de M. Oehen (an-BE), ainsi que sur l'interdiction pour les étrangers de prendre la parole en public, évoquée par M. Schwarzenbach (rép.-ZH), dans une interpellation également, à propos d'une manifestation communiste espagnole organisée par le parti du travail en juin dernier à Genève.

Les xénophobes, on le voit, ont beaucoup occupé la tribune... Mais, reprenons plus en détail l'analyse des délibérations.

Le premier objet à l'ordre du jour, à savoir le supplément du budget pour 1974, avait suscité des interventions de M. Allgoewer (ind.-BS) et de M. Fischer (rad.-BE), critiquant l'un et l'autre le système des suppléments, et le principal dépassement de crédit, de l'ordre de 50 %, au titre de l'aide aux universités, et portant sur une somme de 40 millions.

La Confédération doit absolument réduire son train de vie, avait déclaré une fois de plus M. Allgoewer. Dans une réponse nuancée, le conseiller fédéral Chevallaz fit valoir le caractère indispensable des suppléments de budget. On pourrait les éviter, dit-il, mais cela aboutirait à augmenter les dépenses dans le budget, c'est-à-dire atteindre le contraire du but recherché. D'autre part, il y a à notre époque le phénomène du renchérissement, et il y a eu de tout temps des événements imprévisibles. Enfin, a souligné le ministre des finances, l'augmentation des dépenses du fait des crédits supplémentaires demandés n'a été que de 4,7 % en 1974, contre près du double au cours des dernières années. Le supplément fut adopté ensuite, par 89 voix sans opposition.

L'examen du budget provisoire débuta immédiatement après. Jusqu'à l'élaboration d'un nouveau budget pour 1975, le Conseil fédéral, on le sait, a proposé aux Chambres, dans un message publié

lundi, de mettre en vigueur provisoirement et partiellement le budget adopté le 5 décembre. Les crédits de paiements ne seront libérés que par tranches mensuelles de 5 %, pour autant qu'il n'en soit pas disposé déjà par mensualités (comme pour les traitements, rentes, loyers et autres paiements analogues) ou qu'un échelonnement ne soit pas applicable en vertu d'engagements légaux ou contractuels. En outre, aucun engagement pour de nouveaux projets ne pourra être pris et les nouveaux engagements prévus au budget 1975 notamment seront bloqués, afin de ne pas restreindre la liberté de décision lors de l'élaboration de la solution définitive.

La commission, ont expliqué les représentants de celle-ci, M. Wilhelm (PDC-BE), son président, et M. Diethelm (soc-SZ), a approuvé le projet, en y apportant une seule modification significative: celle qui permettra au gouvernement, dans des cas urgents, non seulement, comme prévu, de relever le montant de crédits de paiements libérés et d'autoriser certains engagements, mais aussi de rendre possible le recrutement de personnel. Puis, ce fut le débat d'entrée en matière.

Trois députés seulement mentionnèrent à la tribune. Le premier, M. Stich (soc-SO), vint exprimer les regrets de son groupe à la suite du résultat du scrutin de dimanche, et émette l'idée que la compensation intégrale par des réductions de dépenses d'un déficit s'élevant maintenant à près de 2 milliards, ne sera pas possible. E. J.

(Lire la suite en page 13)

Pas de hausse du taux hypothécaire

BERNE (ATS) — Le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices a décidé que, dans la situation actuelle, en tenant compte des incidences d'une augmentation du taux hypothécaire sur l'économie générale, l'accord actuellement en vigueur reste valable. Par conséquent, précise un communiqué du service d'information «Lutte contre la surchauffe», aucune augmentation du taux hypothécaire ne peut être faite sur les prêts hypothécaires des immeubles locatifs, sans caractère de luxe, ou sur des hypothèques agricoles, au-delà de ce qui a été autorisé le 8 février et le 22 mai 1974. Les critères qui définissent l'application des différents taux hypothécaires ne changent de ce fait pas et la réglementation actuelle reste intégralement en vigueur.

Les entretiens du préposé avec les organisations professionnelles bancaires sur l'approvisionnement monétaire et le développement des taux hypothécaires se poursuivront.

« Hélios-1 » frôlera le Soleil

CAP - CANAVERAL (Floride) (AFP) — Une fusée géante «Titan-3 Centaur» a été lancée mardi porteur d'un satellite scientifique, dans le cadre du programme américano-allemand «Hélios» d'étude des phénomènes solaires.

La NASA précise que le satellite permettra l'étude des champs magnétiques, des rayons cosmiques, des ondes électromagnétiques et du vent solaire.

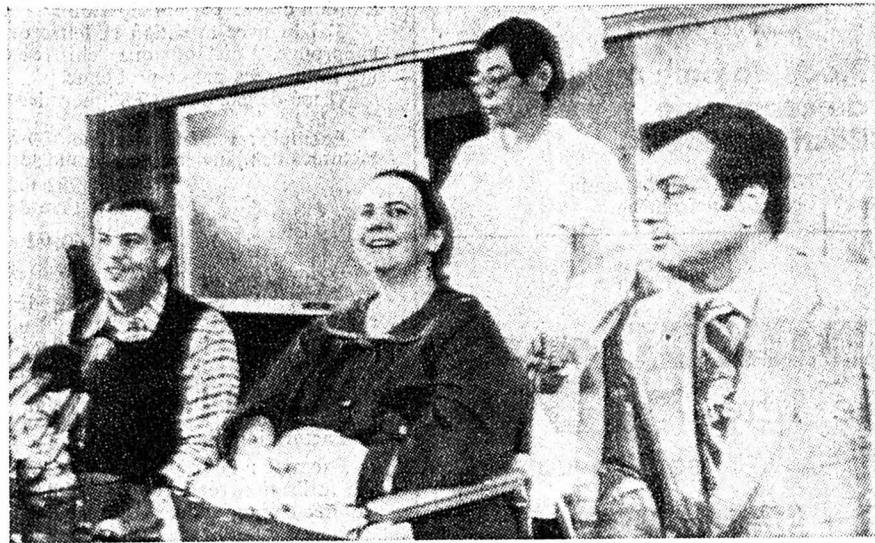
«Hélios-1» est un satellite de 370 kilos dont l'orbite le mènera jusqu'à 45 millions de km seu-

lement du Soleil (soit environ le tiers de l'unité astronomique, c'est-à-dire la distance moyenne Terre-Soleil). L'engin, qui se livrera à une dizaine d'expériences américaines et allemandes, a été mis au point par une société de Munich. La fusée porteuse est du type américain le plus puissant après la «Saturne-5» utilisée ces dernières années par les explorateurs de la Lune. Le premier étage de «Titan-3» a une poussée de 2,4 millions de livres et le second de 30.000 livres. Il utilise l'oxygène et l'hydrogène liquides.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01



M. et Mme Lange, avec à droite le Dr Nola, gynécologue (Téléphoto AP)

Les parents des sextuplés

SAN-JOSÉ (Californie) (AP) — Les trois survivants des sextuplés auxquels Mme Charlotte Lange a donné le jour dimanche à San-José (Californie) sont toujours dans un état de grande fragilité et la semaine à venir sera cruciale pour eux, a déclaré le médecin-accoucheur.

Nés trois mois avant terme, ils ont été placés en couveuse et, jusqu'ici, ils

répondent bien aux traitements. Trois sont décédés peu après la naissance.

Mme Lange, qui prenait des médicaments fertilisants, avait déjà eu des quadruplés il y a tout juste un an, mais aucun n'avait survécu. Selon le Dr Vincent Nola, son gynécologue, il n'existe pas dans les annales, de cas d'une femme qui aurait eu 10 enfants en un an.

Après 105 années de travail

BERKELEY (Californie) (AFP) — Le vieux métallurgiste Arthur Reed vient de prendre sa retraite à 114 ans. Il travailla depuis 105 ans et ne tenait pas particulièrement à s'arrêter mais une petite opération abdominale cette année l'a obligé à cesser le travail.

Son patron, M. Russel, le considère comme un de ses meilleurs ouvriers bien que depuis l'année dernière il l'ait affecté à des travaux moins pénibles dans sa fonderie à Oakland.

M. Reed, toujours gaillard, jusqu'à l'année dernière, venait au travail à bicyclette. «J'ai toujours travaillé très dur, très dur», a-t-il déclaré lundi à

un journaliste. «Je travaillais 12 heures, 20 heures par jour, sans repos, sans m'arrêter le soir, pluie ou beau temps. Je n'ai pas pu apprendre à lire et à écrire. Il fallait travailler».

Depuis l'âge de neuf ans, M. Reed a fait de nombreux métiers: cheminot, agriculteur, menuisier, maçon, etc.

Sa femme (la 3me) a 76 ans. M. Reed est né à Buffalo (New-York) en 1860. Ses premiers souvenirs datent de la guerre de Sécession, lorsqu'il accompagnait sa mère, cuisinière pour les troupes nordistes, de campement en campement.

Attentats contre l'O.L.P.

BEYROUTH (AFP-Reuter) — Trois centres de la résistance palestinienne, dont le siège central de l'Organisation pour la libération de la Palestine (O.L.P.) au Liban, ont été simultanément l'objet d'attentats à la roquette mardi matin à Beyrouth. Un nombre considérable d'engins, dix-sept selon les renseignements recueillis sur place, ont été utilisés pour ces opérations. Les centres palestiniens à Beyrouth, dont le siège de l'O.L.P. lui-même, ont été plusieurs fois visés par des attentats au cours des dernières années, mais jamais des moyens aussi importants n'avaient été mis en action.

Selon les premières indications, les roquettes utilisées sont de fabrication américaine et de 60 mm de calibre.

Ces attentats ont provoqué d'importants dégâts, mais n'ont fait qu'un blessé.

(Lire nos informations en dernière page.)



Quelle mentalité!

Noël! Plus que deux semaines à attendre. Que le temps passe vite. Si vite, que la morosité qui est de commande de nos jours paraît un peu ridicule. Certes, il y a moins d'éclairages de fêtes dans les rues et dans les vitrines que ces dernières années. On commence d'ailleurs à s'interroger sur l'opportunité et l'utilité de l'opération «baisse un peu la lumière». L'économie réalisée est peu élevée, en définitive, et l'effet tonique d'illuminations raisonnables ne serait pas à dédaigner, en cette période de grisaille.

On se demande aussi — et non sans raison — si l'éteignoir n'a pas été manié à l'excès par une foule de gens intéressés, qui finissent par s'en mordre les doigts. Car, après tout, ce n'est tout de même pas la catastrophe. A quel bon se ratatiner, se renfrogner, gémir et se refuser, et refuser à son entourage, ce qui jusqu'à cette année créait l'euphorie, suscitait la saine expectative des deux ou trois semaines avant Noël!

On ne s'achemine pas vers Noël comme on va à un enterrement. L'année qui finit aurait pu être beaucoup plus difficile qu'elle ne l'a été en réalité. Le ralentissement de certaines affaires et le marasme — si marasme il y a — sont, dans de nombreux cas, plutôt le produit d'une psychose morbide que d'une véritable déperdition de potentiel fondamental.

On ne pouvait tout de même pas espérer marcher jusqu'à la saint-glingling sur les sommets comme ce fut le cas en 1973. Nous ne sommes si bas aujourd'hui que parce que nous avons connu les hautes altitudes l'an dernier. Il faut tenir compte de ce correctif, si l'on désire apprécier la situation présente à sa juste valeur.

Nous nous évertuons à découper le temps, les époques et les siècles en rondelles annuelles. Nous le faisons beaucoup trop systématiquement. Nous trouvons ainsi un plaisir morbide à nous morfondre, quand une de ces artificielles rondelles n'est pas aussi reluisante que les précédentes. Quelle sottise! Et nous ne nous réjouissons pas assez, et pas assez longuement, quand tout va très bien. Quelle navrante mentalité!

R.A.

LES IDÉES ET LES FAITS

Bonn: nouveaux grincements

Un nouveau sujet de discorde a surgi entre les alliés socialistes et libéraux au pouvoir à Bonn: l'Europe. C'est le président en charge du SPD, l'ex-chancelier Willy Brandt, qui a mis le feu aux poudres en déclarant que l'intégration européenne devait se faire par étapes en raison du degré de développement économique très différent des membres de la CEE. Cette intégration devrait commencer par les pays les plus développés du point de vue industriel, à savoir la République fédérale, la France et les pays du Benelux, la Grande-Bretagne et l'Italie décrochées du peloton ne pouvant suivre qu'à une certaine distance.

Cette déclaration, que Willy Brandt n'aurait certainement pas pu faire sans l'accord préalable de l'actuel chancelier, Helmut Schmidt, n'a pas eu l'heur de plaire à l'allié libéral, toujours soucieux d'affirmer sa personnalité face à son puissant associé. Son secrétaire général, Gangemann, a aussitôt réagi en déclarant qu'une intégration par étapes ne nuirait pas seulement à l'ensemble de la Communauté, mais qu'elle contribuerait à creuser davantage encore le fossé séparant les pays à économie forte de ceux qui accusent un retard plus ou moins important. Et le ministre des affaires étrangères, le libéral Genscher, d'ajouter: «Nous sommes décidés à défendre avec bec et ongles ce qui a déjà été réalisé dans le domaine de l'intégration européenne et à le renforcer sans cesse. L'Europe ne peut renoncer à aucun de ses membres et à aucun des résultats acquis. Un simple maintien du statu quo signifierait déjà un recul!»

L'opposition entre les deux thèses, on le voit, est complète. Entrainera-t-elle une rupture de la coalition? Les augures en doutent... Il y a longtemps que la lune de miel est passée entre socialistes et libéraux, mais trop d'intérêts matériels sont en jeu pour les uns et pour les autres — ne serait-ce que le désir de rester au pouvoir — pour qu'on puisse prédire un prochain divorce. Etrillés lors de plusieurs élections provinciales récentes, les deux partis n'ont en effet rien à gagner à déclencher une crise qui pourrait aboutir à des élections anticipées dont la démocratie chrétienne serait la première à profiter. Mieux vaut donc poursuivre côte à côte, et même cahin-caha, le chemin semé d'embûches qui conduit aux élections générales de 1976, élections qui pourraient tout aussi bien redonner la majorité absolue à la CDU-CSU que ressusciter la grande coalition entre démo-chrétiens et socialistes. Tout est actuellement mouvant sur le front de la politique intérieure allemande, où ce qui paraît plausible aujourd'hui risque de ne plus l'être demain.

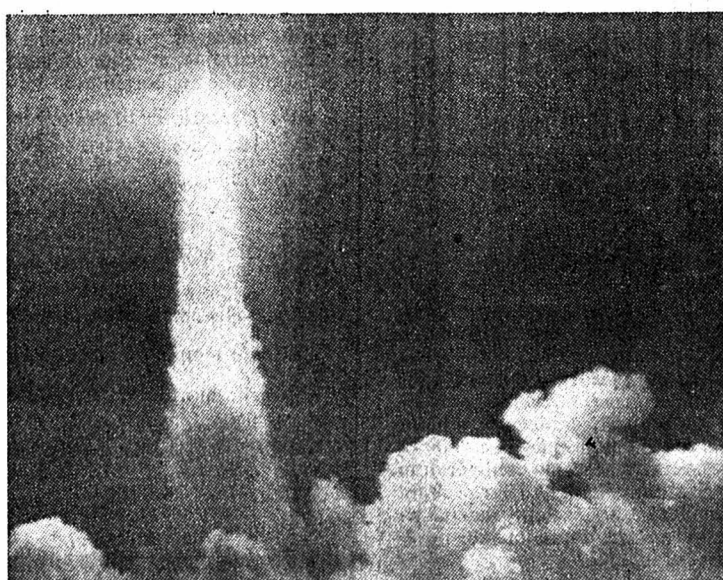
Léon LATOUR

Centre neuchâtelois de la brocante

- Mobiliers anciens
- Gravures
- d'époque
- Livres
- et autres.
- Armes
- Pendules
- Copies
- Tableaux
- et curiosités

r. Fleury 8a, Neuchâtel

Ouvert tous les après-midi, dès 14 heures (sauf lundi).



Restaurant BEAU - RIVAGE
Neuchâtel
Ce soir, dès 20 h,
POSTILLON D'AMOUR
Avec danse.
Tél. (038) 25 47 65.

Société neuchâteloise de science économique
Ce soir, 20 h 30,
Aula de l'Université,
conférence
Henri AUJAC

Temple du bas
Ce soir à 20 h
LE CONFLIT ISRAËLO - ARABE ET LE RETOUR DU CHRIST
par le pasteur
Claude DUVERNOY de Jérusalem.

Nous cherchons
UNE PERFOREUSE VÉRIFICATRICE
ayant une bonne expérience de la profession et pouvant justifier de quelques années de pratique.
Nous travaillons sur IBM 029, 059, 129 et sur encodeuse MDS.
Date d'entrée souhaitée : début février.
Adresser offres et renseignements aux Fabriques de tabac réunies SA service de recrutement, 2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 45, interne 225 ou 226.

EXPOSITION - VENTE Gravures anciennes
en noir et en couleurs.
Vues de Neuchâtel et de Suisse.
Gravures décoratives.
EUGÈNE REYMOND
Livres anciens
14, faubourg de l'Hôpital.

Les LIVRES SOLDÉS
à Paris sont en vente à prix réduits chez
EUGÈNE REYMOND
Livres anciens
14, Faubourg de l'Hôpital.

OUVERTURE du snack-bar LE ROUET
rue des Moulins 25, (anciennement Top-Kapi, bar à café). M. et Mme Della Casa auront le plaisir de vous accueillir dans un établissement sympathique et rénové.

CERCLE NATIONAL
Neuchâtel
jeudi dès 18 h
Pieds de porc ou jambon de campagne Rösti - salade
Tous les samedis matin gâteau au fromage.

Baisse!
DIESEL 93
le litre **-.93**
service compris
Station MIGROS Saint-Blaise

DISCOUNT 71
Les jeudis 12 et 19
ouvert jusqu'à **22 heures**

NEUCHÂTEL - CENTRE :
Des affichettes pour les vitrines des membres de NEC sont encore disponibles
GRATUITEMENT
à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice.
(Réclame pour les soirs d'ouverture des 12 et 19 décembre).

Maison Vallier, Cressier.
Vendredi 13
LOTO
du T.-C. Cressier-Cornaux

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

La facturation du gaz

« Monsieur le rédacteur en chef, Auriez-vous l'amabilité de publier les lignes suivantes, concernant la facturation du gaz par anticipation ?
J'ai lu avec attention la lettre que vous avez publiée le 18 novembre et je l'approuve. Voici quelques chiffres qui peuvent éclairer l'opinion des personnes intéressées par ce problème.
(1 m3 de gaz donne 7,82 thermies (7,8198, pour être plus précis).
Exemple : 1 ménage utilise 100 m3 de gaz pour 3 mois, soit 782 thermies, facturées dès janvier 1975 comme suit :

782 th., à 16 c.	125 fr. 10
taxe de base pour 3 mois	15 fr.
Total	140 fr. 10

Facturation en 1974 :

350 lères thermies à 10,5 c.	36 fr. 75
350 suivantes à 8 c.	28 fr.
82 restantes à 6,5 c.	5 fr. 35
taxe de base pour 3 mois	9 fr. 90
Total	80 fr.

Facturation disons mixte :
Exemple : Pour un relevé de compteur au 20 janvier 1975, cela représente une utilisation réelle de 70 jours en 1974 et 20 jours en 1975 qui devrait être facturée comme telle.

Tarif 1974 : 70 jours = 7/9 de 782 Th., soit 608 thermies.	
350 lères thermies à 10,5 c.	36 fr. 75
258 restantes à 8 c.	20 fr. 65
taxe de base (disons pr. 2 mois)	6 fr. 60
Total	64 fr.

Tarif 1975 : 20 jours = 2/9 de 782 th., soit 174 thermies.	
174 thermies à 16 c.	27 fr. 85
taxe de base pour 1 mois	5 fr.
Total	32 fr. 85

Le montant réel à payer serait de 96 fr. 85

On arrive à une différence de 43 fr. 25 à payer en surplus, entre la facturation 1975 et celle dite mixte. Cette différence s'accroît encore si le relevé du compteur a lieu plus près du début de l'AN nouveau.
Je ne prétends surtout pas qu'il doit être facile de réaliser la facturation mixte, avec les machines électroniques, mais je tiens simplement à démontrer qu'il y a abus. Et pour un cadeau de Noël, c'est assez bien trouvé !
Je vous remercie d'avance, et vous prie de croire, Monsieur le rédacteur en chef, à l'expression de mes sentiments distingués.

Marcel Gillibert, Neuchâtel. »

COLOMBIER
Prochaine séance du Conseil général
(c) Le Conseil général de Colombier siégera en séance ordinaire le 19 décembre. L'ordre du jour sera connu ultérieurement.

RÉGION DES LACS
Nouveau comité de « Forum neuvillois »
(c) Nommé récemment par une assemblée générale, le nouveau comité du « Forum neuvillois » s'est constitué comme suit : président : M. Rémy Bonjour ; vice-président : M. Willy Fischer ; secrétaire : M. Reynold Ramseyer ; caissier : M. J. Decrauzat ; assesseurs : Mme Susanne Jacquet, Mme Trentini, M. Jean-Pierre Louis, M. D. Vaucher et M. Jean Visinand.
De plus, il a été décidé de former un groupe de travail qui se préoccupera des tâches futures et de l'image de ce mouvement. Les responsables sont MM. Jacques Hirt et J.-P. Jacquet. Par ailleurs, M. W. Fischer a été nommé responsable de l'information et de la communication entre les membres de « FORUM » du Conseil municipal, du Conseil de ville, des commissions municipales et les groupes de travail internes.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Clara Prince-Zwahlen, ses enfants et petits-enfants à Cormondrèche ;
Monsieur et Madame Francis Prince-Caldelari à Fontainemelon ;
Monsieur et Madame Marcel Thiébaud-Prince à Fribourg ;
Mademoiselle Emilie Prince à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jules Prince, leurs enfants et petits-enfants à Peseux ;
Monsieur Albert Prince et ses enfants à Peseux ;
Madame Emma Laubacher-Prince, ses enfants et petits-enfants à Peseux ;
Madame Clara Mabilia-Prince à Genève ;
Monsieur Alfred Prince, ses enfants et petits-enfants à Sainte-Croix ;
Monsieur et Madame Antonio Cedraschi-Prince, leurs enfants et petits-enfants à Auvier ;
Monsieur et Madame René Borel-Prince à Peseux ;
Monsieur et Madame Maurice Prince, leurs enfants et petits-enfants à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Ueli Arbenz-Prince et leurs enfants à Wallisellen ;
Madame Marie Prince, ses enfants et petits-enfants à Boudry ;
Les familles Reveillon, Zwahlen, Bassino, Riedweg, Percassi, parentes et alliées,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de
Monsieur Charles PRINCE
Cordonnier
leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 71me année, après une longue maladie supportée avec un courage exemplaire.
Cormondrèche, le 10 décembre 1974
(Grand'Rue 30)
Remets ta destinée à l'Éternel ;
aie confiance en lui et il agira.
Ps. 37 : 5
L'enterrement aura lieu le jeudi 12 décembre.
Culte au cimetière de Cormondrèche à 14 heures.
Domicile mortuaire : Hôpital des Cadolles, Neuchâtel.
Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.
Prière de ne pas faire de visites.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS TARDIFS
Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Temple COLOMBIER
Oratorio de Noël
Samedi et dimanche complet.
Concert supplémentaire, lundi 16, à 20 h 15. Location : tél. 41 27 47. photo Duvoisin.
Voir annonce détaillée FAN mardi 10.

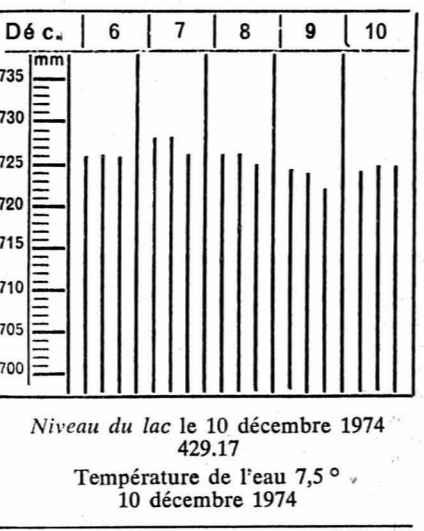
Naissances

Sandrine et ses parents ont la joie d'annoncer la naissance de
Laurence
le 9 décembre 1974
Famille J.-J. STEINER
Charmettes 12 Maternité 2006 Neuchâtel Pourtalès

Christine et Mickey sont comblés.
Jérôme
enfin est né.
Gérard et Andrée DUBOIS
Rte Principale 38a Clinique Seeland Evillard Bienne

Jean-Pierre, Heidi et Pascal GRENACHER ont la joie d'annoncer la naissance de
Gary
le 10 décembre 1974
Maternité Rue des Moulins 9 Pourtalès 2072 Saint-Blaise

Observations météorologiques
Observatoire de Neuchâtel 10 déc. 1974
Température : moyenne 6,3 ; min. : 5,3 ; max. : 7,4. Baromètre : moyenne : 723,5. Eau tombée : 0. Vent dominant : direction : sud-ouest. Force : faible à modéré. Etat du ciel : couvert à très nuageux.



Prévisions météo. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : à part quelques éclaircies à l'ouest ainsi qu'au Valais, le ciel restera très nuageux ou couvert. De nouvelles précipitations se produiront, limite des chutes de neige s'abaissant jusque vers 600 à 800 mètres. En plaine, la température sera comprise entre 2 et 7 degrés. Vent d'abord modéré du secteur ouest en montagne, plus tard tournant au nord-ouest et se renforçant.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 30 novembre, Sausser, Fabienne, fille de Jean-Claude, employé PTT, Neuchâtel, et de Madeleine-Yolande, née Demierre ; 1er décembre, Courvoisier, Alain-Vincent, fils de Cyrille-Alfred-Aimé-Henri, représentant, Neuchâtel, et de Marie-France, née DuPasquier ; 5. Dardel, Blaise-Bertrand, fils de Bertrand-Gustave, électronicien, Cortaillod, et de Nicole-Georgette, née Gaillé ; Duc, Robert, fils de Jean-Louis-Robert, chauffeur, Marin et de Mercedes-Rita, née Soltermann ; 6. Mallet, Marc-Philippe, fils de Yannick-Marie, ingénieur technicien, Neuchâtel, et de Véronique-Jindriska, née Svoboda ; Gerber, Pascal-Emil, fils de Bernard-Charles-Edmond, physicien, Neuchâtel, et de Myriam, née Fux ; 8. Bogdanski, Luc, fils d'Alain-Richard, comptable, Neuchâtel, et de Geneviève-Yvonne, née Félix ; Batinic, Snezana, fille d'Ivica, couvreur, Neuchâtel, et de Dragica, née Belota.
DÉCÈS. — 28 novembre, Moruzzi, Celeste, né en 1913, manœuvre, Neuchâtel, époux d'Irène, née Cristina. 9 décembre. Ganière, Augusta, née en 1891, ancienne chocolatière, Peseux, célibataire ; Kohler, Richard-Waldemar, né en 1938, bobineur, Le Landeron, époux d'Addolorata, née Profeta.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Avis mortuaire
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Epouse et maman chérie, toi qui fus notre guide sur la terre, tu nous quittes, tu nous laisses seuls en une immense douleur. Tu as vaillamment supporté le séjour de misère. Dors en paix maintenant au ciel et dans nos cœurs. Nous t'avons tant aimée ô bonne et chère épouse et maman ! Ton souvenir si cher sera notre seul bonheur.

Monsieur Paul Simonet, ses enfants et petits-enfants :
Madame et Monsieur Bernard Gaberel et leurs filles Chantal et Isabelle ;
Madame et Monsieur Francis Aeschlimann et leurs filles Catherine et Véronique à Dombresson ;
Mademoiselle Monique Simonet ;
Madame et Monsieur René Aeschlimann et leurs enfants Patrick et Sébastien à Dombresson ;
Mademoiselle Lorena Rottigni ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Henri Hänni ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Charles Simonet ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Paul SIMONET
née Betty HANNI
leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue et cruelle maladie supportée avec un courage exemplaire, dans sa 54me année.
2054 Chézard, le 10 décembre 1974.
(Rue des Esserts).

Ne pleurez pas au bord de ma tombe, approchez-vous doucement. Pensez combien j'ai souffert ; mes souffrances ont été grandes et priez pour mon repos éternel.
L'ensevelissement aura lieu vendredi 13 décembre.
Culte au temple de Saint-Martin à 13 h 30.
Domicile mortuaire : Hôpital de Landeueux.
Veuillez penser à l'hôpital de Landeueux, CCP 20-334
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Edouard Ulrich-Mürset ;
Monsieur et Madame Charles Jan-Ulrich et leurs enfants Marie-Claire et Françoise ;
Monsieur Georges Ulrich et Josette Châtelain, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame Gilbert Ulrich-Brunner et leurs enfants Nicole et Denis, à Winterthour ;
Monsieur et Madame Gérard Ulrich-Cepi et leurs enfants Michel et Ariane, à Colombier ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Ulrich-Ryser et leurs enfants Muriel et Daniel, à Chaumont ;
Monsieur et Madame Jules Mürset, leurs enfants et petits-enfants, à Douanne ;
Monsieur et Madame Hermann Mürset, leurs enfants et petits-enfants, à Douanne,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Edouard ULRICH
leur cher et bien-aimé époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 71me année, après une pénible maladie vaillamment supportée.
2000 Neuchâtel, le 10 décembre 1974.
(Gratte-Semelle 19)
Je te tends la main et je marcherai avec toi.
L'incinération aura lieu jeudi 12 décembre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beuregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le comité de la Société neuchâteloise d'entraide mutuelle a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de leur ami et membre dévoué,
Monsieur Edouard ULRICH
Ils garderont un excellent souvenir de lui, de sa gentillesse et de sa camaraderie.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.
Les parents, amis et connaissances, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges DAMBACH
leur cher frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 81me année.
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane,
le 9 décembre 1974.
Dieu est amour.
L'enterrement aura lieu à Coffrane, jeudi 12 décembre.
Culte au temple, à 13 h 30.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beuregard, Neuchâtel.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société des Anciens Bellettriers Neuchâtelois a le regret de faire part du décès de
Monsieur Louis PERREGAUX
survenu à La Chau-de-Fonds le 9 décembre.
Dieu est amour.

REMERCIEMENTS
La famille de
Madame Marguerite SIEGFRIED
très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance. Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.
La Chau-de-Fonds, décembre 1974.
Profondément touchées des témoignages de sympathie reçus, les familles de
Madame Germaine HUNZIKER
adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.
Neuchâtel et Boudry, décembre 1974.

La famille de
Monsieur Samuel FALLET
très touchée des marques d'affection et de sympathie qui lui ont été données pendant ces jours de deuil, exprime, à toutes les personnes qui l'ont entouré par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, ses sincères remerciements.
Dombresson, décembre 1974.
Profondément touchés des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été démontrées pendant ces jours de deuil, les enfants de
Madame Baptiste BETTINELLI
expriment leur reconnaissance et leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont entouré leur chère maman durant sa longue maladie.
Travers, décembre 1974.

Tout nouvel abonné à FAN - L'EXPRESS recevra le journal GRATUITEMENT jusqu'à fin décembre 1974

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin mars 1975 pour Fr. 26.—
* jusqu'à fin juin 1975 pour Fr. 50.—
* jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 96.—
(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____
Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Très violente collision frontale route des Falaises: deux blessés

La route des Falaises a été hier vers 19 h 10 le théâtre d'un grave accident de la circulation. Au volant d'une automobile, M. Jiri Kalas, âgé de 31 ans et domicilié à Zurich, circulait sur cette artère en direction du centre.

Peu après le garage des Falaises, pour une cause qui n'est pas encore déterminée, le véhicule zuricois s'est déplaqué

sur la gauche de la chaussée et est entré en collision frontale d'une rare violence avec la voiture conduite par M. Benseghir Chabane, 54 ans, domicilié à Berne, qui roulait normalement en sens inverse. Sous l'effet du choc, les deux véhicules ont été projetés sur le bord sud de la chaussée.

Les deux conducteurs ont été trans-

portés à l'hôpital des Cadolles. M. Chabane souffre de fractures aux deux bras et d'une fracture ouverte à la jambe gauche. Quant à M. Kalas, il souffre de douleurs à la cage thoracique et d'une plaie au visage.

Les deux véhicules sont démolis, comme en témoigne notre photo.



Amas de tôles horriblement tordues, tout ce qu'il reste de la collision frontale qui s'est produite sur la RN 5. (Avipress - Baillod)

Vins et spécialités gastronomiques neuchâtelois à l'honneur à Zurich

A Zurich, la délégation neuchâteloise n'en revenait pas: à l'apéritif, servi dans les caves du Palais des congrès, ce fut du... fendant qui composait le blanc-cassis! Alors que deux étages au-dessus dans deux restaurants de cette célèbre maison, on célébrait l'amitié entre la grande et brillante cité des bords de la Limmat et le canton de Neuchâtel, sous la forme d'une petite Quinzaine touristique-gastronomique!

La journée officielle, ainsi, commençait bien. Mais le directeur des lieux, l'aimable Hermann-P. Sahli, qui avait dû obéir à des questions d'intendance en utilisant ce fendant, excellent d'ailleurs, eut d'autres occasions, pendant cette journée, et notamment lors du déjeuner, de prouver qu'il savait servir les jolis vins neuchâtelois selon toutes les règles de l'art. Les vigneron et encaveurs de chez nous peuvent dormir tranquilles: à Zurich, au Palais des congrès, les produits de la vigne neuchâteloise sont tout autant à l'honneur que la gastronomie du canton ou encore que les paysages les plus beaux.

UNE CARTE A LA HAUTEUR

Le canton de Neuchâtel est donc l'hôte de Zurich jusqu'au 15 décembre. Il s'y présente par quelques-uns de

ses plats les plus typiques, par ses vins et par son tourisme dans un décor adéquat, qui fait trois «couleur locale». La carte est à la hauteur de la renommée de Neuchâtel: le croustillon feuilleté du bon gros Léon et la jaquerie des Vignolants y voisinent avec les poissons du lac (quand il y en a!) en sauce, les saucisses au foie et le poireau ou les tripes, les fromages et les entremets. Quant aux vins, on sait que blancs, rouges ou rosés ils ont un côté helvétique qui leur permet de figurer sur les tables zuricoises sans complexe.

L'initiative de ces dix jours neuchâtelois est l'œuvre commune des hôteliers neuchâtelois de la SSH avec leur président Gilbert Paccozzi, de l'ONT et de l'Office des vins de Neuchâtel.

Hier, la délégation, emmenée par MM. Maurice Calame et Roger Beuchat, président et directeur de l'ONT, G. Paccozzi, Victor Huguenin, président cantonal des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, Alex Billeter, directeur de l'ADEN et un groupe de Vignolants dont leur grand chancelier Jean-Pierre Baillod, a été reçu par M. Anderegg, directeur du tourisme de la ville de Zurich et président du conseil d'administration du Palais des congrès et le directeur de celui-ci.

On échangea d'aimables propos entre les fûts de chêne en buvant le fendant à la santé du chasselas et du pinot noir neuchâtelois. Puis l'on goûta à quelques spécialités culinaires neuchâteloises d'antan, remises à la mode par le journaliste-gastronome Jacques Montandon et apprises à la brigade de l'établissement zuricois et à son chef Hanspeter Dietmann par Armand Montandon.

Au dessert, entre la tomme neuchâteloise, le vacherin qu'on ne maîtrisa qu'avec la... cuiller et le parfait glacé à la fée verte, Alex Billeter, le caricaturiste de l'ADEN, directeur aussi, y alla de son numéro sur le canton de Neuchâtel et son fusain fit merveille, comme d'habitude. Dommage qu'il n'y ait pas eu plus de monde dans le restaurant. Ils auraient difficilement résisté à l'envie de venir passer quelques jours à Neuchâtel et dans le canton, l'été prochain. Un canton qui essaie, d'aller chercher des clients touristes en Suisse alémanique plutôt qu'à l'étranger.

Pourquoi pas? Puisse cette petite quinzaine qui fera naître l'an prochain celle de «Neuchâtel salue Zurich», avoir les résultats qu'on en attend.

G. Mt.

Au tribunal de police de Neuchâtel Une sordide histoire de coups

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala, assistée de Mme E. Bercher, qui assumait les fonctions de greffier.

C.M., de Neuchâtel, avait signé un contrat portant sur l'achat de bouteilles de vin en taisant qu'il était sous tutelle, et que par conséquent, il n'avait pas le droit de signer un acte quelconque. Sa situation financière ne lui ayant pas permis de remplir son engagement et ne pouvant restituer le vin... qu'il avait déjà bu, C.M. était prévenu d'escroquerie. Comme ce n'est pas la première fois qu'il commet un tel délit malgré les remontrances de son tuteur, C.M. a été condamné à 15 jours d'emprisonnement avec sursis et à 25 fr. de frais.

A.D., de Boudry, et N.P., de Neuchâtel, en tant que membres du comité

d'une société en dissolution, avaient refusé de livrer à l'Office des poursuites un livret d'épargne appartenant à cette société. A.D. a été condamné à dix jours d'emprisonnement avec sursis et à 120 fr. de frais; quant à N.P., elle paiera 400 fr. d'amende et 95 fr. de frais.

Pour avoir commis des détournements d'objets mis sous main de justice, P.M. a été condamné à huit jours d'arrêts avec sursis et à 80 fr. de frais.

VOIES DE FAIT

Dans un établissement public, R.H., de Neuchâtel, avait cru que le garçon l'avait volé sur le prix de ses consommations. Alors sous l'empire de la colère et de la boisson, il avait porté la main sur l'employé, l'avait injurié et menacé, et avait lancé un lourd cendrier à travers le bar, au risque de blesser grièvement quelqu'un. Le gérant du restaurant appela la police qui trouva le prévenu devant l'auberge. R.H. refusa de se rendre au poste et donna sa carte de visite aux agents, disant qu'il passerait les voir le lendemain.

Ne voyant évidemment pas la chose de cet œil, les policiers emmenèrent le prévenu au restaurant pour tirer l'affaire au clair. R.H. les injuria et les menaça, allant jusqu'à arracher un bouton de chemise à un agent, puis il rentra chez lui, malgré les ordres de la police qui voulait vérifier son identité. Coupable de voies de fait, d'injures, de menaces contre l'autorité et d'ivresse publique, R.H. a été condamné à 20 jours d'arrêts avec sursis et à 120 fr. de frais.

G.F., de Neuchâtel, ne s'était pas rendu au cours de protection civile auquel il avait été convoqué. Les excuses invoquées pour sa défense par le prévenu n'ayant pas convaincu le tribunal, G.F. a été condamné à trois jours d'emprisonnement sans sursis, car il est récidiviste, et à 25 fr. de frais. A.P. de Neuchâtel, a été libéré de la prévention d'abus de confiance et les frais mis à la charge de l'Etat.

LÉSIONS CORPORELLES

C'est M. A. Bauer qui présidait le tribunal pour la cause la plus importante de la journée. L.S. de Neuchâtel, était prévenu de lésions corporelles simples et graves, d'abandon d'un blessé, de contrainte et de séquestration. J.-C. H., de Neuchâtel lui aussi, répondait des mêmes chefs d'accusation, et, en outre, d'ivresse au volant.

Dans la nuit du 3 au 4 août 1973, les deux prévenus et un comparse, décédé depuis lors, buvaient un verre au cercle de Serrières, tandis que E.K., un habitué

de l'établissement, allait de table en table, importunant les consommateurs par des injures, des menaces et des remarques débilitantes. E.K., s'acharnait particulièrement sur L.S., pour lequel il nourrit une inimitié particulièrement marquée. A la fermeture de l'établissement, E.K. continua son manège dans l'escalier de l'immeuble, jusqu'à ce que J.-C. H., énervé, le gratifie d'un coup de poing bien senti qui fit tomber E.K. si malencontreusement qu'il se cassa le bras dans sa chute.

L'affaire n'aurait sans doute pas eu de lourdes conséquences si L.S., J.-C. H. et leur complice avaient jugé que E.K. avait reçu la monnaie de sa pièce, mais il n'en alla pas ainsi.

Ils embarquèrent le blessé dans la voiture de J.-C. H., «pour le ramener chez lui» et l'emmenèrent dans la forêt de Bôle où ils le rouèrent de coups et l'abandonnèrent après lui avoir enlevé pantalons et souliers, pour qu'il ne puisse rentrer chez lui de si tôt.

Malgré les témoignages de la défense, qui n'éclairèrent pas la victime sous son plus beau jour et d'habiles plaidoiries, le tribunal a retenu contre J.-C. H. des lésions corporelles simples, l'abandon d'un blessé et la séquestration, et a condamné à la peine requise par le ministère public, soit trois mois d'emprisonnement, moins douze jours de détention préventive, peine assortie du sursis pendant deux ans.

Quant à L.S., qui n'a pas empêché ses amis de commettre ces délits et ces actes de violence inadmissibles, il a été condamné, en tant que co-auteur de la séquestration, à 45 jours d'emprisonnement, (moins huit jours de détention préventive) avec sursis pendant quatre ans. J.-C. H. paiera 700 fr. de frais et L.S. 370 francs. C.T.

MARIN-ÉPAGNIER

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Marin-Epagnier siégera en séance ordinaire le 19 décembre avec à l'ordre du jour la nomination d'un membre de la commission des naturalisations et agrégations; la naturalisation de M. Giovanni Panaro; une modification de la taxe d'exemption du service du feu; le budget 1975; une demande de crédit pour l'extension du réseau d'eau au chemin de la Brévardière; des interpellations et motions et des communications du Conseil communal.

A l'administration cantonale

Dans un communiqué, la chancellerie d'Etat précise que contrairement à un article paru dans un quotidien romand et à certaines rumeurs, les bureaux de l'administration cantonale seront ouverts les mardi matin 24 décembre, jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 décembre toute la journée ainsi que le mardi matin 31 décembre 1974.

Diplomates arabes à la «FAN»

● HIER, notre rédacteur en chef, M. Jean Hostettler, a accueilli, au siège de notre journal, une délégation de la Ligue des Etats arabes à Genève, conduite par M. Nabil Al-kriti, consul général de la République d'Irak. Ce dernier était accompagné par l'ambassadeur syrien Akram Al Deiri, délégué permanent de la Ligue des Etats arabes et M. Mohammad Hussain Al Fartosi, attaché de presse.

Nos hôtes ont profité de l'occasion pour exposer les problèmes qui les préoccupent actuellement et souhaiter la promotion des relations entre la Suisse et le monde arabe.

Après un accident: l'identité des blessés

● AINSI que nous l'avons annoncé dans une partie de nos éditions d'hier, une voiture portant plaques bâloises a manqué un virage place Numa-Droz dans la nuit de lundi à mardi vers 1 h 10, pour finir sa course contre le poteau d'une signalisation lumineuse. On a retiré de la voiture quatre blessés qui ont été transportés à l'hôpital des Cadolles. Il s'agit de M. Daniel Kiechle, âgé de 20 ans et domicilié à Bâle, conducteur du véhicule, de Mlle Rachel Fox, 20 ans, et MM. Elnousseri Moustafa, 20 ans, et Paul Robinson, 19 ans, tous trois domiciliés à Neuchâtel.

Conducteur en fuite

● HIER vers 7 h 10, M. M.B., de Neuchâtel, circulait rue de l'Evoles en direction du centre. A la hauteur du No 53, lors d'un croisement, son véhicule a été heurté par une voiture qui roulait en sens inverse. Le conducteur de cette dernière ne s'est pas arrêté. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale, tél. (038) 24 24 24.



Gaz et électricité

En supplément à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général de Neuchâtel figure cette interpellation de MM. Blaise Dupont et Pierre Dubois:

«Il y a deux ans, à l'occasion de l'augmentation des tarifs d'électricité entrée en vigueur au 1er janvier 1973, le Conseil communal fut prié par le Conseil général de trouver une solution susceptible d'atténuer au maximum les différences de traitement provenant de l'impossibilité de relever tous les compteurs en même temps. La solution préconisée et appliquée alors par la direction des Services industriels ayant, semble-t-il, donné entière satisfaction à l'ensemble des abonnés, le Conseil communal peut-il nous dire s'il a l'intention de l'appliquer à nouveau à l'occasion de la majoration des tarifs de vente du gaz découlant de l'arrêté du Conseil général du 2 septembre 1974 et devant entrer en vigueur le 1er janvier 1975?»

Auto contre trolleybus

● AUTO volant d'un trolleybus, M. M.B., d'Auvier, circulait hier vers 11 h 30, rue de la Gare en direction nord. A la hauteur de l'Eurotel, alors qu'il quittait l'arrêt, le véhicule fut heurté par l'auto conduite par Mme G.R., de Marin, qui roulait dans le même sens. Dégâts.

Au Centre culturel neuchâtelois

Philippe Scrive: décontracté et chaleureux

Dommage qu'il y ait des titres: le pouvoir évocateur des sculptures de Philippe Scrive est ainsi canalisé dans une seule direction, alors que, moins cerné, il eût pu stimuler davantage l'imagination et étendre ses significations vers la sensibilité de chacun.

Cela n'empêche pas ses œuvres de séduire, d'amuser quelquefois, de surprendre toujours. Avec un bedonnant extraterrestre, avec des juges plus rigides que nature, un minotaure incompréhensible et attendrissant, un homme, une femme, et d'autres encore comme Gavroche. Tubes de plastiques fendus en larges bouches, carcasse rouge taillée en impressionnant garde microcéphale: Philippe Scrive emprunte les matériaux de l'industrie, PVC en tube, couleurs vives, rouge et blanc.

Il aime aussi le bronze, et l'aluminium, mais le plastique manié à chaud lui a donné ses formes, un style souple et coulant qui semble lui convenir à merveille. Car on le voit bien dans ses dessins, rêveries tracées sur des rythmes possibles, une forme en appelle une autre, un creux, une bosse, selon une évidence propre à Scrive, mais qui ne s'embarasse guère de détours intellectuels. Faire, et faire librement, c'est la seule chose qui semble compter pour lui. Dans un style direct, franc. Jouer cartes sur table, dresser des silhouettes dans la matière: c'est une bonne chose en soi, hors de toute justification, de tous salmigondis pour initiés.

Philippe Scrive fait, avec du cœur, du dynamisme, avec de l'ampleur dans le mouvement et la multiplication des formes. Il a même le geste si large, si plein d'écho que c'est dans l'art monumental qu'il trouve un champ d'action à sa mesure. Des fontaines, des façades, où il trouve de l'espace et des matériaux de construction à la taille de son inspiration. Son exubérance réjouit, même en petits formats, et si l'on n'aime pas, on peut tolérer sans mal. C'est joyeux et surtout, pas prétentieux. De la sculpture qui fait plaisir, comme ça. C.G.

Drôle de monstre!

● SAMEDI matin, un monstre étrange faisait son apparition, rue de l'Hôtel-de-Ville, devant un magasin de fleurs.

Les eaux frileuses du lac avaient-elles engendré cet animal, à la couleur d'algue marine?

Les brumes du mystère flottaient autour de l'étrange... jusqu'à ce qu'on apprit que le Centre culturel, dans le cadre de son exposition, consacrée à Philippe Scrive, artiste canadien, domicilié en France, l'avait dressé là, en guise de panneau publicitaire. L'hôte, peu aimable, ne devait, sans doute, pas faire l'affaire puisque le Centre culturel a décidé de placer à ses côtés, aujourd'hui, un véritable panneau de bois. Tous deux nous inviteront à en savoir plus... sur l'exposition bien sûr!

Un peu de lumière de Noël pour les handicapés



Selon une tradition aussi sympathique que bien établie, un grand magasin de la place a ouvert hier matin ses portes à tous les handicapés de Neuchâtel et de la région afin de leur permettre de faire leurs achats de Noël à l'abri de la cohue de fin d'année. Comme d'habitude, cette matinée réservée aux moins favorisés a connu le succès et leur a apporté un avant-goût de la joie de Noël. (Avipress Baillod)

Soutenance de thèse à la faculté des lettres

L'évolution des images structurantes de Keats

M. François Matthey a présenté, jeudi dernier, à la Faculté des lettres, une thèse de doctorat intitulée «The evolution of Keats's structural imagery». Les rapporteurs étaient les professeurs E. Giddey, de Lausanne, et G.D. Zimmermann, de Neuchâtel. La séance, qui s'est déroulée, en langue française, était présidée par M. André Schneider, doyen de la Faculté.

Après avoir adressé une pensée de sympathie à M. Adrien Bonjour, aujourd'hui gravement malade, M. Schneider retraça, en quelques mots, la carrière de M. Matthey. Né à Neuchâtel en 1924, il a passé son baccalauréat en 1944 et sa licence ès lettres en 1948. Dès lors sa vie se partage entre l'Angleterre où il fait de nombreux séjours et le gymnase de Neuchâtel où il enseigne, à partir de 1950. En 1962, il est nommé lecteur à l'Université, en 1965 chargé de cours, et en 1974, il accède à la deuxième chaire de langue et littérature anglaise. A côté de ses travaux littéraires et professionnels, M. Matthey s'est signalé par l'activité qu'il a menée à la tête de l'association des «Amis de Jean-Jacques Rousseau».

Comme va l'expliquer M. François Matthey en exposant son sujet, c'est avec M. Adrien Bonjour qu'il a pris contact quand il a décidé de préparer une thèse sur le poète anglais Keats «A s'attaquer aux plus grands, lui a

dit M. Bonjour, on ne réussit pas toujours, mais on apprend beaucoup». Y avait-il encore quelque chose à dire sur ce poète si lucide à l'égard de ses propres faiblesses, mais si épris de perfection qu'il écrivait, en 1820, à Shelley: «Soyez davantage artiste». On pouvait se poser la question.

Né à Londres en 1795, mort de tuberculose dans sa vingt-sixième année, Keats a atteint en un temps ridicule, ment bref aux chefs-d'œuvre indiscutés. Sur sa vie, ses joies, ses tourments, sa passion pour Fanny Brawne, il n'y avait rien de nouveau à dire. Sur les influences qu'il a subies, sa formation, sa pensée, non plus. On ne trouve, d'ailleurs, pas chez lui de doctrine définie. Restait le domaine des images, dont la progression cohérente méritait une étude approfondie.

LA LUMIÈRE ET L'EXTASE

Chez Keats, la combinaison du sens et de l'image est indissoluble. Il y a, là, un jeu d'équilibristes et de proportions que le poète a mené très consciemment, en se réglant sur certains critères de composition qu'il valait la peine d'éclaircir. Dans un premier schéma, la courbe d'abord descendante redonne ensuite ascendante, c'est-à-dire que le poème se termine dans la lumière et dans l'extase.

Mais, par la suite, Keats adopte un autre schéma qui exprime plus profon-

dément encore sa vision des choses. Partant de la douleur et de la solitude, il s'abandonne à un rêve de beauté transcendante; car la vie même, parée de guirlandes et de fleurs, comme dans le «Printemps» de Botticelli, puis tout s'écroule, le froid et la mort règnent, la caverne enchantée se transforme en un horrible charnier. Telle est la ligne suivie par la «Belle Dame sans merci».

S'élever toujours plus haut pour mourir fiévreusement, tel est donc le schéma fondamental des poèmes de la dernière période. Quant à l'identification de la vérité et de la beauté, est-ce un cri de triomphe ou un truisme? Que chacun en pense ce qu'il voudra, tant il subsiste de mystère chez ce poète qui n'a jamais admis que la pensée puisse aller plus loin que la beauté.

L'AVIS DES RAPPORTEURS

«C'est un beau livre sur un beau sujet, l'un des plus émouvants et des plus mystérieusement difficiles de toute la littérature anglaise, dit en commençant M. Ernest Giddey, premier rapporteur. La difficulté, c'était de vaincre les incohérences initiales pour s'établir, au centre du monde de Keats. M. Matthey y a réussi. On peut, toutefois, se demander si la valeur incantatoire des images ne dépasse pas les structures telles que les envisage M. Matthey, car même si cette géométrie poétique a ses moments privilégiés, ce qui est essentiel, c'est le paroxysme de l'émotion poéti-

que, traduite par des images et des symboles. Et cette opération, chez un grand poète, n'est pas toujours consciente ni logique. Que signifie, par exemple, le symbole de la porte ou de la fenêtre? Dans sa réponse, M. Matthey relève que ces symboles mystérieux sont partout et que l'essentiel pour Keats était de faire pénétrer le précieux minéral dans tous les interstices du poème.

Second rapporteur, M. G. D. Zimmermann relève, lui aussi les qualités de cette thèse, qui est un beau travail mené avec intelligence, méthode et prudence. Trop de prudence même, si l'on songe que M. Matthey se protège souvent en présentant ses réflexions sous une forme interrogative. Pourquoi n'a-t-il pas fait une part plus grande à la psychologie? «Parce que je ne suis pas psychologue» répondit M. Matthey. M. Zimmermann termina, en félicitant l'auteur de cet ouvrage qui s'adresse aussi bien aux spécialistes qu'aux non spécialistes. Il est allé son chemin, à son rythme, sans trop s'occuper de ce que les autres ont fait, mais sans l'ignorer non plus.

Après délibération du jury, M. André Schneider, au nom de la Faculté des lettres, décerne à M. François Matthey le doctorat ès lettres, en y ajoutant de très vives félicitations pour le bel ouvrage qu'il a écrit et la manière dont il l'a présenté et défendu.

P.-L. B.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 60,5 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 50 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.— le mm. Réclames Fr. 2.15. Naissances, mortuaires 1.10 le mm. Petites annonces non commerciales 40 c. le mot minimum Fr. 4.—.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisse S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Montier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
96.—	50.—	26.—	101.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

Enchères publiques à Boudry

L'Office des faillites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, les biens suivants qui dépendent de la succession répudiée de Bolle Richard, quand vivait domicilié à Peseux.

Le mardi 17 décembre 1974, dès 14 h à la Salle de spectacles de Boudry : 1 lot de mobilier ancien et moderne, mobilier de bureau, tapis moquette et d'Orient, cuisinières à gaz et électriques, frigos, appareils de photos, enregistreurs, tourne-disques, amplificateur, colonnes sonores, 1 radio Turner avec cassettes 1 machine à écrire Hermès 1 machine IBM électrique système à boule, machines à calculer, 1 lot de microsillons, malles de voyage, valises, sacs de voyage, 2 fauteuils club, 1 assortiment de 6 tables, pieds laiton, dessus en cristal avec bords miroir, 1 cheval de peinture, style Louis XIII, 1 table Biedermeier à rallonges, 1 coffre ancien rustique, 1 bureau bois et plastique, 1 étagère de bureau à stores, diverses armoires et tables, 1 fusil de chasse, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

Le jeudi 19 décembre 1974 dès 14 h, à la Salle de spectacles de Boudry :

1 lot important de livres reliés, Encyclopédie, dictionnaires, romans anciens et modernes, revues historiques, livres d'art illustrés, dont : l'Encyclopaedia Universalis, 6 vol. « Les Muses », 1 dictionnaire Littérature en 4 vol., 1 lot de 28 petits livres anciens reliés cuir, année 1800 env., 3 vol. Les Grands Maîtres de la peinture, 2 vol. Dictionnaire National de Bescherelle, etc.; nappes et rideaux, linges de cuisine ustensiles et casseroles, etc.; 1 lot d'environ 200 bouteilles de vins rouges et blancs, suisses et français, d'appellations contrôlées et de millésimes anciens et récents, liqueurs et eaux-de-vie, ainsi qu'une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Conditions de vente : vente au comptant, conformément à la L.P.

L'Office des faillites ne donne aucune garantie quant à la juste désignation des objets. Aucune réclamation ne sera admise dès l'adjudication prononcée. Les biens seront exposés le jour des enchères dès 13 heures.

OFFICE DES FAILLITES

Le préposé :

Yvan Blesch

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié

IMMEUBLES

Particulier cherche à acheter

maison familiale

région Colombar - Boudry - Cortaillod - Bevaix.

Adresser offres écrites à ID 3362 au bureau du journal.

VILLA de 3 APPARTEMENTS
RÉSIDENTIELS de 5 PIÈCES

à vendre. Financement garanti; nécessaire par appartement : Fr. 40.000.—

Situation : entre Neuchâtel et Yverdon, à 5 minutes à pied de la plage; vue splendide et imprenable sur le lac.

Ecrire sous chiffres 28-900300 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A vendre à La Coudre-Neuchâtel
magnifique villa
de 2 appartements

Pour traiter, s'adresser à :

Fiduciaire HORDES S.A.
PIERRE DESAULES
Economiste
Fausses-Brayes 19 / 038 24 18 22
NEUCHÂTEL

A LOUER

LA NEUVEVILLE situation tranquille
A LOUER éventuellement
A VENDRE

maison à une famille

nouvellement construite, tout confort. 5 chambres, cheminée, salle de bains, douche séparée, garage. Côté sud : vue magnifique sur le lac et les Alpes.

Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au No (032) 22 05 12 (heures de bureau).

Les Cèdres-BOUDRY
appartements

libres immédiatement :

2 1/2 pièces 70 m² à partir de Fr. 430.—
3 1/2 pièces 92 m² à partir de Fr. 530.—
4 1/2 pièces 107 m² à partir de Fr. 640.—

Appartements très spacieux et fonctionnels comprenant :

cuisines agencées — parquets et autres sols pratiques — balcon — ascenseur — tranquillité.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9, Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59.

A louer logement de 4 pièces

avec tout confort, à couple stable désirant assumer la

CONCIERGERIE

d'un immeuble important à Serrières. Possibilité, par la suite, en cas de convenance, de créer un poste de conciergerie à plein temps.

Les personnes ayant si possible quelque expérience de la conciergerie voudront bien adresser leurs offres, avec références, sous chiffres JA 3321 au bureau du journal.

LE LANDERON

Nous louons à partir du
1er novembre 1974

Studios loyer à partir de Fr. 298.— brut

Appartements de 2 1/2 pièces loyer à partir de Fr. 525.— brut

Appartement de 3 1/2 pièces loyer à partir de Fr. 682.— brut

y compris case de congélation.

L'immeuble est situé très ensoleillé et tranquille, vue sur le lac.

Places de stationnement dans le garage souterrain, loyer mensuel à Fr. 53.—

Pour les personnes de l'extérieur, il y a également la possibilité de louer des cases de congélation (100 l à 5 fr. —, 200 l à Fr. 8.—), ainsi que des places de parc.

Pour tous renseignements veuillez vous adresser à

ROBERT PASTERAG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel 031 22 02 55

Le Fonds des Œuvres sociales de Caractères S.A. offre à louer, dès mars 1975, dans son immeuble locatif en construction aux Acacias (futur route de Pierre-à-Bot), de spacieux

appartements
avec balcon

de 2 pièces : dès Fr. 400.— + charges

de 3 pièces : dès Fr. 475.— + charges

de 4 pièces : dès Fr. 590.— + charges

Toutes les cuisines sont complètement équipées et l'immeuble est doté de 4 ascenseurs, 4 buanderies et séchoirs, ainsi que de nombreuses places de parc couvertes et non couvertes. Nature envirognante, vue panoramique, bus des Cadolles à proximité.

Renseignements et réservations auprès du gérant :
Me Pierre-André L'Epée, avocat, Cassarde 34,
Neuchâtel. Tél. (038) 24 60 51.

A LOUER A MARIN

dans immeuble neuf, route des Tertres 2, au centre du village

SPLENDIDES 4 1/2 PIÈCES

tout confort - cuisines équipées - tapis tendus - adoucisseur d'eau - ascenseur - antenne collective TV-Radio. Loyer : à partir de Fr. 695.— + Fr. 80.— de charges. Le loyer net comprend l'utilisation de la buanderie avec la machine à laver automatique et le séchoir électrique, ainsi que le service de conciergerie.

Renseignements et inscriptions auprès de :
LA NEUCHÂTELOISE, Compagnie d'Assurances
Service Immobilier
Rue du Bassin 16, Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71.

L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal

A LOUER

dans immeuble neuf à la Coudre

appartements de 2 pièces

à partir de Fr. 470.— + charges

studios

à partir de Fr. 320.— + charges.



TOURAINE S.A.

Bourgillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 55 55

A louer, à Cernier,
STUDIO MEUBLÉ,

tout confort, libre immédiatement
ou pour date à convenir.
Loyer : Fr. 330.— plus charges.

RÉGENCE SA
Rue Coulon 2
(à côté de l'Université)
Tél. 038/251725
2001 Neuchâtel

A louer dès le 24 décembre 1974
ou à convenir, à Cortaillod, bel et
confortable

appartement
de 2 pièces

cuisinette, salle de bains, cave.
Loyer mensuel : Fr. 333.— plus
acompte sur charges.

Se renseigner pendant les heures
de bureau (du lundi au vendredi :
de 7 h 30 à 12 h, de 13 h à 17 h 15).
Tél. (031) 42 42 26.

A louer, à Peseux,
appartement
2 pièces

cuisine agencée, W.-C., douche,
libre dès 24 décembre 1974.
Loyer : Fr. 320.— + charges.

S'adresse à :
Fiduciaire Stocker S.A.,
Tél. 31 74 55.

A louer, à Cortaillod-Village, des
appartements
3 1/2 pièces

tout confort, cuisine équipée,
libres dès le 1er janvier 1975,
loyer : 515 fr. + charges.

appartements 2 pièces

tout confort, cuisine équipée, libres
dès le 1er mars 1975, loyer : 360
francs + charges.

S'adresser à Crétigny & Cie,
fbg du Lac 43, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 69 21.

MARIN
A louer au centre du village
appartement
de 2 1/2 pièces
de 72 m²

avec salon, coin à manger, chambre,
cuisine équipée, salle de
bains, loggia de 18 m², cave, place
de parc. Libre tout de suite.

S'adresser à : Bureau Immobilier
Michel Turin, Seyon 10,
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 56 51.



Aider les plus faibles,
c'est renforcer la com-
munauté.

Secours suisse d'hiver

YVERDON

A louer, rue du Valentin 130-136,
des

appartements

2 1/2 pièces dès Fr. 400.— + charges,
tout confort. Situation tranquille
et ensoleillée. Libre tout
de suite ou pour date à convenir.
Pour visiter :

PIGUET & CIE
Service des gérances
Plaine 18
1400 Yverdon
Tél. (024) 23 12 61.

A louer dès le 24 janvier 1975, à
Cortaillod, bel et confortable

studio

1 chambre avec cuisinette, dou-
che-W.-C., cave.
Loyer mensuel : Fr. 220.— plus
acompte sur charges.

Se renseigner pendant les heures
de bureau (du lundi au vendredi :
de 7 h 30 à 12 h, de 13 h à 17 h 15)
Tél. (031) 42 42 26.

A louer à Bâle (Dreispietzareal) à partir
du 15 décembre 1974 ou pour date à
convenir

emplacement
de stockage

Locaux secs, chauffage, surface envi-
ron 120 m², parking privé, bonne voie
d'accès.
Convient pour stockage de petits
meubles ou tout autres petits articles.

Ecrire sous chiffre A-03-104987 à Publi-
citas, 4001 Bâle.

A louer tout de suite
ou à convenir

appartement
dans villa

5 pièces, tout
confort. Garage pour
2 voitures. Loyer,
garage et charges
comprimes : Fr. 850.—
Tél. (038) 51 35 84,
heures des repas
12 - 13 heures.

Dem. à louer

Pour le
printemps
1975

couple avec
2 enfants cherche
appartement de
4 1/2 pièces avec
confort, place de
jeux ou jardin,
Neuchâtel ou
environs.
Faire offres sous
chiffres LG 3365 au
bureau du journal.
Ou téléphoner au
(061) 63 21 42.

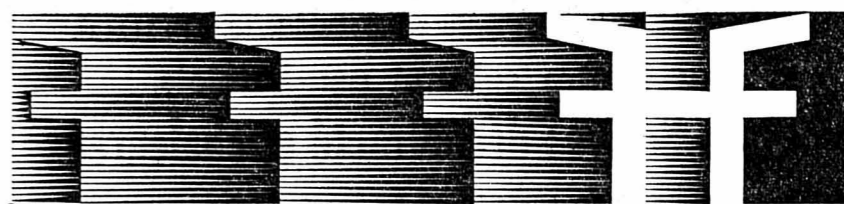
Nous cherchons à louer, dans la ville de Neuchâtel,

LOCAL
avec vitrines

Pour créer un magasin de vente ;
surface désirée : 40 à 80 m².

Faire offres sous chiffres 28-900306 à Publicitas,
Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS



Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

Nous désirons engager un

MÉCANICIEN EN ÉTAMPES

ou un

MÉCANICIEN

auquel nous offrirons une formation complémentaire pour lui confier
des travaux de montage et de mise au point d'ETAMPES automatiques
et à suivre, destinées à notre production horlogère.

Outre le poste de travail, nos conditions de salaire, horaire libre,
prestations sociales et possibilités de logement, seront présentés aux
personnes intéressées lors d'une visite confidentielle à notre service
du personnel.

service du personnel . 038 53 33 33 . 2052 Fontainemelon

maison affiliée à
Ebauches s.a.

A vendre
à Cortaillod

Situation exceptionnelle
Vue imprenable

Prix à partir de Fr. 300.000.—

NOUS OFFRONS :
Prêt hypothécaire de 75 %
du coût total

Renseignements : FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR

VILLAS

5-6 pièces habitables. Cheminée de salon. Balcon-
terrasse. Porche d'entrée avec patio. Place de parc
et garage. Chaque villa bénéficie d'environ 700 m²
de terrain. Sols recouverts de tapis. Machines mo-
dernes et cuisine entièrement agencée.

Visite sur rendez-vous
de notre VILLA PILOTE !

Trésor 9 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

DEMAIN JEUDI :

Notre magasin sera ouvert de 10 h 00 à 12 h 15
de 13 h 15 à 22 h 00

VENDREDI : OUVERTURE A 09.00 H



PROFITEZ-EN POUR LUI ACHETER
cette très belle

ROBE de CHAMBRE

en nylon matelassé, imprimée de ravissants dessins
fleurs.

45.-

cap

La Cité

mode
textures

pour des
vêtements
propres !

DÉMÉNAGEMENTS

toutes directions Suisse et France,

POLDI JAQUET

NEUCHÂTEL Tél. 25 55 65

Un Hit
par le prix
et la qualité.

Starlet de Singer

La Junior
Modèle 353 zig-zag
compact (Starlet). Esthé-
tique moderne. Élégante,
légère, pratique.



Démonstration gratuite
chez: **SINGER**

L. MONNIER
r. du Seyon 11 - Neuchâtel
☎ (038) 25 12 70

741.230.171

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme
pour rester en pleine forme

GELÉE ROYALE

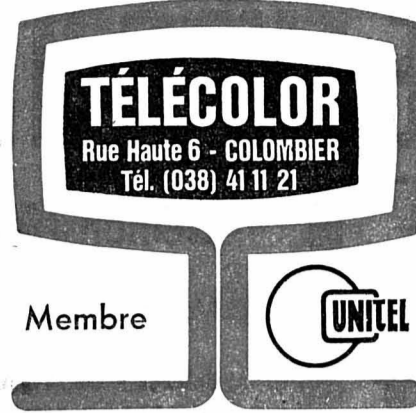
POLLEN

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

CEDISA

Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteur sur demande

CEDISA 20, avenue de la Gare
Tél. 021.35.49.22 - 10127 Chavannes-Remens



Membre



Je m'intéresse à de plus
amples renseignements
sur vos conditions de ven-
te :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Heure de préférence : _____

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Bon de reprise

Fr. 650.-

SIEMENS COULEUR

Nous reprenons votre ancien
poste noir et blanc à Fr. 650.-
quel que soit son état, à l'achat
du nouveau :

TÉLÉVISEUR COULEUR GRAND ÉCRAN SIEMENS



L'annonce
reflet vivant
du marché

A vendre

Points

Silva

Mondo - Avanti

Prix

avantageux.

Ecrire à case

postale 433

1401 Yverdon.

DRAGA DIFFUSION

présente en exclusivité
pour le littoral neuchâtelois

LES BIJOUX BONNET

De merveilleux cadeaux

de Noël dès Fr. 50.-

VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS

Représentant des bijoux

Cartier

**DRAGA
DIFFUSION**

Place
de la Fontaine 4
2034 PESEUX
1^{er} étage

Tél. (038) 31 72 72 / 73

Lundi
à vendredi
de 9 à 17 h



LA BOUTIQUE

DE MONSIEUR

RUE DU SEYON 5
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 75 72



Vous connaissez déjà le chic du prêt-
à-porter féminin de



rue des Terreaux 1

Depuis quelques jours, à la rue du
Seyon 5, la boutique « de Monsieur »
a ouvert ses portes. Dans un cadre
intime, vous trouverez une gamme
complète de modèles exclusifs à la
portée de chacun; nos articles se
confectionnent également en demi-
mesures à des prix qui vous étonne-
ront.

En outre la boutique « de Monsieur »
a l'exclusivité de la prestigieuse grif-
fe

YVES SAINT LAURENT

DE PARIS.

Notre collaborateur attend votre visi-
te; il vous accueillera comme des
amis et vous remettra une petite at-
tention Y. Saint-Laurent.

MARX & CIE

Fruits et primeurs - Famille SCHÜPFER - PROMENADE-NOIRE 6

NEUCHÂTEL

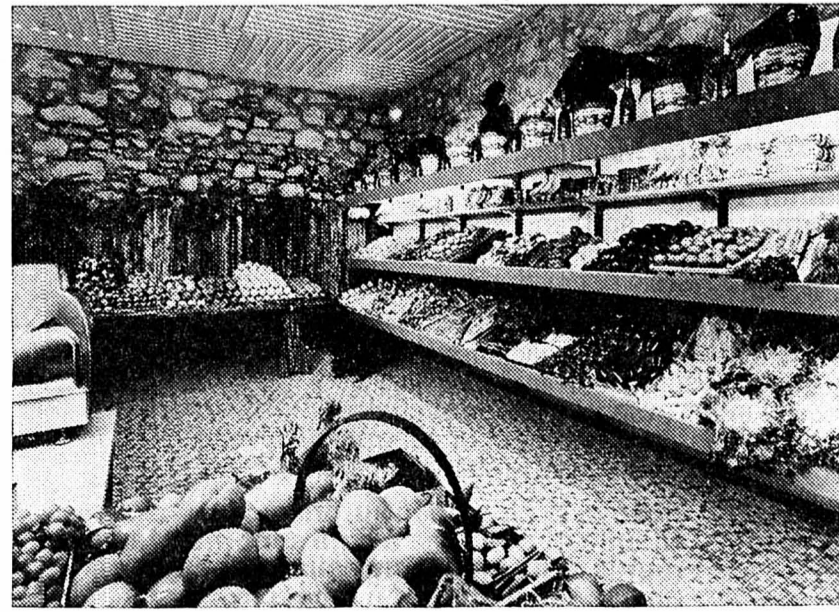
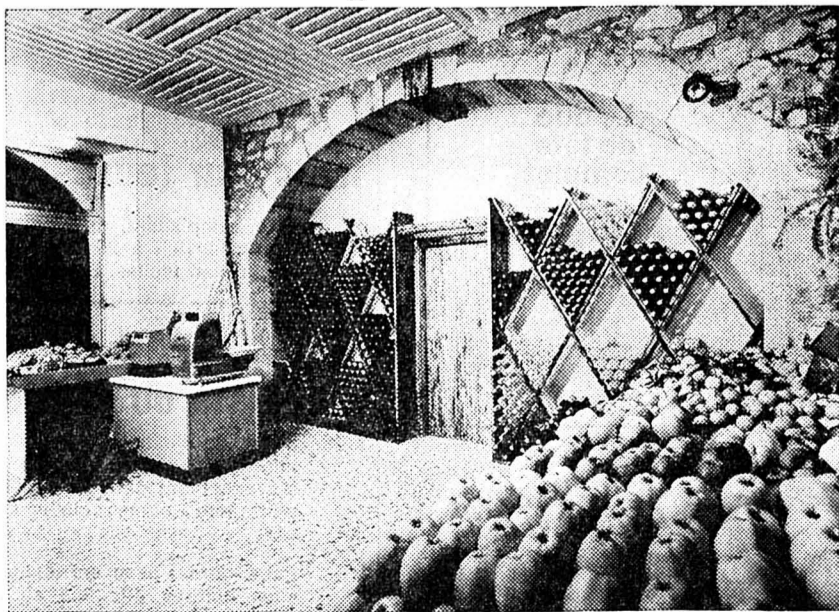
Tél. 25 61 69

vous invite à une dégustation gratuite de
vins avec la participation de la maison
H.-A. GODET, AUVERNIER (dégustation de
bricelets).

Les soirées des 12 et 19 décembre dès 19
heures

Pensez également à nos magnifiques
CARDONS GENEVOIS.

Réservez assez tôt pour vos commandes de
fin d'année.



OFFRES D'EMPLOIS

Commerce de Neuchâtel cherche la collaboration

d'un retraité

à la demi-journée. Personne ayant été dans les affaires. Travail indépendant (pas de voyage ou de représentation).

Ecrire à case postale 1172 Neuchâtel 1.

Boulangerie-pâtisserie, P. Jeanneret, cherche pour sa nouvelle organisation

trois boulangers-pâtisseries

un pâtissier confiseur

Bons salaires. Libre le dimanche. Entrée: janvier ou pour date à convenir.

Faire offres à P. Jeanneret, fbg de la Gare 13, Neuchâtel. Tél. 25 40 46.

Nous cherchons

COLLABORATEUR

pour service externe, situation stable, sécurité sociale.

Patricia, Seyon 2, Marcel JeanRichard, 2001 Neuchâtel. Tél (038) 25 83 06.

Etablissement de la ville cherche pour entrée immédiate ou date à convenir:

cuisinière

pour restauration sur assiettes;

aide de cuisine

femme de ménage

Horaires de travail complet ou partiel. Congé le dimanche. Studio à disposition. Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

Travail accessoire intéressant

(ou à plein temps, âge 14-65 ans) Aimerez-vous aider des handicapés? Cela est possible par une représentation d'articles exclusifs dans un but humanitaire. Nous avons besoin pour cela de personnes sérieuses, disposant de temps libre. Les intéressés (ées) voudront bien prendre contact avec le responsable. Tél. (038) 25 19 86 (aussi le soir).

GRANDE EXPOSITION HI-FI DANS NOS STUDIOS

Tous les jours

du **9** au **14**

DÉCEMBRE

de 14 à 22 h.

Démonstration permanente des marques mondiales par spécialistes diplômés

Vous apprendrez tout sur les chaînes présentées par:

AKAI - BRAUN - CABASSE - DUAL - FERGUSON - HITACHI - KENWOOD - Lenco - MEDIATOR - NATIONAL - NIVICO - PERPETUM - PHILIPS - PIONEER - REVOX - SONAB - SUPERSCOPE - TECHNICS - TELEFUNKEN - THORENS - UHER

Accueil sympathique par les meilleurs spécialistes Haute-Fidélité

Aux Studios HI-FI JEANNERET & CO S.A. Neuchâtel Seyon 30 Tél. 24 57 77

Nous cherchons des
MÉCANICIENS de précision
Tél. (038) 24 74 14.

Nous cherchons des
MENUISIERS
Tél. (038) 24 74 14.

Nous cherchons des
MÉCANICIENS-ÉLECTRICIENS
Tél. (038) 24 74 14.

Nous cherchons des
DESSINATEURS-ÉLECTRICIENS ou aides-dessinateurs
Tél. (038) 24 74 14.

Notre entreprise de services solidement établie cherche un

JEUNE CHEF DE SUCCURSALE

pour sa succursale située au centre de Neuchâtel. Notre collaborateur, en qui nous voyons une personnalité dynamique et indépendante, peut, en contribuant efficacement de sa propre initiative à l'extension de notre commerce à Neuchâtel, s'assurer une position extrêmement intéressante sur le plan financier.

Outre des connaissances commerciales approfondies et du sens de la technique, ce poste requiert de grandes aptitudes pour la vente.

Notre futur collaborateur doit au surplus être rapidement en mesure de s'entendre avec des artisans et auxiliaires de toutes les professions, mais aussi être capable d'établir de bons contacts avec le cadre commercial.

La préférence serait donnée à un Neuchâtelois bilingue.

N'hésitez pas à vous mettre en rapport avec nous, en nous adressant une offre succincte sous chiffre M 901728 à Publicitas, 3001 Berne.

Société Anonyme Fiduciaire Suisse

cherche, pour son siège de Neuchâtel, une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française.

Correspondance, frappe de rapports, divers travaux administratifs, réception, téléphone.

Activité intéressante et variée dans une ambiance agréable.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact par écrit ou par téléphone.

Pour son département d'expertise comptable,

ASSISTANTS-RÉVISEURS

de langue maternelle française.

Très bonnes connaissances de la comptabilité, titulaire d'un diplôme de commerce ou formation équivalente.

Poste intéressant pour candidat dynamique désireux se spécialiser dans une branche d'activité touchant les divers secteurs de l'économie.

Pour son siège de Genève:

RÉVISEURS

Expérience de plusieurs années dans le domaine de la révision.

Langue maternelle française.

Connaissance de l'allemand ou de l'anglais souhaitée.

Capable de travailler d'une façon indépendante.

Connaissances fiscales nécessaires à l'exercice de la profession.

Préférence sera donnée aux candidats de nationalité suisse ayant passé l'examen préliminaire d'expert-comptable ou en possession du diplôme fédéral de comptable.

Les candidats voudront bien adresser une offre manuscrite avec curriculum vitae, référence et photographie, à:

Direction de la Société Anonyme Fiduciaire Suisse
Grand-Rue 1a, case postale 1054, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 52 22.

Pour un périodique professionnel, internationalement connu et bien introduit, du secteur de la

mécanique de haute précision et des appareils de mesure

nous cherchons, pour entrée immédiate, un

collaborateur au service extérieur

pour l'acquisition d'annonces en Suisse romande, où notre périodique est largement diffusé depuis plus de vingt ans.

Notre nouveau collaborateur devrait être de langue maternelle française tout en possédant de bonnes introductions dans l'industrie en question.

Les offres d'un collaborateur libre pourraient également être prises en considération.

Editions AGIFA S. A.
Revue MICROTECNIC

Case postale 257
8033 Zurich

MIGROS

Nous cherchons à nos bureaux de Marin pour notre département
marketing non alimentaire, secteur textiles

employé de bureau

avec une formation commerciale, connaissant la branche textile ainsi que les langues française et allemande.

Notre nouveau collaborateur devra s'occuper de la gestion de certains rayons d'articles textiles et assumer rapidement des responsabilités.

Age idéal: entre 25 et 30 ans

Place stable, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Eventuellement logement à disposition

M-PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel

Restaurant cherche

cuisinière ou dame

sachant bien cuire, ayant de l'initiative, désireux s'occuper de la responsabilité d'un restaurant.

Faire offres sous chiffres
22-14907-416, à Publicitas,
1401 Yverdon.

HUGUENIN-SANDOZ S.A., Plan 3,
2000 NEUCHÂTEL 5; cherche

une employée de bureau

sachant bien dactylographier pour facturation, correspondance et pouvant s'occuper de son central téléphonique. Bonnes notions d'allemand souhaitables. Ambiance agréable, horaire spécial sur demande.

Prendre contact par téléphone au
(038) 25 24 75.

S.V.P.

Servics Jan. S.A.
Seyon 1a, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 02 60

cherche

nettoyeur (euses)

Fixe, remplaçant, du lundi au vendredi de 18 h à 20 h pour travaux d'entretien faciles. Bon salaire.

Pour un travail diversifié nous cherchons un jeune

droguiste ou vendeur

ayant de l'initiative. Nous offrons une place stable avec possibilité d'avancement dans le cadre d'une entreprise commerciale spécialisée.

Faire offres, avec curriculum vitae sous chiffres JP 3353 au bureau du journal.

Offrir le duo de fête Moulinex e'est doubler la saveur de l'heure du café

La surprise de fête de Moulinex:

Le moulin à café Super Junior.

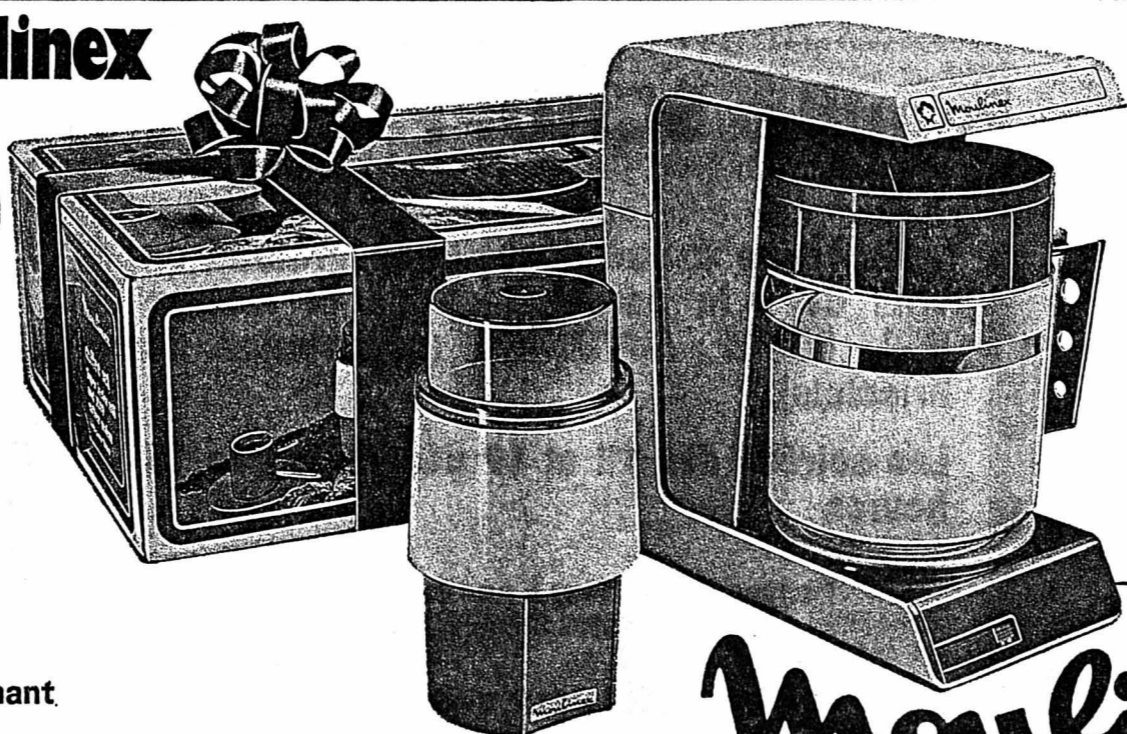
Petit format, mais grand rendement.

Mouture rapide préservant l'arôme, grâce à la fermeture parfaite du couvercle par système de sûreté.

La machine à café 3009.

9 tasses de café délicieusement chaud, filtre système éprouvé Melitta, maintien automatique de la chaleur, récipient transparent pour contrôle du niveau, couvercle de sûreté préservant l'arôme.

Et voici le clou de la surprise: Moulin et machine à café sont maintenant réunis dans un bel emballage de fête - un cadeau à offrir et à recevoir.



Le duo de fête complet

104.-

(prix conseillé)

C'est facile de faire plaisir avec
Moulinex

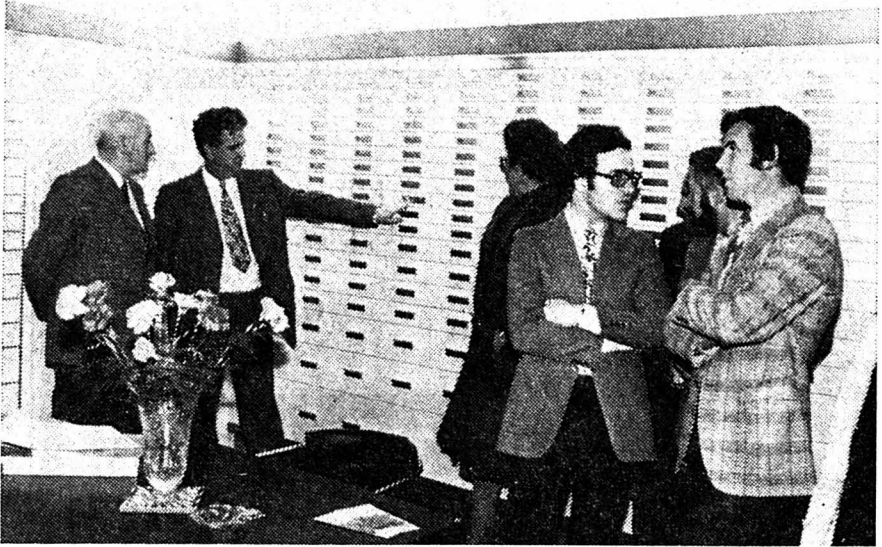
VAL-DE-RUZ

A Cernier, la BCN a inauguré ses locaux rénovés

La Banque Cantonale Neuchâteloise a inauguré hier en fin d'après-midi les locaux rénovés de son agence de Cernier. La manifestation s'est déroulée en présence des représentants des communes du Val-de-Ruz et des maîtres d'état qui ont participé aux transformations. M. Albert Porret, président du conseil d'administration, a souhaité la bienvenue aux participants puis les a invités à visiter les nouveaux locaux, visite qui s'est faite sous la direction de l'agent de Cernier, M. Eric Soguel et de son adjoint, M. Bernard Giroud. Les invités se sont ensuite retrouvés à l'hôtel de la Paix pour une collation au cours de laquelle M. Jean-François Krebs, directeur de la BCN, a rappelé que la situation économique en 1911 n'était pas très différente de celle d'aujourd'hui. Selon des rapports de l'époque, la question des subventions fédérales et du taux hypothécaire étaient déjà à l'ordre du jour. Le devis de construction de l'immeuble de Cernier, qui se montait

à 100.000 fr., était dépassé de 22.000 francs. C'est dire que les responsables d'alors rencontraient les mêmes problèmes qu'aujourd'hui. En conclusion, M. Jean-François Krebs félicite l'architecte, M. Dino Biancolini, en particulier de ne pas avoir dépassé les devis établis, chose rare à notre époque. Il remercia aussi tous ceux qui ont travaillé à la rénovation. C'est en 1883, l'année de sa fondation, que la BCN s'est installée à Cernier. Son correspondant d'alors, M. Bertholet, avait son bureau dans l'immeuble de la poste. Le bâtiment actuel fut construit en 1911, là où se trouvait précédemment une ferme. Cinq agents se sont succédé depuis lors. Ce sont MM. Hermann Bertholet, fils du précédent, Maurice Soguel, Maurice Morrigi, Alphonse Droz et, depuis 1968, Eric Soguel. Dès l'origine, on put mesurer le développement économique du Val-de-Ruz et son corollaire, l'activité de l'agence de la BCN, qui n'a fait

que progresser. Aussi fallut-il se rendre à l'évidence: les locaux ne répondaient plus aux exigences actuelles et il fallait les agrandir et renouveler complètement leur équipement. Après plusieurs mois de travaux, l'agence de Cernier a pu inaugurer ses nouvelles installations dans des bureaux complètement remis à neuf et dotés d'un ameublement moderne. Les principales transformations ont consisté dans le transfert au sous-sol de la chambre forte. Un grand nombre de « safes » et de casiers de coffre-fort ainsi que des cabinets pour la consultation des dépôts sont à disposition de la clientèle. Au rez-de-chaussée, les guichets complètement transformés permettront un travail rationnel et rapide pour la plus grande satisfaction des visiteurs. De plus, un bureau a été aménagé pour l'agent. Cette modernisation permettra à l'agence de la BCN de rendre, dans d'excellentes conditions, tous les services que le public attend d'une banque. Ces services se sont multipliés ces dernières années, notamment avec le paiement des salaires sur des comptes. La Banque Cantonale Neuchâteloise exécute, comme on le sait, toutes les opérations bancaires et par son agence de Cernier rénovée elle entend offrir au chef-lieu du Val-de-Ruz et à toute la région, un instrument adapté aux besoins de notre époque.



La salle des « safes » et des compartiments coffre-fort située au sous-sol du bâtiment

(Avipress G. C.)

L'ensemble folklorique roumain de Benone Damian à Vilars

Les absents ont toujours tort. Cette maxime s'est encore vérifiée, dimanche après-midi, bien que la salle de spectacle de Vilars fut comble d'un public enthousiaste, à l'écoute de l'ensemble folklorique roumain Benone Damian. Unique et exceptionnel concert que la population put accueillir grâce au hasard d'une rencontre amicale de l'exécutif communal et de M. R. Jeanmairet, initiateur de ce spectacle, donné en faveur de l'institution les « Perce-Neige », avec la collaboration notamment du Centre culturel neuchâtelois.

Tout d'abord, la vision de cet orchestre, composé d'instruments connus, tels que violon, violoncelle, contrebasse ou accordéon et d'instruments que nous découvrons avec ravissement, tels que cembalum, taragot, cornemuse et flûte de pan; a permis au public d'être transporté sur les bords de la mer Noire, avec la complicité des costumes flamboyants.

UN FEU D'ARTIFICE
D'emblée, ces mélodies populaires

interprétées, avec une rare sensibilité, et une virtuosité exceptionnelle, ont réjoui les auditeurs attentifs aux sonorités profondes et chaudes du taragot, à l'allégresse du violon, aux jeux variés du cembalum, à la majesté du violoncelle, à la vivacité rythmique des flûtes de pan, sans parler des autres instruments que chacun des artistes maîtrise à la perfection. Chaque musicien fait preuve d'une sensibilité extrême, à laquelle s'ajoute une dextérité qui, fort heureusement, se répercute dans toutes leurs interprétations. Si l'ensemble Benone Damian a fourni une prestation digne d'éloges, il convient d'y associer, étroitement, sans chauvinisme, le jeune flûtiste de pan neuchâtelois Patrice Jeanmairet qui, s'il n'est déjà l'égal de son maître, Simion Stanciu, n'en est pas moins un virtuose de grand talent qui s'intègre, parfaitement, à la formation.

Après ce feu d'artifice, le public manifesta sa joie et son contentement par des applaudissements nourris et scandés.

Au tribunal de police Ivre, il roulait à gauche

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'Hôtel-de-Ville de Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaefer-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Y.M., de Corcelles, circulait au volant de son automobile de Fontaines en direction de Valangin. Peu après l'hôpital de Landeyeux, alors qu'il roulait à gauche de la chaussée, il heurta la voiture conduite par X.F., de Neuchâtel, qui arrivait en sens inverse en tenant correctement sa droite. Suspect d'ivresse, Y.M. fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 1,3 gr.‰. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 1,93 gr. et 2,03 gr.‰. Le prévenu reconnaît les faits qu'il regrette sincèrement. Il est condamné à 8 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et 200 fr.

d'amende. Les frais, par 212 fr., sont mis à sa charge.

H.W., de Neuchâtel, circulait au volant de son automobile sur la route du Carabinier en direction des Geneveys-sur-Coffrane et s'appretait à dépasser la voiture conduite par G.C., de Coffrane, lorsque celui-ci bifurqua à gauche. La collision fut inévitable. Sous l'effet du choc, H.W. perdit la maîtrise de son véhicule qui fonça en direction d'un parc à autos, tamponna violemment une voiture et projeta celle-ci contre une autre. Une vision locale fut nécessaire pour établir les faits. G.C. est condamné à 100 fr. d'amende et 100 fr. de frais pour n'avoir pas pris toutes les précautions nécessaires avant de changer de direction, et H.W. à 80 fr. d'amende et 74 fr. de frais pour avoir dépassé la vitesse limitée à 60 km/heure à cet endroit.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso: fermé.
Eden: 18 h 30, Porno baby, (20 ans); 20 h 30, Les Mille et une nuits, (18 ans, prolongations).
Plaza: 20 h 30, On m'appelle Providencé, (16 ans).
Scala: 18 h 45, Una breva vacanza, (16 ans); 21 h, Le Nouvel amour de coccinelle, (12 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72: 21 h 30 à 4 h.
Le Scotch: 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'Or: 21 h à 2 h.
Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine: 21 h à 4 h.
EXPOSITIONS
Galerie du Manoir: les gravures de Martine Dupont.
Galerie du Club 44: graveurs du groupe Spektrum.
Galerie ADC: un chapitre inconnu de l'œuvre de Froidevaux.
Salle des Chatons: dessins, peintures et vitraux.
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Henry, 68, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite, tél. 111.
MANIFESTATION. — Salle de musique: 20 h 15, I solisti veneti (5me concert de l'abonnement).
Le Locle
Pharmacie de service: Mariotti, Grand-Rue 38; dès 21 h, tél. 117.
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Les Brenets: 20 h 30, Pierre Dudan à « La Lucarne ».
La Chaux-du-Milieu: 20 h, au temple, concert de la fanfare.
Val-de-Ruz
Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergianni, Fontaines.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, de 20 h à 24 h.
EXPOSITION
Cernier: dessins d'enfants à La Fontanelle, de 19 h à 21 h.

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée des officiers de La Chaux-de-Fonds Exposé de M. Jeanneret sur la Conférence des directeurs militaires cantonaux

La section de La Chaux-de-Fonds de la Société suisse des officiers a tenu en ce début de semaine son assemblée générale à la Chaux valaisanne. Ouvrant cette réunion en présence de quelque 80 membres et invités, le président, le major Stehlin, salua ses hôtes parmi lesquels le conseiller d'Etat François Jeanneret, les colonels-divisionnaires Christe et Godet, les colonels Hugly et Digier, le lieutenant-colonel Habersaat, le major Sandoz et les capitaines Jeanneret et Marendaz ainsi que les représentants de diverses associations (sous-officiers, etc.).

Selon la tradition, la première partie de cette soirée était réservée à un exposé. Chef du Département militaire, M. François Jeanneret traita de la Conférence des directeurs militaires cantonaux, un sujet qu'il connaît puisqu'il préside cet organisme dont le rôle est important dans la conception même et le visage de notre armée.

UNITÉ NATIONALE

Le conseiller d'Etat parla déjà du sens de l'armée dans la Confédération. Lorsque la Suisse primitive décida une mise en commun de ses contingents pour préserver l'unité nationale naissante, ce fut le début d'une longue aventure qui s'est poursuivie avec ses objectifs identiques, un même état d'esprit. Il n'y eut pas d'autres raisons que le lien national à l'origine de notre pays. Un lien qui se raffermi, qui se développa au cours du XIXe siècle grâce aussi aux rencontres sportives, de chant ou de tir.

Cela peut, aujourd'hui, prêter à sourire. Il convient pourtant de rappeler ces réalités.

Evoquant ensuite les rapports existant sur le plan militaire, entre les cantons et la Confédération, il définit les responsabilités réciproques, les tâches que doivent assumer chacune des parties. Certains problèmes sont

typiquement du ressort du canton: inspections, tir obligatoire, obligation d'assurer l'ordre sur le territoire cantonal. Mais, à côté de ces aspects techniques, subsiste le contact particulier entre les autorités et le citoyen par le canal de l'école de recrues ou lors d'inspections. D'autres missions se préparent, dans le cadre de la défense nationale. Un vaste travail qui débouche sur cette obligation, dira en substance M. Jeanneret, en cas de conflit qu'ont les cantons de reconstituer la Confédération, et les communes les cantons. Des problèmes particuliers qui vont jusqu'à l'aspect pratique de l'intendance.

Troisième volet de cet exposé: le rôle de la Conférence des directeurs militaires cantonaux. Après avoir rappelé que dans le système suisse il existe dans tous les secteurs (instruction publique, travaux publics, etc.) de semblables conférences, M. Jeanneret souligna que les Romands, minoritaires, avaient pris l'habitude eux aussi de créer semblables organismes regroupant les Etats de langue française. Depuis quatre ans, c'est le cas sur le plan militaire.

INQUIÉTUDES

Quel rôle une telle conférence joue-t-elle au niveau national? L'une de ses tâches, et actuellement son plus gros souci, reste l'examen de l'état de santé de la population. Nombre de jeunes ne sont pas aptes aujourd'hui au service pour de multiples raisons (physiques ou psychiques). Il y a là un grave problème dont les remèdes ne sont pas encore connus. Autre inquiétude: la relève des cadres. Enfin, une activité qui est également du ressort de la Conférence: les examens pédagogiques des recrues.

M. Jeanneret traita finalement différents thèmes: l'objection de conscience, le service civil, les comités de soldats, la tenue et la discipline,

le règlement de service. De cet exposé extrêmement dense, il faut retenir quelques idées maîtresses: la crainte notamment que l'introduction du libre choix (dans le cadre de l'objection de conscience) ne mène à une armée de métier. A propos des comités de soldats, M. Jeanneret rappela que le Conseil fédéral venait de condamner toute agitation intérieure ou extérieure. En conclusion, il souligna que comme dans tous les autres secteurs, on vient de sortir d'une période d'euphorie pour retomber dans la réalité concrète. C'est dire qu'une armée qui est démocratique ne signifie nullement une démocratie de l'armée. Tout en insistant sur le fait que chacun doit avoir les mêmes chances d'accéder aux responsabilités, il annonça que le Département militaire fédéral a l'intention de revoir le règlement de service qui devra être clair et précis.

Responsabilité: il en fut largement question tout au long de cet exposé. Responsabilité à tous les niveaux du simple citoyen en passant par les communes, cantons et Confédération. Dans ce contexte, la tâche de la Conférence des directeurs militaires cantonaux s'inscrit avec clarté. Comme ce fut le cas auparavant déjà.

A l'issue d'un apéritif et du repas, on enchaîna avec la partie administrative de cette assemblée. Le rapport de l'exercice relève que l'effectif est stable avec 170 membres. La société a été représentée à de nombreuses manifestations. Seize personnes participèrent en juin au tir annuel. De nouvelles activités ont vu le jour: entraînement au pistolet, séance de condition physique. Le 31 janvier prochain, les officiers neuchâtelois prendront congé du colonel-commandant de corps Hirschi, chef de l'instruction. Cette manifestation se déroulera au Musée international d'horlogerie.

Ph. N.

Achats de Noël dans le calme pour les aînés et les handicapés

Comme chaque année, à pareille époque, les Grands Magasins « Au Printemps », de La Chaux-de-Fonds, ont ouvert leurs portes aux handicapés et personnes âgées, au cours de la matinée d'avant-hier qui leur était spécialement réservée. Heureuse initiative, qui rencontre, toujours, un grand succès et permet ainsi à une catégorie de la population de réaliser, loin des bousculades traditionnelles de fin d'année, ses achats de Noël ou tout simplement de faire un petit tour dans les rayons.

Cette ouverture était organisée et collaborait avec le Service social neuchâtelois de Pro Infirmis et la Fondation pour la vieillesse.

Aucun incident ne devait être signalé.

Feu rouge brûlé

Au volant d'une auto, M. R. J., du Prévoux, circulait, hier, vers 10 h 35, rue de la Balance en direction nord. A la hauteur de la rue de la Cure, il n'a pas respecté le feu rouge et sa voiture est entrée en collision avec celle conduite par M. A. F., de La Chaux-de-Fonds qui circulait sur cette rue en direction de la rue Neuve.

Il faut relever que toutes les précautions avaient été prises. C'est ainsi que des aides bénévoles de la Croix-Rouge, des membres de la Fondation pour la vieillesse ainsi que l'assistante sociale du magasin, Mlle Stauffer, veillaient sur tout ce petit monde, ravi de pouvoir parcourir, sans difficulté, les différents secteurs de vente, accueillis par les chefs de rayons et tout un personnel qui avait accepté, de bonne grâce, de les assister. Des dizaines de gosses, des Perce-Neige ou du centre IMC, ont porté leur attention sur les jouets spécialement, profitant également du Luna-Park. Et pour leur plus grande joie, on mit en mouvement de grosses locomotives. C'est dire que l'animation fut joyeuse et constante.

PRÈS DE 300 PERSONNES

Près de 300 personnes ont profité de cette matinée, celles du troisième âge en plus grand nombre que d'habitude (elles répondaient ainsi à l'appel de leur

Club de loisirs et de l'AVIVO). Semblables invitations avaient été lancées au Locle. Plus d'un habitant de la Mère-commune des Montagnes devait prendre le chemin de La Chaux-de-Fonds. Une petite promenade qui fut la bienvenue.

La police locale avait fait réserver des places de parc, rue du Balancier et rue de la Serre. Deux agents et le premier-lieutenant Sonderegger prêtèrent leur concours afin de faciliter au maximum l'accès au magasin.

A l'entrée de celui-ci, alors que le Père Noël, lui aussi, était de la fête, distribuant jouets et friandises, des membres du personnel aidaient à rentrer les chaises roulantes. Une infirmière avait été prévue au deuxième étage, et des chaises installées un peu partout. Et pour ceux qui désiraient souffler un peu, le bar les attendait, où ils se virent offrir un café.

C'est dire que tout avait été mis en œuvre afin que cette matinée soit vraiment quelques instants de loisirs. Ph. N.



Un grand magasin ouvre ses portes aux handicapés de la région (Avipress - M. A. Robert)

LE LOCLE

Le concert de la Sainte-Cécile aux Brenets

De notre correspondant: Samedi soir, au temple des Brenets, la fanfare du village et le chœur mixte de l'Eglise réformée avaient convié leur public à venir assister au traditionnel concert de la Sainte-Cécile.

La fanfare ouvrit la manifestation avec une interprétation de la « Marche triomphale » de F. Rousseau, puis suivirent « Dejanire », de C. Saint-Saëns, et enfin de G. Viette, auteur neuchâtelois, une œuvre intitulée « Contraste » (ceux qui existent entre les différentes régions du pays de Neuchâtel).

« LE MESSIE » AU PROGRAMME

En seconde partie, le chœur mixte des Brenets, sous la direction de M. Emile Bessire, auquel s'étaient joints, pour la circonstance, deux artistes de renommée, Mme Marianne Hofstetter-Davoine, soprano, et M. François Altermath, organiste, qui interprétèrent quelques fragments du « Messie » de G. F. Haendel.

Accompagnée par M. Altermath, la voix pure et claire de Mme Hofstetter transporta les auditeurs, tandis que le chœur se montrait à la hauteur des invités. L'Alleluia final fut particulièrement bien exécuté.

En troisième partie, la fanfare, sous la direction de M. Maurice Aubert, interpréta encore, de P. Scheffer, un morceau intitulé « Playtime » et en final, « Ruy Blas », de F. Mendelssohn.

UN AUTRE ECLAIRAGE QUE CELUI DES NÉONS

La soirée fut réussie, mais on peut se demander si les deux genres de musique proposés ont été judicieusement présentés. N'aurait-il pas mieux valu séparer distinctement les deux concerts, ce qui permettrait de mieux apprécier les prestations des deux ensembles? Car si l'audition d'une fanfare suppose une pleine lumière, l'œuvre de G. F. Haendel choisie, demande un autre éclairage que celui des néons...



La fanfare au temple des Brenets.

(Avipress M. A. Robert)

Informations horlogères

Un fournisseur aux dents longues pour le marché français: Formose...

Après s'être accrue de 12,8 % en 1972 par rapport à 1971, la production française de montres et mouvements a encore progressé de 12,4 % en 1973, s'élevant à près de seize millions de pièces partagées à parts à peu près égales entre la production ancre et les articles Roskopf. Au cours de cette année 1973, l'augmentation a été surtout due, côté exportation, du secteur de l'ébauche et, parmi les pièces détachées de l'habillage, aux boîtes. Le chiffre d'affaires total de l'industrie horlogère française s'est monté, hors taxes à 1.018.115.000 fr. en progression de 11 % par rapport à 1972.

Le total des exportations de montres et mouvements terminés et de pièces détachées s'est élevé à près de 472 millions de francs soit une augmentation de 36,4 % par rapport à 1972. C'est ainsi que plus de huit millions de montres et mouvements terminés ont été exportés soit 19,4 % de plus qu'en 1972. Les meilleurs clients de la France sont, dans l'ordre, l'Allemagne fédérale, l'Espagne,

les Pays-Bas, le Benelux et on note une forte croissance des exportations vers l'Asie et surtout un redémarrage des marchés d'Amérique du Nord.

En ce qui concerne les importations, les principaux fournisseurs sont, dans l'ordre, la Suisse, le Japon, Formose et l'Allemagne fédérale. Dans le cas de Formose, le fournisseur est venu s'ajouter depuis un an à la liste des importateurs, « une grande firme internationale ayant en effet installé dans ce pays son centre de fabrication de montres électriques précédemment situé en Europe ».

Le rapport d'activité de la Société de développement de l'horlogerie détaille ensuite la vie de ses filiales en 1973 (Finhor SA, Cupillard-Rieme SA, Sandoz-Frainier, France-Montres Export et Montrelec). A propos de Montrelec, le rapport précise qu'une série de 10.000 mouvements « quartz » devrait sortir à la fin de 1974.

**MACHINES À LAYER
LINGE-VAISSELLE, etc.**

Tous nos modèles neufs d'exposition et de démonstration des différentes expositions, légèrement griffés ou défraîchis, à céder à des prix très bas. Grandes facilités de paiement.

ALAM

Grand-Saint-Jean 20,
1003 Lausanne. Tél. (021) 20 66 08.
Neuchâtel : tél. (038) 24 10 57.

**Très
à la mode !**

Grandeur orig.

Une chaîne avec un petit cœur en argent de 800
Prix spécial de Fr. 19.50

Livraisons garanties pour Noël
DI-ORO, Bijoux en gros,
St. Jacobs-Str. 5,
9000 St.-Gall.
Tél. (071) 25 60 53
Permanence téléphonique de 7 à 21 heures.

Vous buvez du thé!



Tout l'arôme d'un thé noir extra-fin des Indes.
20 sachets-filtre Fr. 2.20 av. rab.
INFRE S.A. — VEVEY

Alors prêtez attention à ce qui suit:

le thé renferme de la théine tout comme le café contient de la caféine. — Les effets sont identiques car cet alcaloïde est doté d'un pouvoir excitant qui agit sur le système nerveux central et sur les tissus musculaires.

L'intoxication répétée par la théine se manifeste par des palpitations, de l'angoisse et par l'élévation de la température corporelle.

La théine peut provoquer l'insomnie.

Cependant vous aimez le thé et ne pouvez vous en passer! — Alors, dès aujourd'hui, buvez le seul thé sans théine, LE THÉ INFRE!



Le THÉ INFRE...
... vous pouvez en abuser
ainsi que vos enfants,
même le soir.

**PAS DE
SOUCIS**
NOUS SOMMES LA

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

ENCADREMENT
dorure
restauration
abel rejchland parcs 10
neuchâtel
tel: 24 62 12

VIDANGE

JEAN DUCOMMUN
TRANSPORTS

des dépotoirs, citerneaux,
séparateurs d'essence et fosses
septiques avec un véhicule
aspirateur de boue ultra-moderne

Neuchâtel
Draizes 78
Tél. 31 24 55

TOSALLI - TONDEUSES À GAZON

COLOMBIER - AV. DE LA GARE - TÉLÉPHONE 41 23 12

RÉVISER UNE TONDEUSE c'est en prolonger la vie
ECONOMISEZ de l'argent

en nous apportant maintenant les tondeuses de toutes marques, électriques, à moteur ou à main.
Travail consciencieux garanti par mécaniciens spécialisés.
Nous cherchons aussi à domicile.

TOUJOURS PLUS "CHOUETTE"...



...LA NOUVELLE MOBYLETTE
LE MODÈLE 1975 EST ARRIVÉ
ESSAYEZ-LE, VOUS SEREZ ENTHOUSIASMÉ

Agents pour Neuchâtel et environs

GUIDO PESCINA
Maladière 20 - Neuchâtel (Tél. 25 18 30)

VINCENT TAMBURRINI
Grand-Rue 28, Peseux (Tél. 31 30 64)

Autres modèles de la gamme **MOTOBÉCANE**

CADY Type MI, le moins cher des cyclomoteurs du genre

CADY Type PRT, avec fourche télescopique

toutes les 9 secondes à St-Quentin
une Mobyette sort
des usines Motobécane

**mini
HASSLER prix**

Miniprix Hassler
6, place d'Armes
Neuchâtel
038/25 21 21

**PENNY-
vedette des
plaques de tapis**

fr. **1.80**
la plaque

Faciles à poser vous-même dans
votre maison, salle de bains, corridor,
séjour ou chambre d'enfants

Dimensions: 40 x 40 cm

**La raison de nos prix bon marché:
tapis choisis à l'emporter**

Tapis de fond sur rouleaux — quelque 500 coupons de tapis — milieux —
entourages de lit — plaques de tapis — tapis d'Orient — coupons de rideaux —
articles do it yourself

**sucre cristallisé
Aarberg**

2.40
le kg

vente limitée à
25 kg par famille

Carrefour

Bruggmoos · Bienne



BIENNE - BIENNE

Une campagne de Frater Noël en faveur des isolés

De notre correspondante : « C'est le temps de Noël, bien des gens se sentent seuls. » Cette phrase est utilisée par la police pour expliquer le nombre croissant de petits délits, de drames humains, de bagarres qu'elle doit enregistrer durant la période des fêtes. C'est aussi la phrase que prononce le médecin devant sa salle d'attente qui ne désemplit pas de malades psychiques. Il est certain que pour des personnes âgées ou seules, des étrangers, la fête de Noël cause bien des problèmes, ravive des souvenirs de grande intensité affective. Isolés, loin de leur famille, solitaires, pour un grand nombre de personnes, Noël, cette fête qui devrait être une fête de joie, devient un cauchemar. Un groupe de jeunes a décidé de relever le défi. Regroupés sous le nom de Frater Noël, les jeunes de tous les milieux sociaux et professionnels proposent à toute la population de Suisse romande et de Bienne également de redécouvrir le message d'espoir de communion fraternelle. Le soir du 24 décembre Frater Noël organise une grande fête populaire et propose à tous les isolés, aux familles de sortir de leurs appartements et de se rencontrer dans la rue pour faire la fête.

Pour la fête populaire de Noël, les organisateurs ont prévu deux lieux de rencontre : la place Centrale et la maison Wytenbach. Le « programme » de la soirée débutera par une émission télévisée qui invitera la population de toute la Suisse romande à sortir de chez elle pour passer une heure dans la rue. A Bienne, plusieurs cortèges aux flambeaux sillonneront les principales artères de la ville. A la place Centrale, des jeux communs vont être organisés, il y aura du théâtre de rue, des chants, des farandoles. Cette première étape de la fête a pour but de faciliter les rencontres de « briser la glace ». Chacun pourra se rendre ensuite à la maison Wytenbach où nourritures et boissons seront offertes gracieusement. Des grils seront mis à disposition et chacun pourra y rôtir une saucisse ou un « hamburger ». Les organisateurs de Frater Noël, adresseront des requêtes auprès de l'industrie et des grands magasins divers paroissois pour recevoir gratuitement cette nourriture et financer la fête. Pour les handicapés, un service de taxi et une permanence téléphonique seront mis sur pied. Ce service fonctionnera grâce à l'aide bénévole d'automobilistes qui transformeront leur voiture en taxi gratuit.

Après Noël, le travail continuera. L'équipe de Frater Noël se propose de soutenir à l'aide d'une subvention financière divers projets d'outre-mer et de Suisse romande. Par exemple, dans la zone de Sahel en Afrique, Frater Noël versera une contribution de 25.000 fr. pour la reconstruction de paturages et reboisement à Tchén Tabarade au Niger. Egalement prévu au programme, un projet biennois devrait permettre l'installation d'appartements d'accueil pour jeunes en difficulté. Dès à présent,

grâce à l'initiative du drop-in, du bureau d'information jeunesse, des œuvres sociales et des paroisses, deux appartements d'accueil sont déjà en service. Un jeune couple les habite et il est disposé à accueillir des jeunes en difficulté, pour lesquels les services sociaux ne sont pas en mesure de répondre aux besoins d'hébergement. Il s'agit là de jeunes sortant de cliniques, prisons, d'hôpitaux psychiatriques (petits délits, drogue, alcool), etc. Dans ces appartements d'accueil, ils retrouvent une ambiance familiale propre à rétablir leur équilibre.

La solitude, les problèmes affectifs, la difficulté à trouver un emploi, le besoin d'une ambiance chaleureuse recréant la sécurité de la communauté familiale sont autant de facteurs qui mettent de nombreux jeunes en conflit avec eux-mêmes et leur entourage. Pour permettre la continuité de ce travail, Frater Noël a prévu de verser une contribution de 5000 francs. Ces divers projets proposés pour Frater Noël (il y en a 19) ont été sélectionnés par une commission formée de représentants de toutes les régions de Suisse romande. Ces divers projets sont présentés en détail sur un bulletin de versement que Frater Noël adressera à l'ensemble de la population. Il est également possible aux donateurs de mentionner un projet qui leur tient particulièrement à cœur, celui-ci sera examiné par la commission et inscrit éventuellement sur la liste des projets à soutenir. Pour recevoir l'argent nécessaire à ces campagnes, les organisateurs précisent qu'ils ne feront pas de collecte. Ils estiment que les gens s'engagent davantage en versant spontanément une somme au moyen d'un bulletin de versement.

M. E.

La lutte contre le bruit des routes s'intensifie

Dans un proche avenir, la lutte contre le bruit de la circulation routière sera institutionnalisée et s'appuiera sur des lois. Pour l'instant on en est encore au stade des commissions d'experts, des propositions et des consultations. Le gouvernement du canton de Berne vient de se prononcer au sujet du rapport de la commission fédérale d'experts sur la protection contre les atteintes nuisibles en bordure des routes nationales.

mesures, tout particulièrement. Le problème du bruit est empoigné à sa source même, au niveau des véhicules bruyants. Perfectionnement technique des moteurs et des châssis, limitation de vitesse, amélioration des revêtements routiers et des tracés : voilà des mesures relativement simples qui permettraient de gagner des décibels. Le gouvernement bernois trouve que, dans bien des cas, des constructions coûteuses destinées à freiner le bruit pourraient être épargnées si l'on parvenait, par des améliorations techniques, à réduire jusqu'à une limite supportable le bruit de certaines catégories de véhicules, principaux responsables de vacarme. Grâce à une législation appropriée il serait possible d'inciter à la construction de moteurs silencieux. On pourrait envisager aussi de bannir de nos routes pendant la nuit tout véhicule dont le bruit dépasse une certaine valeur-limite, ou bien, selon le principe « les casseurs paient » de prélever chez leurs propriétaires des taxes spéciales qui serviraient à financer les travaux publics antibruit.

ments seront interdites dans cette zone, les autres constructions sévèrement contrôlées. Des ouvrages de protection contre le bruit pourront y être édifiés. Pour rendre une partie de cette zone constructible, ou pour autoriser la construction de tel ou tel bâtiment, il faudrait alors d'abord examiner la situation du point de vue du bruit, et obtenir l'accord du service fédéral des routes et des digues.

Le deuxième lot de mesures, ici dans le domaine de la planification, prévoit la délimitation d'une « zone de protection » contre le bruit, située le long des routes nationales à gauche et à droite de la voie. De nouvelles constructions de loge-

Le troisième volet des mesures contre le bruit de la circulation vise directement les riverains des routes nationales et ressort principalement de la police des constructions. Le but est d'imposer une politique des constructions qui utilise et exploite de manière optimale les notions scientifiques et techniques d'acoustique de manière à limiter les répercussions bruyantes de la circulation.

Le Conseil exécutif du canton de Berne a relevé le taux des bourses d'environ un tiers à partir du 1er avril 1975. Cela a été possible parce que la Confédération a augmenté ses subventions de 28 à 32 % en faveur des dépenses concernant les bourses versées par le canton au titre de la formation professionnelle et de 45 % à 60 % pour les différentes voies de formation.

Dans la réponse écrite adressée au département fédéral de l'intérieur, le gouvernement bernois attaque le problème des indemnités. Pour celui qui habite en bordure de route nationale, il n'est guère utile de savoir que la construction de ladite route était prévisible, ou que le propriétaire de l'immeuble sera indemnisé. De son côté, le constructeur de la route ne peut pas attendre jusqu'à ce que le Tribunal fédéral ait statué sur une éventuelle expropriation pour décider des mesures de protection antibruit à prendre. Il lui est encore moins possible de prévoir quelle sera la décision du tribunal.

Près de 50.000 heures pour aider les autres

(c) Le service d'entraide ménagère « Pour la vieillesse » et la Société féminine d'utilité publique ont fourni un travail considérable l'an passé. Ce ne sont pas moins de 189 personnes qui ont, pendant 47.978 h, apporté une aide ménagère à 338 familles, permettant ainsi à de nombreux vieillards de rester dans leur logement. Comme les personnes aidées ne peuvent pas subvenir entièrement aux frais de ces services, ces deux sociétés lancent un appel aux donateurs afin d'être en mesure de poursuivre leurs activités.

C'est pourquoi une loi et des ordonnances d'application devraient clairement définir dans quels cas des ouvrages de protection contre le bruit sont obligatoires, quels aspects ils doivent revêtir, et qui doit en payer la facture. Dans l'esprit de Berne, il est absolument exclu qu'on contribue aux frais des mesures de protection nécessaires contre le bruit par le versement d'une quelconque somme d'argent. Quant à un dédommagement, il peut en être question uniquement dans les cas où, bien que toutes les mesures possibles aient été appliquées pour atténuer le bruit, la dévalorisation de la propriété équivaut à une expropriation matérielle.

Toutes les recommandations contenues dans le rapport des experts fédéraux concernent les routes nationales. Mais Berne pense qu'il faut garder à l'esprit, lors de l'élaboration de dispositions visant à la protection contre le bruit du trafic, le fait qu'elles pourront aussi être appliquées pour les routes cantonales à grand trafic.

dispose déjà de 226.600 francs. De plus, une entreprise commerciale à succursales multiples lui a promis de lui remettre gratuitement un véhicule d'occasion pour l'aménager en bibliobus. A la fin des années 1960, pour la création du bibliobus, l'U.P. jurassienne s'était vu attribuer une somme de 120.000 fr., provenant du produit du don de la Fête nationale et une autre somme de 60.000 francs provenant du produit de la Loterie SEVA, somme qui lui avait été remise par les autorités cantonales bernoises. Tenant compte du produit des

intérêts du fonds qu'elle a déjà constitués, de la contribution que devront fournir ses sections jurassiennes, d'un versement de Pro Juventute en faveur de livres pour la jeunesse, l'U.P. jurassienne ne demande plus, aujourd'hui, à l'Etat de Berne, qu'un investissement de 29.000 francs.

Le budget de fonctionnement du bibliobus (salaires du personnel, entretien du véhicule, renouvellement annuel d'une partie du stock de livres, etc...) est évalué à 150.000 fr. par an. Les communes du Jura vont prendre en charge un montant annuel de l'ordre de 70.000 francs. L'U.P. a demandé à l'Etat de s'engager à couvrir, par voie de subvention, un déficit annuel jusqu'à concurrence de 69.000 francs.

Le dossier est à l'examen à la direction de l'instruction publique du canton de Berne. Ces prochains mois, les autorités cantonales devraient prendre une décision. L'U.P. jurassienne nourrit l'espoir que le bibliobus pourra être opérationnel en 1976. Si l'Etat n'était pas en mesure de donner suite aux demandes formulées par l'U.P., son comité de direction, ainsi que le lui a demandé le Conseil général, devrait faire des propositions afin de dissoudre les fonds réunis pour la mise en service du bibliobus jurassien pour les affecter à d'autres projets culturels.

SONCEBOZ
Spectaculaire accident

Hier vers 14 h, un train routier d'une entreprise chaux-de-fornière circulait route Corgemont-Sonceboz. A l'entrée de cette dernière localité, un pneu arrière du camion a soudain éclaté. Déséquilibré le convoi s'est mis en travers de la chaussée, tandis que la remorque dévalait le talus et se retournait au bas de celui-ci. Le chargement qui était composé de 20 stères de bois a été dispersé sur une grande surface. Il n'y a pas de blessés mais des dégâts pour plusieurs milliers de francs.

BERTHOUD Un choix qui ne fait pas l'unanimité

Les autorités de Berthoud ont choisi un instituteur contre l'avis des parents, des autres maîtres et de la commission d'école primaire. Ces derniers s'étaient prononcés en faveur de l'actuel titulaire d'une classe, à titre provisoire. L'intéressé devrait dès lors quitter son poste au printemps prochain. Les autorités lui reprochent d'avoir refusé d'accomplir son service militaire pour des motifs politiques.

L'inspecteur scolaire s'est également prononcé en faveur du titulaire à titre provisoire. Les parents reprochent aux autorités communales de ne pas les avoir entendus. Un recours a été déposé auprès de la préfecture. Son rejet, indiquent les parents, les obligerait à renoncer à envoyer leurs enfants à l'école puisque la présence de l'instituteur en cause est si dangereuse.

JURA - JURA

L'Université populaire jurassienne espère que le bibliobus sera opérationnel en 1976

Lors de la récente assemblée générale du Conseil de l'Université populaire jurassienne, le secrétaire général de l'association culturelle, M. Jean-Marie Mœckli, de Porrentruy, a dressé le bilan des démarches entreprises depuis 10 ans par l'U.P. pour la mise en service, dans le Jura, d'un bibliobus semblable à celui qui parcourt déjà la campagne neuchâteloise. D'autre part, on a appris que le comité de direction de l'U.P. jurassienne, qui comprend des représentants de toutes les régions et de toutes les tendances politiques jurassiennes, estime que le bibliobus, quel que soit le destin futur des régions du Jura, doit desservir l'ensemble du territoire qui constitue actuellement le Jura francophone.

Le budget d'investissement pour l'aménagement du bibliobus établi par l'U.P. se monte à 295.000 francs. Actuellement, l'association culturelle jurassienne

Mise au point
Sous le titre : « Le R.J. va-t-il réduire à néant le nouveau plébiscite ? », nous avons publié, en date du 26 octobre, un communiqué émanant du Rassemblement jurassien. Le R.J. nous a certifié à ce propos que les « pamphlets ordures » auxquels il faisait allusion n'émanaient pas de Mme Geneviève Aubry-Moine.

FRIBOURG

Un dialogue de sourds à Grandvillard à propos des gravières et de la nappe aquifère de Haute-Gruyère

Lundi soir, à Grandvillard, la séance d'information organisée par le conseiller d'Etat Denis Clerc, directeur de la santé publique, draine les propriétaires touchés par la mise à l'enquête publique du périmètre de protection de la nappe aquifère du bassin de la Haute-Gruyère. Après une orientation donnée par M. Roger Sieber, chef du service cantonal de la protection des eaux, la discussion donna lieu à un échange de paroles acerbes entre l'Etat et les propriétaires.

AUCUN DIALOGUE

Il n'y eut pratiquement aucun dialogue. Non pas que l'état-major envoyé par Fribourg, M. Denis Clerc étant dans « d'excellentes dispositions », fut belliqueux... Mais les citoyens de Grandvillard, Estavannens, Enney et Villars-sous-Mont s'estiment en voie d'être irrémédiablement lésés. Deux obstacles ne peuvent être franchis, à tel point que le département de la santé publique remettra vraisemblablement le périmètre à l'enquête après les fêtes de fin d'année.

D'aucuns, parmi les propriétaires, estiment que la nappe aquifère n'est

que prétexte. « Notre eau, on va la chercher dans les montagnes ». Aujourd'hui, on pourrait la puiser à même la vallée. La « contradiction » étonne. Mais plus encore, les Haut-Gruyériens touchés ont peur que le liquide serve à alimenter des grands centres, car les experts jugent la quantité d'eau suffisante pour combler 120.000 personnes. Se rendant maître de la nappe, l'Etat pourrait alors monnayer l'eau à sa guise. On sait que la commune de Romont a investi 600.000 fr. pour des études. Lundi, M. Denis Clerc affirmait qu'aucune traction n'a été effectuée dans le dessein de pourvoir Romont en eau potable, dans l'immédiat. Autre question, en cas d'exploitation, qu'advient-il des terrains agricoles ? La réponse ne satisfait pas : « Vous pourrez les utiliser sans contrainte, les engrais chimiques seront tolérés. »

MÉMOIRE DRACONIE

Le second obstacle de taille est celui des gravières. M. Mornod affirmait que l'extraction de graviers, en laissant une couche suffisante qui fait office de filtre, peut être envisagée sans dommage pour la nappe.

Le mémoire de la direction de la santé publique est draconien. En dehors des « mines » déjà ouvertes, aucune autorisation ne sera donnée. Certains propriétaires s'étonnent alors du revirement soudain des autorités, qui laisseraient l'exploitation quasiment libre dès 1964, pour ne réagir durement qu'en 1974. La loi fédérale du 8 octobre 1971 fut alors évoquée. C'est elle qui contraint le canton à prendre des mesures.

La discussion donna lieu à deux monologues. L'un, défendu par l'Etat, mit l'accent sur l'intérêt général, sans que le mot ne fut, au reste, jamais prononcé. Les propriétaires arguent que le terrain leur appartient, oubliant bien souvent qu'ils n'en ont que très récemment connaissance des trésors graveleux qu'il renferme. L'impasse semble totale. Un orateur demanda aux communes de s'unir pour défendre les intérêts des contribuables-propriétaires et d'engager deux juristes. Il semble bien que cela soit la seule issue : des spécialistes du droit décideront si l'eau est ou non un bien d'intérêt général, et s'il vaut la peine de la protéger dans la perspective du futur.

M. G.

Assemblée du cartel de Gruyère-Veveyse Demande d'une création de commission syndicale pour l'aide aux chômeurs

De notre correspondant :

L'assemblée des délégués du cartel syndical Gruyère-Veveyse vient de prendre les quatre décisions suivantes, pour parer aux difficultés de la situation économique : création d'une commission pour l'aide aux salariés victimes du chômage ; demande de réel assouplissement des restrictions de crédit ; recommandation à tous les salariés victimes du ralentissement économique de supprimer les heures supplémentaires et de diminuer l'horaire de travail ; appel à l'union de tous les travailleurs, dans les rangs des syndicats, « seuls capables de les aider et de les défendre. »

Ces mesures ont été décidées lors d'une récente assemblée, présidée par M. André Gremion, député, qui réunis-

sait les délégués du cartel syndical Gruyère-Veveyse et de ses fédérations affiliées (FOBB, FCTA, FTMH, UPTT, SEV, VPDD et FST).

GRAVE BAISSE

Le cartel écrit : « La baisse du travail qui touche certains secteurs est grave, car elle crée des problèmes familiaux douloureux. Pourtant, elle semble artificielle. Les banques ont assez d'argent. Certaines entreprises sont suréquipées. Les avis des salariés ont rarement été pris en considération. On ne les a pas associés à la gestion et aux soucis des entreprises. Et maintenant, ce sont eux qui font les frais de la déperdition. »

M. G.

Maigre récolte aux vignobles des Bourgeois

(c) La grêle, à deux reprises, sur le domaine de Béranges, la coulure sur celui de Riex (Lavaux) ont fait que la récolte a été maigre, cette année, aux vignobles de l'hôpital des Bourgeois, de Fribourg. Les vendanges, qui se sont déroulées dans des conditions particulièrement mauvaises, ont produit 4810 litres de Béranges, 9950 litres de Riex blanc, 4250 litres de Riex rouge et 1500 litres de Dezaley, soit 20.510 litres au total. Cette récolte est de moitié inférieure à la moyenne.

NEIRIVUE

Derniers honneurs à une Gruérienne

(c) Cet après-midi à 15 h, à l'église de Neirivue (Gruyère), sera célébré l'office d'enterrement de Mme Manlio Papa, née Danielle Lambert, âgée de 29 ans. Le 2 décembre, elle avait fait une chute du 4ème étage de l'immeuble qu'elle habitait, au No 43 de l'avenue Sainte-Cécile, à Meyrin (Genève). Souffrant de nombreuses fractures et de lésions internes, elle avait succombé, après quelques jours de souffrances, à l'hôpital cantonal de Genève.

La défunte avait présidé le Groupement de la jeunesse féminine de Neirivue et avait travaillé comme vendeuse, dans un grand magasin de Bulle, avant son mariage avec un employé de Swissair. Elle était mère d'une fillette de 6 ans.

Présentation audio-visuelle de l'industrie fribourgeoise

(c) Un vaste montage audio-visuel, en deux parties de 33 et 35 minutes, a été réalisé par un atelier lausannois pour présenter les activités industrielles fribourgeoises et les possibilités qu'elles offrent aux jeunes. Le groupement industriel du canton de Fribourg (GIF) a présenté le montage. Il en existe cent exemplaires en français (textes lus par Pierre Boulanger) et quarante en allemand, qui seront mis à la disposition des écoles, centres de formation et orienteurs professionnels.

CONFEDERATION

Plus la ville est petite, plus l'appartement est grand

BERNE (ATS). — D'une manière générale, les Suisses qui vivent dans les villages et villes de faible importance ont des appartements beaucoup plus grands que ceux qui vivent dans les grandes villes. Telle est la conclusion que l'on peut tirer d'une enquête effectuée par l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall.

Dans les cinq grandes villes de Suisse (Zürich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne), par exemple, 42,9 % des habitants vivent dans des appartements d'une pièce ou deux au maximum. Dans les villes de moins de 10.000 habitants, seuls 14,8 % des gens occupent un logement de cette importance. Dans les cinq grandes villes précitées, 22,4 % des habitants seulement vivent dans un appartement de quatre pièces ou plus, alors que ce taux atteint 57,5 % dans les villes de moindre importance. Ces taux sont respectivement de 23 % et 41,6 % dans les villes suisses qui ont de 10.000 à 100.000 habitants.

FRANCE VOISINE

Les plus fortes turbines à Bourgne

La première turbine à gaz développant 90/100 MW à 3000 tours-minute est aux essais à Belfort. Cette nouvelle machine, dont un exemplaire a été commandé par l'Electricité de France et trois par la Société de production d'électricité de Berlin-Ouest, complète le haut de la gamme des modèles de General Electric. Sa conception et sa réalisation ont été menées en collaboration par General Electric et Alsthom.

Dès 1975, les composants essentiels de ce type de turbine — parties tournantes et ailettes fixes du compresseur et de la turbine — seront fabriqués exclusivement par la nouvelle usine de Bourgne, construite récemment près de Belfort, par la Compagnie européenne de turbines à gaz (CETAG), filiale commune d'Alsthom (55 %) et de General Electric (45 %).

M. G.

Succès des expositions du Musée d'art de Fribourg

De notre correspondant :

Maintes améliorations ont été apportées au musée. Une nouvelle vitrine reçoit des estampes d'artistes fribourgeois éditées par le musée (pour commencer, une lithographie de Denise Voita et une eau-forte de René Agass Baumgartner). Les visiteurs handicapés ou âgés peuvent visiter le musée sur une chaîne roulante offerte par deux donateurs.

La restauration de la magnifique façade du bâtiment du musée, l'hôtel Ratzé, est pratiquement achevée. Divers systèmes d'alarme ont été installés et des mesures contre le vol sont prises. Maintes autres initiatives sont signalées, ainsi qu'une liste des publications de Mlle Yvonne Lehner, conservateur-adjoint et de M. Michel Terrapon, conservateur. Des cartes permanentes et cartes d'affiliation à la société des amis du musée donnent droit à des faveurs.

Le Conseil de l'Europe se préoccupe de la protection des eaux douces

De notre correspondant :

A Strasbourg, sous les auspices du Conseil de l'Europe, s'est déroulé du 23 au 25 octobre un colloque européen sur l'organisation de la protection des eaux douces. Un hydrogéologue de Bulle, M. Léon Mornod, était au nombre des experts, juristes et parlementaires invités. A son retour, M. Mornod a expliqué :

« Ce n'est plus tellement de discussions que nous avons besoin aujourd'hui. Nous en sommes même saturés. Nous savons quels remèdes appliquer à une situation qui se dégrade constamment. La difficulté est de convaincre les hommes politiques, la majorité des hommes politiques. »

Le professeur Kamiński, directeur de l'Observatoire de Bochum (RFA), avait dressé un constat inquiétant : « ... Partant des régions de concentration industrielle et urbaine, l'exploitation de l'environnement, c'est-à-dire de notre terre, par chacun d'entre nous, a atteint un degré tel qu'il met en cause l'existence même de cet environnement, de la qualité de la vie et de la biosphère. » Le professeur Kamiński propose l'élaboration d'un programme européen de recherche sur l'environnement. Tout comme d'autres spécialistes, il souligne l'utilité des satellites écologiques.

EAU SANS FRONTIERE

Certains progrès ont été reconnus, note M. Mornod. Mais les ressources en eau douce subissent une dégradation constante. Comme base de toute action en vue d'une efficacité réelle, le colloque a réaffirmé des principes essentiels. L'eau est la partie principale de la biosphère. Elle ne connaît pas de frontière et constitue le patrimoine commun de l'humanité.

Ce sont, certes, des vérités de La Palice. Il convient pourtant de les rappeler, puisqu'elles se heurtent à des obstacles politiques. Or, un plan d'action ne saurait être efficace que si un cadre européen, puis planétaire, lui est donné. Des conventions existent. Mais les pers-

pectives immédiates d'amélioration sont loin de donner satisfaction.

DES PROPOSITIONS

Le colloque propose au Conseil des ministres, puis à l'assemblée du Conseil de l'Europe : ● la mise en place d'un réseau européen de surveillance des eaux de surface, en recourant à la technologie moderne (satellites) ; ● l'élaboration d'une étude pilote relative à un tel système, basé sur des mesures automatiques de la qualité de l'eau et de ses aspects biologiques ; ● l'étude et la mise en œuvre de procédures de notification et de consultation imposant à tout Etat membre l'obligation d'informer les autres membres de tout projet et de toute mesure pouvant exercer un effet défavorable sur l'état des eaux visées par la convention européenne ; ● l'étude des effets économiques à long terme de la pollution des eaux de surface et souterraines ; ● le renforcement de la recherche et de la coopération européenne en matière d'eaux souterraines (exemple : la nappe phréatique de la plaine du Rhin) ; ● la préparation d'instruments juridiques internationaux permettant une protection efficace et une gestion rationnelle des eaux souterraines indispensables à la consommation croissante des Européens ; ● la création d'un organisme chargé de la gestion et de la protection des ressources européennes en eau douce. En fait, une « agence européenne de l'eau ».

Ce programme d'action devrait être réalisé en priorité par le Conseil de l'Europe, avec le concours de tous les organismes scientifiques et techniques nationaux et internationaux travaillant dans ce domaine.

UN PROJET DE CONVENTION

Un projet de convention européenne sur la protection des cours d'eau internationaux contre la pollution a été élaboré en mars 1974. Il a fait l'objet d'un exposé de l'ambassadeur E. Diez, de Berne. La Suisse, d'où partent principalement le Rhin et le Rhône, y est évidemment intéressée au premier chef.

M. G.

POUR VOS ACHATS DE NOËL

au Val-de-Travers



Annonces Suisses S.A.
«ASSA»
2, fbg du Lac
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 40 00
Responsable
du Val-de-Travers
M. Eric HOFER

*Plaisir
de
choisir*

*Plaisir
d'offrir*

J. Virgilio
DROGUERIE SERVICE.

Fleurier - Tél. 61 10 48

1933 - RADIO
1954 - 1^{re} concession
de TÉLÉVISION du district

Le prestige de la qualité
Service après-vente
incomparable

Jaccard

Av. de la Gare 9 - Fleurier
Tél. (038) 61 11 94

POUR VOS CADEAUX
**CHANDELIERS - ÉTAINS
COUVERTS DE TABLE
BIJOUTERIE
HORLOGERIE
SOUVENIRS**

Toutes réparations
et gravages

**UN CADEAU
Lave-vaisselle
Frigidaire**

12 couverts, adoucisseur
incorporé, roulettes, cuve
inox, panier supérieur réglable
Fr. 1680.-

PRIX SCHMUTZ: Fr. 1480.-
Raccordement eau froide et chaude
1 x 220 V
Supplément pour 380 V

**CENTRE
Schmutz**

Fleurier - Grand-Rue
Tél. (038) 61 33 33

**UN CADEAU
BIEN APPRÉCIÉ**
Pendule neuchâteloise
Déjà depuis Fr. 450.-

Etains
Couverts de table Jezler
W.M.F.
Berndorf
Christoffe
et autres marques

Bijouterie-Horlogerie
Fivaz

E.-de-Vattel - Couvet
Tél. 63 11 37

**Avant
d'acheter
vos cadeaux
voyez chez**

ROY

Quincaillerie - Ménage
Couvet - Tél. (038) 63 12 06

Le centre d'achat
au centre du Vallon

UN CHOIX SURPRENANT
D'ARTICLES
DE BON GOUT
A TOUTS LES PRIX

Visitez librement
nos différents rayons

Fleurier

**POUR LES FÊTES
COFFRETS-CADEAUX
EAUX DE TOILETTES**

Pour Monsieur:
Deville
Gentilhomme - Sir
Old spice - Lanvin
Floïd - Balafre

Pour Madame:
Weil - Houbigant
Bien-être - Venet
Funel - Eau neuve - Galion
Eau jeune - Gin Fizz
Filianna - Bicidi - Lancôme

Pharmacie
Bourquin

Couvet
Tél. 63 11 13

Pharmacie
Delavy

Fleurier
Tél. 61 10 79

Cadeaux boutique

En exclusivité:
ELLIPSE
GREENWATER
DE JACQUES FATH

Couvet



NOËL

NOUS VOUS SUGGÉRON

**GRAND CHOIX
DE SALONS
BAHUTS
POUFS
BARS
FAUTEUILS
LUSTRIERIE
PETITS MEUBLES
MEUBLES RUSTIQUES**

odac
MEUBLES

Couvet - Tél. (038) 63 26 26

**Pensez
à temps
aux
plaisirs
d'offrir**

Galeries du Vallon

FLEURIER

Dans deux semaines, ce sera Noël avec tout ce que cette fête apporte de joie dans les foyers les plus aisés comme dans les maisons les plus humbles.

Car quelle que soit la pensée profonde de la majorité du monde moderne, nul ne reste insensible à la nativité du Christ. Et personne non plus ne voudrait passer cette fête autrement qu'en famille car ce n'est pas seulement une tradition, mais sans doute ce lien profond qui commande de s'aimer les uns les autres.

Noël... Le temps des cadeaux aussi. Et cela n'est pas seulement une marque de notre société de consommation mais le témoignage de sentiments véritables et durables.

Les commerçants du Vallon ont déjà paré leurs vitrines de tout ce qui peut faire plaisir aussi bien à celui qui reçoit qu'à celui qui offre.

Les maisons de commerce de notre région offrent un large éventail de diversité dans le choix des cadeaux et les commerçants eux-mêmes, contrairement à ce qui se passe dans ce que l'on appelle les grandes surfaces, sont toujours là pour conseiller judicieusement et dans l'intérêt de ceux qui vont les visiter. Car, il y a ici une tradition dans le commerce de détail qui veut que le client ne soit pas simplement un acheteur, mais un ami avec lequel le dialogue est toujours la meilleure façon de le contenter.

G.D

**Pour
vos cadeaux
un bronze d'art**

Fonderie

**Reussner
& Donzé**

Fleurier - Tél. (038) 61 10 91

**Pour
vos cadeaux
de Noël**
ARTICLES APPRÉCIÉS

Choix de:

**PETITS APPAREILS
MÉNAGERS
ÉLECTRIQUES
RÉCHAUDS A GAZ
GAMME DE RASOIRS
ÉLECTRIQUES
APPAREILS MÉNAGERS**

G. Simonin

Couvet - Tél. 63 11 59

hamee
Heurds

Couvet - Tél. 63 19 41

**Des fleurs
le cadeau
qui
complète**

Globes lumineux
Dictionnaires Larousse
Livres documentaires
«Alpha»
Jeux - Jouets
Trains Märklin

Papeterie

Diana

MACHINES A CALCULER
ELECTRONIQUES
Machines à écrire
Ecrivoires
Bureaux d'appartement
Albums photos

PHOTO-CINÉ
Travers - Tél. (038) 63 15 74

**Chefs-
d'œuvre!**

Personne
d'autre ne
vous offre
une gamme
de pendules
d'une valeur et
d'un prestige aussi
universellement
reconnus.

ZENITH
Dans le magasin spécialisé:

Kübler-Chabloz

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie - Cristaux
Travers - Tél. 63 13 08

**OUVERTURE
DU SOIR
DES MAGASINS**
les 12 et 19 décembre

Travers

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du district Au Jura, on n'est pas toujours à cheval sur les principes: le bœuf aux papiers de génisse était bel et bien un taureau...

De notre correspondant :
Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers sous la présidence de M. Jean-François Béguin, de Neuchâtel, juge suppléant. Mlle Chantal Delachaux, employée surnuméraire, assumait la charge de greffier. Suite à une plainte pour violation de domicile dans un garage à Noiraigue, comparaissaient S.C. et H.G. La conciliation n'ayant pas abouti, les débats ont été renvoyés à une date ultérieure.

E.E. a acheté cette année dans le Jura un bœuf sans voir l'animal. Celui-ci a été conduit à la Montagne-Giroud, sur Les Bayards et fut pris en alpage par une personne du lieu. Mais on s'aperçut que le bœuf était, en réalité, un ... taureau qui allait gambader avec des génisses alors qu'il n'était pas affecté à la monte. Rapport de police a été dressé contre E.E., auquel on reprochait encore de ne pas avoir clôturé d'une façon assez sûre ses pâturages. Le prévenu ne

s'est rendu coupable d'aucune infraction, car il avait bel et bien commandé non pas un taureau mais un bœuf pour l'engraïsser.

Cette affaire a fait apparaître qu'au Jura, on est moins à cheval sur les principes quant au bétail, que dans le canton de Neuchâtel! En effet, le taureau portait le numéro matricule d'une génisse et possédait des papiers de ... bœuf!

E.E. a prétendu que sa bonne foi, avait été trompée ce à quoi le président lui a fait remarquer qu'il devait quand même connaître la différence entre un taureau et un bœuf... Du reste, E.E. a abattu ce taureau et a vendu sa viande comme telle à 10 fr. le kilo. Des témoins ont été entendus, en particulier le gendarme de Fleurier dont le rapport n'a nullement été contesté par le prévenu. Au moment où le juge demandait à E.E. s'il avait d'autres preuves à faire valoir, E.E. a répondu par l'affirmative puis, piquant la mouche et coupant la parole au président, il a quitté la salle d'audience en claquant la porte.

La clôture des débats ayant été prononcée E.E. pour infraction à la loi cantonale sur l'amélioration du bétail, a été condamné à 120 fr. d'amende et à 88 fr. 20 de frais, le tribunal ayant retenu que E.E. savait très bien qu'en réalité son soi-disant bœuf était un taureau et que les clôtures de ses pâturages étaient insuffisantes.

DANS LA GUEULE DU LOUP

Lors d'un contrôle de phares à la sortie de Couvet, M.S. s'arrêta. Par acquit de conscience, il demande à subir ce contrôle et un gendarme constata alors qu'un pneu de sa voiture ne possédait plus de structures suffisantes. Contrevenant fut dressée. M.S. est venu au tribunal avec les deux pneus avant de son auto! Il a reconnu que l'un était sujet à caution mais a invoqué le fait que deux garagistes lui avaient dit qu'il pouvait encore rouler... Or, ce ne sont

pas les garagistes qui font la loi! Admettant la bonne foi du prévenu, mais aussi devant appliquer la loi, le tribunal a infligé à M.S. 40 fr. d'amende et 15 fr. de frais.

VOL D'USAGE

En juin 1973, P.F. demanda s'il pouvait essayer une moto qui était à vendre pour le prix de 2000 francs. Le vendeur consentit à prêter le véhicule, à condition qu'il lui soit restitué le même soir à 23 heures. Or, P.F. ne tint pas cet engagement, roula avec un pneu lisse à l'arrière de la moto et n'était pas titulaire d'un permis de conduire si ce n'est pour les machines agricoles. Selon le plaignant, P.F. aurait fait une randonnée de 2000 km avec la moto. P.F. contestait ce fait sans que cela jouât un rôle pour les préventions dirigées contre lui. Après l'audition d'un témoin de moralité, P.F. a été condamné à 15 jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans et de 88 fr. de frais judiciaires.

Climats intérieurs

Le besoin de merveilleux

A quelque temps de Noël, fête de l'espérance, nous nous sentons un besoin accru de merveilleux. Tout homme porte, en lui, cette soif de meilleur, de nouveau à explorer et à s'attribuer. L'enfant rêve d'un jouet comme les grands rêveraient d'un royaume; il le possède, déjà, en un certain sens, tellement il l'a imaginé, choyé dans son petit cœur droit et confiant. Dans sa force à croire et à vouloir, il devance l'événement, il le prépare, comme tout croyant devrait préparer la venue de son maître!

Car la joie et la confiance sont des signes d'appartenance à un royaume de lumière. Et la flamme des bougies comme le rituellement des décorations sont bien le signe d'un temps réservé au merveilleux. Non pas ces merveilles que l'on obtient, grâce à des situations privilégiées, mais celles qui sont gratuites, parce que créées et offertes à tous ceux qui veulent bien les recevoir. Et il n'y a point de flamme trop pure, de bougie trop belle, de guirlande trop scintillante pour dire la joie, la vraie, celle qui descend dans les cœurs. Les enfants, mieux que quiconque, avec leurs yeux émerveillés, savent rappeler aux hommes de ce siècle tourmenté, le chemin de l'espérance. L'expression de joie, éclairant leurs regards, est comme le reflet de l'Étoile qui guida les bergers la nuit de Noël. C'est qu'eux aussi, les petits, marchent avec foi, sans hésitation et sans regrets vers ce monde du merveilleux. Ils ont beau être les fils et les filles d'un temps impitoyable de réalisme et de profits, ils osent encore rêver et puis croire et espérer. L'étincelle divine, habitant chaque être humain, jaillit dans les yeux enfantins comme une flamme victorieuse! C'est que le monde, malgré sa violence, ses trahisons et ses folies n'est pas prêt de pouvoir éteindre: la lumière de Noël, si intense et éclatante parce qu'allumée, en signe d'amour, par le père des enfants et des adultes, qui leur fit don dans l'enfant de la crèche, d'un sauveur. Anne des Rocailles

Il y a 100 ans, deux trains se télescopaient en gare de Boveresse...

De l'un de nos correspondants :
Il y a 100 ans aujourd'hui, soit le 11 décembre 1874, que la ligne du Franco-Suisse connaissait le plus grave accident de son histoire: deux convois se télescopaient, en gare de Boveresse, occasionnant des dégâts à 16 wagons, mais ne faisant par miracle, aucune victime.

direction, la voie ayant été débarrassée de l'encombrement produit par cet épouvantable conflit. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le journal de l'époque ajoutait que une machine déraillait, à la gare de Couvet, le même après-midi, sans occasionner d'accident. Il faut aussi préciser qu'avec ses 21% de pente, dans le secteur de la station boveressane, la ligne Neuchâtel-les Verrières atteint là sa déclivité la plus forte. Ceci explique en partie cela... D'autre part, il est intéressant de signaler que, jusqu'en 1883, année de la mise en service du Régional du Val-de-Travers, la gare de Boveresse portait un écriteau indiquant «Fleurier - Boveresse», puisqu'elle desservait seule à ce moment-là, tout le Haut-Vallon. D'ailleurs, le 24 juillet 1860, lors de l'inauguration du Franco-Suisse, c'est à Boveresse que le train d'honneur marqua le plus long arrêt: 28 min., pour bien souligner le rôle polarisant de cette petite gare haut perchée sur l'esplanade de Plan-Essert. Depuis, la situation a passablement changé...

REACTION DE LA PRESSE DE L'EPOQUE

Relatant l'événement dans son édition du lendemain, la presse locale écrivait alors: «Un grave accident est arrivé, hier après-midi, sur la ligne du Franco-Suisse, en gare de Boveresse. Un train montant, manœuvrant à cette gare, a été atteint par un train descendant, qui n'a pu s'arrêter à temps et 16 wagons ont été endommagés et quelques-uns d'entre eux broyés et cassés. La perte matérielle est importante, mais fort heureusement, aucun des employés n'a été tué ni grièvement blessé. Les trains de la soirée ont dû transborder leurs voyageurs, mais les deux derniers trains ont pu suivre leur

direction, la voie ayant été débarrassée de l'encombrement produit par cet épouvantable conflit. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le journal de l'époque ajoutait que une machine déraillait, à la gare de Couvet, le même après-midi, sans occasionner d'accident. Il faut aussi préciser qu'avec ses 21% de pente, dans le secteur de la station boveressane, la ligne Neuchâtel-les Verrières atteint là sa déclivité la plus forte. Ceci explique en partie cela... D'autre part, il est intéressant de signaler que, jusqu'en 1883, année de la mise en service du Régional du Val-de-Travers, la gare de Boveresse portait un écriteau indiquant «Fleurier - Boveresse», puisqu'elle desservait seule à ce moment-là, tout le Haut-Vallon. D'ailleurs, le 24 juillet 1860, lors de l'inauguration du Franco-Suisse, c'est à Boveresse que le train d'honneur marqua le plus long arrêt: 28 min., pour bien souligner le rôle polarisant de cette petite gare haut perchée sur l'esplanade de Plan-Essert. Depuis, la situation a passablement changé...

La Salle des spectacles, à Couvet, abritait samedi, la soirée annuelle de la S. F. G.

De l'un de nos correspondants :
Samedi soir, à la Salle des spectacles de Couvet, avait lieu la soirée annuelle de la section locale de la Société fédérale de gymnastique.

En début de programme, M. René Winteregg président de la société salua la nombreuse assistance, parmi laquelle on relevait la présence de divers représentants des autorités locales, de M. Fernand Vaucher, président de l'U.S.L., de M. Francis Fivaz, président de l'Union romande de gymnastique de M. Eric Bastardoz, président technique de cette même association ainsi que des membres d'honneurs et honoraires de la société.

Le spectacle de cette année se composait de 16 numéros, préparés par les différents moniteurs et mis en scène par M. Michel Quéloz. Si la section covassonne n'échappe pas à la crise d'effectif, pour les «actifs», on put remarquer, par contre, que ce sont près de 200 pupilles, pupilles et dames qui se sont succédé sur la scène, dans divers productions.

AUCUN TITRE CHOISI

Chaque apparition des différents groupes et sous-sections était présentée par M. Robert Jeanneret qui expliquait, en quelques mots le sens à donner aux exercices, dans l'optique d'une démarche gymnique. Contrairement aux années passées, aucun titre n'avait été choisi, pour l'ensemble de la soirée, pourtant, une certaine unité liait les productions dans la tenue des costumes et dans l'effort créatif réalisé.

Au lever de rideau les bannières de la société, accompagnées de quelques représentants des différentes sous-sections furent présentées.

Réunis en groupes comprenant chacun de dix à trente «mini-gymnastes», les élèves animèrent la scène durant toute la première partie, avec tout le charme et le naturel propres aux enfants. Préliminaires en musique, une leçon de gymnastique-type, sous le titre «mise en train» permirent de se faire une petite idée du travail régulier, accompli au fil des séances hebdomadaires...

Puis, sur des airs des plus divers, des «mini-danseurs» aux beaux costumes, présentèrent, les uns une ronde apache

et d'autres un petit défilé militaire. Presque toutes les productions accrochèrent le public qui bissa régulièrement chaque numéro.

AU TOUR DES GRANDS

Après l'entracte, ce fut au tour des plus grands de se produire. D'intéressants essais chorégraphiques furent présentés sur de la musique très moderne. Ainsi, «Début en jazz» imaginé par Anna Tonus a permis de suivre un bout de chemin dans l'évolution des conceptions de la gymnastique contemporaine. Plus classiques, aussi bien par l'idée de base que dans l'interprétation, la «Danse tzigane» préparée par Carol Pethoud et le ballet mixte tyrolien ont ramené le public à des formes plus traditionnelles. Deux autres numéros, présentés par les «actifs» et les dames ont donné un aperçu des effets, au second degré, qu'il est possible de donner, en conjuguant geste et lumière.

J.-P. DEBROT

Grande première d'un film réalisé par les pionniers de Fleurier

De notre correspondant :
Deux semaines de tournage et quatre mois de montage, c'est le temps qu'il aura fallu pour réaliser le film des pionniers de Fleurier.

Rappelons que les scènes du film ont été tournées aux Grisons, lors du camp d'été des scouts, dans le cadre sauvage du Parc national suisse, dans ces régions inhabitées où les lois de la nature sont toutes puissantes.

De très grosses difficultés ont surgi, pendant le tournage, puisque tout le matériel technique devait être porté à dos d'homme pour s'enfoncer dans les vallées les plus retirées. Un temps splendide a, en revanche, facilité le travail et une équipe de copains a donné le maximum d'elle-même.

GRACE AU PRODUIT DE LEUR TRAVAIL

Samedi soir, ce sera la grande pre-

mière. Des imperfections en perspective, sans doute, puisque seuls des amateurs qui en étaient à leur premier film, l'ont réalisé. Trois quarts d'heure de détente, parfois d'un intense suspense, où le dénouement n'intervient qu'à la dernière minute, trois quarts d'heure de projection où l'on pourra admirer les merveilles naturelles de l'endroit, les obstacles imposants qu'il a fallu franchir et les dangers auxquels se sont exposés les acteurs, tels sont les caractéristiques de ce film. En bref, une histoire dramatique que chacun peut rencontrer, lors d'un camp.

Samedi donc dans leurs locaux, rue du Pasquier, les pionniers convieront les scouts et les jeunes, qui ne sont pas encore affiliés à la troupe, à se divertir pendant une heure. Ce sera l'occasion de démontrer qu'avec des moyens financiers très limités, il est possible d'obtenir des résultats assez étonnants. C'est grâce au produit de leur travail chez des particuliers, que les pionniers se sont procuré l'argent nécessaire. Finalement, c'est une entreprise qui leur a procuré une réelle satisfaction quant au résultat obtenu.

VAUD

DONNELOYE

Agriculteur blessé

Un accident s'est produit hier, vers 13 heures, au lieu dit «Moulin-du-Pont», à Donneloye entre Moudon et Yverdon. Une auto circulant en direction d'Yverdon a dérapé dans un virage et est entrée en collision avec un tracteur agricole. Sous l'effet du choc, le conducteur du tracteur, M. Jean Helfer, 58 ans, de Cronay, a été éjecté et a roulé dans le talus. Souffrant de fractures de côtes, il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

YVERDON

Un studio pour la TV locale

(c) A la suite d'informations données par la Municipalité d'Yverdon, il est probable qu'un studio pour la TV locale sera établi soit dans le bâtiment de la Cité des Bains, soit au château. Une demande de concession est actuellement des paroisses de Pomy, Cronay, Cuar-La mise au point des structures interviendra plus tard.

CRONAY

Rencontre pastorale

(c) Quelque 25 confirmés, nés en 1922, des paroisses de Pomy, Cronay, Cuar et Villars-Epenay se sont rencontrés avec le pasteur Alexandre Vissinard qui était pasteur de la paroisse à l'époque. La journée s'est déroulée en l'église de Pomy, puis en l'église de Cronay où un culte a été célébré. Plus tard, ils se sont rendus à l'auberge de Cronay où chacun évoqua ses souvenirs.

GRANGES-MARNAND

Un bel anniversaire

(c) Mme Emma Rossat - Barbey vient d'entrer dans sa 90^{me} année. Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ont marqué, cet heureux événement, par une petite fête.

PAYERNE

Soirée de «L'Avenir»

(c) En présence d'un nombreux public, le corps de musique «L'Avenir» a donné, au casino de Beaulieu, sa soirée annuelle. Le programme musical était riche et varié. Sous la direction de M. Claude Bourqui, les musiciens ont interprété tout d'abord une marche de Powell, «Castell coch», puis «The seafarer nautical rapsody», de Haydn Wood. Un nouveau morceau de Powell «Duo for euphoniums» permit aux solistes, R. Gentil et G. Marrone de mettre, en valeur, leur instrument. Le concert se poursuivit par la «Marche des ambassadeurs» d'Arthur Honegger, puis, par une fantaisie pour clarinettes de Zez Confrey, «Paso Cabaio», de Suite of Spanish - american dances» de Kees Vlak, «Manbo jumbo», de Perez Prado, et «Mars der medici», de Joh. Wichers, terminèrent cette audition, qui fut chaleureusement applaudie.

Entre deux morceaux, M. Gilbert Morandi, président, souhaite la bienvenue à chacun, remercia les autorités et toutes les personnes qui soutiennent la société, puis donna les noms des membres, ayant eu une longue activité à «L'Avenir». Il s'agit de MM. Michel Caille (55 ans), Emile Favre (53 ans), Joseph Zweilin (51 ans), Albert Vonnez (47 ans d'activité).

Au cours de la réception de l'entracte, présidée par M. Roger Gentil, plusieurs invités et délégués ont pris la parole, félicitant le directeur et les musiciens pour leur concert. En seconde partie, après une production de la batterie anglaise, les acteurs de la «Compagnie des sept» ont interprété, avec brio, une pièce en un acte de Georges Feydeau: «Feu la mère de Madame», qui amusa, follement, l'auditoire. Le bal traditionnel, conduit par l'ensemble «Ocarina», termina la soirée.

BUTTES

Votation du 8 décembre: petite erreur...

(c) Par suite d'une erreur du bureau de dépouillement de la commune de Buttes, concernant l'augmentation des impôts fédéraux, objet de la votation de samedi et dimanche derniers, il ressort que c'est par 40 non contre 17 oui et non par 58 contre 130 que le projet du Conseil fédéral a été rejeté. Ce qui, bien entendu, n'a aucune incidence sur le résultat du canton...

FRANCE VOISINE

Mises à la retraite anticipée dans une usine d'Ornans

(c) Le marasme industriel touche la vallée de la Loue. Les difficultés que connaissent depuis quelque temps les petites et moyennes entreprises commencent à avoir des répercussions à Ornans qui compte plusieurs usines importantes et occupe près de 1500 employés. La première fabrique qui a été touchée est la société Rivex dont la direction vient d'annoncer à 16 de ses plus anciens ouvriers, âgés de plus de 60 ans, qu'elle se voyait dans l'obligation de les mettre en retraite anticipée. Cette annonce n'accrode guère les travailleurs qui ne pourront toucher que 70% de la retraite qu'ils étaient en voie d'escompter. On craint que des mesures similaires ou plus draconiennes soient prises par d'autres entreprises. La société Rivex travaillait beaucoup jusqu'alors pour des fabricants d'automobiles qui connaissent actuellement de graves problèmes.

Assemblée des samaritains de Travers

De notre correspondant :
La section de Travers de l'Alliance suisse des samaritains a siégé récemment sous la présidence de M. André Wenger. Après avoir accepté démissions et admissions — celles-ci étant plus nombreuses que celles-là — le président a rappelé quelle avait été l'activité du groupe. Il a été organisé des cours de soins aux blessés; il y a eu une dizaine de nouveaux élèves-samaritains; la collaboration a été accordée par la section à plusieurs sociétés locales; un bon travail a été fourni à la journée cantonale et la section s'est occupée du ramassage d'habitats pour les plus déshérités. MM. Marchon et Veillard ont exercé les fonctions de moniteurs. Puis Mme

Claude Jenni a donné un aperçu des comptes qui sont réjouissants. La section achètera, en fin d'année, une nouvelle paire de béquilles, en comptant sur un geste de la commune pour l'achat du matériel. Le comité a été réélu en bloc. M. Wenger, président, Mme R. Blaser, samaritaine-visiteuse, et M. S. Marchon, qui est resté plus de vingt ans, au sein du comité et comme moniteur ont été fêtés par la vice-présidente, Mme Pierre Wyss. Des médailles ont été remises à ceux qui le méritaient et un hommage a été rendu à M. Jacques-Louis Roulet, pasteur et à sa mère qui, après 20 ans, vont quitter Travers. La soirée s'est prolongée par des films.

Tir au Vallon

Le Val-de-Travers bat Pontarlier

De notre correspondant :
Les 24 novembre et 1^{er} décembre, les tireurs de Pontarlier et du Val-de-Travers se sont rencontrés en matches aller à Pontarlier et retour à Couvet. Le concours se déroulait sur une cible à 10 points et avec une attribution de 40 coups par participant. Les Vallonniers se sont imposés chaque fois bien que les meilleurs résultats individuels

aient été obtenus par des Français. Voici les résultats: A Pontarlier: Val-de-Travers 2348 p. 2318 à Couvet: Val-de-Travers 2416 p. Pontarlier 2340.

Points obtenus par les Vallonniers à Pontarlier: C. Dufion, 346; M. Baehler, 346; J. Courjeaud, 344; B. Kopp, 343; A. Bohren, 336; J. Schenk, 323; P. Haefliger, 310. A Couvet: C. Charrière, 357; J. Courjeaud, 353; M. Baehler, 350; J. Schenk, 346; A. Bohren 341; B. Kopp 339; F. Heflinger 330. Du côté français, on notait les totaux suivants à Couvet: R. Lambert, 362 points; M. Racca, 346; A. Girod, 343; D. Defrasne, 332; M.-M. Roux, 330; H. Farina, 319; B. Courvoisier, 308.

Meilleurs totaux à Pontarlier: Lambert 351 points; à Couvet: Lambert, 362 points.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Mademoiselle Germaine Berthoud, à La Chaux-de-Fonds; Madame Lily Nemitz-Berthoud, à Lausanne; Monsieur et Madame Paul Berthoud, à Lausanne et leurs enfants au Congo; Madame veuve Charles Berthoud et ses enfants au Locle et en Italie; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

André BERTHOUD

leur cher frère, beau-frère, oncle et parent survenu le 10 décembre 1974 à l'âge de 66 ans.

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté.

Prov. 19 : 22.

L'inhumation aura lieu jeudi 12 décembre 1974 à Fleurier.

Culte à la chapelle du cimetière à 13 h 15.

Le corps repose à l'hôpital. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Légère diminution du trafic voyageurs aux CFF

Au cours du troisième trimestre, les CFF ont transporté 52,6 millions de personnes soit une légère diminution par rapport à la période correspondante de 1973. A la faveur des mesures tarifaires appliquées depuis le début de l'année, les recettes se sont cependant accrues de 9,6%. Les transports intérieurs ont un peu mieux évolué que les voyages internationaux. La situation peu favorable du tourisme en Suisse durant l'été dernier n'a eu guère de répercussions sur le trafic ferroviaire mais c'est surtout le tourisme automobile qui semble avoir été touché.

CARNET DU JOUR

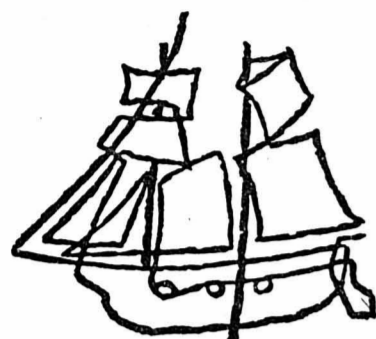
Môtiers, château: exposition de photos Fabien Landry.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, patinoire: ouverte.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28
Hôpital et maternité de Couvet: téléphone. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Fleurier, infirmière visitante: téléphone 61 38 48.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements, Les Verrières: banque cantonale.
FAN, Bureau du Val-de-Travers, Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

PORTES OUVERTES SUR LA NEUVEVILLE



J. KURTH S.A.

La Neuveville
Le Landeron
Neuchâtel



BAR À CAFÉ - GLACIER
Canard Doré

renommé
pour ses excellents
croissants, cafés
et son menu sur assiette

COMESTIBLES

Toujours frais :
POISSONS
du lac et de la mer

VOLAILLES

GIBIERS-CRUSTACÉS



J.-J. Lehnerr, rue de la Tour 4
Tél. (038) 51 21 21

POUR NOËL

Pensez à réserver dès aujourd'hui vos dindes,
canards et toute autre spécialité

Un cadeau à lire ou
pour écrire est un cadeau
qui séduit!..

Nouveautés « Mon-Village » :
LE PRÉ DE L'ADIEU
d'André Monnier

Nouveau Métal :
**LE REFUGE
DE LA TENDRESSE**



Librairie
Papeterie

WILLY GENTIL
La Neuveville ☎ 51 31 67

Pour vos soirées de fin d'année
**ROBES et JUPES du
soir, très élégantes**

Nous en avons reçu un choix très
important et varié, ainsi que des
BLOUSES et PANTALONS dernier
cri

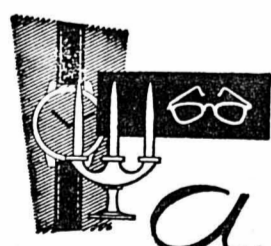
Une visite s'impose. Nous savons vous
conseiller.

**Boutique
Angela**

21, rue du Marché
LA NEUVEVILLE
tél. (038) - 51 31 61



LA NEUVEVILLE
Rue du Port



**HORLOGERIE - BIJOUTERIE
OPTIQUE**

La Neuveville
Tél. (038) 51 22 29

**Pâtisserie
Confiserie - Tea-room**

AGAZZI

La Neuveville
Tél. (038) 51 21 24

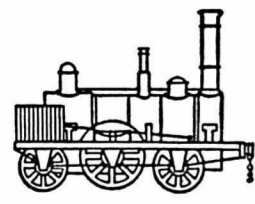
Faites vos commandes à temps
Ouvert tous les dimanches

**POUR VOS CADEAUX
n'oubliez pas notre grand choix**

Pralines maison - Bâtonnets liqueur
Dattes et noix farcies - Petits desserts extra-fins

ainsi que notre spécialité :
ANANASCHOC

Venez admirer notre vitrine!
Toutes ces friandises sont livrées
dans un emballage de fête.



**Restaurant
de la Gare**

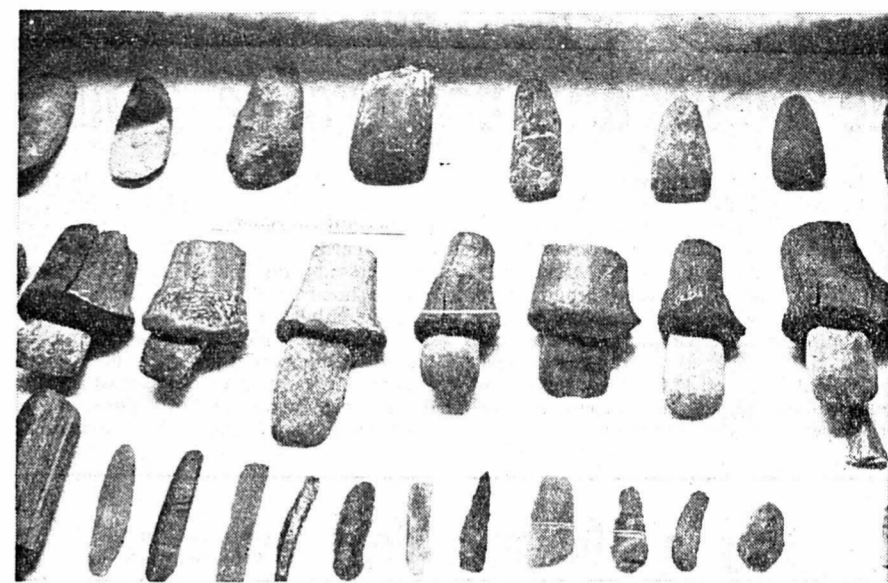
Toujours ses **Filets de perches frais**
et sa carte renommée

Jost Hofer-Sièvi - Tél. (038) 51 23 98



Un lance-grenade.

(Avipress J.-P. Bailloy)



Haches en pierre polie.

(Avipress J.-P. Bailloy)

Le Musée d'histoire de La Neuveville, un siècle après...

Depuis le mois dernier, le Musée d'histoire de La Neuveville est centenaire. Nous avons vu dans l'une de nos dernières « portes ouvertes sur La Neuveville », les événements qui, depuis le 17 novembre 1874 - date à laquelle une souscription fut lancée pour la création d'un musée d'histoire - aboutirent cent ans plus tard à la célébration d'un anniversaire dont la cité est particulièrement fière.

En septembre 1959

Nous avons vu que l'installation du musée dans son cadre actuel, l'hôtel de ville, s'était opérée le 26 septembre 1959, après que ce bâtiment fut restauré et aménagé.

Le long intervalle qui précéda ce transport n'a pas été sans de nombreux inconvénients. Les objets du musée, après leur déménagement, ont dû rester entreposés à l'hôtel de ville, dans des locaux en réparation, dans la poussière et partiellement accessibles à des tiers, au point que plusieurs de ces objets ont été endommagés.

Le moulage de la grande cloche de Franciscus Sermundus fut réduit en miettes; la fourre du sabre du brigadier Schem, de la garde d'honneur de Napoléon I^{er}, disparut. La pince ingénieusement construite par le préfet Favre pour retirer le bateau à vapeur « Neptune » après son naufrage dans le lac de Biemme, exposée autrefois devant l'entrée du musée, déposée en 1952 à Saint-Joux fut vendue par la municipalité comme vieux fer, en 1955, pour 30 francs.

Une pirogue lacustre

Furent aussi à déplorer l'ouverture d'un passage sous la grande cheminée des Pas-Perdus, pour arriver au local de la préhistoire, qui aurait été accessible par le corridor du concierge, ainsi que le dallage moderne du local destiné à recevoir les canons et bombards du butin de Morat.

Par bonheur, le transfert difficile de la pirogue lacustre, d'une longueur de dix mètres, la plus grande retrouvée en Suisse et la mieux conservée, s'est effectué sans dommage. Quant aux deux poêles Landolt, ils ont pu être reconstruits dans les deux chambres gothiques, et l'antique coffre du trésor réintégré dans ses vieux murs.

La collection lacustre, comptant plusieurs pièces intéressantes, la plupart remontant à l'âge de la pierre polie (néolithique, 4000-2000 ans avant J.-C.), fusaiotes en pierre et en argile, alènes en os, grattoirs sur lames, faucilles, haches en pierre avec ou sans gaine de corne, pioches en corne, pièces en céramique de l'âge de bronze, fut placée dans de nouvelles vitrines, dans le même local que la pirogue, désigné sous le nom de salle du Docteur Victor Gross en souvenir de ses trouvailles préhistoriques et de ses ouvrages sur ce sujet.

L'artillerie de la ville, composée des cinq coulevrines à ses armes (fauconneaux du

XVII^e siècle), de l'affût sculpté du canon donné au magistrat neuvevillois par la duchesse de Nemours, une partie de la collection d'armes et la statue en bois peint de Minerve, trouveront leur place dans la salle des Pas-Perdus. On suspendit à sa vieille cheminée, crémaillères, marmites, réchauds et fers à gaufres armoriés. Dans la salle de l'ancien Petit conseil (appelée actuellement la salle du Forestier) furent exposés un plan de la ville de 1830, des gravures, aquarelles et portraits neuvevillois, ainsi que d'anciennes photographies documentaires.

L'ancienne prison où « Javiolo » reçut le fer avec le « c » servant à marquer au fer rouge les criminels sur l'épaule, la roue du supplice sur laquelle le bourreau brisait les membres des condamnés à mort et sur laquelle on les exposait sur la place publique; enfin une gravure du « tourniquet », carcan où l'on exposait les délinquants à la risée du peuple.

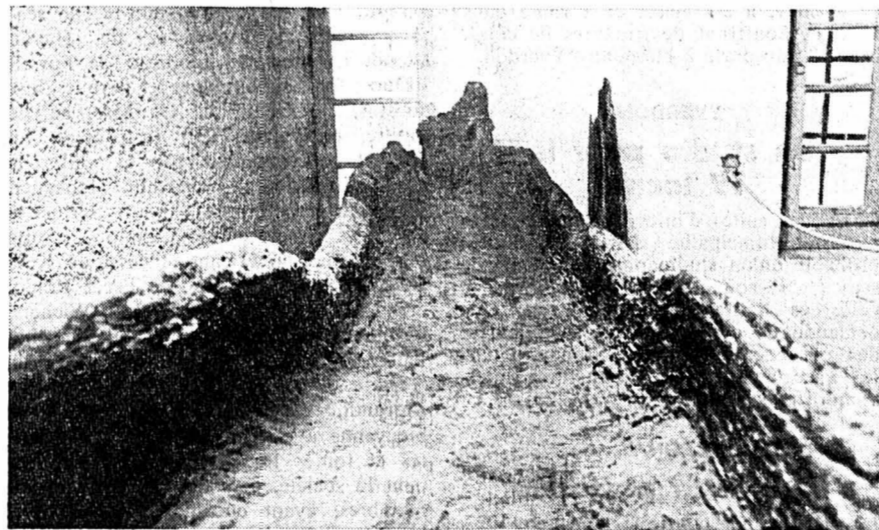
La salle de la Bourgeoise

La salle des séances de la Bourgeoise, que l'on peut visiter, se trouve à l'ouest de cette salle des Pas-Perdus; le local des archives bourgeoises à l'est. La grande salle gothique de l'hôtel de ville est richement boisée et meublée de bahuts du XVII^e siècle, d'un poêle à tour aux catelles peintes en bleu et blanc, offert en 1725 par Jean-Conrad Landolt en échange de ses droits de bourgeoisie, d'une splendide pendule Funk, don de deux bourgeois de Berne, Steiger et Thormann, et d'un magnifique bureau-pupitre des ébénistes Funk, offert par l'avocat Rosset dit Charpillot lors de sa réception comme bourgeois de La Neuveville. La belle porte de bois dur incrusté ouvrant sur la salle fut offerte au XVII^e siècle par Jean-Jacques Schem.

Trois vénérables bannières

On accède à l'étage supérieur par le porche Renaissance en pierre jaune d'Hauterive et un escalier. Son grand hall contient le coffre du trésor, les trois vénérables bannières de 1368, 1395 et 1497, l'une des bannières du contingent de la Montagne de Diesse (la seconde étant exposée dans le hall de la préfecture de La Neuveville, l'ancienne maison de Gléresse), le butin de Morat et des armes de l'époque des guerres de Bourgogne et deux vitrines contenant des souvenirs militaires du général et du major Gross, du chef du génie fédéral Florian Imer, du brigadier Schem, de la garde d'honneur de Napoléon I^{er}, et le récit du sergent Duc sur la bataille navale de Trafalgar dont il fut témoin oculaire.

Dans la première salle gothique située à l'ouest du grand hall ont été réunis de vieux meubles et ustensiles neuvevillois avec le poêle Landolt Louis XVI, le bahut du châtelain Vincent de Gléresse-de-Luternau, deux vitrines contenant les anciennes matrices des sceaux de la ville, de la régie des postes de Fischer, de Berne, d'anciens poids et mesures, verres, effets de toilette, dentelles, etc.



La célèbre pirogue lacustre.

(Avipress J.-P. Bailloy)



Le conservateur du musée, M. Armand Degoumois, présentant le canon offert par Marie de Nemours.

(Avipress J.-P. Bailloy)

Dans la seconde de ces salles où a été reconstruit le poêle Landolt Louis XV sont rassemblés les souvenirs du Magistrat de La Neuveville et des confrères des Vignolans, des Escoffiers et des Pêcheurs.

On y trouve une peinture sur bois rappelant les âges de la vie, des écussons de familles bourgeoises, le portrait du maître bourgeois Charles-Louis Schneider, par Barth, le sceptre du magistrat, des épées de conseillers à manches d'argent et quatre peintures sur toiles attribuées à Kaw reproduisant la rive nord du lac de Biemme, les coffres des confrères, sachets de vote, un bahut sculpté et d'autres meubles neuvevillois.

La Tour carrée

Dans le local de la Tour carrée situé au-dessus de celui des archives de la bourgeoisie sont exposés, comme dans une remise, de vieux coffres à avoine, la sellerie, d'anciennes grilles, les seaux à incendie, des enseignes, un tréneau du 18^e siècle, un vélo du XIX^e siècle, un harpon, une pierre aux armoiries Wythenbach-Mülinen, provenant du fronton d'une des portes de l'ancienne grande maison de Chavannes, détruite lors de la construction de la ligne de chemin de fer, enfin l'hélice de l'avion construit à La Neuveville, au début du siècle, par Jules Favre.

Le local au-dessus était prévu pour en faire une salle d'armes. On y a hissé, avec son nouvel affût, le canon de bronze, refondu au XIX^e siècle après avoir éclaté d'une trop grande charge de poudre, lors d'une fête nautique. Les fusils et sabres des cadets et autres armes y ont tant souffert de l'humidité provenant des murs de la tour qu'il fallut renoncer à les laisser dans ce local aussi longtemps qu'une restauration souhaitable de cette imposante tour gothique, pour rendre étanche ces murs, se fera attendre. Ils sont exposés en ce moment dans la salle des Pas-Perdus.

A l'étage supérieur, situé en dessous des cloches, on peut voir le nouveau moulage de la cloche de Franciscus Sermundus, de 1577, les anciens moules du poêle Landolt Louis XV, exposé au Musée d'histoire de Berne, et qui avait été exécuté pour le prince-évêque de Bâle Simon-Nicolas de Montjoie mais dont il ne prit pas livraison, les anciens battants de

cloches et les anciennes aiguilles de l'horloge de la tour Rouge, des catelles peintes, des tuiles romaines et autres objets.

Une visite s'impose

Ce rapide tour d'horizon du Musée d'histoire de La Neuveville ne saurait évidemment remplacer une visite. Celle-ci devient d'autant plus intéressante lorsqu'elle est commentée par le conservateur, M. Armand Degoumois, qui ne ménage ni temps ni peine pour faire revivre ces objets en vous contant l'histoire de La Neuveville dans ses moindres détails, avec toutes ses subtilités.

M. Degoumois, alerte octogénaire, s'était fixé pour but de rénover les armes anciennes. Après les quelque 112 fusils remis en état et qui lui valurent les compliments de plusieurs experts militaires étrangers en matière d'armes anciennes, il entreprit récemment la réfection des halberdes et des sabres.

Le centenaire du Musée d'histoire de La Neuveville est un événement marquant dans la vie de notre cité. Il sera célébré dignement si l'on en croit les manifestations projetées d'ici à l'automne 1975.

Claude LANDRY



Vue partielle du Musée de La Neuveville.

(Avipress J.-P. Bailloy)

Les commerçants et artisans neuvevillois membres de la SCA distribuent jusqu'au 15 janvier 1975

les timbres Noël

donnant droit à un magnifique voyage en car (mai 1975) en EMMENTAL (ou à des bons d'achat).

Sachez en profiter!

Achetez à La Neuveville

Cette page spéciale a été réalisée par le

**service de
publicité
de la
FAN-L'EXPRESS**

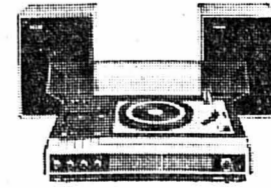
Une équipe dynamique au service des clients d'annonces.



Agence cyclomoteurs et bicyclettes :
Cilo-Puch-Rixe-Velosolex

La maison spécialisée du « 2 roues »

CRÉDIT



Chaîne Hi-Fi stéréo PHILIPS, type RH 802, comprenant :
Pilote Hi-Fi stéréo avec tourne-disque Hi-Fi incorporé
Deux haut-parleurs Hi-Fi, type RH 422

ELECTRICITÉ — TÉLÉPHONE

MAISON
R. Jaggi
LA NEUVEVILLE
☎ (038) 51 38 38

RADIO — TÉLÉVISION
(Membre SNART)

Notre prix : **1395.-**
Prix catalogue : 1800.-

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Conseil des Etats: 12 millions accordés au Fonds africain de développement

BERNE (ATS). — Mardi, le Conseil des Etats a examiné six objets dont trois divergences concernant le crédit à l'hôtellerie et aux stations de villégiature, l'arrêté sur l'économie laitière et le budget des CFF pour 1975. Les trois autres points de l'ordre du jour sont la garantie pour les constitutions cantonales, le fonds africain de développement et les produits agricoles transformés.

C'est le radical argovien Urech qui développe le projet d'arrêté concernant la garantie des constitutions révisées des cantons de Nidwald, Bâle-Campagne, Appenzell - Rhodes-Extérieures, Grisons et Valais. Les révisions concernant l'organisation communale (Nidwald), les compétences financières (BL), l'administration de la justice (AR), le droit de grâce (GR) et les rapports entre l'Etat et l'Eglise (VS). L'arrêté est accepté par 31 voix. Il devra encore être discuté au Conseil national.

Deuxième objet à l'ordre du jour: la contribution spéciale de la Suisse au fonds africain de développement, qui est de 12 millions, à mettre à la charge du crédit de programme pour l'aide financière aux pays en voie de développement. Le démocrate-chrétien Muheim (PDC-UR) justifie le crédit à accorder au Fonds africain qui doit aider les pays africains dont l'économie est la plus affectée par les circonstances actuelles telles que l'inflation et la sécheresse. M. Stucki (UDC-GL) émet quelques réserves. Les gouvernements des pays qui l'ont vu aider ne se montrent nullement compréhensifs à l'égard de l'Occident.

Le parlementaire glaronnais ne combat cependant pas l'entrée en matière. Le conseiller fédéral Brugger admet que l'attitude des producteurs de pétrole ne contribue pas à faciliter les choses.

L'aide au tiers monde exige dans les programmes du développement, 4,6 milliards de dollars. Jusqu'à présent, les pays producteurs de pétrole ont accepté de fournir 3,5 milliards, soit les 2/3 de la somme, ce qui est un élément positif. La Chambre décide par 28 voix sans opposition d'accorder les 12 millions au Fonds africain de développement. Le Conseil national doit encore se prononcer sur cet objet.

PRODUITS AGRICOLES

M. Muheim (PDC-UR) expose ensuite le projet de loi sur le régime d'importation et d'exportation de produits agricoles transformés. Ce texte autorise le gouvernement, lors de l'importation de certains produits transformés, à fixer les taux des droits de douane en majorant d'un élément mobile l'élément fixe de protection industrielle. Sur le plan des exportations, les autorités seraient autorisées, pour les produits transformés qui sont destinés à l'alimentation humaine et contiennent des matières premières agricoles déterminées, à verser des contributions à l'exportation.

Mais le projet est combattu par M. Wenk (soc-BS) qui le qualifie d'anachronique. Le parlementaire bernois propose de refuser l'entrée en matière. Le conseiller fédéral Brugger, chef du département de l'économie publique, déclare que « l'on ne peut pas être sage tout seul ». Ce genre d'arrangement est en usage dans le Marché commun. Le projet vise à assurer des conditions de concurrence suffisamment équivalentes entre l'industrie alimentaire suisse et ses concurrentes étrangères, notamment en ce qui concerne le coût des produits agricoles utilisés.

La proposition de M. Wenk de ne pas entrer en matière est rejetée par 30 voix.

contre 3. Au vote sur l'ensemble, le projet de loi est approuvé par 30 voix contre 2.

DIVERGENCE ÉLIMINÉE

La Chambre s'occupe ensuite de trois divergences dans le projet de loi sur l'encouragement du crédit à l'hôtellerie et aux stations de villégiature. La première touche la construction de nouveaux hôtels. Le Conseil national a accepté d'inclure dans cet article « d'autres établissements destinés à l'hébergement, en particulier d'auberges de jeunesse... », ainsi que l'avait proposé le conseiller aux Etats Graf. Le Conseil des Etats donne son agrément et la divergence est ainsi éliminée.

La deuxième divergence est d'ordre purement rédactionnelle. Quant à la troisième qui a trait également aux auberges de jeunesse, elle a été éliminée elle aussi. La Chambre des cantons se rallie au Conseil national qui entend que, pour les auberges de jeunesse, la société peut accorder des facilités sans fixer de délai.

PRIME DE QUALITÉ SUR LE LAIT

Le Conseil des Etats maintient en revanche une divergence au sujet de la prime de qualité sur le lait de première qualité. Le Conseil national souhaite faire appliquer cette prime, alors que le Conseil des Etats l'a biffée. Les sénateurs prennent une décision dans le sens d'un postulat de la commission qui demande que cette question soit réétudiée dans le cadre du nouvel arrêté sur l'économie laitière pour la période partant du 1er novembre 1977.

Enfin le Conseil des Etats persiste à faire biffiger les 2 millions pour la nouvelle gare de triage de Perles près de Bienne que le conseil national a votés. La divergence subsiste donc.

Diminution de 4,1 % du nombre des étrangers exerçant une activité lucrative en Suisse

BERNE (ATS). — Le nombre des étrangers exerçant une activité lucrative dans notre pays a diminué de 4,1 % au mois d'août par rapport à la même période de 1973. 860.996 étrangers exerçaient une activité lucrative en Suisse à fin août 1974. Si l'on ne tient pas compte des titulaires d'une autorisation d'établissement, dont le statut juridique en matière de marché du travail est assimilé à celui des Suisses, le nombre des travailleurs étrangers soumis à contrôle s'élève à 551.346. Comparativement à celui qu'on avait relevé à fin août de l'année dernière, il a baissé de 11,2 %.

La répartition de la main-d'œuvre étrangère d'après le genre d'autorisation montre que le nombre des titulaires d'une autorisation d'établissement exerçant une activité lucrative s'est accru de 12,0 % en une année, se montant à fin août à 309.650. En revanche, les travailleurs à l'année ont vu leur effectif tomber dans le même temps à 288.575, ce qui représente une réduction de 10,5 %. Le recul sensible enregistré par les travailleurs à l'année de fin août 1974 est d'autant plus remarquable que dans l'espace d'une année les permis de quelques milliers de faux saisonniers ont été transformés en permis à l'année, déclare un commentaire à la statistique de la « Vie économique ».

Les saisonniers ont vu leur effectif fortement baisser. A fin août 1974, il

y en avait 151.962, soit 21,6 % de moins qu'au mois correspondant de 1973. Les mesures visant à modérer la surchauffe, ainsi qu'un sensible fléchissement de l'activité dans la branche de la construction et dans celle du tourisme ont contribué à cette nette régression.

Le nombre des frontaliers a augmen-

te de 6 % pour passer à 110.809. La répartition proportionnelle de l'effectif global des travailleurs étrangers était, d'après le genre d'autorisation, la suivante: titulaires d'une autorisation d'établissement 36,0 %, titulaires d'une autorisation de séjour à l'année 33,5 %, saisonniers 17,6 % et frontaliers 12,9 %.

Paris: un prix décerné à l'écrivain Maurice Zermatten

PARIS (ATS-AFP). — Quatre écrivains et journalistes, lauréats de trois compétitions littéraires, ont reçu lundi soir leur récompense au siège de l'Association France-Québec, en présence de l'ambassadeur de Belgique, le baron de Kerckhove, du conseiller culturel de Suisse, M. Ritter, et des conseillers culturels du Canada et du Québec, MM. Dugay et de Grandpré.

Le prix franco-belge a été décerné à M. Claude de Graulat (journaliste à un quotidien bruxellois) pour son livre « L'Aigle et le dragon — Vietnam 1954-1973 ». Le prix France-Québec Jean Hamelin a été attribué à M. Jean-Marcel Paquette (professeur à Québec). Enfin, le prix Alpes-Jura a été partagé entre MM. Maurice Zermatten (Valais) pour son livre « La Porte blanche » et Paul Vincent (journaliste savoyard) pour son œuvre « Les Hautes herbes ».

Au cours de la cérémonie, M. Robert Cornevin, président de l'Association des écrivains de langue française, a successivement évoqué les lauréats: M. Clau-

de de Graulat qui, a-t-il dit, a écrit « l'un des meilleurs livres et des plus objectifs sur le Viet-nam », M. Jean-Marcel Paquette qui « mène le bon combat » pour la défense de la langue française, M. Maurice Zermatten qui exprime son attachement profond à son Valais natal, et M. Paul Vincent, « le premier Français à recevoir le prix depuis sa création ».

Augmentation du nombre des faillites

BERNE (ATS). — Un communiqué de l'Union suisse « Creditreform » indique qu'il y a eu, en novembre, 19,3 % de jugements négatifs pour des crédits demandés (22 % en octobre). Malgré une légère diminution, ce pourcentage demeure élevé. Au cours de ce même mois d'octobre, le nombre des ouvertures de faillites de maisons inscrites au registre du commerce a augmenté de 26,02 % par rapport à l'an dernier.

SUISSE ALEMANIQUE

Bâle: les théâtres sans directeur

BALE (ATS). — Les négociations avec le directeur désigné des théâtres bâlois ont définitivement interrompues. A l'occasion d'une conférence de presse, mardi, le président de l'administration de ces derniers, M. Andreas P. Hauri, a confirmé qu'Arno Wuestenhofer, l'homme pressenti, avait annoncé, téléphoniquement, lundi, qu'il refusait le compromis qu'on lui proposait. Les théâtres bâlois pourraient ainsi se trouver sans directeur pour la saison 1975-1976.

C'est en automne 1973 que les difficultés ont commencé pour la direction des théâtres, quand un crédit supplémentaire de 2,6 millions de francs a été refusé par le corps électoral bâlois. Werner Dueggelin, l'actuel directeur, qui considérait cette somme comme absolument nécessaire au fonctionnement des théâtres, a donné sa démission. Mais cette année, un crédit restreint de 1,8 mil-

lion de francs a été adopté par le peuple. Entre-temps, le successeur de Dueggelin avait été choisi en la personne d'Arno Wuestenhofer, intendant du théâtre de Wuppertal, en République fédérale d'Allemagne.

Le montant du déficit du budget du canton de Bâle a engagé le gouvernement à prévoir de nouvelles économies. On a ainsi soustrait du budget du théâtre, une somme de 252.000 francs. Après cette décision, Wuestenhofer a demandé un délai de réflexion, considérant que cette réduction rendait sa tâche impossible.

Des nouvelles difficultés sont ensuite intervenues quand Wuestenhofer a décidé de remplacer le maître de ballet du théâtre. Une interpellation a été faite plus tard, au Grand conseil bâlois quand on a appris que le nouveau directeur voulait monter « Puntilla », avec le Berliner ensemble, pour l'ouverture du nouveau théâtre. Les choses se gâtent alors et Wuestenhofer ne s'entretient avec l'administration du théâtre qu'après avoir pris conseil chez un avocat.

Ce dernier parvint à un compromis, obligant son protégé à être économe mais le libérant toutefois de l'obligation d'assumer personnellement des dépenses supplémentaires. L'administration des théâtres s'était engagée à trouver des ressources supplémentaires auprès des communes suburbaines. Le contrat du nouveau directeur pouvait d'autre part être rompu au bout d'une année. C'est ce compromis que Wuestenhofer a tout de même rejeté. Le président de l'administration des théâtres a enfin indiqué qu'aucune solution n'était en vue et qu'il fallait attendre mercredi soir, date après laquelle aucun accord ne serait possible, avant d'envisager quoi que ce soit.

Plainte contre Denner déboutée

ZURICH (ATS). — La plainte pénale de la Fédération suisse des marchands de tabacs contre la maison Denner a été déboutée par un procureur de Zurich, a annoncé la maison Denner. On reprochait à celle-ci de pratiquer une concurrence déloyale dans la vente du tabac par la distribution de bons.

Les arguments du plaignant s'étant révélés infondés, Denner continuera la distribution de bons jusqu'à ce qu'elle gagne le procès civil qu'elle a intenté contre la Fédération de l'industrie suisse du tabac.

Tirage de la Loterie intercantonale

ZURICH (ATS). — Le tirage « A » de la tranche de décembre (10 décembre) de la Loterie intercantonale a donné les résultats indiqués ci-après. Les billets gagnants peuvent être dès maintenant échangés contre des billets de la prochaine tranche auprès de tous les dépositaires, ou être payés en argent liquide. Gagnent 5 francs, les 16.000 numéros se terminant par les 2 chiffres suivants: 04 05 13 14 24 27 30 39 42 49 53 58 61 64 73 76 82 89 92 97.

Gagnent 10 francs, les 6.000 numéros se terminant par les 3 chiffres suivants: 007 013 * 020 027 * 035 042 * 043 049 * 078 082 * 109 110 117 125 126 128 142 * 163 201 218 221 224 * 225 235 246 257 325 333 412 418 433 449 * 451 481 486 504 * 507 509 535 555 567 582 * 588 599 603 632 633 677 693 703 705 * 707 720 724 * 737 750 755 758 * 771 772 792 * 821 835 838 840 851 859 868 873 * 876 * 895 937 951 995 997 *.

Gagnent 30 francs, les 400 numéros se terminant par les 4 chiffres suivants: 0142 * 0276 * 0899 * 1216 1217 1491 1564 * 1683 1720 * 1773 * 1851 * 2095 2245 2541 2917 3460 3741 4123 4237 4592 * 4702 4910 4920 5372 5411 5589 * 5650 5673 * 5787 6069 6395 6466 7028 7276 * 7416 7427 * 7684 7693 * 7824 * 8026 8155 8653 * 8833 8846 8920 9153 * 9191 9269 9468 9992 *.

* Cumul illimité. Le prochain tirage « tirage B » aura lieu le 20 décembre 1974. (Sans garantie).

SUITE Budget provisoire adopté au National

Il faudra donc, déclara le député so-louais, imposer les gros revenus, dans la mesure même où le refus de l'augmentation de l'ICHA représentait un geste de mécontentement des petits consommateurs. Pour nous, devait conclure M. Stich, il y a deux priorités essentielles: la première concerne le plein emploi, ce qui entraîne le refus de toute politique déflationniste, la seconde touche à la sécurité sociale. A nous de trouver les ressources permettant de tenir ces priorités.

Vous ne savez pas perdre, répondit M. Allgoewer, revenu à la tribune, au représentant du groupe socialiste. Ne nous lançons pas des reproches à la tête, mais concertons-nous pour trouver rapidement les solutions nécessaires, dans la situation nouvelle qui est celle d'aujourd'hui. Entre-temps, M. Ehen avait annoncé que ses partisans approuvaient le budget provisoire. Il n'y eut aucun autre orateur, M. Chevallaz lui-même renonçant à la parole.

L'entrée en matière adoptée sans opposition, l'examen de détail des cinq articles de l'arrêté opéré en une minute, le vote approuvant le projet par 123 voix contre 0: tout fut terminé en quelques instants. Le vrai débat sur les résultats de la votation fédérale de dimanche, et la leçon à en tirer, aura lieu lors de la session extraordinaire des Chambres, dont l'ouverture est prévue pour le 27 janvier prochain.

La discussion sur la peine de mort fut brève, et l'émotion plus grande qu'on ne l'aurait imaginé, alors que M. Müller n'avait fait que suggérer l'étudier la question, notamment en liaison avec les enlèvements et les prises d'otages, dans une intervention consacrée en général à l'inquiétante aggravation actuelle de la criminalité.

Le postulat fut accepté à une assez confortable majorité (82 voix contre 31), après que le député nationaliste zuricois ait retiré la partie de son texte traitant de la peine capitale. MM.

Ehen et Schwarzenbach se déclarèrent satisfaits des réponses données par M. Furgler à leurs questions. M. Vincent (pdt-GE), ainsi que M. Gerwig (soc-BS), avaient demandé une discussion sur l'interpellation du « leader » des républicains de stricte observance. Cette proposition fut rejetée par 50 voix contre 24.

CERTAINS AVOIRS

L'objet suivant était constitué par un arrêté sur l'utilisation des avoirs en Suisse d'étrangers ou d'apatrides (dont on est sans nouvelle depuis mai 1945) persécutés pour des raisons raciales, religieuses ou politiques (avoirs en deshérence). Les rapporteurs de la commission, MM. Uetschi (ude-BE) et Duva-nel (soc-VD) présentèrent l'arrêté tel que la commission l'avait modifié. Il s'agit de répartir les fonds, après déduction d'un dixième pour les demandes de restitution ultérieure, de la manière suivante: deux tiers à la fédération suisse des communautés israélites, à Zurich, et un tiers à l'Office central suisse d'aide aux réfugiés à Zurich.

Le Conseil fédéral proposait lui, que le dernier tiers soit attribué au comité international de la Croix-Rouge, à Genève. Les groupes du conseil furent d'accord avec le projet d'arrêté tel qu'il était proposé par la commission.

M. Furgler, chef du département de justice et police, fit l'historique du projet d'arrêté. Il se rallia à la proposition de la commission. Au vote d'ensemble, l'arrêté fut accepté par 123 voix sans opposition.

ESPIONNAGE

Ce fut ensuite au tour de M. Ehen de développer une interpellation sur l'espionnage et la subversion. Il demanda s'il était exact qu'il y ait deux à trois mille espions en Suisse qui y résident légalement, plus une centaine illégalement et quand, pourrait-on intervenir contre des groupements et des personnes qui ont une activité subversive, quelles dispositions comptait prendre le Conseil fédéral pour informer le public sur l'espionnage et la subversion continus.

M. Furgler répondit que la police savait que divers pays ont des agents de renseignements dans leurs ambassades, en Suisse notamment. Mais ils jouissent de la protection diplomatique. On exige leur rappel cependant dès qu'il est prouvé qu'ils s'adonnent aux renseignements. Il n'est pourtant pas possible de prendre tous les résidents légaux en flagrant délit.

Pour ce qui est des résidents illégaux, M. Furgler rappela le cas Hans Kaelin qui s'adonnait à l'espionnage en Suisse. Dans ce cas, le Conseil fédéral a engagé la procédure pénale fédérale et

l'enquête préliminaire est en cours. S'il est très difficile de découvrir les résidents illégaux, le travail du contre-espionnage suisse n'est pas resté inutile: plus de cent cas ont été découverts depuis 1948.

SUBVERSION

En ce qui concerne la subversion, M. Furgler rappela que cette notion n'est pas juridique. On peut cependant réprimer les actes illégaux qui mettent en danger l'ordre constitutionnel, la propagande étrangère dangereuse pour l'Etat, la fondation de groupements visant à des actes punissables contre l'Etat ou la défense nationale. Pour ce qui est des actes non punissables individuellement, mais visant, dans leur ensemble, à miner les institutions, il faut examiner chaque fois quand la limite de l'illégalité a été franchie. Au sujet de l'information, M. Furgler rappela que les organes de protection de l'Etat ont besoin de la collaboration active du public qui doit donc être informé objectivement de ce qui met en danger la sécurité de notre Etat. Mais cette information doit respecter les domaines secrets et la sphère privée d'un prévenu.

UN OU PLUS ?

Dans une motion, M. Braem (grin-ZH) demanda ensuite au gouvernement un rapport et des propositions touchant l'abrogation de la disposition de la constitution fédérale selon laquelle on ne peut pas choisir plus d'un membre du Conseil fédéral dans le même canton.

M. Furgler précisa que la question était à l'étude. La plupart des partis sont favorables à une abrogation, tandis que la majorité des cantons sont contre, surtout les plus petits.

Grièvement blessé par un tireur inconnu

ZIEFEN (BL) (ATS). — Alors qu'il retournerait lundi soir vers 19 heures à son domicile, un habitant de Ziefen, dans le canton de Bâle-Campagne, a été grièvement blessé par un coup de feu tiré par un inconnu. Il a dû être transporté à l'hôpital de Liestal.

D'après les premiers renseignements de la police, l'inconnu se trouvait depuis 17 heures environ dans la région. Il conduisait une voiture « Renault 16 » de couleur brun-olive-vert. La voiture portait des plaques zuricoises dont le numéro devait probablement commencer par 2. Selon des témoins, l'inconnu est âgé de 40 à 45 ans. Il est de corpulence moyenne, mesure 1 m 80, porte des lunettes. La police le recherche activement.

GENEVE

Verdict équitable aux Assises genevoises

Le meurtrier du marchand de cochons a pu quitter la prison

De notre correspondant:

Les débats s'étant poursuivis jusqu'à une heure avancée de la soirée, lundi, nous n'avons pas pu donner hier la relation des ultimes phases du procès intenté à Battista Gafforini, 75 ans, meurtrier par accident d'Henri Bocion, son employeur.

L'avocat de l'inculpé a fait une vibrante et éloquente démonstration oratoire pour faire admettre la thèse de la légitime défense, qui aurait permis à son client d'obtenir l'acquiescement.

Il n'y est pas tout à fait parvenu, malgré un réquisitoire modéré du procureur général, et l'excellente impression laissée par Gafforini lui-même (il était le seul à ne jamais mentir parmi tous ceux qui furent impliqués dans cette sombre affaire, le seul à ne jamais varier dans ses déclarations, à rester logique avec lui-même... et avec les autres).

L'avocat a habilement dépeint le climat

dans lequel vivait Battista Gafforini et sa fille, entourés l'un et l'autre de la haine tenace des membres du « clan » familial, acharné à la perte de ces « étrangers ». Le défenseur eut des accents émouvants pour défendre ce vieillard honnête pendant toute son existence, ce travailleur exploité, brimé, méprisé, insulté par celui qui allait devenir sa victime.

Mais le jury, à l'issue d'une première délibération, n'a pas admis l'absence de responsabilité pénale et il a rendu un verdict qui laissait donc la porte ouverte à une condamnation.

Nouvelle plaidoirie toute aussi incisive et brillante, nouveau réquisitoire, toujours mesuré, du procureur général, et, en fin de compte, un jugement qui s'inscrit dans la logique des faits.

Battista Gafforini a été condamné à 18 mois d'emprisonnement mais il a été mis au bénéfice du sursis.

Cela signifie qu'il a pu quitter la prison le soir-même.

La Loterie romande lance le « grand jeu »

BERNE (ATS). — Placée sous la haute surveillance des cantons romands qui en sont les fondateurs, la Loterie romande se voit toujours plus sollicitée d'accroître son aide aux institutions d'entraide et d'utilité publique auxquelles elle a versé à ce jour une bonne centaine de millions de francs soit une moyenne de 7000 francs par jour.

Soucieuse d'augmenter son bénéfice qui va entièrement à ces institutions, la Loterie romande lance maintenant, sous le titre « le grand jeu », une émission de billets complètement inédite et dont le tirage aura lieu le 28 décembre prochain. Cette émission comprend un gros lot de 200.000 francs, montant qui pourra atteindre 250.000 francs. Il s'agit, dans ce « grand jeu », de billets pouvant être vendus en blocs ou divisibles: 30.000 blocs de quatre billets groupés selon les figures classiques du jeu de cartes: pique, cœur, carreau, trèfle, soit au total 120.000 billets de 10 francs pouvant être également scindés en demi-billets de 5 francs, mais ayant intérêt à rester groupés pour le tirage. Comme d'habitude, il y aura un billet gagnant sur cinq. Au total, 28.000 lots d'un montant global de 600.000 francs.

VALAIS

Crise ou pas crise: le Valais sur ses gardes

(c) Lors de la dernière session du parlement, les socialistes, plus spécialement l'un de leurs témoins, M. Clovis Clivaz, de Sierre, avaient interrogé le gouvernement sur la sécurité de l'emploi, une sécurité un brin menacée par les temps qui courent.

M. Genoud, chef du département de l'intérieur, vient de répondre aux socialistes qui avaient demandé s'il n'était pas opportun de rendre obligatoire dans le canton l'assurance-chômage.

Des mesures ont été prises, relève tout d'abord M. Genoud, des mesures pour garantir la sécurité de l'emploi dans le canton. Ainsi, l'office cantonal du travail a été invité à se montrer très prudent dans l'octroi, désormais, de permis de travail à la main d'œuvre étrangère. Les autorisations accordées à des étrangers ne doivent en aucun cas porter préjudice aux intérêts des travailleurs du pays. L'office de placement devra désormais prendre les contacts nécessaires avec certaines entreprises susceptibles d'engager les travailleurs congédiés dès qu'un licenciement lui sera annoncé. M. Genoud rappelle — et nous nous sommes déjà fait l'écho de ces mesures — comment tous les organismes touchés ont été récemment invités à donner la préférence aux entreprises et aux produits du canton surtout lorsqu'il s'agit de travaux subventionnés par l'Etat. D'autres mesures seront prises par la suite par le canton si cela devait devenir nécessaire.

L'exécutif cantonal répond enfin à la question concernant l'introduction de l'assurance-chômage obligatoire. Il précise tout d'abord que le Conseil d'Etat n'a pas la possibilité de mettre lui-même son pied par simple décision une telle mesure. Il faut au contraire élaborer une loi. Cela suppose une étude préalable et des débats au grand conseil. Cette solution ne serait donc d'aucune utilité pour l'instant. La réponse précise enfin ce qui suit: « Il convient de suivre attentivement ce qui se fait sur le plan fédéral en matière d'assurance-chômage et de nous adapter. Une refonte complète de la loi fédérale sur l'assurance-chômage est en cours mais le projet est vaste de sorte qu'avant quelques années la nouvelle loi ne sera pas prête. »

Il est possible, si la situation devait empirer que des dispositions transitoires soient prises par Berne. Nous appuyons alors ces mesures temporaires si elle devaient contribuer à la sauvegarde des intérêts des travailleurs » conclut l'autorité.

Paris récompense le Valais du vin

SION (ATS). — Il existe à l'échelon européen un « centre international », dont le siège est à Paris, qui récompense régulièrement certains organismes œuvrant en faveur des produits de la vigne. Ce centre vient d'attribuer un prix spécial à la confrérie bachique valaisanne « L'Ordre de la channe », pour son ouvrage somptueux consacré à la gloire du vin et portant le titre « Vignes et vins de chez nous ». Une vingtaine de peintres illustrant les poèmes d'Albert Mathier, ont collaboré à cette réalisation.

C'est le secrétaire général du « centre international » à Paris qui a informé M. Guy Zwissig, procureur de l'Ordre, de l'attribution de ce prix.

Près de 3000 wagons dans les frigos valaisans

(c) Hier l'Union valaisanne pour la vente de fruits et légumes dont le siège est à Sion et dont la direction est assurée par M. Eric Masserey, député, publiait l'inventaire officiel de tout ce qui reste à ce jour dans les frigos et entrepôts du canton en cette fin d'année. Ces chiffres sont éloquentes mais ne doivent en aucun cas inquiéter les intéressés outre mesure puisqu'il s'agit de fruits et de légumes capables d'affronter l'hiver qui vient tout en restant parfaitement propres à la consommation. Il s'agit surtout donc de pommes de conserves, telles les golden delicious, et de légumes de garde.

Il reste actuellement en Valais encore quelque 2.800 wagons de fruits et légumes, des wagons de dix tonnes, soit 28 millions de kilos de fruits et légumes sur une production totale voisinant les 100 millions de kilos, sans compter bien sûr la vendange.

Il reste 778 wagons de fruits soit essentiellement des wagons de pommes

golden (677 wagons ou 6,7 millions de kilos). A cela s'ajoutent 40 wagons de Jonathan, 22 wagons de maigold, 15 wagons de red delicious, 10 wagons de idared et une dizaine de wagons de canada, pommes cloche, boscoyp et divers.

Au chapitre des légumes, le total dépasse les 2.000 wagons soit plus de vingt millions de kilos. Les postes principaux sont occupés naturellement par les oignons (640 wagons), par les carottes (975 wagons) et les choux (280 wagons). Il reste également 62 wagons de céleris et cinq ou six wagons de poireaux et de raves.

Par la même occasion, l'Office central donne l'inventaire des fruits et légumes sur le plan suisse. On apprend ainsi qu'il reste actuellement dans les entrepôts 4.500 wagons de légumes et 3.600 wagons de fruits soit près de 90 wagons au total ou 90 millions de kilos. Les stocks valaisans ne sont pas loin de la moitié des stocks suisses en fait de légumes.

MODE MASCULINE
A la mesure de sa distinction,
une chemise **METZGER**
TERREAUX 1 - NEUCHÂTEL

Discount TV Radio PHOTO pour TOUS
Eschenmoser

1975 Catalogue GRATUIT

Le plus important catalogue discount de tous les articles de marques mondiales (228 pages) et présentant 5 branches: TV - radio - Hi-Fi - vidéo - photo - calculatrices électroniques - machines à écrire - disques et articles ménagers!

A envoyer à: PHOTO pour TOUS, 1204 Genève 5, bd Georges-Favon

Nom: _____
Adresse: _____
No. postal et lieu: _____ F

mode
pour des vêtements propres!

MACHINES A LAVER

Linge-vaisselle légèrement griffées ou petits défauts d'émail, à céder avec gros rabais. Services assurés. Pose gratuite. Grandes facilités de paiement, par leasing, sans versement à la livraison, occasions à partir de Fr. 400.—
Réparations toutes marques.

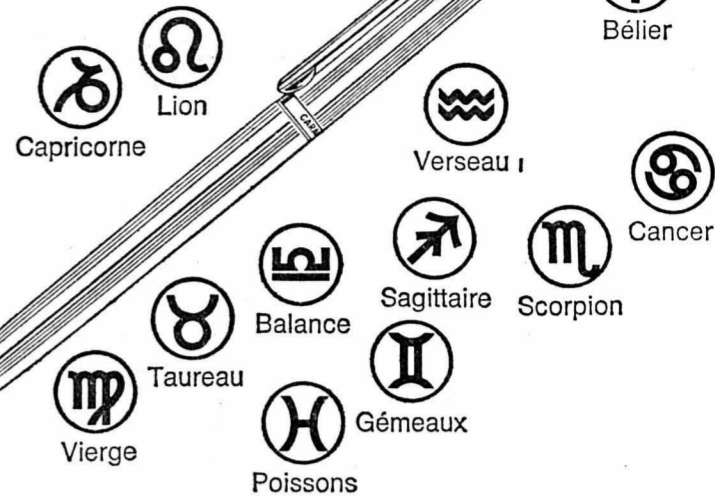
MAGIC NEUCHÂTEL

Tél. (038) 41 17 96 en cas de non-réponse de 7 à 22 h (021) 20 26 77.
Rue du Tunnel 3 - 1000 Lausanne.
20 ans d'expérience.

Nouveauté mondiale de

MADISON
International

by CARAN D'ACHE · SWISS MADE



Madison International
Exclusif: le premier stylo à bille plaqué or avec le signe du zodiaque de votre choix sur le clip!
Une idée de cadeau «très personnel» et sympathique pour évoquer une amitié...
encore plus distingué avec la gravure du monogramme discret — ou le nom — du destinataire (effectuée gratuitement).

Madison International est vendu dans plus de 45 pays du monde entier.

- **Madison International** est livrable sous la forme de stylo à bille et portemine dans les exécutions suivantes: satiné chromé, argenté, plaqué or, argent 925 et or 18 ct
- stylo fibre en argenté et plaqué or
- coffrets-cadeau assortis
- garantie de qualité internationale illimitée
- forme effilée d'une rare élégance
- qualité suisse
- assurance contre la perte

Madison International
Bon de gravure
Valeur Fr. 10.—

Ce bon vous donne droit à la gravure gratuite d'un monogramme — ou d'un nom — sur tous les stylos à bille, stylos fibre et portemines **Madison International** achetés entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 1974.

Ce bon est à présenter au revendeur lors de l'achat d'un **Madison International**.

Vous trouverez les meilleures idées de cadeau pour Noël au

Cadeau-Show de Pfister ameublements sa

Par exemple:

- ★ Le fin tapis d'Orient d'un excellent placement (petits tapis dès Fr. 19.—)
- ★ Une chambre personnelle pour les enfants qui grandissent, 4 pièces à compter de Frs. 530.—
- ★ Une moquette moelleuse de mur à mur pour votre chambre à coucher, dès Frs. 13.50 le m²
- ★ Des rideaux amples et gais, et d'entretien facile, déjà depuis Frs. 9.— le m.
- ★ Un «coin à manger» sympathique, 5 pièces dès Frs. 234.—
- ★ Une armoire spacieuse par éléments, selon vos mesures et encastrée, déjà à partir de Frs. 175.—
- ★ Pour le «3ème âge» — le fauteuil-relaxe TV avec repose-pieds, depuis Frs. 108.—
- ★ Meubles complémentaires pratiques pour cuisine, ménage ou bains.
- ★ Et pour les «jeunes fiancés», une heureuse contribution au trousseau: Draps, taies, linge de bains, couvertures de laine, couvre-lits, lampes ravissantes ou bibelots de tous genres.
- ★ Vous trouverez tout ceci et 1000 autres idées dès maintenant, dans notre **Cadeaux-Show!**

1430/2

Jeudi soir ouverture prolongée

Pfister ameublements sa

BIENNE Place du Marché-Neuf ☐ Tél. 032 - 42 28 62
Chaque **JEUDI VENTE DU SOIR** jusqu'à 21 h.
NEUCHÂTEL Terreaux 7 ● Tél. 038 - 25 79 14

Les plus beaux cadeaux

Ils viennent de partout, ils sont pleins de fantaisie. Ils vous apporteront la joie et susciteront des milliers de sourires. Gonset a sélectionné des idées de cadeaux merveilleuses. Pour les petits et pour les grands, les modestes et les plus difficiles, leur aspect insolite ou leur côté pratique les rendent également séduisants. Laissez-vous tenter selon vos aspirations personnelles, vos désirs d'évasion. Vite, venez choisir parmi nos sélections d'idées-cadeaux.

Gonset c'est le cadeau de bon goût, c'est le choix et la qualité à prix très intéressant.



Gonset

Yverdon Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Delémont Fleurier Orbe Château-d'Oex Vallorbe Le Sentier
Sainte-Croix Laufen Estavayer-le-Lac Nyon Monthey Martigny Saxon Sion Viège

Ouverture nocturne jusqu'à 22 h jeudi 12 décembre
à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Fleurier



football

Coup d'œil sur l'activité internationale

La route de Barcelone est piégée

Le championnat d'Espagne est truffé de pièges pour Barcelone, qui n'a pu éviter celui que lui avait tendu Bétis, à Séville. Le champion en titre n'a pas trouvé grâce devant la furie des joueurs de Bétis qui se sont imposés par un but à zéro. Barcelone n'est pas à la noce! Cette nouvelle mésaventure fait le jeu de Real Madrid, toujours imbattu après onze obstacles. Les Madrilènes comptabilisent trois points de plus que le champion en titre et Espagnol de Barcelone.

SURSAUT DE BAYERN
En Allemagne, Bayern de Munich a eu un sursaut d'orgueil en battant nettement

Fortuna Düsseldorf, par 4-0. Les Bavarois avaient bien besoin de cette victoire pour se réconcilier avec leur public. Vainqueur de Bochum par 2-0, Kickers Offenbach a pris la tête à la suite du renvoi de toutes les autres rencontres prévues au menu de la seizième journée du championnat.

STOKE SANS COMPLEXE

L'appétit vient en mangeant pour Stoke City, qui a gagné sans complexe, par 3-0, à Birmingham. Everton et Manchester City se sont également imposés, le premier à Leices-

ter, le second devant son public face à Sheffield United. Leeds, toujours à la recherche de son second souffle, a été battu par West Ham United, qui confirme ses bonnes dispositions. L'équipe de la capitale n'est qu'à deux points de Stoke City. Tottenham et Chelsea ont également fait une bonne opération en battant, respectivement, Luton Town et Newcastle United. Arsenal s'est, par contre, laissé surprendre à Carlisle, qui défend sa peau avec beaucoup de courage et, parfois, de talent.

Queen's Park Rangers n'a pas trouvé grâce à Burnley, qui a battu son adversaire par un sec 3-0. Ipswich Town, très irrégulier, a subi une nouvelle défaite à Middlesbrough.

VACHES MAIGRES

Le football anglais est à la recherche de vedettes, de meneurs de jeu. Le spectacle est de bonne qualité mais il manque terriblement de fantaisie et de classe, au point de devenir ennuyeux et insipide pour l'observateur neutre. Où sont donc les Bobby Charlton, Bobby Moore et autres Gordon Banks? Est-ce la période des vaches maigres? Les sportifs anglais s'interrogent.

Gérald MATTHEY

Surprises en France : Saint-Etienne et Reims tombent

Pour les seigneurs du championnat, ce dernier dimanche fut une journée de massacre. Saint-Etienne à Monaco (3-1), Reims à Paris-Saint-Germain (3-0), ont bien mal commencé le deuxième tour. Pourtant, en consultant le classement, l'entraîneur de Saint-Etienne, comme celui de Reims, aurait pu constater que Monaco et Paris-Saint-Germain, bien que nageant en « zone rouge », possèdent les meilleures attaques de ce championnat. Qui plus est, les deux premiers marqueurs, Onnis (Monaco) et M'Pele (Paris-Saint-Germain) étaient prêts à asseoir leur situation. Ce qui fut fait.

PAS ÉTONNANT

D'ailleurs, en lisant le classement des marqueurs de haut en bas, on comprend mieux les difficultés du sélectionneur Stefan Kovacs : les Français n'y sont pas légion! Parmi les sept premiers, trois sont Argentins, deux Africains, un Brésilien et un Yougoslave! Ensuite, on trouve un « paquet » de joueurs français, qui, pour la plupart, ont porté le numéro neuf de l'équipe nationale.

Robert Herbin, l'entraîneur stéphanois, doit regarder le calendrier avec inquiétude. Son équipe paie, actuellement, les efforts de la coupe d'Europe et du championnat. Pour ajouter à ces fatigues, le mercredi précédant le déplacement à Monaco, les Stéphanois avaient joué en Grèce, contre Olympiakos. Ce match, bien que gagné pour l'honneur, était de trop.

MARIAGE A TROIS

Et puis, à Paris, on parle du grand club de la capitale. Sous la bienveillante surveillance du Ministre des sports, trois clubs ont décidé d'unir leur destin, pour avoir, comme les autres capitales européennes, une équipe représentative. Le prestigieux Racing de Paris apportera son nom, Paris FC la subvention municipale, et Paris-Saint-Germain sa place en première division, pour autant qu'à la fin de la saison... Jean-Marie THEUBET

Les internationaux allemands et le fisc...

Cinq mois après leur victoire en Coupe du monde, 4 seulement des 22 internationaux ouest-allemands sélectionnés ont fait virer leur prime spéciale de 60.000 DM à leur compte. Les 18 autres, parmi lesquels les joueurs de Bayern Munich, ont prié la Fédération ouest-allemande de football, pour des motifs fiscaux, de surseoir au versement jusqu'en 1975. Le fisc soustrairait, en effet, 60% de la prime si cette dernière était touchée cette année.



ski

Fond : renouvellement des cadres sans heurt Saut : la blessure de Steiner est un sérieux handicap

Pour les spécialistes du ski nordique, plus encore que pour ceux du ski alpin qui peuvent reporter leur intérêt sur la Coupe du monde, l'hiver 1974-1975 représente une année de transition après les championnats du monde de Falun et avant les J.O. d'Innsbruck. La chasse aux médailles ne concernera que les sauteurs qui auront l'occasion de rivaliser d'audace à l'occasion des 3^{èmes} championnats du monde de vol à skis de Kulm/Mitterndorf (mi-mars).

Olsson remplacé

Une question, déjà, se pose : quelle va être l'évolution dans le domaine du matériel? Le problème des skis en matière synthétique était à l'ordre du jour à Falun. En Suisse, la FSS a passé des accords avec le nouveau « pool » des fabricants. Les articles proposés ont pu être essayés par les coureurs eux-mêmes. Ces derniers ont à se prononcer de manière définitive, quant à leur acceptation, avant la mi-décembre.

Dans le camp helvétique, le changement primordial est le passage de Lennard Olsson à la tête de l'équipe de Suède (il entraînera la formation helvétique depuis l'hiver 1965-1966). Cette vacance a été rapidement comblée par la nomination du Bernois Uli Wenger (30 ans). L'ancien international veut poursuivre la tâche entreprise par son prédécesseur sans changer les méthodes de travail qui ont déjà porté leurs fruits. Simplement, l'accent a été mis de façon plus nette sur les stages d'entraînement en altitude, stages entrecoupés, en novembre, par un camp de 3 semaines dans le nord de la Suède.

Par rapport à Falun, seul le Grison Werner Geeser (26 ans) a annoncé son retrait. Désormais, cinq concurrents font partie du groupe d'entraînement 1 alors que les autres et

Opinions

La situation devient pénible

Avec Hussy, la Suisse retombe au temps des perpétuels essais

Affolant spectacle que celui des « cocus Helvètes » agitant joyeusement leurs clochettes, au gré des pérégrinations de l'équipe suisse de football. Ils devraient pourtant avoir compris combien Hussy mène celle-ci sur les bas-côtés du football. N'était la lumineuse victoire sur le Portugal, le bilan sombrerait dans une médiocrité, une morosité peu communes. Et ce ne sont pas les défaites de justesse (concedées mais considérées comme des succès) face à l'Allemagne de l'Ouest et à la Hollande, qui me feront changer d'avis. La première vient de prouver, en Grèce, combien elle est en perte de vitesse et la seconde n'a plus son rayonnement passé.

Pire encore, on s'ingénie à créer de faux problèmes. C'est ainsi qu'à Szolnok, Kung a été préféré à Burgener. Et, depuis ce match, l'égérie de Hussy, le « Sport » de Zurich, ne craint pas d'affirmer que Kuhn a définitivement conquis la place de « libero », alors qu'à Smyrne, Guyot avait été qualifié de parfait! Curieuse méthode pour mettre les gens en confiance, le mot psychologie n'étant pas dans les valises du soigneur, ainsi que le prouvent les amendes infligées aux sept malheureux accusés de rentrée tardive, à Smyrne. On s'impose comme on peut.

Deux questions

Le temps de Noël incitant à l'indulgence, laissons Hussy à sa besogne d'alchimiste et Thommen à son orgueil, non sans, toutefois, poser deux questions.

La première: « Kudi » Muller, professionnel en ligue allemande, Jeandupeux, meilleur marqueur de buts de la saison passée, et Pfister sont-ils de « petits » joueurs? La seconde: si ce sont de bons joueurs, la tactique choisie par Hussy ne tend-elle pas à les amoindrir, plutôt qu'à les bonifier?

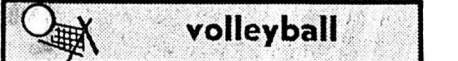
En résumé, les marqueurs du passé, Faton, Antenen, Hugli, Ballaman et tous les autres auraient-ils obtenu autant de buts, s'il avaient été placés sous les ordres de Hussy? Nos internationaux actuels ne leur arrivent pas à la cheville et si le jeu est devenu plus défensif, c'est une raison de plus de donner davantage d'appuis aux avants, car, à deux ou trois, ils ne font manifestement pas le poids.

Combien de matches seront encore nécessaires pour que cette vérité ait atteint certains cerveaux? L'avenir nous le dira. A. EDELMANN-MONTY

Perpétuels essais

Il faut se faire une illusion : la nuque géniale de l'entraîneur ne parvient pas à transmettre une exaltation suffisante à ses hommes, sublimation nécessaire à des gens toujours en retard d'une idée. L'équipe ronronne et rumine sur un rythme presque immuable, un peu plus vite, un peu plus mal, au gré des circonstances.

En dix-huit mois, en onze matches, Hussy a eu temps et occasions de structurer son équipe; dire qu'il y est parvenu ne serait guère honnête. S'étant complu dans une trituration sans bornes, il a fait et défait de nouveaux internationaux, tout en revenant à un système abhorré qu'on pensait aboli. Selon les circonstances, apparence des garçons comme Cornioley, Bollmann, Elsener, Ducret, parmi la quinzaine d'« inédits ». Les essais n'ont pas manqué; l'ennui est leur lassante continuité.



volleyball

L'incertitude croît en ligue nationale

Les Neuchâteloises se portent fort bien

En ligue A féminine, Neuchâtel-Sports, Uni-Bâle et Bienne ont obtenu le maximum lors de leurs déplacements, gagnant toutes leurs rencontres par 3 à 0.

REPRENDRE CONFIANCE

Neuchâtel, samedi à Lucerne, face à une formation diminuée par l'absence de sa meilleure attaquante, n'a toutefois pas montré durant ce match, toutes ses qualités, n'étant pas complètement remis de sa défaite du week-end précédent. Dimanche, devant Uni-Berne, ce fut un meilleur match, surtout en défense. Il faudra encore, avant dimanche prochain contre Uni-Bâle, reprendre totalement confiance pour, peut-être, créer une surprise. Servette a obtenu sa première victoire aux dépens de ATV Bâle. C'est entre ces deux formations que se décidera la relégation.

En ligue A masculine, Bienne, régulier, continue à dominer ses adversaires et compte, maintenant, 3 points d'avance sur Spada. En queue de classement, Uni-Bâle a remporté un match important face à Tornado, alors que EOS Lausanne, privé de deux de ses meilleurs attaquants, voit son retard augmenter.

DEUX VICTOIRES DE COLOMBIER

En ligue B masculine, le « suspense » continue, pour la participation au tour de promotion. Colombier, de par ses deux victoires au détriment de Cern et de Chénôis, a repris un point à Neuchâtel, qui a trébuché samedi contre Berne. Mais, à la différence des sets, Neuchâtel reste le mieux placé. Le Locle a enfin gagné son premier match de la saison, face à Tatra qui est en perte de vitesse.

En ligue B, mais chez les dames, Berne a dû concéder deux sets à Bienne, risquant de créer ainsi la surprise. Colombier est revenu avec deux victoires du déplacement en terre genevoise, alors que Sokol a livré un bon match face à Berne, samedi, et dimanche, en gagnant nettement le match de la vérité contre Uni-Berne II.

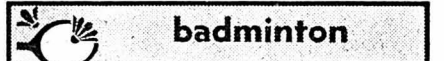
Un fait important se détache de cette première partie du championnat, et cela à tous les échelons : c'est le nombre grandissant de blessés dans beaucoup d'équipes. Il est évident que la règle autorisant le joueur à marcher sur la ligne centrale y est pour une grande partie, mais ce n'est pas tout. Il se pourrait que les conditions atmosphériques y soient aussi pour quelque chose, le manque de soleil finissant par affaiblir nombre de personnes. On le constate dans tous les domaines et non pas seulement en sport. R. Mi.

Résultats

Ligue A féminine: Lucerne-Neuchâtel-Sports 0-3; Uni-Berne-Bienne 0-3; Lausanne-ATV Bâle 3-0, Servette-Uni-Bâle 0-3; Lucerne-Bienne 0-3; Uni-Berne-Neuchâtel-Sports 0-3; Lausanne-Uni-Bâle 0-3; Servette-ATV Bâle 3-0. — **Ligue A masculine:** Spada-Bienne 0-3, Tornado-Uni-Bâle 2-3; Chénôis-EOS Lausanne 3-2; Servette-Star-Onex 3-1; Spada-Uni-Bâle 3-0; Tornado-Bienne 0-3; Chénôis-Star-Onex 3-1; Servette-EOS Lausanne 3-1. — **Ligue B masculine:** Berne-Neuchâtel-Sports 3-1; Tatra-Le Locle 2-3; Colombier-Cern 3-0; Lausanne-Chénôis 3-0; Tatra-Neuchâtel-Sports 1-3; Berne-Le Locle 3-0; Colombier-Chénôis 3-2; Lausanne-Cern 3-2. — **Ligue B féminine:** Chénôis-Lausanne 3-0; Uni-Berne-Bienne 3-0; Berne-Sokol 3-0; Star-Onex-Colombier 1-3; Uni-Berne-Sokol 0-3; Berne-Bienne 3-2; Star-Onex-Lausanne 3-0; Chénôis-Colombier 1-3.

CLASSEMENTS

Ligue A féminine: 1. Uni-Bâle 12 matches 24 points; 2. Neuchâtel-Sports 12/22; 3. Lausanne 12/20; 4. Bienne 12/20; 5. Uni-Berne 12/17; 6. Lucerne 12/15; 7. ATV Bâle 12/13; 8. Servette 12/13. — **Ligue A masculine:** 1. Bienne 12/24; 2. Spada 12/21; 3. Servette 12/19; 4. Chénôis 12/19; 5. Star-Onex 12/16; 6. Tornado 12/15; 7. Uni-Bâle 12/16; 8. EOS 12/14.



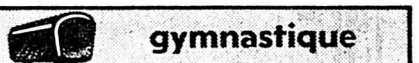
badminton

Quatrième victoire de Neuchâtel-Sports

Pour son dernier match de l'année, le Badminton-Club Neuchâtel-Sports affrontait, dans le cadre du championnat suisse de 2^{ème} ligue, la première équipe de Télébam. Le match s'est déroulé dans les salles de Pierre-à-Mazel. Les équipes étant de force égale, la rencontre, qui a duré deux heures, a été très serrée; il a été joué 17 matches (sets) et cinq des six matches ont dû être joués en trois manches. Les quatre simples ont été gagnés par Neuchâtel-Sports alors que les deux doubles sont revenus à Télébam.

Finalement, c'est sur le résultat de 4 matches à 2, 10 manches à 7 et 207 points à 182 que Neuchâtel-Sports l'a emporté. Il est à relever que c'est le plus grand nombre de points réalisés par le club lors de ses quatre matches de championnat. Télébam est l'adversaire qui a le mieux résisté. Les six matches en détail: R. Colin (BCN) - R. Kapp 5-15, 15-5, 15-6; A. Perrenoud (BCN) - P. Colin 15-7, 10-15, 15-4; P. Perrenoud (BCN) - P. Paratte 15-7, 18-16; B. Verpillot (BCN) - J. Roth 15-12, 1-15, 15-13; Kapp et Roth (T) - R. Colin et P. Perrenoud 15-12, 12-15, 15-12; A. Perrenoud et W. Bardet (BCN) - Colin et Paratte 18-15, 7-15, 4-15.

En janvier, prochain match de championnat et deuxième tour de la Coupe suisse. W.B.



gymnastique

Assemblée générale de l'association jurassienne à Tavannes

Dimanche, s'est déroulée, à Tavannes, l'assemblée générale annuelle de l'association jurassienne de lutte et de gymnastique aux nationaux. La journée a commencé par un cours de lutte donné par le spécialiste bien connu Roger Iardon, de Court. Après le dîner, ce fut l'assemblée générale présidée par M. Francis Romy, de Sorvilier. En ouvrant l'assemblée, le président a salué la présence d'une trentaine de délégués auxquels il a souhaité la plus cordiale bienvenue. Le procès-verbal, lu par M. Ernest Kraehenbühl, de Moutier, a été accepté avec les remerciements d'usage.

FÊTE JURASSIENNE 1974

En l'absence du président du comité d'organisation, M. le préfet Monnier, retenu par un deuil, c'est M. Serge Widmer, de Courtelary, qui a présenté le rapport sur cette fête qui a connu un très grand succès. Il a relevé que le bénéfice réalisé n'avait jamais été aussi important et a remercié tous ceux qui ont travaillé au succès de cette belle fête.

On passa, ensuite, aux différents rapports annuels. Le président Romy releva la bonne marche de l'association et remercia ses collègues du comité. En l'absence du chef de lutte

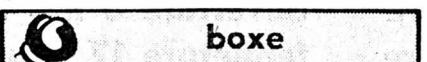
suisse et de lutte libre, M. Jakob Bissig, de Reconvilier, hospitalisé, c'est M. Jean Muller, de Tavannes, qui a présenté le rapport établi par M. Bissig et qui relatait les résultats obtenus par les lutteurs. Des félicitations ont été adressées à Joseph Frey (Tramelan), membre du club de lutte de la vallée de Tavannes, qui a été le seul Jurassien sélectionné pour la Fête fédérale de 1974, à Schwytz. De son côté, M. Ernest Ross (Tavannes), responsable des gymnastes aux nationaux, a relevé les bons résultats obtenus.

Les comptes, qui laissent apparaître une situation financière saine, ont été acceptés avec remerciements au caissier, M. Robert Kobel, de Cortébert. Un nouveau membre du comité a été élu en la personne de M. Héribert Pétermann (Reconvilier), qui remplace M. Ross, démissionnaire.

On procéda, ensuite, aux nominations des jurys pour les différentes manifestations de 1975 et à la nomination des délégués aux assemblées cantonale, fédérale, etc. L'assemblée cantonale 1975 aura d'ailleurs lieu à Reconvilier. Quant à la Fête jurassienne 1975, aucune postulation n'est parvenue au comité qui devra s'occuper d'une éventuelle organisation de cette fête.

NOMINATIONS

Il fut procédé à deux nominations importantes, soit celle de M. Ernest Ross, qui fait partie du comité depuis 1956 et qui a été proclamé membre d'honneur. A la suite du décès du regretté Jean Brand, président d'honneur de l'association, l'assemblée a nommé un nouveau président d'honneur en la personne de M. Jean Muller, de Tavannes, qui était déjà membre d'honneur de l'association jurassienne cantonale et de la S.F.G. M. P.



boxe

Chervet-Mc Cluskey pour la quatrième fois

Fritz Chervet rencontrera le 26 décembre, à Berne, l'Écossais John Mc Cluskey. Ce combat constituera l'affiche de la réunion professionnelle de la Saint-Etienne, à la « Festhalle ».

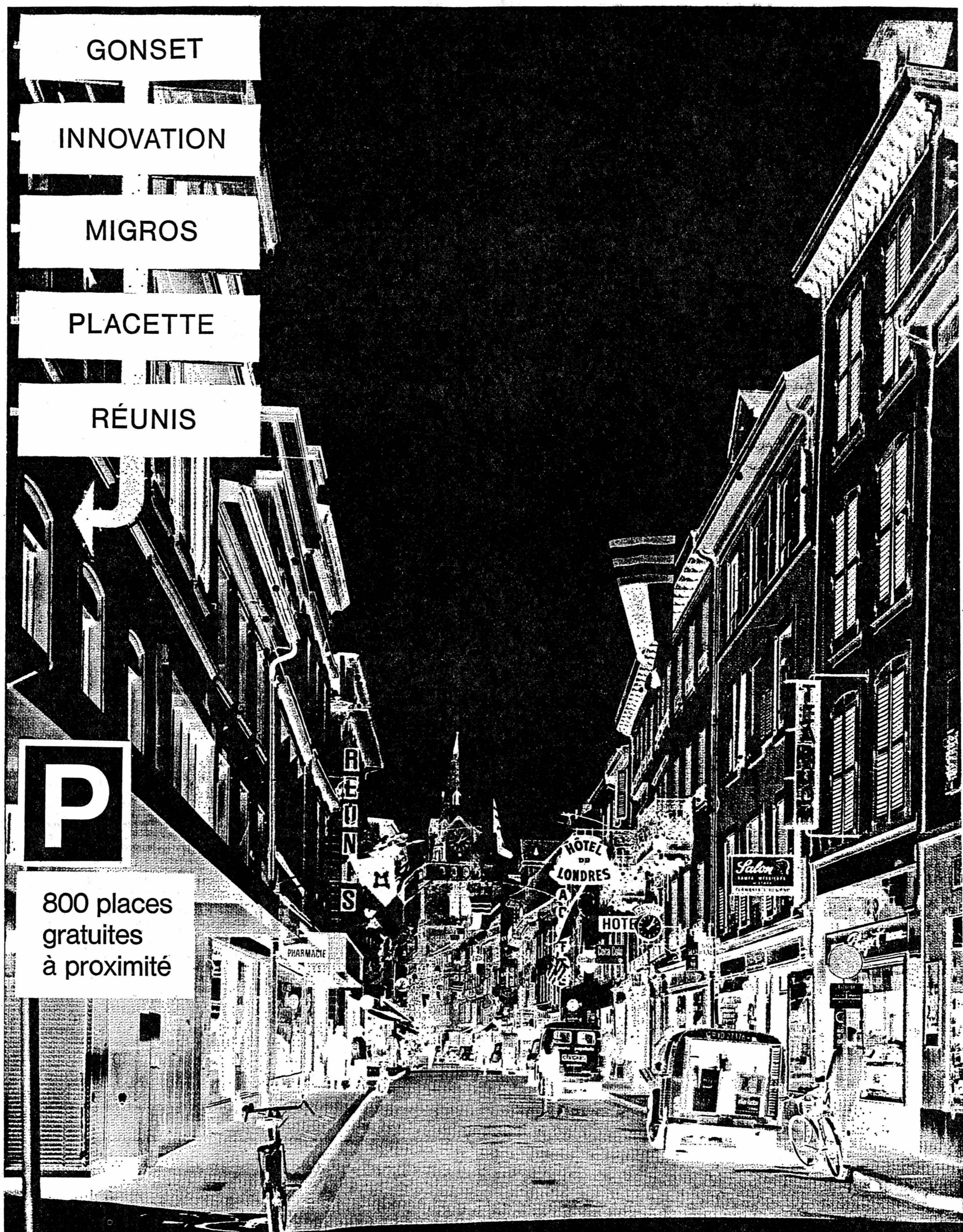
A cette occasion, l'ancien champion d'Europe des poids mouches affrontera pour la quatrième fois sa carrière le boxeur britannique. Le 26 décembre 1972, Fritz Chervet avait victorieusement défendu son titre contre cet adversaire, à Zurich.

En 1968, le boxeur suisse s'était imposé à Berne au terme d'un combat en dix reprises. L'année suivante, John Mc Cluskey avait pris sa revanche à Zurich.

Cette semaine à la TV romande

Voici le programme des retransmissions sportives pour cette semaine:

Vendredi, 13 décembre: 18 h 30, avant-première sportive (littérature sportive. Journaliste: Boris Acquadro). — 20 h 20, Caméra-sport: « Andrey Nepela » (une émission de Bernard Vitte, reprise du 16.11.73). — **Samedi 14 décembre:** 12 h 25, ski: descente messieurs de St-Moritz (en Eurovision de St-Moritz, commentaire: Christian Bonardelly). — 16 h 25: autopole pour un « ponceur » (reprise de l'émission Caméra-sport du 22.11.74. Journaliste: Claude Schauli). — 23 h: Basketball: Fédérale contre Fribourg Olympic (retransmission partielle et différée d'un match du champ. de LN A. — **Dimanche 15 décembre:** 18 h 05: Coupe Stanley (une émission de Jean-Robert Probst avec la participation de l'entraîneur canadien Jean Cusson /réalisation de Charles Santini). — 19 h 55: Les actualités sportives (résultats et reflets filmés). — **Lundi 16 décembre:** 18 h 25, sous la loupe: football 67-74. (Une émission de Jean-Jacques Tillmann et Charles-André Grivet.)



YVERDON OUVERT LE SOIR

Lundi 16 décembre

heures d'ouverture de 13 heures à 22 heures

Jeudi 19 décembre

heures d'ouverture de 10 heures à 22 heures

mardi 17 décembre

ouverture 9 heures

jeudi 26 décembre

ouverture 13 heures

vendredi 20 décembre

ouverture 9 heures

lundi 30 décembre

ouverture 8 h - 18 h 30

lundi 23 décembre

ouverture de 8 heures à 18 h 30

mardi 31 décembre

fermeture 17 heures

mardi 24 décembre

fermeture 17 heures



DETENTE. — Eddy Merckx, John — le fils de Lelange au fond à droite —, Sabrina sa fille et « Boubi » Rombaldi à l'heure de la « leçon de fond ». (Valpresse)

cyclisme EN TOUTE SIMPLICITÉ

Eddy Merckx: «Ma chance...»

« C'est un homme foncièrement bon. Trop bon peut-être. Mérité. Dur envers lui-même... » En quelques mots, Claudine Merckx, cerne le personnage d'Eddy.

A quelques pas, Axel et Sabrina — les enfants — se sont emparés de l'appareil photographique d'un confrère complaisant et mitraillent leur père, Joseph Bruyère, son lieutenant, Robert Lelange son directeur sportif et quelques amis réunis pour l'apéritif après la séance journalière de ski de fond sous la conduite de « Boubi » Rombaldi.

comme amateur, le fabuleux record du monde de l'heure, cinq « Tour de France », autant de « Giro », de nombreuses, très nombreuses classiques. Seuls Bordeaux-Paris et Tours-Paris manquent au palmarès. « Je prendrai part, un jour, à Bordeaux-Paris. Pour voir ». Le Belge est curieux, dans le bon sens du terme. « En revanche, je ne courrais pas une année de plus parce que je n'ai pas gagné Tours-Paris. Un quatrième titre mondial me ferait plus plaisir... »

BARONCHELLI, L'HOMME DE L'AVENIR

A 30 ans — il les fêtera en juin prochain — Merckx a signé un nouveau contrat de deux ans avec Molteni. Avec le même enthousiasme, au printemps (et même avant) il repartira à la conquête de nouveaux fleurons à ajouter à sa prestigieuse couronne. Il affrontera à nouveau les Fuentis, Ocana, Poulidor, pour lequel il a une profonde admiration, et autre Zetemelk. « Le plus coriace ? Ocana. Il peut avoir une étincelle d'un jour très dangereuse ; et il est alors difficile à contraindre. Ocana dans un jour de grâce, ça fait mal... »

Eddy Merckx n'est pas seulement l'homme d'une génération ; c'est l'homme qui a redonné un coup de fouet au cyclisme professionnel. Et après ? Le jour où le Belge prendra sa retraite, quel sera l'élu des foules ? « Baronchelli ». Le nom de l'italien jaillit. Sans hésitation. « C'est un coureur d'avenir. De l'avenir » affirme le champion du monde à trois semaines de la reprise de l'entraînement. « Dès le premier janvier, tout recommence. Pour l'heure mon programme est fixé comme suit : réunions sur piste en janvier ; possible participation aux « Six jours d'Anvers », Tour de la Méditerranée (Réd. — Il s'agit du regroupement d'une série de petites courses d'avant-saison organisées sur la Côte-d'Azur). Tour de Sardaigne, Paris-Nice, les classiques... Après ? »

Le détenteur du record de l'heure n'a pas encore pris de décision. Il n'est pas le seul à décider, ses employeurs ont leurs exigences. Tour d'Espagne ? De Romandie ? D'Italie ? De France ? Une option est presque acquise : ce sera le « Giro » ou le Tour de France.

UN GRAND TIMIDE

Découvrir Merckx en famille et en vacances, c'est un peu une promenade dans une région pas totalement inconnue dont on découvre les richesses à chaque détour. « Oui, c'est vrai ! Eddy est peut-être un grand timide » reconnaît Claudine. Détendu, l'esprit libre, Eddy perd sa timidité, s'épanouit. « La semaine dernière vous l'auriez trouvé anxieux, inquiet car son genou lui faisait mal » explique Robert Lelange. « Comment je suis devenu son directeur sportif ? Nous avons couru ensemble ; ensemble encore nous avons abandonné dans un Paris-Nice et, dans le train nous ramenant en Belgique, l'idée est née de prendre ma retraite et de passer de l'autre côté de la barrière... » une grande et profonde amitié lie les deux hommes. Une amitié solide, forgée au feu des courses, des épreuves, des entraînements, des peines et des joies. « Je cours environ 182 jours par année. Des courses uniquement. Les entraînements c'est à part. Je parcours 30.000 kilomètres par année... »

«... LA CHANCE...»

Merckx ? Tout a été dit, écrit, sur lui. Et pourtant ? Champion exemplaire, il sait rester modeste. Quand il jette un regard sur son passé, analyse sa progression, tire un bref bilan, il prononce ces quelques mots merveilleux : « Au début de ma carrière professionnelle j'ai eu la chance d'être dans l'ombre d'un grand champion : Rik Van Looy... »

Eddy Merckx, le plus grand des champions de tous les temps. L'objectivité commande d'ajouter un point d'interrogation. Permettez, pour une fois, de ne point m'y soumettre... P.-H. BONVIN

Luis Ocana : bien entouré en 1975

Luis Ocana sera bien entouré au cours de la saison 1975. Au sein de la nouvelle formation espagnole « Super-Ser », l'ex-vainqueur du Tour de France aura pour coéquipiers ses compatriotes Balague, Damaso, Torres, Gomez-Lucas, Viejo, Tamames, Gonzales, Casas, Urbezubia, Lazcano et Vallori, les belges Peelman

et Rosiers ainsi que les Français Fusien, Berland et Sylvain Vasseur.

D'autre part, l'équipe « Jobo-Stella » comprendra les Français Romero, Coroller, Corbeau, Magni, Cigana, Mattiotta, Blocher ainsi que les néo-professionnels Gavalda, Alvarez et Pianaro. Millard et Campaner sont susceptibles d'être incorporés au groupe.

Raymond Poulidor honoré à Paris

« Les critères constituent des épreuves souvent plus difficiles que les grandes courses et parfois j'aurais préféré couvrir une étape que disputer une épreuve en circuit de 100 km. » Cette affirmation a été faite par Raymond Poulidor que l'association des organisateurs de

critériums a fêté à Paris. Le populaire Français a en effet terminé premier du challenge « AGF » établi par addition de points et pris la succession au palmarès de Luis Ocana. Il précède Jean-Pierre Danguillaume de 3 points et Alain Santy de 4 points.

hockey sur glace

Flyers de Philadelphie et Vancouver battus

S'il y a une chose à laquelle les Flyers de Philadelphie ne s'attendaient pas cette saison, c'est bien à l'opiniâtre et avide soif de victoires des flammes d'Atlanta du pilote Bernard « Boom-Boom » Geoffrin. L'ancien porte-couleur des Canadiens de Montréal et des Rangers de New-York a su inculper à son équipe une volonté à toute épreuve. Flanqués d'un gardien de classe en la

personne de Phil Myre, les Flames n'ont pourtant aucun gros canon à l'attaque puisque le premier compteur, Tom Lysiak, n'occupe que le 19me rang avec 9 buts et 15 assistances. Mais des joueurs tels que Bennett, Mannery, Price, Hexhall et McCreary, venus de tous les horizons et assemblés avec patience par Geoffrin, commencent à récolter des succès non négligeables. Ainsi, c'est un

but de Biran Hexhall alors qu'il restait 13 minutes à faire dans la dernière période qui a pavé une victoire de 4-3 des Flames sur Philadelphie. Ce fut la consternation parmi les 17.007 spectateurs du Spectrum mais un chef d'œuvre à l'attaque pour les Flames.

AUCUN ESPOIR...

McCreary étant en possession de la rondelle près des filets de Myre, entrepris une montée avec à sa gauche, Graves. Résistant à plusieurs assauts de Bobby Clarke, McCreary entra dans le camp des Flyers et adressa une passe parfaite à Graves. Celui-ci contourna le but de Bernard Parent et un relais superbe amena le disque sur le bâton d'Hexhall arrivant en trombe. La légère déviation qui s'ensuivit ne laissa aucun espoir à Parent.

Vail, Lysiak et Price en dépit d'un désavantage numérique ont enfilé les autres buts des Flames. De plus, leur jeu de puissance a bien fonctionné puisque 2 filets ont été comptés de cette manière. Clarke, Kindrachuck et Kelly ont répliqué pour les Flyers.

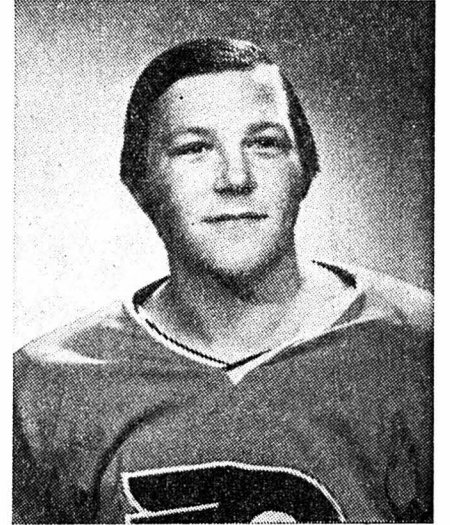
En vertu de ce triomphe, les Flames ont réduit à 2 points l'écart les séparant du premier échelon de la division Lester Patrick et de Philadelphie.

CLAMEUR !

Comme nous sommes en pleine rébellion à l'endroit des chefs de file, les Scouts de Kansas City y ont été de leur 4me gain de la saison en faisant mordre la glace aux puissants Canucks de Vancouver au compte de 4-3. L'arena de Kansas City ne comptait guère plus de 8.000 spectateurs mais lorsque Bart

Crashley déjoua le cerbère Barry Smith une clameur extraordinaire fit croire qu'il y en avait le double. Les deux formations s'étaient échangées les buts avec équité durant les 3 engagements lorsque Crashley décida d'ajuster un puissant et long tir de la ligne bleue qui surprit complètement Smith. Avec l'19' à effectuer dans la joute, les Canucks ont retiré leur gardien mais ils ont manqué de précision pour niveler le pointage. Le club du bord du Pacifique a ainsi encaissé sa 2me défaite d'affilée après 8 matches sans revers. Son avance sur Chicago dans la division Connie Smythe demeure toutefois assez confortable.

Jarco JOJIC



DUPONT. — Un policier...

André Dupont : un bon policier...

Le défenseur André Dupont, des Flyers de Philadelphie, est né à Trois Rivières (Québec), le 27 juillet 1949. Ce colosse de 1,80 m et 92 kg a complété son hockey junior organisé avec le défunt Canadien Jr. de la ligue junior « A » de l'Ontario. En 1969-70, les Canadiens de Montréal obligés de protéger d'autres joueurs, laissèrent partir à regret André Dupont qui commença une carrière professionnelle avec le club Omaha de la ligue centrale. Les Rangers de New-York repêchèrent le jeune défenseur gaucher en 1970-71 pour l'expédier aussitôt avec une de leur filiale (Providence) de la ligue américaine. N'ayant point l'opportunité de faire valoir ses réels talents, Dupont décida de muscler ses interventions à la défensive ce qui lui valut de passer aux Blues de Saint-Louis alors désireux d'avoir un bon policier dans leurs rangs. Après une saison et demie dans la L.N.H., il acquiesce un certain respect et la chance lui sourit par l'intermédiaire de Fred Shero. Le meilleur des instructeurs du circuit Campbell est en train de bâtir

l'équipe qui deviendra championne de la coupe Stanley. Désireux de posséder de la dynamite et de l'intelligence pour protéger les buts du grand Bernard Parent, Shero bâcle une transaction avec les Blues de St-Louis en 1972-73 et Dupont se retrouve dans l'uniforme des Flyers.

Sa fiche dans la L.N.H. indique 11 buts et 58 assistances en 213 parties. Il cumule un impressionnant total de 599 minutes de punitions dont 216 pour la saison 1973-74 seulement. Il fait partie de la bande Saleski, Schultz et Kelly qui a établi en 78 joutes un record de 1750 minutes de pénalités soit une moyenne de 22,4 par match... André Dupont est tout particulièrement heureux d'avoir compté le but gagnant qui a ouvert la voie à la coupe Stanley dans la sixième joute de la finale contre les Bruins de Boston le printemps dernier. Cette saison, les Flyers de Philadelphie et André Dupont ont mûri et ils semblent promis à une nouvelle excellente campagne.

J. J.

Ligue B: Fleurier n'a tenu que vingt minutes

FLEURIER - VIEGE 3-7 (2-2 0-1 0-4) MARQUEURS : Kobler 2me; Tschanz 12me; Truffer 15me; Schmidt 20me; Harrigan 30me; Schmidt 45me; Ludi 49me; Schmidt 49me; Leuenberger 54me; Wyssen 59me.

FLEURIER : Eisenring; Vincent, Dominiconi; Girard, Reymond; Jeannin, Kobler, Tschanz; Burkhard, Courvoisier, Leuenberger; Emery, Fornoni, Frossard; Rippstein, G. Grandjean, P.-M. Grandjean; Kneissler. Entraîneur: Vincent.

VIEGE : Williner; Schmidt, Roten; Henzen, Clémencz; Schroeter, Ludi, Harrigan; Wyssen, Elsig, Truffer; Zehausner, Forni, Fryand; Millius, Gspöner. Entraîneur: Harrigan.

ARBITRES: MM. Meier et Motta.

NOTES: Patinoire de Belle-Roche.

Glace bonne. 400 spectateurs. Temps clair. Viege joue toujours sans B. Zehausner. A la 34me minute, tour à tour, Kobler et Jeannin se présentent seuls devant Williner sans pouvoir marquer, le premier tirant à côté, le second sur un montant ! Pénalités: trois fois deux minutes contre Fleurier, plus cinq minutes à Burkhard et Vincent; quatre fois deux minutes contre Viege, plus deux fois cinq minutes à Roten et Fryand et dix minutes à Roten.

DÉPART EN FORCE

D'ores et déjà assurée de sa qualification dans le Tour de promotion, l'équipe viegeoise évoluait, hier soir à Belle-Roche, dans un état de déconcentration parfaite. Cela ne signifiait pourtant pas que la formation valaisanne était pour autant prête à la complaisance... ce que

les Fleurisans ne tardèrent pas à remarquer !

En effet, se devant de se racheter quelque peu devant leur public de fidèles, Vincent et ses coéquipiers ont abordé la rencontre avec fermeté et résolution. Le résultat ne se fit pas attendre: après une minute et quarante secondes de jeu Kohler inscrivait le premier but pour ses couleurs, imité par Tschanz neuf minutes plus tard. C'est alors que l'équipe neuchâteloise eut le tort de se laisser sur les intentions de ses vis-à-vis et de se laisser aller à de coupables instants de relâchement. Ceux-ci ne passèrent, de loin, pas inaperçus, les Valaisans profitant habilement des occasions qui leur étaient offertes pour égaliser avant même la fin de la première période.

MALCHANCE

Prenant conscience, dès l'engagement du tiers-temps intermédiaire, de la manière à employer, les Vallonniers se résolurent (enfin !) à fournir un effort intense et continu. Cette fois-ci, ce fut une conjonction de malchance et de maladresse qui les empêchèrent de récolter le fruit de leur travail, Kohler et Jeannin se présentant seuls, et à plusieurs reprises, devant le gardien Williner sans parvenir à le battre. Presque contre le cours du jeu, à ce moment de la rencontre, Harrigan s'échappa et s'en alla loger le palet dans le but d'Eisenring. Dès cet instant, les actions fleurisanes s'affichèrent à la baisse... Les

mauvaises passes réapparurent et la défense commença à commettre quelques bévues d'autant plus inexplicables que les Viegeois ne pratiquaient pas le « fore-checking » en ces instants.

La décadence fleurisane allait, peu à peu, s'accroître et les joueurs perdirent, en l'espace de quelques minutes, tout ce qui leur restait de volonté et, par là même, tout espoir de participer au Tour de promotion. Le sort en étant jeté quant à l'issue de la rencontre, les protagonistes se livrèrent, par la suite, à un règlement de comptes aussi regrettable qu'évitable; règlement qui ne fit qu'ajouter de l'irritation à la déception générale qui régnait dans les rangs des spectateurs fleurisans.

J.-P. DEBROT

automobilisme Simplification...

Nouveau visage des « 24 heures »

Le règlement des « 24 heures de Mans » 1975 (14-15 juin a été présenté à Paris. Cette 43me édition aura un nouveau visage avant d'être encore profondément modifiée en 1976. Les responsables ont misé sur la simplification et sur un libéralisme quasi-total qui permettra de tout changer (même le moteur) sauf le châssis et de tout réparer sur les voitures. Celles-ci pourront terminer en plus grand nombre et surtout dans un meilleur état. Il y aura également, comme en 1956, un retour à la limite de consommation de carburant.

Voici les principaux points de ce règlement :

1. Sont admises les voitures du groupe 5 (sport-prototype) d'une cylindrée maximum de 3000 cmc, du gr. 4 (grand tourisme spécial), du gr. 3 (grand tourisme de série) et du gr. 2 (tourisme spécial) sans limite de cylindrée (l'an passé, en ce qui concerne ces trois derniers groupes, la cylindrée devait être supérieure à 2000 cmc).
2. Les ravitaillements en huile et carburant ne pourront se faire que tous les 20 tours (272,8 km). En cas d'erreur, la voiture devra ajouter le ou les tours manquant aux 20 tours suivants. A la seconde erreur, la voiture sera mise hors course.
3. Tous les concurrents devront participer aux « 24 heures de Mans » (23 mars), épreuve qui servira de qualification.
4. La durée des essais officiels (11-12 juin) est allongée: 2 fois 5 heures.
5. Après 12 heures de course, toute voiture qui n'aura pas couvert au moins 70 % de la distance du « leader » du groupe et dans chaque classe sera éliminée.
6. Pour être classée à l'arrivée, à la distance, une voiture devra franchir la ligne après 24 heures, faire le dernier tour en moins de 10 minutes et avoir couvert au moins 70 % de la distance du vainqueur dans le même groupe et la même classe.
7. Le classement au rendement énergétique est supprimé et remplacé par un classement « combiné » obtenu par l'addition des places de chaque voiture à l'indice de performance et au classement à la consommation.

cial) sans limite de cylindrée (l'an passé, en ce qui concerne ces trois derniers groupes, la cylindrée devait être supérieure à 2000 cmc).

2. Les ravitaillements en huile et carburant ne pourront se faire que tous les 20 tours (272,8 km). En cas d'erreur, la voiture devra ajouter le ou les tours manquant aux 20 tours suivants. A la seconde erreur, la voiture sera mise hors course.

3. Tous les concurrents devront participer aux « 24 heures de Mans » (23 mars), épreuve qui servira de qualification.

4. La durée des essais officiels (11-12 juin) est allongée: 2 fois 5 heures.

5. Après 12 heures de course, toute voiture qui n'aura pas couvert au moins 70 % de la distance du « leader » du groupe et dans chaque classe sera éliminée.

6. Pour être classée à l'arrivée, à la distance, une voiture devra franchir la ligne après 24 heures, faire le dernier tour en moins de 10 minutes et avoir couvert au moins 70 % de la distance du vainqueur dans le même groupe et la même classe.

7. Le classement au rendement énergétique est supprimé et remplacé par un classement « combiné » obtenu par l'addition des places de chaque voiture à l'indice de performance et au classement à la consommation.

Coupe de Suisse des rallyes 1974

L'équipage zuricois Matthias Schreier - Max Graf a remporté la « Coupe de Suisse des rallyes 1974 », qui comportait quatre épreuves (rallye du vin, rallye de Lugano, 333 minutes du Jolly-club de Lugano et rallye de Court).

La remise des prix de cette épreuve aura lieu samedi à Lutry. Dès 1975, cette épreuve sera remplacée par le « championnat suisse des rallyes », dont la première manche se courra le 22 janvier 1975. Il s'agira du « rallye des neiges », organisé conjointement par la section vaudoise de P.A.C.S. et le groupement des écuries vaudoises.

tennis

Tous contre Ilie Nastase

Ilie Nastase, à la recherche d'une réhabilitation, et Bjorn Borg, le numéro 2 mondial, seront les deux favoris du tournoi des « maîtres », phase finale du Grand prix de la Fédération internationale, qui a commencé à Melbourne. Très décevant cette année, le Roumain tentera de mettre fin à sa campagne 1974 par un succès spectaculaire qui s'ajouterait à ceux de 1971, 1972 et 1973 (l'édition 1970 est revenue à Stan Smith) alors que le jeune Suédois (18 ans) et recherchera une nouvelle confirmation de son talent.

Borg, deuxième meilleur joueur de l'année dernière l'Américain Connors qui a déclaré forfait pour des raisons de santé, s'annonce redoutable. A l'aide sur les surfaces dites lentes (les courts seront en gazon) comme l'ont démontré ses victoires à Rome et Paris, il peut spéculer sur un service puissant. Mais cette finale, qui réunit les 8 premiers concurrents du Grand prix de la FILT (Connors a été remplacé par son compatriote Solomon) s'annonce toutefois assez ouverte.

Newcombe (qualifié en tant que meilleur représentant du pays organisateur), Orantes, l'Argentin Vilas, révélation de la saison et vainqueur du Grand prix à 22 ans, et le Mexicain Raul Ramirez (21 ans) et le Néo-Zélandais Onny Parun seront à la tête de l'opposition. Tous ont leur chance. Mais il apparaît bien improbable qu'ils puissent inquiéter l'un des favoris.

SPORTS dernière

AUTOMOBILISME
● C'est maintenant officiel. Matra abandonne la compétition automobile. La nouvelle a été confirmée par Jean-Luc Lagardère, directeur général de la société au cours d'une conférence de presse tenue à Vélizy.

lutte Championnats suisses

de lutte libre pour écoliers

Les Neuchâtelois s'illustrent

Les six représentants de Neuchâtel-Sports aux championnats suisses de lutte libre pour écoliers, à Mooseedorf, se sont magnifiquement comportés puisque cinq d'entre eux ont terminé parmi les cinq premiers de leur catégorie respectivement et que trois ont obtenu une médaille, Paul Stuck, champion suisse des 55 kg en 1973, ayant même enlevé un nouveau titre mais dans les 60 kg cette fois-ci. Les autres médaillés sont Angelo Spina (3me en 30 kg) et Philippe Motter (2me en 55 kg). Un autre Romand s'est également mis en évidence: Jean-Daniel Gachoud, de Dombidier, qui est devenu champion suisse des 68 kg. Félicitations à ces jeunes lutteurs.

Steinmann (Willerzel); 2. T. Dietsche (Kriessern); 3. M. Schwelge (Niederwil). — 38 kg: 1. R. Meyer (Waedenswil). 2. U. Poletti (Schattdorf); 3. C.-A. Puntallaz (Conthey). Puis: 7. Denis Quinche (NS). — 42 kg: 1. R. Amweg (Olten); 2. N. Lambiel (Saxon); 3. P. Dietsche (Kriessern). — 46 kg: 1. M. Benz (Oberried); 2. C. Rouiller (Illarsaz); 3. E. Muhlemann (Willisau). — 50 kg: 1. R. Kuratli (Oberried); 2. H. Hofstetter (Rapperswil); 3. H. Grob (Ufhusen). — 55 kg: 1. U. Meyer (Waedenswil); 2. Philippe Motter (NS); 3. H. Kunz (Hergiswil); 4. R. Rubli (NS). — 60 kg: 1. Paul Stuck (NS); 2. M. Karlen (Wiggiswil); 3. J. Lambiel (Saxon). — 68 kg: 1. J.-D. Gachoud (Dombidier); 2. A. Grob (Winznau); 3. W. Imhof (Bâle). Plus de 68 kg: 1. K. Itten (Trimmis); 2. E. Egger (Wynau); 3. E. Amrein (Hergiswil). Puis: 5. M.-O. Jeanerret (NS).

RÉSULTATS

26 kg: 1. R. Zingg (Mooseedorf); 2. G. Mischler (Aubonne); 3. Th. Floer (Mooseedorf). — 30 kg: 1. U. Thommen (Rapperswil). — 2. W. Wisler (Hergiswil); 3. Angelo Spina (NS). — 34 kg: 1. M.

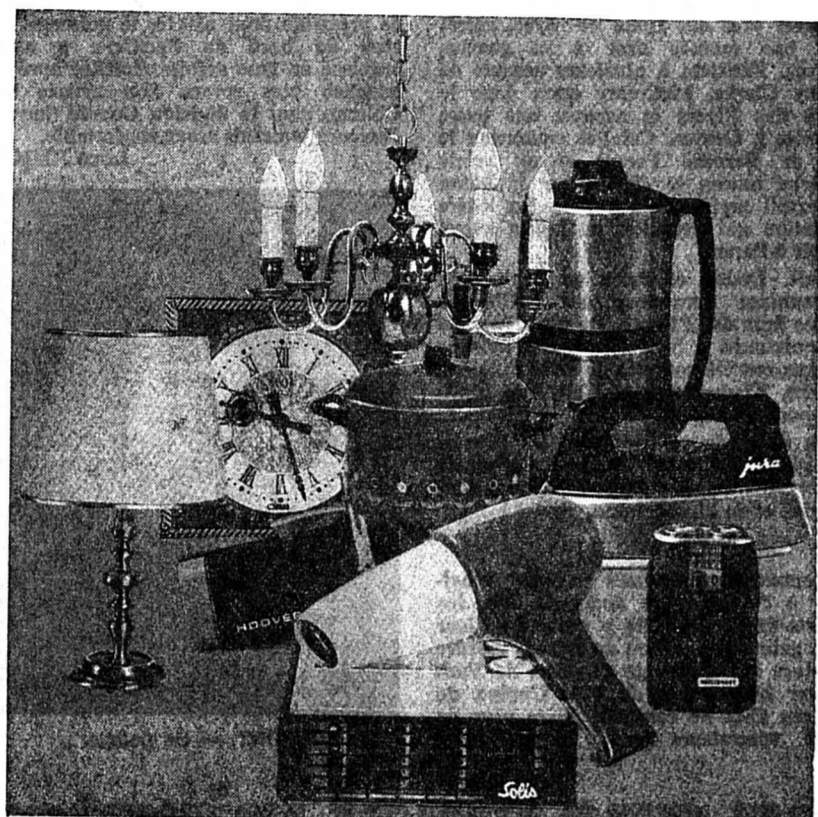
vous pouvez accrocher
VOTRE TV AU MUR OU LA
POSER PAR TERRE!!! MAIS
UNE

TABLE TV

c'est mieux.

Nous avons réuni pour vous le plus
grand choix.
UNE VISITE S'IMPOSE

TÉL. SAINT-BLAISE
33 55 22 Ruelle du Lac



Recevoir un appareil électrique fait toujours plaisir

Grand choix pour tous les goûts

ELECTRICITÉ



Place d'Armes 1 - Tél. 25 18 35 Neuchâtel
Cortailod 1 Tél. 42 10 36 Cortailod

Des livres, des disques, des articles de papeterie,

une seule adresse :

Delachaux & Niestlé S.A.

4, rue de l'Hôpital



DROIT AU BUT

d'autant plus s'il paraît
au bon moment dans le plus
important tirage du canton

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PROFITEZ PULLOVERS DAMES COL ROULÉ

longues manches, fantaisie

15.-



RUELLE DUBLÉ 3

Demain jeudi, ouvert de 10 h à 22 h

Prêts

immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038-24'63'63

X
Je désire Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

Le point rouge de Zodiac, le couple Astrographic



Zodiac Astrographic... une nouvelle manière de
marquer l'heure. Plus gaie, plus plaisante et plus
sûre. A la limite de la fiction, une vraie montre de
précision (36000 alternances/heure en version
homme). Automatique, calendrier.
Pour elle et pour lui: Astrographic de Zodiac

En vente à Neuchâtel :
A. Charlet, sous le Théâtre
Daniel Marthe, Grand-Rue 3-9, Seyon 18



Camp de ski à Bruson

1 télésiège, 3 télécabins.

A louer maison Valbord, 54 lits.
Auberge de Jeunesse, 40 lits.

Renseignements : Tél. (021)
25 49 81.



Coupé Peugeot 104. 330 cm de luxe et de confort.

953 cm³, 4 places, 2 portes et large
hayon arrière.

Longévité et perfection technique
Peugeot. Styling raffiné. Equipement
luxe complet inclus dans
un juste prix.

Le coupé-luxe le plus compact et le
plus avantageux du monde?

Essayez-le pour en juger!



M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie
GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route
des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes).

Acheteurs au numéro !

Vous achetez votre journal FAN-L'EXPRESS au
numéro. Vous avez appris que le papier journal a
considérablement renchéri.

Savez-vous que vous pouvez nous aider EFFICACEMENT

à économiser des quantités importantes de ce pré-
cieux papier ? Comment cela ? C'est facile : achetez
régulièrement

vos **FAN-L'EXPRESS** au même
point de vente

Nous pourrions alors mieux adapter nos services à
la vente.

VENTE PAR MISE PUBLIQUE de CHEVAUX DE PUR SANG

22 poulains dont 12 pleines
3 Yearlings - 10 Foals

Samedi 14 décembre 1974, à 13 h 30

visite dès 9 heures

au domaine de la Pastorale
1261 Burtigny (VD)

Modèles photo- graphiques

sont cherchés art
et publicité,
quelques heures par
mois.
Ecrire et joindre
photos à
Christie publications,
case 496,
2001 Neuchâtel.

Le poncho qui vient du Pérou

Artésania,
r. Cure 4,
Bevaix.
Tél. 46 19 80

A vendre superbes
cocks
spaniels dorés, ainsi
que
caniches
miniatures argentés.
Tél. (032) 91 93 58.

A toute demande de
renseignements, prière
de joindre un timbre
pour la réponse
Feuille d'avis
de Neuchâtel

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
**FORD
Cortina
2000 L**
modèle 1972
expertisée !
Garage
du Val-de-Ruz
Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15
Tél. privé (038)
41 37 03.

A vendre, pour
cause de double
emploi,
**Peugeot
504 GL**

modèle 1974, en
parfait état.
Expertisée.
Tél. 57 14 47 ou
42 26 65 dès
18 heures.

A vendre, pour
cause de départ,
**Morris
1300 GT**
expertisée,
modèle 1971, en
parfait état ;
nombreux
accessoires.
Tél. 25 78 76.

A vendre, pour
cause de double
emploi,
**DATSUN
1600 S 3**
préparation rallye,
modèle 1971,
expertisée, nombreux
accessoires. Prix :
Fr. 5500.—
Renseignements :
Tél. (038) 24 11 46.

Particulier vend
**VW
Coccinelle
1300**
66.500 km.
modèle 1967, très
bon état, 2500 fr.
Tél. (038) 51 10 88.



Limousine
5 places,
4 portes
Fiat 125
modèle 1968,
complètement
révisée,
peinture neuve,
expertisée.
Prix : Fr. 2900.—
Facilité de
paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre
**MINI 1000
coupé**
1969, 2500 fr..
Tél. 25 22 87.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle
ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

MACHINE A ECRIRE Hermes 3000, état neuf,
prix neuf 635 fr., cédée à 420 fr. M. Willi-
man, Fausses-Brayes 11, Neuchâtel.

PROTEGE-PAROÏ avec coffre à literie. M.
Stahelin, Matthias-Hipp 3, Neuchâtel. Tél.
24 06 85.

SOULIERS DE SKI Raichle, cuir, à boucles,
No 40, en bon état. Tél. 31 71 29.

SKIS, 2 paires, 140 cm, souliers ski à
boucles, 2 paires No 33. Tél. 25 75 95.

GUIRE CLASSIQUE avec coffre ; bottes
espagnoles grenat, peinture 43-44 ; lecteur
cassettes stéréo Sony. Tél. 25 25 93.

BOTTES Kandahar No 38, fourrées mouton,
40 fr., tél. 41 12 33.

VELO NEUF homme, 3 vitesses, prix intéres-
sant, cause double emploi. Tél. 41 28 93,
heures des repas.

DEUX ROUES PEUGEOT 404, pneus à
neige, et deux roues Fiat 124, pneus à ne-
ige complets ; tél. 31 75 13.

DEUX TELEVISIONS Philips et Mediator.
Prix avantageux. Tél. 47 19 25.

SKI SPALDING 210 cm, 180 fr., avec chaus-
sures CABER peinture 44, 220 fr. Tél. (038)
31 17 86.

2 PAIRES DE SKIS 205 cm et 150 cm, avec
fixations et piolets, 2 paires chaussures de
ski 36 et 38. Bas prix. Tél. 55 21 44.

ENTOURAGE DE LIT avec coffre, sommier
métallique. Machine à écrire Hermes 2000,
usagée, 70 fr. Tél. 24 09 60.

CAUSE DE DEPART : machine à laver
automatique Schultess, cuisinière électrique
3 plaques, peu utilisée, divan très bon état,
bas prix ; 90 livres espionnage ; table basse
allongée, table de cuisine, en bois ;
calorifère butagaz, grand Stewi libellule.
Téléphone 53 15 78.

BELLE TABLE DE SALON marquetée,
sculptée, 250 fr., Broyon, Champévreyes 20,
Hauterive (matin ou dès 18 heures).

MANTEAU D'HIVER, complet d'homme, taille
50-52 ; skis bois, 180 cm, bâtons 102 et 120
cm. Tél. 25 86 67, dès 18 heures.

SKIS 168 cm, 40 fr. ; skis 140 cm, 20 fr. ;
skis de fond 195 cm, 20 fr. Tél. 33 39 06
(matin).

BELLE OCCASION petit studio comprenant
divan 2 fauteuils. Tél. 33 54 15.

2 PAIRES DE SKIS, 100 fr., la paire : livres
Silva et Mondo ; 1 projecteur Eumig 250 fr. ;
1 projecteur Royal 100 fr. ; 1 paire de cha-
nes à neige, 165 x 13, 50 fr. Monopoly 30 fr.
Conquête de l'espace 30 fr. Adresser offres
sous chiffres KF 3364 au bureau du journal.

MONTRE CENTENAIRE dame, or 18 ct, re-
montage à clef, neuve, véritable bijou.
Meilleure offre à DY 3357 au bureau du
journal.

1 PIANO brun droit ; 1 manteau homme, tai-
le 54. Tél. 25 04 30.

PNEUS NEIGE état de neuf, 5,60 x 15, avec
jantes VW. Tél. 24 12 62 (repas).

SKIS DYNAMIC VR 17 avec fixations Salo-
mon 505 valeur neufs : 870 fr., cédés à 350
francs. Tél. 31 54 26.

LUSTRE BRONZE 5 lampes ; machine à
écrire électrique ; machine à tricoter
Bush ; coffret pour peinture sur porcelai-
ne ; vaisselier avec vitrine, hauteur 118,
largeur 163. Tél. 42 17 89.

2 FORTES PORTES métalliques avec cadres,
230 cm x 90 cm ; 3 vitrines encastrées, 110
cm x 80 cm ; 2 glaces, 150 cm x 88 cm ; 1
lavabo. Tél. 25 19 07.

BUFFET DE SERVICE en noyer, bas prix.
Tél. 24 39 72, le matin ou dès 19 heures.

SOULIERS DE SKI modernes, No 42, à l'état
de neuf, bleu marine et jaune, marque
Heierling. Tél. 33 11 41, pendant les heures
de repas.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE Arthur Martin 4
plaques + four avec grill infrarouge, tiroir à
ustensiles, état de neuf, 500 fr. Tél. (038)
41 14 46.

CUISINIÈRE électrique. Tél. 41 12 30.

SKIS White-Star, 2 m 10, fixations sécurité
Salomon, 200 fr., et souliers, No 41, Raichle,
40 fr. Tél. 25 92 48.

PATINS, bottines blanches, No 36, 20 fr. ;
souliers de ski à boucles, No 35, 30 fr. ; pa-
tins garçon, noirs, No 33, 15 fr. Tél.
25 06 63, heures des repas.

BATTERIE ELECTRONIQUE, en parfait état,
très bas prix. Tél. 24 06 72.

BUFFET DE SERVICE, table à rallonges
chaises. Téléphone (038) 51 11 30.

POUSSE-POUSSE, modèle anglais, état de
neuf. Tél. 33 57 91.

MACHINE HOOVER AUTOMATIC 46, état de
neuf. Téléphoner le soir après 19 h au
25 28 13.

Demandes à acheter

ANCIEN FAUTEUIL Voltaire usagé. Tél.
31 15 59.

PEINTRE cherche cadre ovale doré
(intérieur : 40 x 50 cm) ; cadres anciens,
bois, ou dorés, même très petits ; gravures,
peintures anciennes. Tél. (038) 31 71 59.

GRAVURES + images anciennes neuchâte-
loises. Tél. 42 32 26.

SKIS fibre de verre, 185 cm. Tél. 57 12 59.

COLLECTION « Tout l'univers ». Tél.
57 12 59.

SOULIERS DE SKI, No 38, et skis, 180 cm.
Tél. (038) 61 22 80.

Demandes d'emplois

PROGRAMMEUR-ANALYSTE cherche place
dans la région Bienne-Berne-Neuchâtel.
Adresser offres écrites à MH 3366 au bureau
du journal.

EMPLOYEE DE COMMERCE diplômée cher-
che place à temps partiel ou éventuellement
à domicile. Libre immédiatement. Adresser
offres écrites sous chiffres CX 3356 au bu-
reau du journal.

MONTEUR EN CHAUFFAGE français cher-
che place pour janvier 1975. Adresser offres
écrites à EZ 3358 au bureau du journal.

AIDE EN PHARMACIE cherche place dans
pharmacie, parfumerie ou comme aide médi-
cale, région Neuchâtel. Faire offres sous
chiffres FA 3359 au bureau du journal.

JEUNE DAME, formation commerciale, expé-
rience de travail avec enfants, cherche pour
début janvier 1975 travail à la demi-journée
(matin) à Neuchâtel ou aux environs. (De
préférence domaine social.) Adresser offres
écrites à FZ 3349 au bureau du journal.

2 JEUNES FILLES cherchent emploi durant
leurs vacances scolaires du 21 décembre au
4 janvier. Téléphone (038) 33 30 28.

JEUNE FILLE, 4 ans pratique dans bureau
d'assurance, cherche emploi de téléphonis-
te-réceptionniste ou à convenir, pour début
janvier, Peseux, Neuchâtel. Ecrire sous chif-
fre AS 3343 au bureau du journal.

A louer

LE LANDERON, appartement 3 pièces, tout
confort, 410 fr., tout compris, appartement 2
pièces, tout confort, 370 fr., tout compris.
Tél. 51 23 38.

CHAMBRE INDEPENDANTE à 1 ou 2 lits,
cuisine, salle de bains, près de la ville et
gare. Tél. 25 53 87.

A PESEUX, appartement 2 1/2 pièces pour le
24 décembre. Tél. 31 20 72, dès 18 heures.

A MARIN, appartement de 4 pièces, balcon,
confort, 500 fr., charges comprises, libre 1er
janvier. Tél. (021) 20 39 31.

1 APPARTEMENT meublé, 2 pièces, cuisine,
salle de bains, balcon, dans immeuble ancien-
ne, mi-confort, 370 fr., fin décembre. E. Co-
mini, Dime 95, Neuchâtel. Tél. 33 57 40.

1 APPARTEMENT 2 pièces, salle de bains,
cuisine, véranda mi-confort, 270 fr., dès jan-
vier 1975. E. Comini, Dime 95, Neuchâtel.
Tél. 33 57 40.

CHAMBRE quartier est, participation cuisine
et salle de bains. Tél. 21 11 71, interne 318.

CHAMBRE tout confort, pour monsieur, très
propre. Tél. (038) 25 04 41.

2 CHAMBRES TOUT CONFORT une pour le
15 décembre, l'autre pour le 1er janvier. Tél.
léphone 25 68 15.

COLOMBIER, 2 pièces, jardin, date à conve-
nir. Loyer 120 fr. Sombacour 11, de 16 à 18
heures

POUR CAUSE DE DEPART, joli logement re-
mis à neuf, tout meublé, 3 chambres et cui-
sine, sans salle de bains (prix avantageux).
Reprise des meubles, cuisine, frigo, etc.
Pour visiter s'adresser : Pertuis du Sault 4,
rez-de-chaussée à gauche, dès 19 h 30.

A SAINT-BLAISE, garage ou local de 20 m².
Tél. 33 36 07.

APPARTEMENT 3 1/2 PIECES COLOMBIER,
1er janvier, 580 fr., charges + place de parc
compris. Tél. 41 15 71.

LE LANDERON, appartement 2 pièces 350
francs par mois ; reprise éventuelle du mo-
bilier usagé et des articles de ménage, le
tout : 1000 fr. Tél. 25 74 01, interne 318,
heures de bureau.

CHAMBRE, eau courante, toilettes, ruelle
DuPeyrou, 150 fr. Tél. 24 06 54.

UN MOIS GRATUIT, Cortailod 3 1/2 pièces,
cuisine agencée, 1er janvier, 600 fr. ; possi-
bilité conciergerie. Tél. 42 29 83.

ENTRE SAINT-BLAISE ET MARIN, chambre
meublée, indépendante, bain, 140 fr. Télé-
phone 33 17 50 - 33 20 35.

A JEUNES FILLES, pour le 1er janvier,
chambres, tout confort. Tél. 24 22 89.

STUDIO meublé, avec cheminée de salon,
téléphone, antenne. Tél. 41 28 15.

BEAU STUDIO meublé, tout confort, rue Ba-
chelin, 2 personnes, 450 fr. libre 14 décem-
bre ou 1er janvier. Tél. 25 28 36.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, avec
confort, 2 lits, libre immédiatement. 24 12 62
(repas).

ADDOZ, BOUDRY, 2 pièces, balcon, cave,
galetas, libre mars 1975, 450 fr. tout
compris. Tél. 42 34 62.

AUX FAHYS, appartement 2 1/2 - 3 pièces,
prix : 475 fr. charges comprises. Téléphone
24 25 74.

CHAMBRE MEUBLEE, vue bains, cuisine, à
demoiselle. Tél. 24 34 40.

Perdus-Trouvés

TROUVE VENDREDI, à Cressier, jeune
chiienne, genre berger allemand. Tél.
24 05 83.

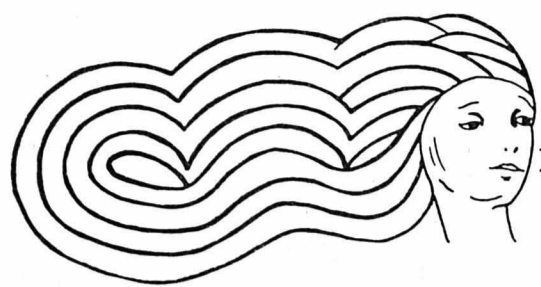
PERDU JEUNE CHAT tigré, 4 mois, région
Bevaix. Tél. (038) 46 19 51, forte récompense.

Divers

A DONNER PETIT CHAT de trois mois contre
bons soins. Tél. 24 45 85.

DAME gaie, débrouillarde, cherche contem-
poraine, 1916, symphonique, amiti, sorties ;
seule, voiture. Ecrire à 1112-544 au bureau
du journal.

**VACANCES A LEYSIN, SOLEIL ET
MONTAGNE**, appartement 2 pièces, grand
confort, 4 lits. Vue dégagée ; tranquillité
garantie. Prix très modérés. Tél. (025)
73 52.



Conseils
Beauté
Esthétique du corps
Santé
Cuisine

pour vous madame

Des couleurs éclatantes sur la neige



Pour elle, une veste en polyamide avec taille et poignets en stretch, col en fourrure acrylique. Pour lui, une veste en polyamide également, dans une harmonie de trois bleus. (Photo Agip)

Autant que la mer et la plage, la neige et le soleil appellent la couleur. Cette prédilection pour les teintes éclatantes n'est pas sans arrière-pensée puisqu'elles sont également une garantie de sécurité. Ainsi donc, belles skieuses, vous glisserez sur la piste en jaune pâle, bleu Gauloise, rouge drapeau, vert sapin ou peut-être en blanc ou en noir, à condition qu'ils soient rehaussés de taches vives. Qui préfère les tons plus nuancés à la choix dans une palette très flatteuse allant du vieux rose au violet. Ce retour à des teintes féminines s'accorde du reste parfaitement avec l'abandon des tenues purement fonctionnelles. Exactement le contraire pour ces

messieurs où tout est fonctionnel par excellence. En vedette les modèles à bretelles, les salopettes coupe jeans, sans oublier les pantalons collants, élastiques dans les deux sens, prenant bien la tige des chaussures. L'idéal pour les champions qui ne tiennent pas à avoir trop de vent « dans les voiles », car c'est un handicap sur la piste comme ailleurs. Les vestes descendent assez bas. Beaucoup de bords à rayures, d'empêchements élastiques, de poches intérieures et bien entendu toujours le jeu nécessaire aux épaules et aux coudes.

MATIÈRES POUR LOISIRS ARTISANAUX
Tissage • Tricot • Macramé • Filage
BOUGIE • Batik • Ficelle • Tissu indien
Filés main : BERBÈRE • IRAN
LAMA • CHAMEAU • MOUTON
contre 90 c. en timbres, vous recevrez échantillons filés main et liste complète SACO S.A. Vente directe MAPLA
Valangines 3, 2006 Neuchâtel
EXPOSITION • VECHÂTEL
(heures de bureau)

RODIER PARIS
En exclusivité
Boutique
Madame B. Lachausse
Rue de la Promenade Noire 8
Tél 25 15 85 Neuchâtel

La température idéale de votre appartement

Pour ne pas avoir froid et faire des économies, la température idéale de votre maison doit être de 18 à 20 degrés. Sur ce point les économistes sont d'accord avec les médecins. Nos logements sont surchauffés. Dans les bureaux, les salles de séjour, le thermomètre ne devrait jamais dépasser 20°. Pour les chambres à coucher 16 à 18° sont nettement suffisants.

Une température trop élevée, une chaleur sèche comme celle du chauffage central sont néfastes: elles provoquent une irritation des bronches, un dessèchement de la peau et rendent beaucoup plus vulnérable aux épidémies de grippe et au moindre courant d'air. Enfilez donc un pull-over supplémentaire et surveillez le thermomètre: à chaque degré de moins vous économisez 7° d'énergie.

Une pharmacie en ordre

Rangé avec méthode votre armoire à pharmacie: les produits pharmaceutiques doivent être conservés à l'abri de la chaleur, de l'humidité et de la lumière, dans une armoire fermée à clefs s'il y a des enfants dans la maison.

médecin, mais surtout évitez de les conserver trop longtemps; en vieillissant les médicaments peuvent devenir nocifs. C'est une bonne habitude de réviser de temps à autre les produits pharmaceutiques et de jeter les produits ayant atteint leur date de péremption.

Il faut prévoir les produits suivants: alcool à 90°, eau oxygénée, éther, teinture d'iode, mercurochrome, aspirine, bicarbonate de soude, une pommade calmante que vous a prescrite votre médecin en cas de douleurs rhumatismales ou autres, du tilleul, de la verveine, de la camomille, des fleurs et feuilles d'orange, des suppléments à la glycérine, du talc. Il est nécessaire d'avoir aussi un thermomètre médical, une bouillotte de caoutchouc, des compresses stériles de plusieurs dimensions, sous emballage hermétique, des épingles de sûreté, des ciseaux à bouts ronds, une pince pour extraire une écharde ou une épine sous peau, du coton hydrophile. Rangez encore dans cette pharmacie les médicaments ordonnés par votre

Charles of the Ritz
Eye oil treatment stick
Pour le soin du contour délicat des yeux. Les précieux composants pénètrent rapidement, protègent la peau sensible et évitent la formation de rides.
Bâton rotatif pratique et économique à l'emploi.
KINDLER

Plus important qu'entretenir sa voiture...

A en croire un vieux médecin de campagne, si les gens se donnaient autant de peine pour se maintenir en forme que pour entretenir leur voiture, la pénurie de médecins cesserait du jour au lendemain, comme par enchantement. Cette réflexion, fruit de la sagesse et de l'expérience, mérite d'être méditée. En entretenant sa voiture, on lui épargne des réparations coûteuses. L'élimination d'une minuscule éraflure sur l'aile évite la propagation de la rouille. Le contrôle régulier du niveau d'huile prévient la détérioration des bielles. Le maintien du niveau d'eau dans la batterie prémunit contre les pannes de courant. En revanche le démarrage à froid, en appuyant à fond sur le « champignon », et tant d'autres fautes dues à la négligence ou à l'inattention, ont le plus souvent des conséquences ruineuses. Toutefois, si graves soient-elles, elles peuvent presque toujours être réparées. Il n'en va pas de même en cas de fautes commises contre la santé. La petite « éraflure » longtemps négligée exige, si tant est qu'elle n'est pas devenue incurable, un traitement médical souvent aussi long qu'onéreux. Comme votre voiture, votre organisme réclame, pour être « en bon état de marche », des « services » réguliers, c'est-à-dire des examens médicaux périodiques. Le faire réviser par un spécialiste chaque année ou tous les deux ans n'est pas un luxe, car il n'existe pas encore de « moteur de rechange »... même si l'on est disposé à le payer très cher. Notre batterie à nous, et l'appareillage auquel elle transmet son courant, c'est

notre système nerveux. Les nerfs mettent les muscles en mouvement, transmettent les sensations au cerveau et, si elles sont douloureuses, l'avertissent du danger. Une tension excessive peut, comme dans une voiture, provoquer un court-circuit. Pour qu'une voiture puisse accomplir sa fonction, le moteur a besoin d'oxygène, et d'une essence ou d'un carburant diesel de bonne qualité. L'homme, lui, a besoin d'air et d'aliments sains. A conduire à pleins gaz, à ne pas vouloir se fatiguer à embrayer et débrayer pour changer de vitesse, on ne garde pas longtemps sa voiture. De même, on doit savoir ralentir et changer de régime, si l'on ne veut pas que le cœur surmené batte la chamade comme un moteur usé. L'entretien de la voiture occupe et préoccupe nombre d'automobilistes; certains procèdent eux-mêmes aux petites opérations périodiques: changement des bougies, ou des fusibles, vérification du niveau d'antigel, intervention des pneus. Mais, en cas d'avarie sérieuse, ils ne peuvent se dispenser de faire appel au spécialiste. De même, le malade doit recourir à son médecin, qui lui prescrit le traitement approprié. Il peut, bien sûr, se passer de lui et jouer lui-même au docteur; mais c'est à ses risques et périls. Bonne humeur, sommeil paisible, loisirs suffisants, alimentation saine; de tous ces facteurs propres à maintenir la santé, le plus important est peut-être le premier, cette joie de vivre qui accroît notre capacité de résistance et nous permet d'écarter avec le sourire les tracasseries embûches de la vie quotidienne. (FE)

Le temps des angines

Il existe une gamme complète de maux de gorge. Le virus n'est pas trop agressif si le sujet est en bonne santé; il s'en tirera par un mal à la gorge aisément supportable. A un degré plus élevé nous aurons une angine dite « rouge ». Il s'agit d'une réaction inflammatoire qui varie d'un malade à l'autre. En plus de la gêne locale on observera un malaise plus ou moins général, un commencement de fièvre plus ou moins important, des courbatures, etc... Ces inflammations peuvent atteindre les couches plus profondes des muqueuses. Ces attaques microbiennes provoquent une réaction de l'organisme qui entraîne l'apparition de « fausses membranes » caractéristiques des angines dites « blanches » qui ne sont, en réalité, que des agressions microbiennes plus violentes. A ce stade, l'angine n'est plus un malaise local mais une maladie généralisée. Cette maladie oblige le corps à mobiliser toutes ses ressources pour se défendre contre l'invasion microbienne déclenchée à partir de la gorge.

le rapport existant entre les maux de gorge et le système sexuel chez les hommes. Quoi qu'on en pense et quoi qu'on en dise, l'angine ne doit jamais être traitée à la légère. Des séqueles peuvent blesser les amygdales qui se transforment en de véritables poches à pus! Tous les maux de gorge doivent être traités avec énergie car il ne s'agit pas seulement de la gorge. Une angine, répétons-le, est le signal qui nous est donné par la nature pour avertir que des microbes sont entrés dans la place et qu'ils peuvent exercer leurs ravages là où on ne le soupçonne pas. Les angines attestent le plus souvent d'un état général plus ou moins bon. Tout le monde, un jour ou l'autre, prend mal à la gorge. Mais il est non moins sûr que certaines personnes sont plus disposées que d'autres à souffrir de la gorge. Un mal de gorge répété doit être suivi, dans son traitement, d'un examen général. On en arrive à cet étonnant paradoxe: ce n'est pas parce qu'on a attrapé froid que l'on a mal à la gorge. C'est parce que l'on est prédisposé au mal de gorge que l'on résiste mal au froid! Tout le monde, donc, peut prendre ce mal de gorge. Une fois n'est pas coutume. Ce cas n'est pas grave. Ce qui est préoccupant c'est la répétition de plusieurs angines au cours du même hiver et, plus encore, en plein été. Car le temps des angines n'est pas l'hiver pour tout le monde. En plein été, en pleine chaleur, ne serait-ce que pour avoir bu glacé, on peut prendre mal à la gorge et souffrir d'angine. C'est l'indication d'un mauvais état général.

Un signal d'alarme

Loin d'être une maladie autonome l'angine est un véritable signal d'alarme. La plupart des fièvres éruptives de l'enfance telles que la rougeole, la varicelle, débutent par un mal de gorge plus ou moins ressentit. Il est fréquent que les otites soient accompagnées de formes plus ou moins bénignes d'angines. Les angines doivent être surveillées en même temps que les amygdales. On sait

vitasec NETTOYAGE A SEC
mieux plus vite moins cher
NEUCHÂTEL FLANDRES 3
SERRIÈRES BATTIEUX 3
LA NEUVEVILLE R. DU PORT

mode pour des vêtements propres!
BASSIN 8 - GOUTTES-D'OR 92
SAINT-BLAISE - Grand-Rue 8

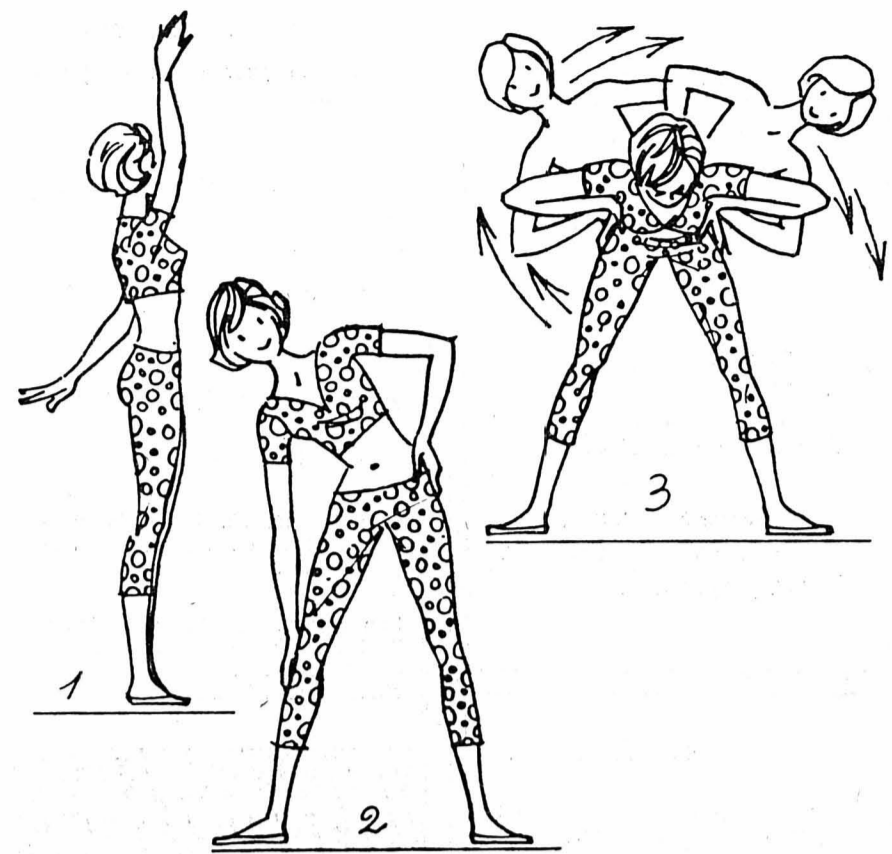
Les paupières exigent beaucoup de soins

Depuis quelques années le marché des produits de maquillage à presque quintuplé. Toutes les femmes ont ajouté au classique mascara un ou deux nouveaux « artifices », fards liquides, ombres en poudre, eye-liner, crayons gras, qui mettent beaucoup plus en valeur le regard. Mais hélas! la paupière est une des parties du visage la plus fragile. L'épiderme à cet endroit est sans défense. Pour la femme qui se maquille tous les jours, la première précaution à prendre est d'utiliser chaque soir un démaquillant pour les yeux, soit en liquide sur un tampon d'ouate, soit en disque imprégnés de démaquillant spécial. Il vaut mieux éviter les laits employés pour le visage, de même que les corps gras qui sont souvent desséchants. Un démaquillant pour les yeux doit être fluide et léger, il ne doit pas piquer, pas irriter, tout en nettoyant à fond. Le vieillissement est beaucoup plus rapide autour des yeux et les premières rides apparaissent toujours à ce niveau. Il faut, dès l'âge de 30 ans, se servir chaque nuit d'un produit de soins. Des produits qui ont la texture d'un gel et qui

contiennent des extraits de plantes décongestionnantes, entretiennent la peau à longue échéance et défatiguent l'œil après chaque application. Ils nourrissent, assouplissent et « lissent » l'épiderme, effacent cernes et pattes d'oie. Les opérations esthétiques sur les paupières sont courantes maintenant et très spectaculaires. Elles sont simples et le rajeunissement est très net. Avant d'en arriver à cette extrémité, il faut ménager les yeux fins et fragiles des paupières et ne pas abuser de fards en poudre. Il faut veiller à ce que votre base forme toujours une pellicule intermédiaire entre la peau et l'ombre.

Prêt à porter
Chedel Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 46

De belles épaules



Pour éviter l'empatement des épaules et des hanches, faites tous les jours, pendant 10 min, ces trois exercices:
1° - Debout, étirez les bras en opposition, l'un vers le haut, l'autre vers le bas.
2° - Jambes écartées, fléchissez le buste à droite puis à gauche, la main glissant le long de la jambe.
3° - Jambes toujours écartées, pieds ouverts, bien à plat, faites une rotation du buste.

Salez moins!

Selon des médecins allemands, la plupart des individus pourraient améliorer leur santé en réduisant leur consommation de sel. « Medizin Heute », une revue sur la santé publiée par des médecins, estime qu'en République fédérale allemande six millions de personnes absorbent trop de

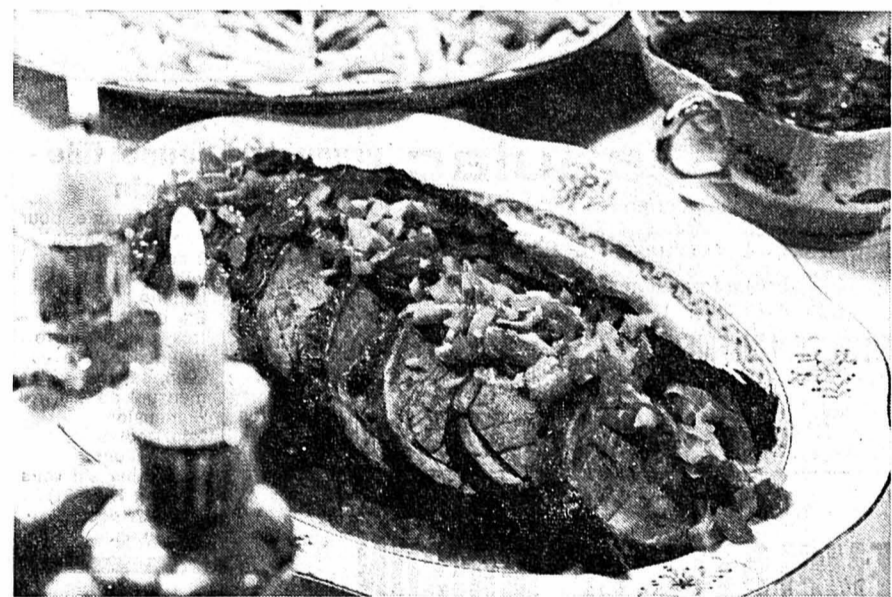
sel. Les médecins recommandent par conséquent aux personnes de plus de 45 ans, et spécialement à celles qui présentent une tendance à l'hypertension artérielle, de moins saler leurs aliments et, au besoin, de ne les assaisonner qu'avec des épices ou des herbes aromatiques. (DS)

Quelques conseils

Les sels de bains en cristaux ont l'inconvénient de laisser, dans les baignoires, des taches grises pratiquement indélébiles. Mettez vos sels de bains dans un petit sac que vous suspendrez sous le robinet. Pour obtenir des chaussures blanches parfaitement nettes, il faut, de temps en temps, les débarrasser du produit qui les blanchit, mais qui à la fois les encrasse. Nettoyez-les à l'essence avec une vieille brosse à dents (effectuez ce travail loin du feu et si possible en plein air). Laissez bien sécher, puis appliquez à nouveau le produit de votre choix. Quand votre mari est en retard pour déjeuner et que le rôti est à point, ne vous

désolerez pas. Enveloppez hermétiquement le rôti dans une feuille d'aluminium. Il restera chaud et pourra même être réchauffé sans se dessécher dans cet emballage. Vous démoulez un gâteau sans difficulté si, après avoir beurré le moule, vous le saupoudrez de sucre cristallisé. Après une longue marche dans le vent, si vous constatez que vos yeux ont rougi, faites des compresses d'eau de bluts ou de plantin (une poignée à faire infuser dans un bol d'eau). Quand le liquide est frais, imbitez deux morceaux de coton et posez-les sur les paupières pendant 15 minutes.

Un plat de fête: la daube « Gambrinus »



La daube servie avec sa garniture.

Nous revoilà avançant à pas de géant vers les jours de fête. La ménagère avertie réfléchit donc déjà à ce qu'elle pourra présenter de bon et de spécial sur sa table.

Servir le reste séparément. Accompagner de macaroni, de nouilles larges ou d'une purée de pommes de terre légère.

Celle qui aime un rôti savoureux accompagné d'une sauce de légumes riche et substantielle et qui veut agréablement surprendre ses invités par quelque chose qui sort de l'ordinaire, trouvera à son goût la daube « Gambrinus ». Gambrinus, patron des brasseurs, n'a pas seulement donné son nom à ce plat dont la préparation demande de la bière brune.

Le Spécialiste conseille...
P. Schenk Haute Coiffure Biosthétique NE

Ingrédients pour 4 personnes: 800 g à 1 kg de rôti de bœuf entrelardé, de la moutarde, du romarin et du thym, 2 cuillères à soupe de graisse, 1 poireau, 1 petit céleri-rave, 2 carottes, 1 oignon, 2 gousses d'ail, 2 tomates, 2 cuillères à soupe de purée de tomate, 2 dl de bière brune, 2 dl de bouillon de viande

La Coiffure en Hiver...

Cet hiver, la coiffure très fluide tend à disparaître, alors que de jolies coiffures bouclées ou en mouvements, font une heureuse apparition. Les cheveux sont à nouveau permanents judicieusement, tout en souplesse. Des permanentes « sur mesure », dont les substances nutritives et soignantes garantissent une parfaite tenue pour l'élaboration d'une coiffure de bonne tenue, se coiffant facilement et pouvant résister aux « assauts » des bonnets de laine et des toques... Les coupes sont astucieuses et adroitement stylisées, toutes les longueurs sont admises pour autant qu'elles conviennent à la personne elle-même, à son genre, à son âge... Les colorations sont du plus bel effet, teintes douces, tendres, harmonieuses, mettant en valeur l'éternel féminin. Le spécialiste, toujours soucieux de l'évolution de la mode, sait que seuls le travail et l'utilisation de produits de qualité mènent au succès.

Enduire la viande de moutarde, assaisonner avec du thym et du romarin en poudre et faire bien rôtir de tous les côtés dans de la graisse chaude. Hacher l'oignon et l'ail, couper le poireau en julienne et les tomates en tranches, râper grossièrement les carottes et le céleri ou à la rigueur les couper en petits morceaux. Ajouter le tout à la viande et cuire à l'étuvée. Ajouter ensuite la purée de tomate, ainsi que la bière et le bouillon. Faire cuire le rôti à point, pendant 2 heures à 2 h 1/2 dans un four bien chaud. Couper le rôti cuit en tranches, dresser celles-ci artistiquement et les couvrir d'une partie de la sauce et des légumes.

OFFRES D'EMPLOIS

Bell

cherche pour travaux faciles

un aide de laboratoire et de cuisine

S'adresser à BELL S.A., rue de la Treille 4, Neuchâtel. Tél. (038) 24 01 03.

RESTAURANT DE LA COURONNE

cherche pour début janvier une bonne

sommelière

Bon gain. Congé le dimanche.

Tél. (038) 33 38 38.

Nous cherchons un

ouvrier-employé de garage

pour travaux simples mais comportant tout de même des responsabilités.

Bon salaire. Semaine de 5 jours. Seules les personnes dynamiques et cherchant une place stable s'adresseront à M. Sydlar.

Garages Henri Favre SA

Apollo

Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

Hôtel Central

cherche, pour entrée immédiate :

1 dame ou garçon

pour petite cuisine

1 portier de nuit

remplaçant.

Tél. 24 13 13.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir un

ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN

Conditions intéressantes avantages sociaux.

Se présenter ou faire offres écrites au Service du personnel, Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 25 75 75.

ETH Zürich Mater

Le Conseil des écoles polytechniques fédérales (EPF) exerce la coordination des EPF de Lausanne et Zurich ainsi que de leurs établissements annexes.

Notre service de révision en voie de développement cherche un

EXPERT-COMPTABLE

Nous demandons un diplôme fédéral de comptable ou un candidat se préparant à ce diplôme ou une formation équivalente, si possible avec quelques années d'expérience.

Les intéressés doivent être de langue maternelle française avec de très bonnes connaissances d'allemand. Nos bureaux se situent près du bâtiment principal de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.

Veuillez nous adresser vos offres de service par écrit ou prendre contact avec nous par téléphone No (01) 47 96 20.

Conseil des écoles polytechniques fédérales : Coordination administrative. Pestalozzistrasse 24, case postale, 8028 Zurich.

HÔTEL Beaulac NEUCHÂTEL

cherche pour entrée immédiate

GOUVERNANTE - TOURNANTE DE RÉCEPTION

bonne formation souhaitée, ainsi que

FILLE DE LINGERIE

éventuellement à la demi-journée.

Se présenter à la réception entre 11 et 12 ou dès 17 heures. Tél. 25 88 22.

On cherche

EMPLOYÉE DE MAISON

(Suisse ou étrangère ayant permis de travail) pour famille avec 3 grands fils, à Binningen-Bâle.

Nous offrons un salaire élevé, temps libre réglé, belle chambre avec bains et W.-C. personnels, intégration dans la famille assurée. Aides de ménage ainsi que femmes de ménage disponibles.

Renseignements : tél. (061) 76 22 33, Interne 14.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais

le tirage **CONTROLÉ** de la **FAN** Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

COLGATE-PALMOLIVE AG

cherche

DAMES ET MESSIEURS

âge 20 - 70 ans

pour divers travaux tels que expositions de produits, préparations de marchandise, etc. dans magasins de grandes surfaces durant 2-3 demi-journées par semaine ou éventuellement par heures dans les environs de votre domicile.

Cette tâche conviendrait à une ménagère, anciennes vendeuses ou représentants retraités.

Les candidat (e) s intéressé (e) s voudront bien adresser leurs offres par écrit à :

COLGATE - PALMOLIVE S.A., case postale, 8022 Zurich.

Employée de commerce

pour travaux de secrétariat et de statistiques ;

téléphoniste-réceptionniste

seraient engagées tout de suite ou pour une date à convenir.

Adresser offres sous chiffres BW 3355 au bureau du journal.

LUGANO - JEUNE FILLE

parlant français est cherchée dans les alentours de Lugano pour travaux de ménage faciles. Possibilité d'apprendre l'italien et l'allemand. Appartement indépendant à disposition. Date d'entrée si possible en janvier 1975.

Envoyer offres sous chiffre A 32421 à Publicitas, 6901 Lugano.

Etude de la ville cherche

EMPLOYÉE

à plein temps, habile sténodactylographe ayant, si possible, quelques années de pratique, pour son service de notariat.

Ecrire sous chiffres BS 3328 au bureau du journal ou téléphoner au 25 61 45.

MIGROS

Nous cherchons à notre siège central de MARIN au secteur alimentation générale

EMPLOYÉ DE BUREAU

Notre nouveau collaborateur devra fonctionner comme

assistant du Product-Manager (achat et vente)

La préférence serait donnée à candidat ayant le sens des responsabilités et de l'organisation, un esprit d'équipe et des connaissances d'allemand.

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Nous cherchons

SECRÉTAIRE

expérimentée et habile, anglais, allemand, français, pour correspondance et collaboration dans notre service de vente outre-mer.

Une occupation intéressante vous attend. Si vos dons le permettent, nous vous confierons volontiers des traductions et autres travaux indépendants.

Entrée immédiate ou à convenir. Horaire flexible ou horaire particulier.

Veuillez appeler le (024) 21 60 21, M. Wagner, ou adresser votre offre à :

BOLEX INTERNATIONAL S.A.

Rte de Lausanne 15, 1401 YVERDON

Nous cherchons

UNE COIFFEUSE QUALIFIÉE

pour la vente de perruques Pierre Cardin et Carmen ainsi que de bijouterie fantaisie dans un grand magasin de Neuchâtel. Formation assurée, salaire élevé (fixe et commission), prestations sociales modernes, semaines de cinq jours.

Entrée immédiate ou à convenir.

Renseignements : STAVA S.A., 5, avenue du Mall, 1205 GENEVE. Tél. (022) 21 94 33, Mme S. Jabri.

AVIS DIVERS

Pour 1975

16 % de réduction

sur les primes d'assurance R.C. de votre voiture si vous possédez une

2CV ou une 3CV

Une 2 CV neuve **GRATUITE** par tirage au sort 20.12.74

Garages Henri Favre SA

Apollo

Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

Nos clients affirment !

les skis intersport sont les moins chers et les mieux finis

ET C'est VRAI !!!

Pour 149.— 185.— 198.—
218.— 289.—

des skis INTERSPORT impeccables.

La lutte pour les prix et la qualité arbitrés par le magasin INTERSPORT.

- qui sait conseiller
- qui a le tout grand choix
- qui offre des parcs devant son magasin
- qui fait économiser de l'argent.
- c'est TOSALLI sports à Colombier.

Soyez les bienvenus chez

Tosalli SPORTS

Av. de la Gare, COLOMBIER. Tél. 41 23 12

Tous les appareils chez **Solis**

elexa

Electricité

Appareils électriques ménagers

Vente et démonstration par personnel spécialisé

Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel

Timbres-escompte **SEVA**

NOUVEAU

Apportez vos TV et RADIOS à réparer dans nos ateliers. Si la panne n'est pas grave, attendez et repartez avec votre appareil.

Grande économie - Parking.

JEANNERET & Co

Fahys 123 NEUCHÂTEL

Locaux bricolage

Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences! Notre référence: 2000 constructions livrées! Demandez sans engagement une offre détaillée!

Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/32 37 13

uninorm

A VENDRE

Samedi 14 décembre, dès 8 h 30, à **Provence (VD), au Ravin de gré à gré**

meublier complet, salons style Napoléon III, 1900, Empire; chambres à coucher de style Louis XIII et Louis XV; literie, divans, chaises longues, pendules, mobilier, miroirs Louis XV, chaises Louis XIII, 2 fauteuils baroque, bronzes, bibelots, vaisselle et divers. Collection de tableaux: L'Éplattenier, Bachelin, Léopold Robert, W. Röthlisberger, P.-H. Robert, etc.

A vendre

4 manteaux neufs

1 manteau pattes d'astrakan, col de renard, taille 40-42. Valeur Fr. 2100.— cédé à Fr. 1650.—

1 manteau agneau rasé beige, col et manchettes renard, taille 42. Valeur Fr. 1700.— cédé à Francs 1450.—

1 manteau agneau gris, taille 38. Valeur Fr. 1200.— cédé à Francs 900.—

1 manteau agneau rasé, gris, taille 40. Valeur Fr. 1200.— cédé à Fr. 900.—

Blouson dalm beige, col et manches renard du Canada, taille 42-44. Valeur Fr. 2300.— cédé à Fr. 1950.—

R. POFLET - Ecluse 10 Neuchâtel. Tél. 25 90 17.

Fourrures

Agrementez vos COLS

BAS DE MANTEAUX BAS DE MANCHES en y mettant une bordure en

MIKRA nettoyages

en tous genres. Travail soigné. Devis sans engagement.

Tél. (038) 46 22 77.

Fourrures

ROBERT POFLET

Ecluse 10, Neuchâtel

Tél. (038) 25 90 17

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

Dem. à acheter

ACHAT de vieux bijoux

or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE

Portes-Rouges 46, immeuble Marché-Migros, Neuchâtel.

Tél. 25 20 81.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur - électricien ETS

cherche place intéressante et à responsabilités, en Suisse romande.

Ecrire sous chiffres 44-403'817 à Publicitas, 8021 Zurich.

Jeune Suisse allemande cherche place d'

employée de commerce

pour compléter ses connaissances de français. Entrée en service : 3 février 1975.

Esther Buttchard, Lindenholstrasse 32, 4052 Bâle.

Secrétaire

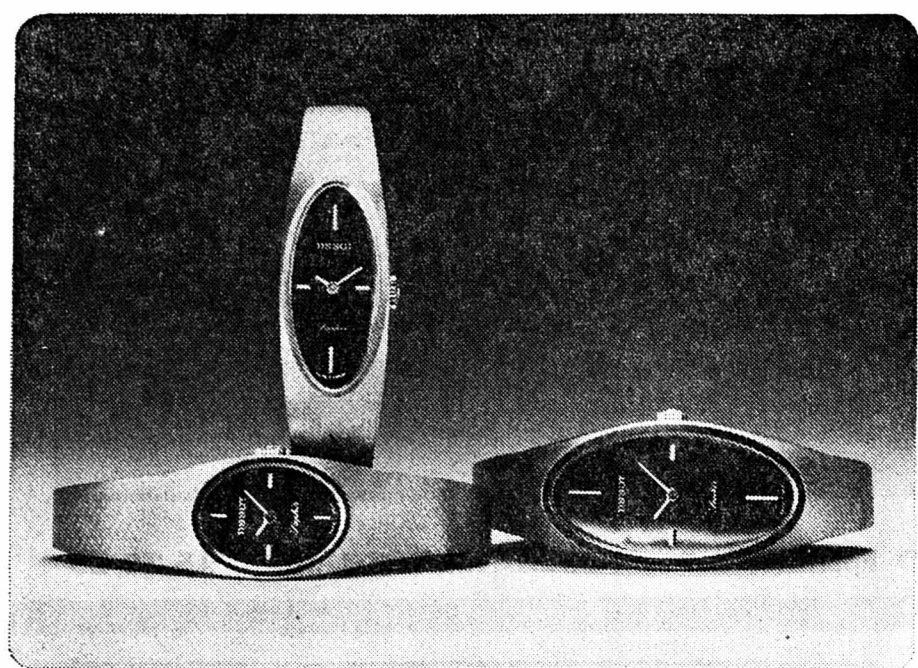
de langue maternelle française, bonnes connaissances d'anglais, ayant travaillé 7 ans dans une étude en qualité de secrétaire personnelle, cherche place. Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres écrites à JE 3363 au bureau du journal.

Mécanicien de précision

actuellement chef d'atelier depuis plusieurs années, cherche emploi dans sa profession, région Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres AV 3354 au bureau du journal.

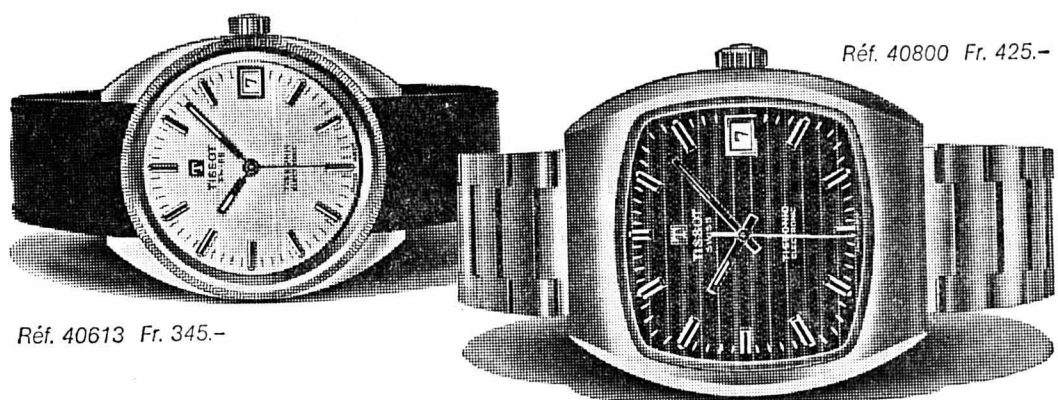


OR 13602: Fr. 1345.- OR 13605: Fr. 1395.- OR 13607: Fr. 1525.-

Tissonic Electronique

Nous voulions qu'à la précision électronique* il soit possible d'ajouter une solidité et une fiabilité à toute épreuve. Et que le tout soit une montre dans le goût de notre temps. Tissonic: notre conception de la montre-bracelet d'aujourd'hui.

* Mouvement à résonateur sonore, contrebalancé. Fréquence: 300 Hertz.



Réf. 40613 Fr. 345.-

Réf. 40800 Fr. 425.-

Concessionnaire officiel

F. Robert

Rue du Seyon 5 ☎ (038) 25 28 32 Neuchâtel



PIONEER

La perfection en haute fidélité stéréo



PIONEER 300 COMPACT

la meilleure marché des chaînes compactes PIONEER. Capable de grandes performances. Tuner-amplificateur SX-300, ondes moyennes et OUC-stéréo. Tourne-disques PL-10, avec cellule magnétique Audio-Technica AT 55 et aiguille-diamant. Haut-parleurs CS-300 (deux voies). Prix à l'emporter:

998.-

PIONEER 434 COMPACT

la chaîne HI-FI stéréo avec les grandes possibilités. Tuner-amplificateur SX-434, 2x 16 watts de puissance de sortie sinus dans 8 ohms, ondes moyennes et OUC-stéréo. Tourne-disques PL-12D avec cellule magnétique Audio-Technica AT 66 et aiguille-diamant. Haut-parleurs CSE-320S (deux voies). Prix à l'emporter:

1498.-

PIONEER 424 COMPACT

la chaîne HI-FI stéréo spécialement construite pour la Suisse, idéale pour la télé-diffusion. Tuner-amplificateur LX-424, 2x 14 watts de puissance de sortie sinus dans 8 ohms, ondes longues, moyennes et OUC-stéréo. Tourne-disques PL-12D, avec cellule magnétique Audio-Technica AT 66 et aiguille-diamant. Haut-parleurs CSE-320S (deux voies). Prix à l'emporter:

1698.-

PIONEER 626 COMPACT

la chaîne HI-FI stéréo avec les nombreuses possibilités de commutation et de connexion. Tuner-amplificateur LX-626, 2x 27 watts de puissance de sortie sinus dans 8 ohms, ondes longues, moyennes et OUC-stéréo. Commutateur «local/distant» très avantageux pour la réception de la télédiffusion. Tourne-disques PL-12S avec arrêt électronique, avec cellule magnétique Audio-Technica ATVM3 et aiguille-diamant. Enceintes sonores CSE-420S (deux voies). Prix à l'emporter:

2398.-

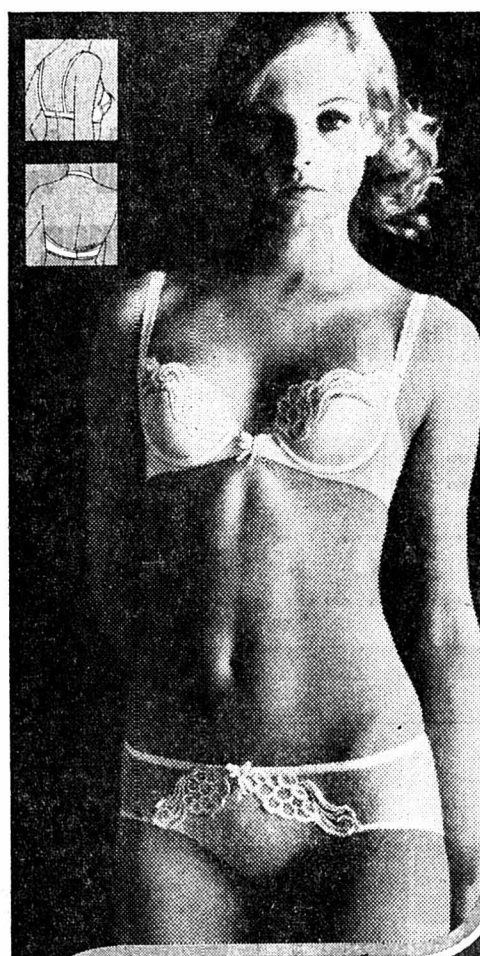
Chaîne PIONEER SX-636, sans ondes longues, avec tourne-disques PL-12 S et cellule magnétique ATVM3, haut-parleurs CSE-420S. Prix à l'emporter Fr. 2200.-

EN DÉMONSTRATION DANS NOS STUDIOS

Nos spécialistes vous conseilleront

STUDIO HI-FI JEANNERET & CO S.A.

Seyon 26-30 NEUCHÂTEL - Tél. 24 57 77



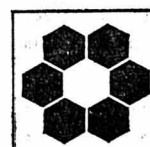
Simone
PERELE
Paris

Soutien-gorge décolleté très bas et laissant encore plus de liberté: quant à la façon de porter les bretelles!

En blanc et chair

Papillon

Soutien-gorge fr. 36.90, Slip fr. 14.90

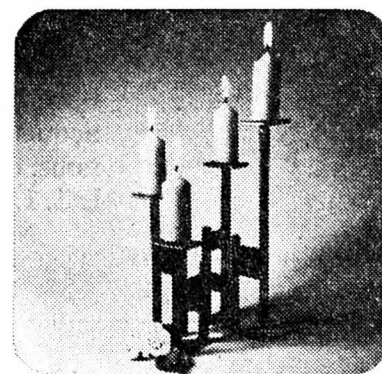
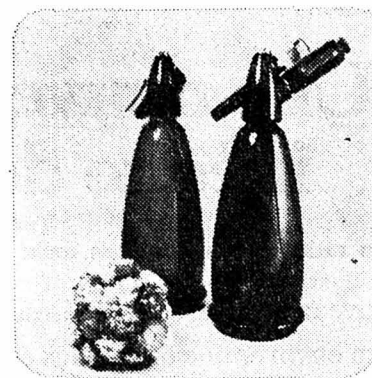


AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.

NEUCHÂTEL

GODET VINS
Auvergnier

NOTRE CHOIX DE NOËL VOUS ATTEND



BAILOD
Bassin 4 NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

HUSQVARNA

Husqvarna lance la première machine à coudre "compacte" à bras libre!



Petite et format, grande en possibilités.

Husqvarna

A. GREZET
rue du Seyon 24
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 50 31

Disposons de CAPITAUX importants à placer

sous forme de prêts. Ecrire sous chiffres: 87-3780 aux Annonces Suisses « Assa », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

CROIX-DU-MARCHÉ

Tél. 25 20 49 chez

Walder

confiseur
Tous les jours:
BRIQUES DE NOËL
LECKERLIS, BIBERLIS
BRUNLIS, ÉTOILES
A LA CANNELLE
PETITS FOURS, CHOIX
TRADITIONNEL

DÉMÉNAGEMENT

M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48, 31 57 83. Tires 22, 2034 Peseux. Transports dans toute l'Europe.

CADEAUX UTILES

EMOSAN
lingerie climatizante
ceintures chauffantes
CALORIN et GIBAUD

BROXOJET
DOUCHE BUCCALE

Pharmacie des Beaux-Arts
Neuchâtel. Tél. 24 24 00
Angle av. 1er mars -
rue Portalès



AMBASSADEUR

APERITIF

quelle Excellence..!

CUSENIER

LE BEY - MARCHÉ DE GROS

Avenue de Grandson 78 - Yverdon - Tél. (024) 24 15 15

JOURS DE FÊTE DÉCEMBRE 1974

Heures d'ouverture :

Samedis 14-21-28 décembre

ouvert sans interruption
de 8 h à 17 heures

Lundi 16 et jeudi 19 décembre

ouvert de 8 h à 11 h 45
et de 13 h à 22 heures
sans interruption

ENTRÉE LIBRE

GRAND PARKING

BERNINA



- quelle idée géniale!

Une Bernina -
c'est du plaisir pour longtemps

Quelle satisfaction et quel plaisir de pouvoir transformer joliment la robe achetée ou d'en créer soi-même une nouvelle!
Car en plus des points courants - Bernina vous offre ses points spéciaux qui décuplent vos possibilités. Et par son maniement extrêmement simple la Bernina facilite tous vos travaux de couture.

Votre conseiller:

Centre de couture Bernina L. CARRARD Epancheurs 9 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 20 25

Profitez de notre offre



La 3600 HUSQVARNA
bras libre, zigzag et les points utilitaires

ÉCONOMISEZ Fr. 160.-
955.- - 160.- = 795.-

ou plus, car nous reprenons toute machine à coudre, quels qu'en soient l'état ou la marque.

Agence officielle **A. GREZET**
Seyon 24a 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 50 31.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
★ Alcool ou santé? ★
★ Choisir. ★
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

TEMPLE DU BAS - NEUCHÂTEL

Jeuil 12 décembre 1974, à 20 h 15

ARTURO

BENEDETTI - MICHELANGELI

PIANO

Œuvres de Beethoven et de Schumann.

Prix des places : Fr. 30.-, Fr. 25.-, Fr. 20.-, Fr. 15.-

Location : Hug Musique S.A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12.

musique
hug



un flacon de sels de bain
Juvena vous est remis gra-
cieusement pour tout
achat de parfum ou eau
de toilette, dès 30 francs.



ATTENTION

Concerne chaque automobiliste.

Altstadt présente une nouveauté: le tarif casco pour voitures avantagement réparables. Pour ce genre de véhicules vous payez maintenant moins de primes. Vous bénéficiez, également sur l'assurance casco, du rabais pour années sans sinistres acquis en RC. De plus, l'Altstadt assure également les dégâts de parcage. Retournez-nous, de suite, ce coupon et nous vous dirons si, vous aussi, payez moins de prime, dès le 1. 1. 1975, chez Altstadt.

Une nouvelle prestation
inedite de l'Altstadt!

Votre nouveau tarif casco m'intéresse.

Veillez m'envoyer une offre, sans engagement de ma part,

- pour casco partielle, selon nouveau tarif
 pour casco totale, selon nouveau tarif
 veuillez me renseigner téléphoniquement

Nom: _____ Prénom: _____ FAN

Adresse: _____ No tél: _____

No postal, Lieu: _____

Marque de la voiture: _____ Cylindrée (ccm): _____

Type exact: _____ 2 4 5 portes

Degré de prime 1975 de mon assurance RC: _____

(Veillez marquer d'une croix la rubrique concernée)

A envoyer à: Altstadt Société Anonyme d'Assurances
31, faubourg du Lac, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 54 66



En bonnes mains avec Altstadt

ALTSTADT
Société Anonyme d'Assurances



HÔTEL DU PONT - THIELLE

Tous les jours notre menu :
POTAGE, ENTRÉE, PLAT PRINCIPAL, DESSERT :
Fr. 15.-
Réservations : Tél. (032) 83 18 32.
Grand dîner dansant de Sylvestre :
Fr. 38.- tout compris.

GODET
VINS
Auvernier



Chaises
genre Louis XIII

exécution très soignée,
en hêtre teinté noyer,
siège paille

la pièce 110.-

Do it yourself
MIGROS

av. des Portes-Rouges



La chronique des livres de P.-L. BOREL

Histoire du Tastevin

par Paul André

A qui aurait encore à apprendre que le vin est le plus vivifiant, le plus spirituel, le plus noble des breuvages, Paul André apporte avec sa superbe et succulente **Histoire du Tastevin, Confrérie bourguignonne et internationale** (1), un témoignage d'un tel poids et d'une telle qualité que le plus réfractaire aux délices et charmes des grands crus sera converti malgré lui.

Certes, le vin, il s'agit de le boire avec mesure, et surtout d'en boire du bon. Car, comme le dit Paul André, il y a deux manières de l'avilir, en boire trop et en boire du médiocre, ce qui équivaut à encourager un négoce impie. Le bon se savoure comme on savoure des vers de Racine. Etienne Gilson le philosophe l'a dit très justement quand il a fait remarquer qu'une « grande civilisation sait associer l'esprit au moindre geste de l'homme et qu'elle embellit tous ses actes, jusqu'à celui de boire, en le spiritualisant ». C'est Etienne Camuzet, ancien député de la Côte-d'Or, qui a fait don à la Confrérie du Tastevin du château du Clos-de-Vougeot, un monument que l'oubli allait engloutir, et qui « resplendit maintenant d'une existence que n'ont pas maintes demeures plus somptueuses et tout empreintes d'histoire ». Quelle est l'atmosphère qui préside aux cérémonies qui s'y déroulent ? C'est la plus simple du monde. Il ne s'agit que d'être naturel. « On ne pose pas ; on ne force rien ; on ne simule aucun sentiment ni aucun don. C'est dire qu'on est intégralement soi-même. » On imagine cependant ce que dut être l'émotion des premiers membres qui reçurent leur insigne « des mains du Grand Maître Georges Faiveley, dont la taille était plus sculpturale encore sous la toge aux parements d'hermine, et dont les gestes onctueux, en accomplissant le rituel, s'accordaient si bien avec sa voix somptueusement grave, jusque dans ces accents inimitables où le vocabulaire de Gargantua semble revenir tel quel à travers les siècles ». Il vaut la peine de suivre attentivement la cérémonie d'intronisation, telle qu'elle a été fixée par la suite, dans la solennité inimitable de sa liturgie gravement humoristique. La formule rituelle englobe trois noms appartenant à trois des traditions qui ont formé notre monde occidental : l'hébraïque, la grecque et la romaine :

Par Noé, père de la vigne,
Par Bacchus, père du vin,
Par Saint Vincent, patron des Vignerons,
Nous vous armons Chevalier du Tastevin.

Comme l'explique très joliment Paul André, si à l'entrée vous êtes Gargantua, appâté par le rêve de luxurieuses libations, l'optique change très vite, la distinction des couverts annonçant un régal d'ordre esthétique autant que gastronomique. Et si la partie oratoire est considérable, on ne s'en aperçoit pas, tant elle est variée, incisive et captivante. « Pas de démagogie, directe ou voilée. Exclu le style des captieuses bombances ! La note reste au diapason des maîtres de la langue, comme ils s'exprimaient dans les siècles où ils surent le mieux être à la fois universels et français. » A quels grands personnages Georges Faiveley n'a-t-il pas donné l'accolade ? A plusieurs princes de l'Eglise, à plusieurs maréchaux de France, à bon nombre de ministres, d'ambassadeurs, d'écrivains et d'artistes. Citons quelques noms, ils parlent d'eux-mêmes. Il y a eu parmi eux Edouard Herriot, le bon vivant, l'ambassadeur américain Bullitt, si enthousiaste qu'il transporta les vins de Bourgogne dans son pays, Duff Cooper, l'ambassadeur d'Angleterre, l'archiduc Otto de Habsbourg, le maréchal Juin, André François-Poncet, Georges Duhamel, Pierre Benoit, Jacques de Lacretelle, Albert Thibaudet, Marcel Acharid, Il y eut Maurice Chevalier, commis voyageur en sympathie française, qui se dit troublé, parce qu'il n'était qu'un gosse de Mémilmontant. Il y eut Charles de Gaulle qui termina son allocution en s'écriant : « Vive le Clos-de-Vougeot ! Vive la Bourgogne ! Vive la République ! Vive la France ! » On n'eût pas attendu moins de lui.

Chose remarquable, ce fut une femme qui prononça le discours le plus original et le plus spirituel de tous. Parlant du Tastevin, Odette Joyeux déclara : « Ses chevaliers et ses maîtres ont l'intelligence et l'esprit de reconnaître ce qui leur ressemble et qui les complète : cette créature qui, depuis toujours, leur fait partout vis-à-vis pour le meilleur et pour le pire ; cette créature qui est à la fois leur double et leur moitié. Leur femme : la Femme. On dit, je crois, qu'un homme cultivé ne l'est pas tout à fait, s'il n'a assisté au moins une fois à cette cérémonie. Pour nous, il en sera de même. La rose ne sera pleinement épanouie qu'après avoir subi l'initiation en buvant le vin de Bourgogne. Ce vin dont les flots dorés ou vermeils sont comme le sang bleu de la terre. »

P. L. B.

1) Un volume illustré par Alex Billeter. Editions Messelier, Neuchâtel.

NOTES DE LECTURE

Hommage aux mains. ARTISANAT CONTEMPORAIN MONDIAL. Essai d'Octavio Paz. Préface de James S. Plaut. (Editions Ides et Calendes.) Paradoxalement, l'objet industriel qui devait exclure tout le reste a ressuscité la création artisanale, qui seule sait donner naissance à des objets pittoresques, vivants, souvent même ravissants. On en a de multiples exemples dans ce très beau volume illustré qui reflète le folklore du monde entier, Europe, Afrique, Mexique, Inde, Japon, etc. Objets d'usage courant, bibelots, parures, jouets, sculptures, céramiques, masques et fétiches, tout cela révèle l'appétit d'art et d'ingéniosité qui anime toutes les peuplades de la planète.

Emile Lahner. UN PEINTRE DE L'ÉCOLE DE PARIS. Texte de Jean Bouret. (Ides et Calendes.) Un peintre intéressant, mais presque trop sage, coloriste autant que constructeur, qui a séduit les Américains avant les Français. Des paysages, des nus, des fleurs, des compositions abstraites, toujours sous le signe d'une esthétique très consciente, car Emile Lahner reste très fidèle à lui-même.

Marc-E. Chantre. LE SOLEIL DES RETOURS. Poésies illustrées par Pierre Aymar. (Editions de Chantepierre, Aubonne.) Un recueil de quatrains obéissant à une prosodie stricte, qui chantent l'amour et la mélancolie, les saisons et les roses. En voici un tiré de La rose des sables :

O lumière du Sud pour ma faim de soleil,
Je te savais écrié de cet autre moi-même
Qui vivait à mon rythme et d'un élan pareil
Faisait sourdre en son cœur l'eau vive d'un poème.

Timo K. Mukka. TABOU. Roman traduit du finnois. (Denoël.) Les années 20, dans un petit village finlandais. Milka, une adolescente de quatorze ans, vit modestement avec sa mère,

une jeune veuve, à l'écart du village. Christ-Satan, un solitaire, vient aider les deux femmes pour les travaux de la ferme. Un jour, il devient l'amant de Milka sans que celle-ci comprenne bien ce qui lui arrive ; puis celui de la mère. En toute innocence, Milka remercie Dieu, dans ses prières, ignorant que l'acte charnel peut avoir pour conséquence la maternité. Or elle est enceinte, et quand il s'en aperçoit, Christ-Satan s'enfuit, laissant la mère et la fille faire face à une situation qui deviendra dramatique. Un roman tout imprégné de cette poésie de la nature propre à la littérature nordique.

Jean Raspail. LA HACHE DES STEPPES. (Robert Laffont.) Dans le trésor personnel de Jean Raspail figure une hache de pierre noire qui vient du fond des temps. C'est l'occasion pour lui d'évoquer les peuples perdus et les minorités oubliées, du Languedoc, des Antilles, de l'Amazonie, des Andes, du Japon et de Sakhaline. En serrant dans notre main cette hache immortelle, nous communions avec ces frères perdus d'autrefois.

Michel Jeury. LES SINGES DU TEMPS. Roman. (Robert Laffont.) Grâce à des drogues chronolytiques, les personnages de ce livre opèrent de dangereuses plongées dans le passé et dans l'avenir. Un roman de science-fiction.

LA FRANCE LATINE. Deuxième et troisième trimestres 1974. Joseph Loubet (1874-1952) et Les Amis de la Langue d'Oc. Une intéressante contribution à l'histoire du Félibrige de Paris.

Neuchâtel chante. HISTOIRE DU CHANT CHORAL EN PAYS DE NEUCHÂTEL. Texte et dessins de Marcel North. (Ides et Calendes.) Dans cette charmante plaquette, diablement spirituelle comme tout ce que fait Marcel North, l'auteur commence par évoquer les temps préhistori-



Une tempête de voix.



Farel formant ses choristes.



Masque d'Indonésie.

ques, où l'on n'entendait encore en pays de Neuchâtel que le chant des oiseaux. Vinrent alors, on ne sait trop comment, les hommes des cavernes, puis les Hébreux, les Romains, et les Germains qui yodiaient à qui mieux mieux, la reine Berthe, le comte Rodolphe qui chantait en imitant les troubadours, et le pape Félix V qui arriva en grand arroi, accompagné de ses ânes mélodieux. Farel qui voulait tout réformer conserva le chant, et après lui on construisit le Temple du Bas, avec son excellente acoustique. Passons sur le « Concert », qui aujourd'hui sert encore tant bien que mal la cause sacrée du théâtre, et arrivons au XIX^e, qui, avec l'apparition de Louis Kurz dans le ciel neuchâtelois, vit naître la Chorale. Désormais les Neuchâtelois vont pouvoir satisfaire leur « furieuse envie de vocaliser ». 1873 s'ouvre en fanfare. La société chorale est fondée. C'est Edouard Munzinger qui va la diriger, suivi en 1888 par Edmond Röthlisberger. En 1911, c'est Paul Benner qui reprend la baguette, dirigeant à plusieurs reprises ses propres créations, cependant qu'Albert Quinche continue à diriger l'Orphéon. En 1950 c'est le tour de Wilhelm Arbez, jusqu'à ce qu'enfin les années qui passent nous apportent les frères Pantillon. François dirige le *Requiem* de Dvorak. Une plaquette sans doute quelque peu irrespectueuse, surtout dans les dessins, mais pleine d'esprit et de talent, qui illustre de façon fort jolie l'histoire du chant dans notre ville.

P. L. B.

BIBLIOGRAPHIE

LES NOUVELLES BANDES DESSINÉES

Les albums de bandes dessinées connaissent un succès croissant. Il y en a pour tous les goûts, pour tous les âges. Pour les jeunes, mentionnons d'abord « Un shampooing pour la couronne » de Ralf et Cosandey, qui a fait l'objet d'un feuilleton radiophonique (Ed. Spes, Lausanne). Hergé, quant à lui, nous fait jouer avec ses personnages célèbres dans « Jouons avec Tintin » (2 albums chez Casterman). De quoi bien s'amuser ! Fred sort un nouveau Philémon : « Simbad de Bathad », qui a obtenu le Grand prix « Yellow Kid 1973 ». Pétri de la fantaisie la plus débridée (Ed. Dargaud). Chez le même éditeur, Fred, pour les plus grands, nous livre ses meilleurs dessins sous le titre : « Hum ». Tout un programme. Aux Editions Rossel, de nouvelles aventures de la jungle en folie avec « Mortimer a des ennuis » et « Auguste, héros de l'espace ». Les petits en seront passionnés. Toujours chez Rossel, deux bandes d'aventure et de suspense avec « L'araignée de fer » et « Tournoi pour 500 ». Dunoyer et Duchâteau y déploient toutes leurs astuces.

LA LIBRAIRIE

Reymond

à le plaisir d'accueillir dans son magasin

Archibald Quartier

et

Fernand Perret

qui dédicaceront leur ouvrage

LACS ET RIVIÈRES NEUCHÂTELOIS

Collection « Beautés du Patrimoine neuchâtelois »

Volume de 112 pages — format 24 x 21 cm — 24 illustrations en 4 couleurs — gardes imprimées — reliure pleine toile imprimée sur le plat de devant et sur le dos — emballage étui carton gris.

Fr. 45.-

le samedi 14 décembre, dès 14h 30



Si vous ne pouvez vous rendre à notre librairie le samedi 14 décembre, réservez votre volume par téléphone (038) 25 44 66 et nous vous le ferons parvenir dédié par l'auteur.

BESTSELLER EN VUE:

Réservez dès maintenant votre place!

USA 75

Vols spéciaux New York à partir de fr. 895.-

(Ce prix ne s'entend que pour le vol)
Départ chaque lundi de Zurich, du 5.5.75 au 20.10.75.
Durée de séjour: deux, trois ou quatre semaines.

Vols spéciaux San Francisco/ Los Angeles, à partir de fr. 1395.-

(Ce prix ne s'entend que pour le vol)
Départ chaque mardi de Zurich, du 17.6.75 au 26.8.75.
Durée de séjour: trois semaines.

Ces vols spéciaux, par jets DC-8-63, sont effectués par la BALAIR.

Délai de réservation:

Conformément aux prescriptions de l'Office de l'air, les places pour ces vols spéciaux ABC (Advance Booking Charter) doivent être réservées au moins 65 jours avant la date d'envol. Passé ce délai, les inscriptions ne pourront donc plus être prises en considération.

Fr. 50.- de réduction

sur le prix du vol pour les réservations faites avant le 15.1.75. Les places étant limitées, n'attendez pas pour vous décider. Les inscriptions seront notées dans leur ordre d'arrivée. Il va de soi que vous pouvez aujourd'hui déjà réserver provisoirement ou fermement votre place.

Demandez sans tarder notre documentation détaillée en vous adressant à la filiale Kuoni la plus proche ou à votre agence de voyages.



Pour de plus belles vacances

Prix pour voyage de Sylvestre
 depuis Berne : Fr. 68.-
 depuis Neuchâtel : Fr. 78.-

Fête de Saint-Sylvestre 1974
 dans les locaux du Casino de Berne, au 1er étage.
 Buffet de fête très soigné, à discrétion.
 Orchestre de 4 musiciens, attractions très variées avec « Los Maspesos », ED RONLOO et les « 3 Rubanis »
 Tout compris Fr. 68.-

Voyage de Nouvel-An dans le blanc
 Voyage dans car moderne bien chauffé.
 Menu très soigné de Nouvel-An.
 Orchestre et divertissement Fr. 59.-

2 janvier 1975
 Voyage dans un sympathique restaurant de campagne pour un dîner copieux et soigné. Après-midi danse et jeux.
 Tout compris Fr. 38.-

martini
 Rue de la Tréille
 2001 Neuchâtel
 Tél. (038) 25 80 44

gallant

Gallant... et cette sensation de bien-être!

Bien-être, détente avec Gallant, la cigarette douce, légère, aux qualités exceptionnelles.

Un filtre particulièrement efficace (le fameux filtre à terre filtrante naturelle!). La terre filtrante naturelle (particules blanches), ajoutée au charbon actif, augmente considérablement l'efficacité du filtre tout en préservant l'arôme délicat du tabac.

Senaud Publicité G 74/1

24 77 44

Coiffurama

NEUCHÂTEL, Poudrières 135

chez nous vous serez coiffée comme vous l'espérez
 Parfumerie à votre disposition.

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ

Ecole de conduite
 toutes catégories

A. Maire J.-J. Kramer W. Pillonel
 Tél. 25 67 70 Tél. 33 34 54 Tél. 42 28 95
 Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

POUR LE NOËL DE VOS ENFANTS

vous trouverez dans notre rayon spécialisé

UN GRAND CHOIX D'ARTICLES UTILES

qui seront appréciés et feront plaisir

Savoie-Petitpierre s.a.

SEYON 1 NEUCHÂTEL

rotel

Cadeaux de Noël - Cadeaux Rotel

«Rotel» c'est beaucoup plus qu'un nom de marque. Là-dessous se trouve un concept clair: chaque produit Rotel répond aux exigences du ménage moderne, dans sa fonction, ses possibilités d'application, son maniement simple et son design.

Les cadeaux Rotel sont donc toujours nettement préférés - par exemple: **Rotel 2000** (ill. 1) - cinq machines en une; unit la puissance d'une grande machine de cuisine aux avantages d'un malaxeur à main et d'un mixer plongeur! **2 Rotel Cassette** - malaxeur à main/mixer plongeur dans une cassette murale, pratique et jolie. **Bien rangé - à portée de main. 3 Rotel Vita** - la presse facile à nettoyer. Fonctionne sans vibrations. **4 Rotel Gourmet** - grille en un tour de main steaks, brochettes,

1 **2** **3**

4 **5** **6**

7

poissons et autres gourmandises; sans graisse, bien sûr. Avec thermostat. **5 Rotel Hair** - séchoir/peigne/brosse, dans un élégant design. Idéal pour la maison et le voyage. **6 Moulin à café Rotel Aroma** - avec récipient de réserve conservant tout l'arôme et dispositif de dosage. Fixation simple à la paroi. **7 Rotel de Luxe** - le meilleur aspirateur-traîneau suisse. 750 W. **Aspiration de la poussière/des fils/action en profondeur:** très bonnes. **Changement du sac:** très simple.

rotel

Rotel... donc, on peut s'y fier. Depuis plus de 25 ans.

Dow Chemical Overseas Capital N.V.
 Willemstad, Curaçao, Antilles néerlandaises

Emission d'un emprunt 8 1/2 % 1974-89
 de francs suisses 60 000 000

avec cautionnement solidaire de The Dow Chemical Company, Midland, Michigan

Le produit net de cet emprunt obligataire sera utilisé pour des prêts à The Dow Chemical Company et ses filiales et sera aussi destiné à prendre des participations dans ces sociétés.

Modalités de l'emprunt

Titres et coupons: Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000, les dernières étant destinées en particulier au dépôt global. Les obligations sont munies de coupons annuels au 23 décembre. Le premier coupon viendra à échéance le 23 décembre 1975.

Durée: 15 ans au maximum.

Remboursement: Tranches d'amortissement annuelles de fr.s. 3 000 000 à partir de 1977 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100 %. L'emprunt sera remboursé entièrement le 23 décembre 1989 au plus tard.

Impôts: Le capital et les intérêts seront payables net de tous impôts ou droits quelconques, présents ou futurs, qui seraient établis ou levés, ou viendraient à être établis ou levés aux Antilles néerlandaises et/ou aux Etats-Unis d'Amérique.

Service financier de l'emprunt: En francs suisses librement disponibles, sans aucune restriction et quelles que soient les circonstances.

Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

Prix d'émission: 101 1/2 % net.

Délai de souscription: du 11 au 16 décembre 1974, à midi.

Les prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses	Crédit Suisse	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
	Union des Banques Cantoniales Suisses	

F. BALDINI
 Transports-Déménagements pour toutes les directions.
 Tél. 25 27 35.

La bonne cuisine café du Théâtre

SUBITO

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.05 Fin
19.00 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Le 5 à 6 des jeunes
18.00 (C) Téléjournal
18.05 Tremplin
18.50 (C) Le manège enchanté
18.55 (C) Le pèlerinage
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Back Street
21.45 (C) Nana Mouskouri
22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Home d'enfants de la Sasener Chaussée
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 Commentaire de Berne
20.25 Magazine politique
21.10 Derrick
22.10 Téléjournal

FRANCE I

9.00 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 Heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
16.20 Pour les jeunes
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 Heures sur la une
20.15 Les Fargoot
20.30 Les Shadocks
20.35 Le grand échiquier
23.25 24 Heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.15 (C) Aventures australes

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'île aux enfants (70)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Chronique villageoise
20.05 (C) Francophoniquement vôtre
20.35 (C) Grandes batailles du passé
21.30 (C) Reflets de la danse
22.00 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) Jazz-Club
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Argomenti
20.45 (C) Telegiornale
21.00 I fratelli Castiglioni
22.30 Oggi alle camere federali
22.35 Al Gran consiglio ticinese
22.40 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, l'Himalaya et l'infiniment petit. 17.05, pour les petits. 17.45, dessin animé. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, le presseur du contribuable. 21 h, Abramakabra. 21.45, à propos. 22.45, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits. 17 h, téléjournal. 17.10, sous le grand chapiteau. 17.40, plaque tournante. 18.20, au service de Madame. 19 h, téléjournal. 19.30, sports-magazine. 20.15, magazine de la 2^{me} chaîne. 21 h, téléjournal. 21.15, magazine de la musique. 22 h, bilan. 23.30, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 7 h, le journal du matin. 7.20, Une fenêtre par jour. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, la ménagère apprivoisée. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. Les aventures de Clarence. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 14.05, la librairie des ondes.

16.05, L'ami Constant. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, disco-matic. 20.20, ce soir, nous écouterons. 20.30, les concerts de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, Hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, comment dites-vous. 8.30, rencontres. 9 h, portrait sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire, la littérature, un dialogue entre amis. 10.45, Université radio-phonique internationale. La cité du Vatican. 11 h, les chemins de la connaissance. La responsabilité (3). 11.30, prélude au mercredi symphonique. 11.55, le disque des enfants. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, la passion du jazz. 18.30, rhythm'n'pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, la semaine littéraire. 20.30, Playtime. 20.45, vivre ensemble sur la planète. 21 h, paroles. 22 h, viva l'opérette. 22.30, chasseurs de son. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, péle-mêle musical. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, pages de Wagner. 9 h, entracte. 10.05, pages de Komzak, Messenger, Anderson. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, marches et valses. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, mélodies populaires. 16.05, Elton John et Bernie Taupin (2). 17.05, intermède. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, folk et country. 19 h, sport. 19.15, actualités. 20 h, radio-hit-parade. 20.30, aimez-vous Bach. 21.30, Blues on Bach. 22.20, revue de presse. 22.30, music box. 24 h, non-stop.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

HOROSCOPE

La matinée sera favorable; l'après-midi sera placé sous de bonnes influences. La soirée sera un peu moins bonne.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront d'une nature très changeante, hésitants et sans grande volonté.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Portez un chapeau pour sortir.
Amour: Ne modifiez pas votre façon d'agir. **Affaires:** Vous arriverez à un résultat.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Voyez un spécialiste pour vos enrouements. **Amour:** Faites attention aux médicaments. **Affaires:** Vous devez fournir de plus gros efforts.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Vos nerfs vont craquer. **Amour:** Ne cherchez pas la « petite bête ». **Affaires:** Ne fixez votre choix que si vous êtes certain.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Surveillez attentivement votre nourriture. **Amour:** Des gens malhonnêtes vous dupent. **Affaires:** Ne perdez pas votre temps en rêveries.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Ménagez votre cœur. **Amour:** Cherchez à convaincre l'être aimé. **Affaires:** Ne soyez ni cassant, ni autoritaire.

VERGE (24-8 au 23-9)

Santé: Continuez à suivre votre régime.

Amour: Laissez l'être cher prendre des initiatives. **Affaires:** La critique ne vous fera aucun cadeau

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Supprimez les boissons fortes. **Amour:** Ne laissez pas la colmanie vous discréditer. **Affaires:** Vos collègues sont bien disposés envers vous.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Ne faites pas d'abus de boisson. **Amour:** La soirée sera heureuse. **Affaires:** Agissez avec beaucoup de tact.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Surveillez votre tension. **Amour:** Bonne nouvelle en fin de soirée. **Affaires:** Tentez un bond en avant.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Articulations de plus en plus bloquées. **Amour:** Ne vous laissez pas emporter par la passion. **Affaires:** Fournissez un travail impeccable.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

Santé: Faites des exercices physiques. **Amour:** Sortez-vous d'une situation embarrassante. **Affaires:** Cherchez des concours parmi vos relations.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Un peu de repos est nécessaire. **Amour:** Ne dissimulez pas la vérité plus longtemps. **Affaires:** Les obstacles ne doivent pas vous décourager.

MOTS CROISÉS

Problème N° 91

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Recueil de modèles d'actes. 2. Belle-mère de Phrixos. — Qui manquent de brillant. 3. Caché. Plateaux de prises de vues. 4. Etoffe très forte. — Parties. 5. Pronom. — S'échange devant une écharpe. — Roue de poulie. 6. On y entend les plaidoiries. 7. Qui a fait son temps. — Publier un ouvrage. 8. Va vers un certain but. — Désinence verbale. — Direction. 9. Libre élan. — Rivière d'Angleterre. 10. Qui ont perdu leur éclat.

VERTICALEMENT

1. Verrue de cheval. — Omis en lisant. 2. Qui vous mettent dans les frais. 3. Se tient près de la rampe. — Compact. 4. Cor qui pousse loin des pieds. — Appât qui supplée les appas. 5. Note. — Peur subite. — Ile. 6. Pronom. — Espèce de bleu. 7. Ils s'étendent sur le sol. — Une bien petite bête. 8. Sympathie obligeante. — Note. 9. Ce qu'on n'a pas consommé. — Elle traverse le quartier. 10. Sur un parchemin. — Maudites.

Solution du N° 90

HORIZONTALEMENT: 1. Cordellière. 2. Etoile. — Cor. 3. Aine. — Race. 4. Or. — Eider. — 1. 5. Bis. — Santon. 6. Seul. — Né. — Ut. 7. E. — Escarlette. 8. RF. — Gué. — Ode. 9. Vole. — Rubis. 10. Ecarrilates.
VERTICALEMENT: 1. Ce. — Observe. 2. Otarie. — Foc. 3. Roi. — Sur. — La. 4. Dine. — Léger. 5. Eleis. — Su. — L. 6. Lé. — Dansera. 7. I. — Renée. — Ut. 8. Ecart. — Robe. 9. Roc. — Ourdis. 10. Eteintées.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Aula de l'université: 20 h 30, Conférence de M. Henri Aujac.
Temple du bas: 20 h, Conférence par le pasteur Cl. Duvernoy de Jérusalem.

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire: Céramiques suisses, Stavinsky; collection du musée. Musée d'ethnographie: Thaïlande. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Réserve du Creux-du-Van et gorges de l'Areuse. Galerie des Amis des arts: C. Jelenkiewicz, B. Sandoz et A. Gherbezza. Galerie Dietschheim: Gérard de Palézieux, graveurs et lavis. Galerie Karine: G. Gishash-Jungo. Centre culturel neuchâtelois: Philippe Scrive, sculpteur. Salle de la Cité universitaire: Architecture multiculturelle. D. Grataloup.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Apollo: 15 h et 20 h 30, Journal secret d'une prison de femmes. 20 ans. 17 h 45, François d'Assise - Le chemin du soleil. 18 ans.
Palace: 15 h et 20 h 30, Sex-connection. 18 ans. Arcades: 15 h et 20 h 30, L'exorciste. 18 ans. Rex: 15 h et 20 h 45, Le canardeur. 16 ans. Studio: 15 h et 21 h, Le Führer en folie. 16 ans. 18 h 45, Hiroshima mon amour. 16 ans. Bio: 15 h, Tintin et le temple du soleil. Enfants admis. 18 h 40, Le premier cercle. 16 ans. 20 h 45, Bananas. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escal, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office: M. Wildhaber, Orangerie. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 33 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Denise Voita, Lausanne, gravures et peintures.
Galerie Numaga II: Statuaire de la Nouvelle-Calédonie.

BEVAIX

Galerie Pro Arte: Peintures françaises des XVIII^e et XIX^e siècles.
Arts anciens: Art populaire - Art médiéval.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, La grande chevauchée de Robin des Bois.

LE LANDERON

Galerie de l'Escarbot: Accrochage, rétrospective d'expositions.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Les collines de la terreur.

DESTINS HORS SÉRIE

JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

LA MASCOTTE DE L'ÉQUIPAGE

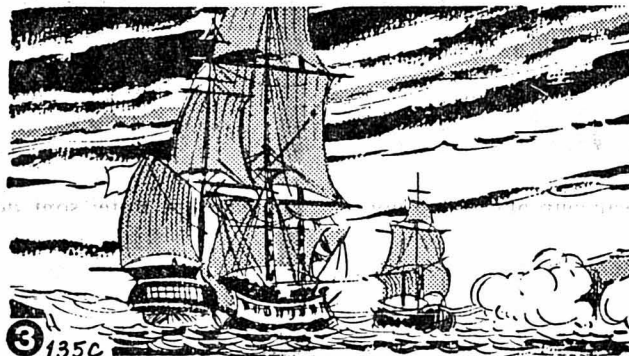


Quel affolement! Pendant quatre-vingt dix minutes, Rose court dans toute la maison pour réunir ce qui lui semble le plus précieux: ses toilettes, l'argenterie, ses bijoux et bibelots de prix. Elle entasse tout en vrac dans des malles et ne réalise qu'une demi-heure avant le départ que, seule, elle ne pourra jamais porter ces bagages jusqu'au port. Elle se contente donc de jeter dans un sac de voyage ses bijoux, son argent liquide et quelques affaires de toilette. Puis elle court éveiller Hortense.



Les deux heures sont largement dépassées lorsque Rose quitte enfin son domicile. Les premiers boulets commencent déjà à pleuvoir sur la ville. Tenant sa fille d'une main et son lourd ballot de l'autre, elle court jusqu'à la chaloupe qui l'attend. Elle arrive en extremis. « J'allais donner l'ordre d'appareiller, grogne le marin qui commande la manœuvre. Je pensais que vous ne viendriez plus. » Les huit matelots rament à plein bras pour rejoindre la « Sensible » ancrée dans la rade.

RÉSUMÉ: Dans la nuit du 3 au 4 septembre 1790, Rose de Beauharnais est éveillée par son amant, Scipion du Roure, qui lui laisse deux heures pour se préparer à fuir avant que les rebelles ne bombardent la ville.



Scipion du Roure accueille lui-même les fugitives en haut de l'échelle de coupée. Une heure plus tard, la « Sensible », escortée par l'« Illustré », passe sous le feu croisé des deux forts qui gardent l'entrée du port. Dieu merci, les révoltés sont de piètres artilleurs. Les boulets tombent à la mer sans endommager la frégate qui cingle bien vite vers le large. Tout s'est déroulé si précipitamment que c'est seulement en voyant s'éloigner les côtes de la Martinique que Rose réalise qu'elle fait route vers la France.



Comme lors du voyage d'aller sur l'« Antoinette », Hortense est la mascotte de l'équipage. Au cours de ces deux ans passés à la Martinique, elle a souvent assisté aux fêtes locales. Les danses et les chants créoles qu'elle a appris, elle les exécute sur le pont. Assis en rond autour d'elle, les matelots marquent la mesure en frappant dans leurs mains. Ses admirateurs lui font répéter ses meilleurs numéros. La fillette est infatigable. Hélas, ses chaussures, elles, ne sont pas inusables.

Demain: Histoire de souliers

— Comme ça, il sait au moins à quoi s'en tenir et la situation est bien nette entre vous, souigna-t-il avec satisfaction. De mon côté, je n'ai pas perdu mon temps. J'ai peut-être trouvé quelque chose pour ton Michel. Oh! ce n'est ni le Pérou ni un poste d'avenir: simplement un emploi de gratte-papier dans les bureaux de ma compagnie.

— Mais c'est merveilleux! exulta Christine.
D'un geste, Jean coupa court à cette explosion d'enthousiasme.

— Attends. Rien n'est encore fait. Le chef du personnel a tiqué quand il a su qui était mon protégé. Tu comprends, Michel Varennes a un casier judiciaire et tout le monde est au courant du vol chez Mme de Liancourt.

— Alors, comment faire si on ne veut pas de lui?
— Ne te désolais pas. J'ai tellement insisté que le chef du personnel a fini par me dire qu'il engagerait Varennes, mais à condition que son père ou quelqu'un d'aussi important et honorablement connu se porte garant pour lui.

— Jamais Michel n'acceptera d'être engagé sous cette condition.
Jean sourit.

— J'y ai pensé. Il n'aura pas besoin de le savoir. On m'a promis de ne rien lui dire. Et, puisque tu es en bons termes avec Me Varennes, tu pourrais l'arranger avec lui. Il suffit que le notaire envoie un petit mot au directeur commercial de la compagnie et le tour est joué. Je te donnerai son nom et son adresse.

— Excellente idée. Me Varennes sera trop content de faire quelque chose pour son fils. Je lui téléphonerai après le déjeuner.

— Oui, et s'il est d'accord, je préviendrai le chef du personnel pour que ton protégé soit immédiatement engagé, même s'il se présente avant que la lettre soit parvenue à la compagnie.

Quelques instants plus tard, Michel arriva chez Christine. A la grande satisfaction de l'avocate, le jeune homme et Jean parurent tout de suite sympathiser. Après avoir bavardé un moment devant le porto du lieutenant au long cours, ils descendirent au restaurant de la Marine.

Edouard, qui avait reçu la consigne de ne pas souffler mot de Jacques Morny, les installa à table et prit leur commande. Pendant le déjeuner, Jean proposa à Michel le fameux emploi dont il avait entretenu Christine. Tout d'abord, Varennes fit la moue et demanda à réfléchir.

— Ce n'est pas une situation extraordinaire, insista le marin, mais quand vous aurez pris pied dans la maison, vous aurez la possibilité d'obtenir, dans quelque temps, soit un poste à bord d'un cargo, soit un passage pour l'Afrique ou l'Amérique du Sud, dans des conditions pécuniaires fort intéressantes. Ma sœur m'a dit que vous désiriez vous expatrier. Fort bien. Mais il ne faut pas partir à l'aveuglette. A la compagnie, vous aurez aussi des facilités pour vous documenter et trouver le pays dans lequel vous aurez le maximum de chances de refaire votre vie en utilisant vos capacités.

Ces raisons réussirent à convaincre Michel.
— Après tout, ce n'est pas si bête comme solution. Evidemment, je ne suis pas à trois mois près. Je me présenterai donc demain matin au bureau de votre compagnie.

Cette question réglée, Michel raconta qu'il avait vendu sa voiture.

— Malheureusement, comme j'avais besoin d'argent immédiatement, le garagiste a profité de la situation. Enfin, tant pis! Le principal, maintenant, est de me dénicher une chambre. Je ne peux garder mon appartement de la rue aux Ours, il est beaucoup trop cher pour moi.

Jean regarda sa sœur et parut soudainement inspiré.
— Nous pourrions peut-être vous dépanner momentanément, proposait-il. J'ai une petite chambre au bout du couloir, sur le même palier que Christine. Je ne l'occupe pratiquement

jamais. Mes escalas à Rouen sont très courtes et je préfère coucher à bord où j'ai toutes mes habitudes. Ce n'est qu'une mansarde, mais il y a un bon poêle, l'eau courante, froide seulement, et un lit dont le matelas est tout neuf. Vous pouvez vous y installer aussi longtemps que vous le désirez.

Michel accepta sans se faire autrement prier. Quant à Christine, elle dissimula soigneusement la joie que lui procura ce nouvel arrangement. Elle se voyait déjà mijotant des petits plats pour Varennes et passant en sa compagnie de longues soirées d'hiver.

Lorsqu'on habite sur le même palier, n'est-il pas naturel de voisiner?

*
*

Dès lors, les choses furent rapidement expédiées et Michel s'installa le soir même au Cavalier-de-La-Salle. Il est vrai que son déménagement n'offrait guère de complications. Aidé de Jean Berthet, il emballa quelques affaires et objets personnels qu'un taxi suffit à emmener.

— Les meubles, le linge, l'argenterie m'ont été donnés par mon père et je tiens essentiellement à ne rien garder, expliqua-t-il au frère de Christine. Demain, j'irai chez un transporteur qui se chargera de tout expédier près d'Étretat où se trouve la maison des Varennes. Puisque cette famille m'est devenue étrangère, il est normal que je lui restitue ce bric-à-brac qui me vient d'elle.

Jean s'abstint de tout commentaire. Michel n'avait ni tout à fait tort ni tout à fait raison et ils n'étaient pas encore suffisamment intimes pour en discuter.

Ce même jour, à son retour du bureau, Christine trouva les deux jeunes gens devisant amicalement chez elle.

(A suivre)

NOTRE FEUILLETON

Plaidoyer pour un amour

par Michelle Cambards

16

ÉDITIONS JULES TALLANDIER

Rassurée sur ce point, Christine se mit à développer sa théorie. Pendant plus d'une demi-heure, elle discuta avec Me Varennes, démolissant avec opiniâtreté toutes les objections que celui-ci lui opposait.

Enfin, à bout d'arguments, le notaire capitula.

— Vous avez dit tout haut ce que je me suis souvent murmuré tout bas, avoua-t-il. Mais je n'osais y croire. Je craignais que mes soupçons fussent inspirés par mon amour paternel et c'est sans aucun doute une des raisons qui m'ont rendu si dur vis-à-vis de Michel. Tant de mobiles nous échappent encore dans cette histoire!

— Surtout le principal et, sans savoir pourquoi, j'ai l'impression que ce Jacques Morny nous le fournira.

— Je le souhaite, soupira tristement le notaire. Ces deux mois vont me paraître bien longs! Enfin, si vous êtes certaine de retenir Michel jusqu'à l'arrivée de Morny, c'est déjà quelque chose. Avec le temps, et sous votre influence, peut-être deviendra-t-il plus indulgent à mon égard?

— Je ferai tout ce que j'ai en mon pouvoir pour qu'il n'y ait bientôt plus aucun malentendu entre vous, promit gravement Christine en se levant pour prendre congé de Me Varennes.

Médiateur présente un programme HiFi de très grande classe
Pour ceux qui ont de l'oreille et savent acheter: l'appareil compact HiFi/stéréo SG 2907, inclus 2 haut-parleurs, Fr. 930.-

Ensemble HiFi/stéréo aux données techniques éloquentes comprenant: amplificateur, tourne-disque et haut-parleurs. Installation de musique extrêmement simple à manier, au design le plus moderne. Chaque audition est un plaisir sans mélange.

- Amplificateur, puissance de sortie de 2x20 watts
- Tourne-disque automatique HiFi avec pick-up magnétodynamique GP 400, pour 33 $\frac{1}{3}$ et 45 tours, stéréo
- Haut-parleurs compacts, à enceinte acoustique close, chacun avec deux systèmes, pour les

aigus et les graves

- Prises pour tuner, recorder, écouteur et 4 haut-parleurs
- Design particulier, potentiomètres à curseur sous le capot transparent

Un des nombreux ensembles HiFi/stéréo de la gamme Médiateur de 930 à 2490 francs. Chaque élément est une brillante réussite dans sa classe de prix: sonorité, technique, design. Et, chose importante, toutes les installations compactes Médiateur peuvent être logées sur le rayon d'une bibliothèque ou d'un meuble combiné.



Médialux SA,
 8021 Zurich vous envoie, sur demande et sans frais, son prospectus spécial HiFi et vous indique volontiers le nom du commerçant spécialiste HiFi Médiateur le plus proche. Appelez nous s. v. p., téléphone 01 25 76 06.

médiateur

hi-fi
 stereo

Visitez notre STUDIO HI-FI, le plus grand choix du canton chez le SPÉCIALISTE, toute la gamme

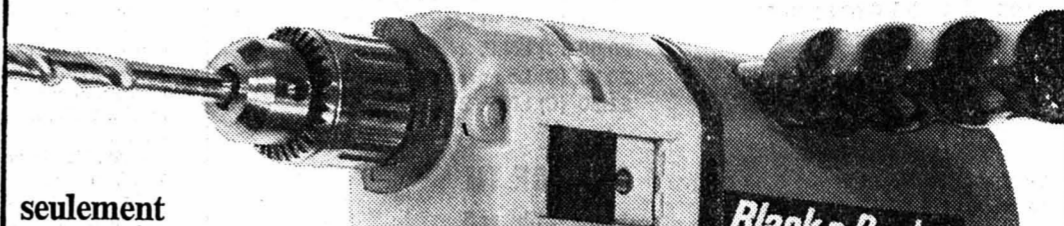
MÉDIATOR

Département de mise en service et de réparation par spécialistes diplômés

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Croqueuse de prix

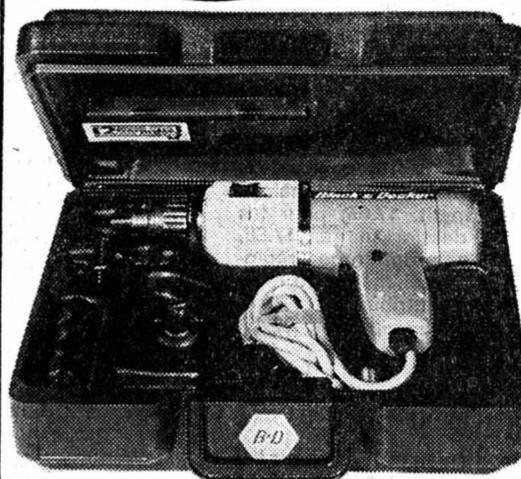


seulement

159.-

Perceuse-frappeuse à 2 vitesses avec un moteur robuste de 370 W, mandrin de 10 mm, DNJ 74

2 ans de garantie totale
 12 mois de garantie



Offert en valisette pratique!

Adaptable à tous les accessoires Black & Decker!

La perceuse-frappeuse la plus avantageuse avec dispositif de frappe incorporé et changement de vitesses mécanique. Avec un moteur puissant qui arrive au bout du béton le plus dur.

Les Black & Decker sont irrésistibles, soit comme elles attirent les bricoleurs, soit comme elles s'enfoncent dans les différents matériaux!

Black & Decker

Par exemple:

KONICA AUTOREFLEX T 3



**LE PLUS RAPIDE
 DES APPAREILS
 REFLEX 24x36**

avec obj. 1:1,7 **Fr. 860.-**

L'appareil reflex à hautes performances, muni d'un système automatique d'exposition couplé au diaphragme.

UNIPHOT SA

la
**personnalisation
 du service**

NEUCHÂTEL : Photo-Ciné Américain - Photo-Ciné Gloor - Photo-Ciné Castellani
 CERNIER : Photo-Ciné Schneider - SAINT-BLAISE : Photo-Ciné Lanzoni
 FLEURIER : Photo-Ciné Schelling

SKIEURS

Participez à nos vacances de ski à **Nouvel-An!**

MONTANA

du 28 déc. au 5 Janv.
 9 jours, dès Fr. 295.-

ZERMATT

du 1er au 5 Janv.
 5 jours, dès Fr. 330.-

VOYAGES

WITTEWER

Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82
 Couvet, Saint-Gervais 1 ☎ 63 27 37

Ecriteaux en vente au bureau du journal

pour combattre l'inflation :

15%

rentabilité nette offerte par

INVESTISSEMENT SOUS FORME DE CRÉANCES

remboursement chaque mois du capital et des intérêts GARANTI PAR ASSURANCE

Coupon à retourner à :

FIRST PROPERTIES INTERNATIONAL
 6, Rôtisserie 1204 Genève

Nom :

Adresse :

No post. loc.

Tél. privé. Tél. prof.



La nouvelle Mercury Monarch de Ford:
L'alliance du prestige américain et du raffinement européen.

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 - La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 ; magasins de vente : avenue Léopold-Robert 92 - rue de la Serre 102 - Le Locle : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.



L'Amérique s'adapte aux concepts européens

L'Amérique évolue vers un type de voitures compactes mais toujours plus confortables, ce qui rend ces modèles encore plus attrayants pour les Européens. La nouvelle Mercury Monarch de Ford - l'une des conceptions les plus récentes du style américain actuel - en est un merveilleux exemple.

5,08 m de confort, de luxe et de sécurité

Dimensions européennes, carrosserie dont les vastes surfaces vitrées assurent une visibilité panoramique, souplesse de la transmission automatique et de la direction assistée, assurent à la Mercury Monarch une maniabilité étonnante. 5 personnes s'y trouvent à l'aise dans un environnement d'un luxe de bon ton, dont les confortables sièges-couchettes à l'avant sont un élément marquant.

La puissance silencieuse du moteur V8 de 4,9 litres - qui se contente d'essence ordinaire - associée à la souplesse de la suspension qui renforce encore le confort, procure un plaisir de conduite sans cesse renouvelé.

Quant à la sécurité, la Mercury Monarch dépasse même les prescriptions sévères des autorités américaines.

Trois modèles et des prix étonnants

Monarch Sedan, 4 portes, Frs. 22 500.-

Monarch Ghia Sedan, 4 portes, Frs. 25 300.-

Monarch Ghia Coupé, 2 portes, Frs. 24 900.-

Maintenant avec la nouvelle garantie Ford doublée: **1 an ou 20 000 km**

Rien ne remplace un essai sur route. Votre concessionnaire Ford se fera un plaisir de vous inviter à le faire. Vous pourrez juger vous-même du confort et du luxe de la gamme des Mercury Monarch.

Informations suisses

A travers le monde

Deuxième arrestation dans le scandale de la Metro-Bank

ZURICH (ATS). — Une deuxième arrestation a été opérée par la police zuricoise dans le cadre de l'affaire d'escroquerie qui a récemment été découverte à la Metro-Bank et à la Profinz. Ainsi que le commandement de la police zuricoise l'a relevé hier après-midi, il s'agit d'une fondée de pouvoir âgée de 40 ans, dont le nom figure au registre du commerce. Elle est accusée de complicité dans la falsification du bilan portant sur une somme de plusieurs millions de francs.

Dimanche déjà, la police avait arrêté un juriste, ancien membre du conseil d'administration de la Metro-Bank, qui aurait prêté assistance dans des manipulations de chèques au propriétaire de la banque, Hugo Stuercher, âgé de 62 ans, actuellement en fuite. Un mandat d'arrêt international a été lancé contre ce dernier.

demandaient leur extradition.

La Ligue arabe critique la presse suisse : mise au point

BERNE (ATS). — La commission mixte de politique de presse de l'Association suisse des éditeurs de journaux (A.S.E.J.) et de l'Association de la presse suisse (A.P.S.), réunie sous la présidence du conseiller national Théodor Gut (Staefa), a pris connaissance des critiques émanant des Etats arabes à l'encontre de la presse helvétique en raison de son attitude prétendue pro-Israélienne. La commission a notamment examiné les informations à travers lesquelles le secrétaire général de la Ligue arabe analyse la position du gouvernement suisse à propos du conflit du Proche-Orient, et s'est appliquée à déterminer dans quelle mesure le gouvernement de la Berne fédérale approuve le comportement de la presse suisse à l'égard des Arabes.

La commission mixte de politique de presse met clairement en évidence le fait que la constitution fédérale garantit la liberté de la presse et que la presse suisse détermine elle-même son attitude et ses opinions, en toute liberté. Le gouvernement ne peut exercer aucune pression quelconque sur la presse suisse. Il ne saurait donc endosser aucune responsabilité en regard de l'attitude qu'elle adopte. La presse suisse renonce à observer une neutralité d'opinion. Elle ne l'a jamais acceptée hier. Elle ne le tolérera pas aujourd'hui, ni demain.

Genève : grosse saisie d'héroïne

GENÈVE (ATS). — Quatre kilos 200 d'héroïne brute, valant un peu plus de deux millions de francs suisses, ont été saisis à l'aéroport international de Genève-Cointrin. Trois Malais ont été arrêtés. Deux kilos de drogue ont été découverts dans les bagages du premier traquant, un vendeur, âgé de 25 ans, et 2,1 kilos dans ceux du deuxième voyageur, un cuisinier de 39 ans. Le troisième Malais, un employé âgé de 33 ans, était, semble-t-il, un accompagnant. Les trois hommes venaient de Malaisie. Ils se proposaient de prendre le train pour Amsterdam où la drogue devait être écoulée, à raison de 500 fr. le gramme. Les trois hommes appartenaient à une organisation dont la tête était en Malaisie, et qui utilisait, pour la première fois, la route de Genève à la suite, semble-t-il, de la récente arrestation à Paris d'un membre de ce réseau.

Trois bandits italiens arrêtés au Tessin

LOCARNO (ATS). — La police tessinoise vient de procéder à l'arrestation de trois ressortissants italiens appartenant à un commando qui, jeudi dernier, avait tué aux environs de Bolognese un sous-officier des carabinieri et avait blessé un agent. Les trois individus avaient cherché refuge en Suisse. Ils ont été écroués à Locarno. Les autorités italiennes ont déjà annoncé qu'elles

NEUCHÂTEL

Auto contre tram
Hier vers 17 h 50, au volant d'un camion, M. R.Z., montait la rue de l'Écluse. Peu après le garage Waser, il entreprit de dépasser un tram accouplé d'une remorque. Au cours de la manœuvre, il se rabattit rapidement, se trouvant en présence d'une voiture qui arrivait en sens inverse. A ce moment, l'avant droit du camion heurta l'avant gauche de la motrice. Dégâts.

Refus de priorité
Au volant d'une automobile, Mme M. J.-K., domiciliée à Hauterive, circulait rue des Sablons en direction est. A l'intersection du faubourg de la Gare, elle ne respecta pas le signal « Cédez-le-passage » de sorte que son véhicule entra en collision avec le taxi conduit par M. R.C., de Neuchâtel. Dégâts.

Mancœuvre imprudente
● PEU après midi, hier M. G.G., de Neuchâtel, circulait rue d'Orléans en direction ouest. A la hauteur du hangar des premiers secours, il fit un tournant sur-route. Au cours de la manœuvre, son véhicule entra en collision avec l'auto conduite par M. O.V.R., de Neuchâtel, qui roulait en sens inverse. Dégâts.

Le procès Goldman aux Assises de Paris

PARIS (AP). — Le procès de Pierre Goldman, cet étudiant révolutionnaire inculpé de plusieurs attaques à main armée et du meurtre de deux pharmaciennes qu'il était venu dévaliser en décembre 1969, s'est poursuivi mardi devant la Cour d'assises de Paris.

Ce sont les psychiatres qui ouvrent cette deuxième audience, et leur déposition est importante car ils vont décrire deux personnages tout à fait différents : le bandit impulsif qu'ils ont examiné quelques semaines après son arrestation, et l'homme présent dans le box après 56 mois de détention.

« Il ne montrait aucun signe de névrose, mais c'était un homme perturbé au bord de la folie », a déclaré le Dr Boitel. « Une profonde anxiété, qu'il semble, depuis, avoir maîtrisée en prison, nous le faisait considérer comme dangereux ».

« A peu près cinq ans plus tard, le Dr Roumajon constate l'évolution du personnage, dont les accès d'anxiété ont disparu. Il a maintenant le sens des responsabilités sociales, il est parfaitement réadaptable, et il le montre en faisant aux détenus de la prison de Fresnes des cours de philosophie et d'espagnol avec beaucoup de dévouement ».

RÉFÉRENCES
A ce propos, le président Braunschweig donne lecture d'une lettre que lui a adressée un professeur de philosophie à l'Université de Paris dont Pierre Goldman, alors détenu, fut l'élève par correspondance. Le professeur ne ménage pas les éloges, allant même jusqu'à faire une comparaison avec le roi David et saint Augustin, qui auraient eux aussi commis certains excès avant de devenir ce qu'ils furent.

Mais, il faut bien parler du meurtre des pharmaciennes, et sur ce terrain l'accusé, qui conteste le double crime tout en reconnaissant les autres agressions, se montre beaucoup moins brillant et beaucoup moins à l'aise.

Pour l'accusation, le crime se serait déroulé de la façon suivante : l'agresseur, comme Goldman l'avait fait dans une autre pharmacie huit jours auparavant, attendit l'heure de la fermeture pour entrer dans l'officine tenue par les

LE LOCLE

Ecolier retrouvé
Le jeune Francisco Ignacio-Fernandez, 13 ans, domicilié à La Chaux-de-Fonds, qui avait été porté disparu vendredi, a été retrouvé hier vers 20 h et remis à ses parents. Il s'agissait vraisemblablement d'une fugue et l'adolescent a été surpris par la police locale du Locle dans une ferme désaffectée au Verger, à l'est de la ville alors qu'il dormait paisiblement!

deux femmes. Il a été surpris par l'arrivée d'un client de dernière heure, M. Trocard.

PLUS DE TÉMOIN
Celui-ci a tout de suite compris qu'il s'agissait d'une agression et il a jeté son portefeuille dans un tiroir entrouvert. Lorsque l'agresseur lui a demandé son argent, il a voulu sortir d'une poche

sa dernière pièce de cinq f.f. Le geste a été mal interprété par le bandit qui, pris de peur, a tiré sur lui, le blessant grièvement. Croyant l'avoir tué, il a voulu supprimer les deux témoins, les pharmaciennes.

Malheureusement pour l'accusation, M. Trocard est mort, noyé cinq mois après ces faits, alors qu'il était le témoin numéro un.

Giscard : le premier conseil européen

PARIS (AP). — M. Giscard d'Estaing a annoncé que le prochain conseil européen aura lieu au premier trimestre 1975 sur convocation du premier ministre d'Irlande qui assurera à partir du 1er janvier la présidence du conseil de la communauté.

« Nous avons assisté au dernier sommet européen et participé au premier Conseil européen : « Le sommet européen est mort, vive le Conseil européen » a dit le président de la République française.

Il a ajouté que l'objet d'une telle réunion n'était pas de traiter l'ensemble des problèmes qui se posent à la communauté mais de problèmes spécifiques du moment, tout comme un Conseil des ministres ne peut traiter en même temps tous les problèmes nationaux.

Il a été convenu au sommet de Paris qu'un tel conseil se réunira trois fois par an et éventuellement davantage si les circonstances le requièrent.

Soljenitsyne a reçu son Nobel

STOCKHOLM (AP). — Sur 10 lauréats des prix Nobel de sciences et de littérature 1974, qui recevaient leur prix mardi, neuf seulement étaient présents, mais un onzième — qu'on attendait depuis quatre ans — était là.

Cet invité quelque peu en retard était Alexandre Soljenitsyne, l'homme qui n'avait pas voulu en 1970 sortir d'Union soviétique de crainte de ne pouvoir y rentrer.

De l'exil auquel il a été contraint il était venu, portant la traditionnelle cravate blanche et la jaquette noire, recevoir son prix de littérature des mains du jeune souverain Carl-Gustave.

En présentant l'écrivain soviétique, M. Ragnar Gierow, secrétaire permanent de l'Académie suédoise des lettres, a déclaré en anglais : « Je vous ai déjà fait deux discours. Le premier, vous n'avez pas pu l'entendre parce qu'il y avait une frontière à traverser. Le second je n'ai pu le faire parce qu'il y avait une frontière à traverser ».

Alexandre Soljenitsyne était très souriant lorsqu'il reçut le document et la médaille d'or, et échangea quelques mots avec le roi.

Des quelque 1500 assistants, une immense ovation s'éleva. Elle dura bien une demi-minute. Mme Natalya Soljenitsyne, femme de l'écrivain qui était à ses côtés, tout aussi souriante, en robe blanche et collier de perles, applaudit elle aussi.

L'écrivain soviétique a répondu aux louanges au cours du dîner qui a suivi. Evoquant ce retard de quatre ans, il a

jugé qu'il lui avait valu « un avantage spécial » car, dit-il, « en quatre ans il est possible d'expérimenter le rôle que ce prix a joué dans la vie du titulaire. Dans ma vie, il a été très important. Il m'a empêché d'être écrasé dans les graves persécutions auxquelles j'ai été soumis ».

Le Sénat américain ratifie la nomination de Rockefeller

WASHINGTON (AP). — Par 90 voix contre 7, le Sénat américain a approuvé mardi la nomination de M. Nelson Rockefeller à la vice-présidence des Etats-Unis.

La Chambre des représentants devrait confirmer M. Rockefeller dans ses fonctions la semaine prochaine.

Les Etats-Unis n'avaient pas officiellement de vice-président depuis que M. Nixon a démissionné de la présidence le 9 août dernier et que le vice-président d'alors, M. Ford, a accédé à la magistrature suprême.

Si le vote de la Chambre des représentants se conforme à celui du Sénat, M. Rockefeller deviendra le 41me vice-président des Etats-Unis.

Cette procédure de confirmation par le Congrès n'avait jusqu'ici été utilisée qu'une seule fois, il y a un peu plus d'un an, pour M. Ford, à la suite de la démission du vice-président Spiro Agnew.

FRIBOURG

Deux piétons fauchés sur des passages « de sécurité »

Hier, vers 17 h 50, un automobiliste d'Ueberstorf circulait du centre de Fribourg vers Villars-sur-Glâne. A la hauteur du garage City, l'auto renversa un piéton qui traversait la chaussée sur un passage de sécurité : M. Emile Brohy, 64 ans, pensionnaire de la villa Beausite, à Fribourg. Souffrant de fractures d'un bras et d'une jambe, M. Brohy a été hospitalisé.

Vers 18 h 50, un automobiliste de Fribourg a fauché, à la hauteur de la Brasserie Beauregard, un piéton qui traversait un passage de sécurité. Le piéton, M. Benoit Schoenenberger, 17 ans, de Fribourg, souffre notamment d'une forte commotion cérébrale.

JURA

Budget accepté

(c) L'Assemblée communale de Bévillard a siégé en présence de 69 citoyens et citoyennes. Le procès-verbal et le budget 1975 qui boucle avec une quotité augmentée de 1,7 à 1,8 a été accepté. Le déficit était d'environ 69.000 francs. Le principe du subventionnement pour de nouvelles constructions a été accepté ainsi que quelques modifications du règlement concernant l'assurance chômage et le personnel. Une quinzaine de nouveaux citoyens ont été reçus en début d'assemblée par le vice-maire, M. Zwahlen.

LA CHAUX-DE-FONDS

Budget accepté

(c) Il a fallu plus de deux bonnes heures pour que le Conseil général de La Chaux-de-Fonds, qui siégeait hier soir sous la présidence de M. A. Olympi, arrive à la fin de son examen du budget pour 1975.

nancier ordinaire prévoit des dépenses pour 74.608.840 fr. et des recettes pour 73.813.310 fr., laissant un excédent de dépenses de 795.530 francs. Le compte des variations de la fortune, qui supporte une part d'amortissements de 2.374.900 fr., prévoit un déficit final de 3.668.040 francs.

Dans leurs commentaires, les représentants des divers groupes politiques n'ont pu que prendre acte des efforts de l'exécutif afin de présenter un budget « réaliste », qui assure la continuation des tâches en cours. Un budget donc « sans ambition », qui fut accepté par 28 voix contre une, celle d'un conseiller général socialiste qui entendait ainsi manifester son mécontentement à une réponse jugée insuffisante d'un membre du conseil communal!

Par ailleurs, le législatif approuva deux rapports, le premier relatif à l'implantation d'une entreprise dans la zone industrielle, et le second à l'appui d'une acquisition gratuite d'une parcelle de terrain. (Ny)

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Quelques gains de cours

EN SUISSE, si la journée de lundi fut plutôt morose à la corbeille de nos actions, celle d'hier s'est déroulée dans de meilleures circonstances pour la plupart des titres qui ne nous avaient plus habitués depuis de longues semaines à une telle attitude. Parmi nos valeurs chimiques Hoffmann-La Roche se distingue par une fermeté qui fait gagner 250 francs à la petite action et dix fois plus à la grande. Cette entreprise est l'objet de procès à l'étranger et notamment en Grande-Bretagne ce qui ne l'empêche pas de figurer en position de pointe dans le domaine de la recherche et d'être ainsi capable de lancer sur le marché des produits pharmaceutiques pleins de promesse. Les autres valeurs du groupe bâlois sont aussi en hausse mais avec des gains beaucoup plus limités.

Le climat est aussi favorable aux alimentaires où Nestlé avance de 60 fr. pour l'action au porteur et de 15 pour l'action nominative. Les assurances sont en revanche en général offertes. Les bancaires se contentent de plus-values limitées à un ou deux écus. Notons aussi la recherche soutenue portant sur Juvena porteur (+30) et sur Eritelikon-Buhrle (+10) qui touche les niveaux les plus élevés de 1974, ce qui est un fait hautement exceptionnel.

Enfin, les actions américaines traitées à Zurich s'inscrivent d'un à trois francs au-dessus de leur parité, en prévision d'une bonne journée à Wall Street; cette remarque est particulièrement va-

lable pour International Business Machines et Eastman Kodak.

PARIS est dépressif sous la conduite des fabricants d'automobiles qui sont l'objet de la méfiance du public dans la crainte d'une mainmise plus accentuée de l'Etat chez Citroën et Peugeot. Les titres pétroliers sont aussi dans une mauvaise posture à la suite de nouvelles mesures gouvernementales visant à restreindre la consommation des produits énergétiques. Les autres groupes de titres s'en tirent avec des pertes plus légères, mais rarissimes sont les actions qui imitent la reprise des fonds d'Etat.

MILAN voit aussi le ton s'assombrir en fonction des ralentissements d'activité des sociétés intéressées à l'automobile. Les reculs frappent Olivetti et Pirelli plus durement que les autres titres italiens.

FRANCFORT est encore déprimé pour le même motif que les deux places mentionnées ci-dessus.

LONDRES suit encore la même courbe descendante que les trois places précitées qui de l'automobile s'étend aux autres compartiments. L'or est redevenu plus calme à des niveaux légèrement supérieurs à ceux de la fin de la semaine dernière.

En définitive, notre économie suisse est préservée des retombées de la crise des fabricants de véhicules à moteur dont souffrent les principaux Etats industrialisés, si l'on excepte Tokio, cette place étant enfin plus sereine.

E.D.B.

NEUCHÂTEL	9 déc.	10 déc.
Benque nationale	530.-	530.-
Crédit foncier neuchât.	560.-	555.-
La Neuchâtoise ass.	270.-	280.-
Gardy	75.-	78.-
Cortailion	1100.-	1100.-
Cossonay	1500.-	1500.-
Chaux et ciments	535.-	535.-
Dubied	250.-	250.-
Dubied bon.	240.-	240.-
Ciment Portland	1775.-	1750.-
Interfood port.	1750.-	1750.-
Interfood nom.	400.-	400.-
Navigation N'tel priv.	50.-	50.-
Girard-Perregaux	470.-	470.-
Paillard port.	250.-	250.-
Paillard nom.	65.-	65.-

LAUSANNE	9 déc.	10 déc.
Banque cant. vaudoise	1010.-	1010.-
Crédit foncier vaudois	670.-	675.-
Ateliers constr. Vevay	400.-	410.-
Editions Rencontre	350.-	350.-
Einsiedel Ormond	620.-	620.-
La Suisse-Vie ass.	1900.-	1900.-
Zyma	1000.-	1000.-

GENÈVE	9 déc.	10 déc.
Grand-Passage	205.-	220.-
Charmilles port.	650.-	640.-
Physique port.	135.-	140.-
Physique nom.	100.-	100.-
Astra	0.30	0.25
Monte-Edison	2.35	2.35
Olivetti priv.	3.85	4.-
Fin. Paris Bas	63.-	62.-
Alumettes B	60.-	58.-
Elektrolux B	70.-	70.-
S.K.F.B.	74.-	73.-

BALE	9 déc.	10 déc.
Pirelli Internat.	133.-	137.-
Bâloise-Holding	220.-	215.-
Ciba-Geigy port.	1250.-	1270.-
Ciba-Geigy nom.	640.-	645.-
Ciba-Geigy bon.	915.-	925.-
Sandoz port.	3900.-	3925.-
Sandoz nom.	1825.-	1825.-
Sandoz bon.	2875.-	2925.-
Hoffmann-L.R. cap.	89750.-	89000.-
Hoffmann-L.R. jce	69750.-	71250.-
Hoffmann-L.R. 1/10	6875.-	7100.-

ZURICH (act. suisses)	9 déc.	10 déc.
Swissair nom.	380.-	370.-
Swissair port.	360.-	384.-
Union bques suisses	2220.-	2225.-
Société bque suisse	428.-	432.-
Crédit suisse	2065.-	2075.-
Bque hyp. com. port.	1300.-	1300.-
Bque hyp. com. nom.	1150.-	1150.-
Banque pop. suisse	1400.-	1410.-
Bally port.	410.-	410.-
Bally nom.	350.-	350.-
Elektro Watt	1600.-	1605.-
Holderbank port.	343.-	342.-
Holderbank nom.	326.-	326.-
Juvena port.	710.-	740.-
Juvena bon.	850.-	825.-
Motor Colombus	850.-	825.-
Italo-Suisse	106.-	103.-
Réass. Zurich port.	2700.-	2700.-
Réass. Zurich nom.	1690.-	1680.-
Winterthur ass. port.	1350.-	1330.-
Winterthur ass. nom.	905.-	900.-
Zurich ass. port.	8000.-	7975.-
Zurich ass. nom.	5700.-	5750.-
Brown Boveri port.	885.-	890.-
Saurer	450.-	450.-
Fischer	840.-	840.-
Jelmoli	800.-	800.-
Hero	2950.-	2950.-
Landis & Gyr	620.-	610.-
Nestlé port.	2070.-	2130.-
Nestlé nom.	1225.-	1240.-
Roco port.	550.-	530.-
Alu. Suisse port.	1060.-	1060.-
Alu. Suisse nom.	395.-	399.-
Sulzer nom.	2600.-	2680.-
Sulzer bon	305.-	305.-
Voa Roll	850.-	850.-

ZURICH (act. étrang.)	9 déc.	10 déc.
Alican	51.50	51.50
Am. Metal Climax	82.-	83.50
Am. Tel & Tel	110.-	111.50
Beatrice Foods	37.50	38.-
Burroughs	193.50	201.-
Canadian Pacific	35.-	34.-
Caterpillar Tractor	118.-	120.50
Chrysler	18.-	18.50
Coca Cola	126.-	131.-
Control Data	26.25	27.75
Corning Glass Works	80.-	83.-
C.P.C. Int.	83.50	86.25
Dow Chemical	135.-	138.-
Du Pont	228.-	235.-
Eastman Kodak	159.-	167.-
EXXON	159.-	158.-
Ford Motor Co	80.50	82.50
General Electric	90.-	90.-
General Foods	46.-	46.-
General Motors	78.50	78.50
General Tel. & Elec.	43.-	43.50
Goodyear	31.75	32.-
Honeywell	47.75	49.-
I.B.M.	436.-	450.-
International Nickel	52.50	53.-
International Paper	85.-	86.50
Internat. Tel. & Tel.	37.-	37.25
Kennecott	92.50	94.-
Litton	9.50	9.75
Marcor	38.25	38.50
MMM	122.-	127.-
Mobil Oil	84.50	86.-
Monsanto	107.-	107.50
National Cash Register	37.-	37.75
National Distillers	37.-	37.-
Philips	117.-	118.-
Phillips Petroleum	97.-	97.-
Procter & Gamble	211.-	214.-
Sperry Rand	69.50	72.-
Texaco	54.-	55.-
Union Carbide	100.50	101.-
Uniroyal	15.25	15.50
U.S. Steel	96.-	95.50
Warner-Lambert	62.50	65.-
Woolworth F.W.	23.75	23.-
Xerox	145.-	153.-
AKZO	41.50	40.50
Anglo Gold	136.50	126.-
Anglo Americ.	12.25	12.50
Machines Bull	17.50	16.50
Italo-Argentina	155.-	154.-
De Beers I	9.-	9.25
General Shopping	317.-	313.-
Imperial Chemical Ind.	87.50	7.75
Péchiney-U.K.	61.-	62.-
Phillips	23.50	22.25
Royal Dutch	72.-	70.25
Sodec	15.50	15.50
Unilever	84.-	83.-
A.E.G.	60.-	57.50
B.A.S.F.	136.50	134.50
Dequassa	251.-	250.-
Farben, Bayer	116.-	114.50
Hochst. Farben.	126.50	126.-
Mannesmann	204.-	202.-
R.W.E.	128.-	127.-
Siemens	233.-	230.50
Thyssen-Hütte	73.50	73.-
Volkswagen	82.-	79.-

AMSTERDAM	9 déc.	10 déc.
Monte Amiata	1155.-	1160.-
Motta	2351.-	2340.-
Pirelli	750.-	745.-
Rinascente	110.75	111.75
Amrobank	63.-	62.90
AKZO	40.-	

Le projet pétrolier de Giscard d'Estaing a été fraîchement accueilli par les Huit

Ce « sommet européen » de Paris, auquel nombre de partenaires de la France, puissance invitante, ne sont venus qu'en « traînant les pieds » a finalement donné satisfaction au président Giscard d'Estaing. Il est vrai, cependant, qu'il a confié à un de ses familiers son agacement devant le manque d'enthousiasme « européen » de certains partenaires et surtout en face de leur visible souci de ne s'engager dans aucune voie, de n'adopter aucune attitude qui pourraient déplaire aux Américains.

« J'ai parfois l'impression, aurait-il dit, d'être en face d'enfants qui ont l'habitude d'être tenus par la main à chaque pas et qui sont soudain tout

désorientés et affolés lorsque leur nourrice n'est pas à leurs côtés ». Attitude particulièrement paralysante, lorsqu'il s'agit de prendre des décisions sur l'énergie et les rapports avec les Etats pétroliers arabes. Finalement, ses partenaires ont adopté son projet d'institutionnaliser, sans créer une nouvelle institution, une sorte de « sommet régulier et périodique » des chefs de gouvernement « au moins trois fois par an et chaque fois que cela sera nécessaire ».

Comme il est indiqué que ces « sommets » traiteront aussi bien des problèmes proprement communautaires que de « toute autre question », on peut dire que ce « conseil européen », cette espè-

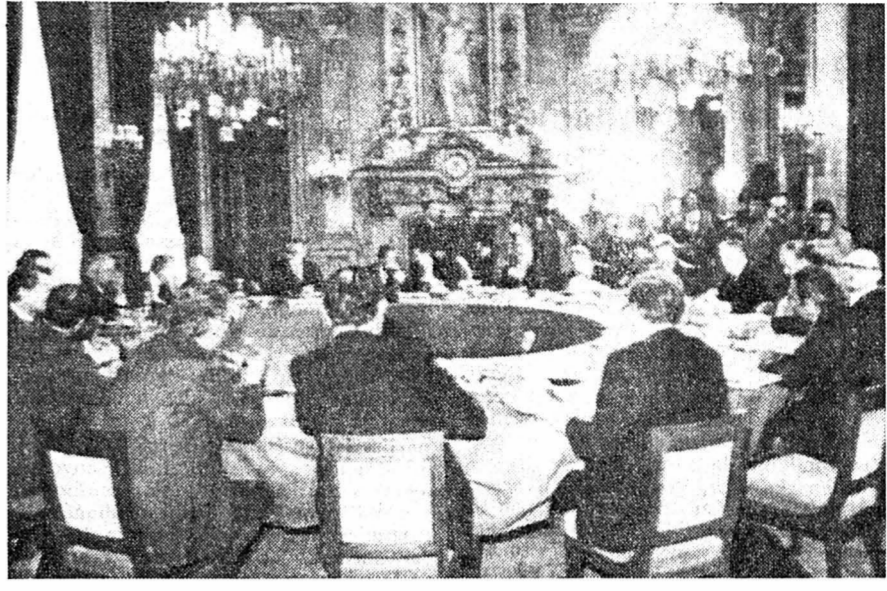
malgré bien des réticences et des oppositions avouées, notamment des Britanniques, on n'a pas complètement fermé la porte à l'idée de doter ce « pas gouvernement, mais... » d'une assemblée européenne élue au suffrage universel mais on a reculé l'échéance en confiant à l'actuelle assemblée européenne, dont les membres sont « désignés », la tâche de proposer un mode d'élection au suffrage universel direct assez rapidement pour qu'une telle élection générale européenne puisse avoir lieu en... 1980.

LE PÉTROLE

Le climat assez euphorique de lundi s'est brutalement détérioré mardi en raison des réticences des partenaires de la France, au chapitre « énergie » à suivre le président Giscard d'Estaing dans une démarche qui déplaît à la « nourrice » américaine. Sans refuser ouvertement le projet français de conférence tripartite (producteurs - consommateurs industrialisés - consommateurs en voie de développement), la « grande idée » lancée par Giscard d'Estaing, ils demandent qu'apparvante il y ait des négociations entre pays riches gros consommateurs de pétrole « mondiaux », ce qui revient à la concertation avec le chef de file américain, concertation à laquelle Giscard d'Estaing s'est jusqu'à présent toujours refusé. Il semble finalement que le président français préférera qu'on évite toute décision sur l'énergie. Le problème pétrolier sera mis au réfrigérateur.

Quoi qu'il en soit, le président français, trente-six heures après son « sommet de travail » euphorique avec le « numéro un » soviétique Leonid Brejnev, estime que ce sommet européen, dont le résultat sera pour les uns le verre à demi-plein du succès et pour les autres le verre à demi-vide de l'échec, le place dans une position particulièrement forte et favorable tant sur le plan de la diplomatie internationale que sur celui de la politique intérieure française où il a, comme le montrent les sondages, un sérieux handicap à rattraper dans la course à la popularité.

Jean DANES



Les Neuf au cours d'une séance de travail à l'Elysée (Téléphoto AP)

La grève à l'ORTF

PARIS (AFP) — Les journalistes grévistes de l'ORTF ont décidé mardi matin au cours d'une assemblée générale de reconduire leur mouvement pour 24 heures jusqu'à ce matin 9 heures. La grève, déclenchée pour protester contre la répartition dans les nouvelles sociétés d'un certain nombre de journalistes, avait été suspendue la semaine dernière puis reprise lundi et reconduite depuis de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures.

D'autre part, des perturbations sont prévues dans les programmes de fin d'année, plusieurs émissions n'ayant pu être terminées à temps.

Notre téléphone de Paris

ce de « gouvernement de l'Europe », même s'il n'est qu'intérimaire, constitue, ou au moins pourrait constituer la « première pierre » d'une Europe politique.

Le deuxième point de l'accord, à ce sujet, précise d'ailleurs que les Neuf marquent ainsi « leur intention d'intensifier la coopération politique » et d'étendre la « concertation diplomatique » afin que l'Europe s'exprime « d'une seule voix ».

Certes, les Neuf n'ont pas osé aller jusqu'à créer, ce secrétaire politique du « conseil européen » qui lui aurait donné, par sa permanence, une allure de vrai gouvernement de l'Europe, mais

Wilson renonce à renégocier avec la CEE

PARIS (AP). — M. Wilson, premier ministre britannique a indiqué mardi, au cours de la séance plénière du sommet européen, que son pays ne demandait la renégociation ni du Traité de Rome, ni du traité de son adhésion à la Communauté économique européenne.

Telle est la précision qui a été donnée à la presse par le porte-parole de M. Giscard d'Estaing, qui a ajouté que le premier ministre britannique a fait part de la préoccupation de son pays « concernant sa contribution financière, d'ajustements évitant une situation de déséquilibre ».

Cette mise au point du premier ministre britannique, qui permet d'éviter le terme de « renégociation », une notion à

laquelle la France est fermement opposée, pourrait permettre aux « Neuf » de trouver une solution de compromis visant à étudier les modifications qui pourraient être apportées d'ici à 1980 à cette contribution britannique pour tenir compte plus exactement de sa part effective dans le produit de la Communauté européenne. Un tel engagement de la part des huit partenaires de la Grande-Bretagne pourrait aider M. Wilson à se déclarer favorable au maintien de son pays au sein du Marché commun lorsque cette question sera soumise à référendum en Grande-Bretagne l'année prochaine.

Par ailleurs, les neuf chefs de gouvernement et leurs ministres des affaires

étrangères se sont mis d'accord pour fixer à 1,3 milliard d'unités de compte (l'unité de compte valant 1,2 dollar) le montant du fonds régional européen, auquel l'Irlande et l'Italie sont particulièrement intéressées.

Par ailleurs, la France a obtenu le soutien de ses partenaires du Marché commun pour la tenue d'une conférence tripartite sur l'énergie entre producteurs, consommateurs et tiers monde, dit-on de source informée.

Italie: sept anciens ministres inculpés

ROME (AFP). — Sept anciens ministres du gouvernement Andreotti (1972-73) vont devoir répondre devant la justice italienne des accusations de faux en actes publics et d'escroquerie aux dépens de l'Etat pour faire bénéficier de nombreux hauts fonctionnaires de retraites anticipées et d'avantages auxquels ils n'avaient pas droit.

Après un an d'enquête, le dossier a été transmis par le Parquet de Rome au président de la Chambre qui doit saisir la commission spéciale chargée des enquêtes sur les parlementaires. Les sept anciens ministres sont les démocrates-chrétiens Coppo (travail), Gonella (justice), Scalfaro (instruction publique) et Gaspari (santé), les sociaux-démocrates

Matteotti (commerce extérieur) et Ferri (industrie), ainsi que le libéral Badini-Confalonieri (tourisme).

Les délits auraient été commis alors que les ministres présidaient le service chargé de la mutation et de la promotion des fonctionnaires au sein d'un même département ministériel.

L'escroquerie avait pour base un décret ayant pour but en accordant à des fonctionnaires d'un grade très élevé la possibilité de prendre une retraite anticipée, de réduire considérablement le nombre de ces fonctionnaires et de réduire ainsi les dépenses de l'Etat.

Pour inciter ces fonctionnaires à prendre une retraite anticipée, le décret prévoyait l'octroi d'indemnités importantes.

Or, ces fonctionnaires furent remplacés, ce qui était déjà contraire à l'esprit même du décret, de plus, les remplaçants promus à des grades dont on souhaitait réduire le nombre, pouvaient à leur tour prendre une retraite anticipée et bénéficier ainsi des avantages (indemnités), destinés, à l'origine, à inciter ces « super-bureaucrates » à cesser leur activité.

Ainsi, les ministères furent « décapités » au sommet par l'exode volontaire de deux mille hauts fonctionnaires en plus du nombre prévu. La gravité de la situation entraîna la suspension de l'application du décret au cours de l'été dernier.

Si les accusations portées contre les sept anciens ministres sont retenues par la commission spéciale parlementaire, ils seront alors traduits devant la Cour constitutionnelle transformée en Haute-cour de justice. Les accusés sont passibles d'un à six ans de prison pour faux en actes publics et d'un à cinq ans pour escroquerie.

Après la condamnation de Mgr Capucci



(Téléphoto AP)

CITÉ-DU-VATICAN (AFP). — Une déclaration diffusée par le bureau de presse du Vatican affirme que « Le Saint-Siège a appris avec peine et un regret profond la condamnation de Mgr Hilarion Capucci, de même qu'il avait manifesté sa vive préoccupation pour toute l'affaire ».

Selon la déclaration du Vatican, la sentence « ne pourra qu'aggraver la tension des esprits ».

Tous les journaux israéliens approuvent, cependant la condamnation de Mgr Capucci à la prison pour contrebande d'armes pour le compte du « Fatah » et se prononcent également pour l'expulsion du prélat, en dépit de l'indignation suscitée dans l'opinion publique israé-

UN FAIT PAR JOUR

La vraie bataille

Il se passa une drôle de chose le 15 décembre 1973. A Copenhague. C'était la fin d'un sommet. Comme mardi à Paris. A 22 h 30 ce 15 décembre de l'an passé, on donna lecture du communiqué final. En voici la première phrase : « Les neuf pays affirment leur volonté de voir l'Europe parler d'une seule voix dans les grandes affaires du monde ». Pourquoi aller plus avant ? L'Europe était-elle à Vladivostok ? Sera-t-elle bientôt, ou plus tard, au chevet de la paix, du côté de Suez ou du Golan ? Quand la politique a envie de faire des grimaces, elle a le goût des anniversaires. A Copenhague, on avait fait un rêve. Ne l'interrompez pas ! On avait eu l'ambition de « parvenir à l'union européenne avant la fin de la décennie ». Personne n'en parle plus guère. Si ce n'est dans certains salons. Les jours succédant aux jours, les épreuves aux épreuves, avec leur piment de déconvenues, les hommes d'Etat ont appris à être modestes. Et à se contenter de peu. Paris ne sera que Paris, mais l'on s'est réuni quand même. Le miroir n'a pas été brisé. Car, à Copenhague aussi, on s'était promis de se revoir. « Des sommets tous les six mois ». Que vaudra la promesse ? Un an déjà depuis Copenhague. Qu'a-t-on fait pendant tout ce temps ? Rien. Des discours, des voyages, des promesses. Ah si, tout de même, j'allais oublier de l'écrire : mois après mois, s'est creusé, toujours davantage, le fossé séparant la politique de ces neuf pays qui entendent tout de même demeurer associés. Partenaires. Ce n'est pas que, peut-être, on ne voudrait pas essayer de s'entendre. Mais, c'est de moins en moins possible : tout simplement. Et cela, dès que l'on quitte le décor, les dorures, les formules. Pour aborder l'essentiel. C'est-à-dire le but véritable, ce but sans lequel tout le reste n'est rien. Et ne sera jamais autre chose.

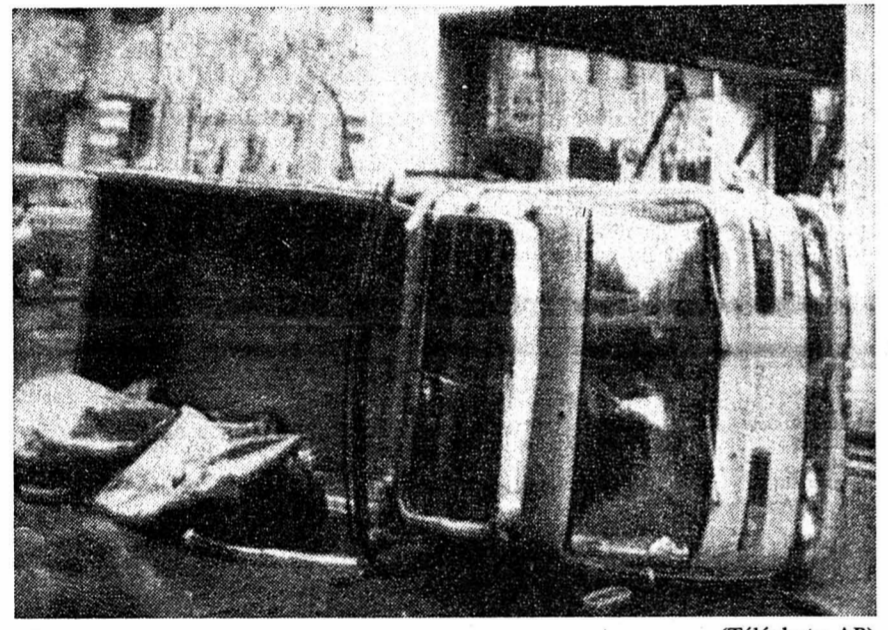
L'Europe une troisième force ? Elle ne saurait l'être qu'à condition de prendre les problèmes à bras le corps pour leur faire rendre gorge. Il faudrait que tous ensemble, et d'un même élan, les Neuf se lancent à l'assaut des Bastilles qui empêchent l'Europe d'être ce que certains ont rêvé qu'elle deviendrait un jour. On en est loin. Effeuvillés la marguerite. Celle de nos souvenirs. A Copenhague, avait-on dit, ce serait « le grand tournant ». A Copenhague on avait résolu de partir en guerre contre « l'inflation, la pénurie, le désarroi ». Inflation ? Ne soyons pas cruel. Pénurie ? Chaque jour un peu plus, la machine s'enlise. Désarroi ? Où en est-on ? De tout ce qui avait été promis ? De tout ce qui avait été pensé ?

Copenhague devait être la relance de la Haye, haut lieu, aussi, d'un autre sommet. Comment appellera-t-on, pour la petite histoire, les deux jours de conversations parisiennes ? Une halte, l'oasis ou la grande illusion ? A Copenhague, Heath qui était encore là, avait dit : « Imposons l'entité ». Brandt voulait donner à la CEE « une plus grande responsabilité ». Andreotti avait convié ses collègues à « sentir l'Europe »... Que d'absents en un an ! Et que de mots qui, rappelés par le temps, sont autant de fissures. Quand Giscard lança ses cartons d'invitation pour la réunion de Paris le premier ministre belge eut cette phrase pleine de sagesse : « Les Neuf doivent éviter un écueil : se fixer à nouveau des objectifs trop ambitieux qu'il est impossible de tenir, comme on l'a fait à Paris ».

Car, Paris, aussi, fut la maison des rêves. Cette fois, il n'y a eu ni grandes eaux, ni feu d'artifice. On a essayé de naviguer au plus près. En économisant la toile. En prenant grand soin de piloter à vue. Le plus grand mérite de cette concertation parisienne est, qu'en définitive, elle ait pu avoir lieu. « L'âme de l'Europe » ? On verra si l'Europe, Petit Poucet de l'histoire, saura gagner son combat dans la bataille de l'énergie. Verduin ? Waterloo ? La dernière chance.

L. GRANGER

Terrorisme au Japon



(Téléphoto AP)

TOKIO (AP) — Une bombe a explosé mardi matin dans l'immeuble de la société Taisei, l'une des plus grosses entreprises de construction japonaises, faisant huit blessés, dont un policier.

Deux grandes sociétés de Tokio ont déjà été l'objet d'attentats à la bombe

cette année. Les auteurs, appartenant à des organisations extrémistes, avaient expliqué leur choix en déclarant que les sociétés visées représentaient les grandes affaires impérialistes. L'un de ces attentats, contre l'immeuble de la société Mitsubishi le 30 août, avait fait huit morts et plus de 300 blessés.

Beyrouth : accusations et démenti

BEYROUTH (AP). — Aussitôt après les attentats que nous relatons en première page l'O.L.P. a aussitôt accusé Israël d'être responsable de ces attentats qui, selon un communiqué de l'agence palestinienne « Wafa », sont une « réponse à l'intensification des opérations militaires en Israël ».

Les trois attentats ont été commis simultanément et de la même manière. Des roquettes dissimulées dans des caisses en bois placées sur des voitures en stationnement ont été mises à feu par des systèmes d'horlogerie.

Selon le premier ministre libanais, M. Al-Solh, les voitures utilisées avaient été louées à des agences par des étrangers non-arabes. Le premier ministre libanais,

qui a refusé de communiquer les noms et identités de ces étrangers, a déclaré que les enquêteurs libanais et palestiniens coopéraient étroitement.

Quatre roquettes ont frappé l'immeuble de l'O.L.P., situé sur la corniche Mazraa dans un quartier animé de Beyrouth, quatre ont atteint le centre de recherches et de publications de l'O.L.P. situé à l'ouest de la capitale, trois autres ont explosé dans un bureau administratif palestinien appartenant au Fatah et situé près du camp de Sabra.

Selon M. Chafic El-hout, directeur du bureau de l'O.L.P. à Beyrouth, le délai d'une demi-heure qui a séparé les deux tirs contre le siège de l'organisation palestinienne, avait été volontairement

respecté par les auteurs de l'attentat qui espéraient que les dirigeants palestiniens, accourus après le premier tir, seraient « liquidés » par les six dernières roquettes.

DÉMENTI

Les autorités militaires israéliennes ont nié mardi toute participation aux attaques à la roquette commises à Beyrouth contre des organismes palestiniens.

« Nous n'avons rien à y voir », a déclaré un porte-parole ; de son côté, le ministre d'information a déclaré : « Nous n'avons pas de commentaires à faire. Je n'ai rien à ajouter à ce que l'armée a dit ! »

Le danger des forces du Pacte de Varsovie

BRUXELLES (AP). — Selon l'étude 1974-75 de l'institut international d'études stratégiques de Londres, les forces de l'Union soviétique et de ses alliés du pacte de Varsovie sont bien supérieures à celles des alliés de l'OTAN en Europe.

Les Soviétiques ont des effectifs plus importants, plus d'avions et plus de tanks. Mais, l'institut note que la comparaison entre les forces communistes et occidentales est quantitative plutôt que qualitative, et il estime que les pays du Pacte de Varsovie ont des problèmes de logistique.

Les forces au sol de l'OTAN dans le nord et le centre de l'Europe, en comptant les divisions blindées, l'infanterie mécanisée et les unités aéroportées équivalent à 25 divisions. Celles du pacte de Varsovie s'élèvent à 70 dont 43 appartenant à l'Union soviétique. Dans le sud de l'Europe, l'OTAN a 38 divisions contre 30 au pacte de Varsovie.

En réunissant les trois secteurs, l'OTAN dispose de 1.170.000 hommes et les pays communistes de 1.265.000 dont près des deux tiers sont soviétiques.

Le nombre des tanks de l'OTAN est inférieur au potentiel du pacte de Varsovie : 7000 dans le nord et le centre de l'Europe (contre 20.000), et 3000 dans le sud de l'Europe (contre 6500).

Selon l'institut, la faiblesse numérique de l'OTAN en ce qui concerne les tanks reflète son rôle surtout défensif et elle est en partie contre-balançée par la supériorité dans les armements lourds anti-chars.

Une disparité comparable existe dans le nombre, mais pas nécessairement dans la qualité de l'aviation tactique en service.

Selon l'institut, voici les chiffres d'ensemble des deux blocs (chiffres de l'OTAN en premier) : bombardiers légers 173 - 280 ; chasseurs et chasseurs-bombardiers 1.700 - 1.775 ; avions d'interception 600 - 2.700 ; appareils de reconnaissance 400 - 550.

Mais l'OTAN « a une plus grande proportion d'avions à fonctions multiples » note l'institut.

Enfin l'OTAN dispose de quelque 7000 ogives tactiques contre 3500 à l'Union soviétique.

MISE EN GARDE

Pour sa part, M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, a mis en garde mardi ses alliés européens contre le fait de réduire leur défense sous le parapluie d'une puissance militaire américaine prépondérante, a-t-on appris de source diplomatique.

M. Schlesinger a dit aux ministres que les Soviétiques continuaient à accroître leurs dépenses dans le domaine de la défense au rythme de trois à cinq pour cent par an. Il a ajouté qu'on ne pouvait maintenir l'équilibre avec les Soviétiques en se contentant de parler de pourcentages du produit national brut que les Européens consacrent à la défense. Les alliés doivent juger, de ce qui est nécessaire et agir en conséquence, a-t-il affirmé.

Des mouvements de troupes américaines ?

BEYROUTH (AFP). — D'importants mouvements de troupes américaines entraînées à la guerre du désert sont signalés dans le sud de l'Italie, a annoncé mardi sur lui colonnes le quotidien libanais « Al Moharrer » (proche de la résistance palestinienne).

Dans une correspondance particulière de Rome, le journal, citant des « milieux diplomatiques européens », rap-

porté des « informations alarmantes faisant état de nouveaux mouvements de troupes américaines dans le sud de l'Italie ». Selon « Al Moharrer » 50.000 soldats américains auraient ainsi fait mouvement au cours des dernières semaines, au moment, souligne-t-il, « où certains milieux américains évoquent la possibilité d'une intervention militaire américaine pour assurer aux pays indus-

trialisés le contrôle des matières premières des pays en voie de développement ».

Le journal ajoute que « la mission de ces troupes suscite d'autant plus de questions que ces formations sont composées d'unités américaines spécialement entraînées à la guerre du désert ». « Dans les milieux diplomatiques, on se demande si ces mouvements de troupes sont faits avec l'accord préalable des autres pays du pacte atlantique étant donné que certains de ces pays suivent une politique totalement différente de celle de Washington », écrit le quotidien.

« Al Moharrer » indique enfin que « les principaux dirigeants des pays arabes producteurs de pétrole sont entourés d'une importante protection pour parer à toute action éventuelle de services secrets étrangers ou d'agents de compagnies pétrolières américaines ».

EUROPE

Le scandale du tiercé

PARIS (AP). — Une quinzaine d'inculpations pourraient suivre l'incarcération de Pierre Costes, le jockey du prix « Bride abattue », conduit lundi soir à la prison de Fleury-Merogis.

Pierre Costes a été inculpé de tentative d'escroquerie, de corruption d'employé et d'infraction à la réglementation sur les courses un an, jour pour jour, après l'épreuve litigieuse.

Le prix « Bride abattue », une course d'obstacles, avait servi le 9 décembre 1973 de base au tiercé. Vingt-quatre chevaux étaient au départ mais, à mi-parcours, les contrôleurs de la course, et nombre de spectateurs, furent intrigués par le fait que le peloton s'était scindé en deux, les favoris en queue et les « tocardes » en tête.

Prix littéraire à un Suisse

PARIS (AFP) — C'est encore un romancier suisse qui s'est distingué à un prix littéraire : Claude Delarue a reçu le prix « Hermès », au 1er tour, avec « La Lagune » (Denoël).

Parmi les écrivains venus le féliciter, son compatriote, Georges Borgeaud, le récent prix Renaudot.

Giscard cette semaine aux Antilles

PARIS (AP) — M. Giscard d'Estaing va visiter pendant trois jours à partir de jeudi les départements antillais et français de la Guadeloupe et de la Martinique pour « s'informer de leurs problèmes » avant de rencontrer le président Ford dimanche et lundi à Fort-de-France, rencontre qui sera le troisième entretien au sommet du président

AFRIQUE

Cour martiale à Addis-Abeba

ADDIS-ABEBA (AFP) — L'ancienne salle du trône du « vieux Guebi » d'Addis-Abeba a été mardi matin le théâtre d'un événement majeur dans la révolution éthiopienne : l'ouverture solennelle, en présence de plusieurs journalistes étrangers, de la Cour martiale suprême chargée par le Conseil militaire provisoire qui dirige le pays de juger les plus importants dignitaires, militaires et civils, de l'ancien régime d'Hailé Sélassié.

MISE AU POINT

L'information du quotidien libanais est vraisemblablement due à une équivoque, a indiqué pour sa part, un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis.

« Le seul mouvement de troupes américaines, a dit ce fonctionnaire, concerne des manœuvres de routine qui ont eu lieu dans la région de Brindisi (Pouilles) à l'extrémité sud de la péninsule, du 20 au 24 novembre. »

Selon le porte-parole, six navires de la sixième flotte et mille huit cents soldats ont pris part à ces manœuvres. Or, « Al Moharrer » signalait la présence de « cinquante mille soldats américains ».